4RUNNER

2017

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2016 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Pour la sécurité**	Veillez à tous les lire
2	**Bloc d'instrumentation**	Comment lire les jauges et compteurs, la panoplie de témoins et d'indicateurs d'avertissement, etc.
3	**Fonctionnement de chaque composant**	Ouvrir et fermer les portes et les fenêtres, réglage avant de conduire, etc.
4	**Conduite**	Opérations et conseils nécessaires pour la conduite
5	**Caractéristiques intérieures**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6	**Entretien et nettoyage**	Procédures de soin et d'entretien de votre véhicule
7	**En cas de problème**	Que faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence
8	**Caractéristiques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information 8
Lire ce manuel 14
Comment rechercher 15
Index illustré..... 16

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité
Avant de prendre le volant 28
Pour une conduite en toute sécurité 30
Ceintures de sécurité 32
Coussins gonflables SRS.... 38
Système de classification de l'occupant du siège passager avant 52
Informations relatives à la sécurité des enfants..... 58
Sièges de sécurité enfant.... 59
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant.... 63
Précautions concernant les gaz d'échappement..... 76

1-2. Système antivol
Système d'anti-démarrage moteur..... 77
Alarme..... 80

2 Bloc d'instrumentation

2. Combiné d'instruments
Témoins et indicateurs d'avertissement..... 84
Jauges et compteurs..... 89
Écran multifonctionnel..... 91

3 Fonctionnement de chaque composant

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 100
Portes latérales..... 109

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Système d'accès "mains libres"..... 119
Marchepieds automatiques..... 129
Hayon 133

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant..... 139
Sièges arrière 142
Mémorisation de la position de conduite 152
Appuis-tête 157

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant 160
Rétroviseur intérieur 162
Rétroviseurs extérieurs..... 165

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant
Lève-vitres électriques..... 167
Vitre électrique du hayon..... 171
Toit ouvrant..... 176

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule..... 182
Chargement et bagages.... 194
Limites de charge du véhicule..... 200
Conduite avec une caravane/remorque..... 202
Remorquage par une caravane 221

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres") 222
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres") 225
Boîte de vitesses automatique 230
Levier de clignotant..... 235
Frein de stationnement 236

4-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces
Commande des feux avant 237
Sélecteur d'antibrouillards..... 243
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 245
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière..... 249

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 252

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Régulateur de vitesse.....256
Système intuitif d'aide au stationnement.....260
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices non permanent) 266
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanent) 271
Système anti-patinage actif.....275
Système AUTO LSD.....277
Système de blocage de différentiel arrière 279
Système d'assistance à la descente 282
Régulateur de vitesse lente.....285
Sélection multi-terrain.....289
Systèmes d'aide à la conduite.....297

4-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite hivernale.....308
Précautions concernant la conduite tout-terrain.....312

5 Caractéristiques intérieures

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel 318

Système de climatisation automatique 325

Sièges chauffants/ventilateurs de sièges 333

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 335

- Éclairages intérieurs 336
- Éclairages individuels ... 336

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 338

- Boîte à gants..... 339
- Rangement de console 339
- Porte-gobelets 340
- Casier auxiliaire 342
- Range-monnaie/support Porte mouchoirs en papier/stylo 343
- Porte-bouteilles..... 344

Équipements de coffre 345

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs.....351

- Pare-soleil 351
- Miroirs de courtoisie 351
- Montre 352
- Affichage de la température extérieure 353
- Prises d'alimentation (120 V AC) 355
- Prises d'alimentation 360
- Accoudoir 362
- Poignées d'assistance 363

Commande d'ouverture de porte de garage 364

Safety Connect.....372

6 Entretien et nettoyage

6-1. Entretien et soin
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 380
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 383
6-2. Entretien
Prescriptions d'entretien.... 386
Entretien général 389
Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M) 392
6-3. Entretien à faire soi-même
Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 393
Capot 396
Compartiment moteur 397
Pneus 413
Pression de gonflage des pneus 421
Roues 425
Filtre de climatisation 428
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/clé électronique 430
Vérification et remplacement des fusibles 433
Ampoules 436

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître
Feux de détresse 454
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 455
7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence
Si votre véhicule doit être remorqué 457
Si vous suspectez un problème 463
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 464
Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche 465
Si un message d'avertissement ou un témoin s'affiche 477
En cas de crevaison 486
Si le moteur ne démarre pas 501
Si vous ne parvenez pas à faire fonctionner la commande d'ouverture du hayon 503
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 504
En cas de décharge de la batterie du véhicule 507
Lorsque le véhicule chauffe 511
Si le véhicule est bloqué.... 514

8 Caractéristiques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques
Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 518
Informations sur le carburant 531
Informations sur les pneus 534
8-2. Personnalisation
Fonctions personnalisables 547
8-3. Éléments à initialiser
Éléments à initialiser 555

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes) 558
Index alphabétique 563

Pour les véhicules avec système audio/de navigation, reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE" pour tout complément d'information sur le système audio/de navigation.

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez remarquer que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements possibles, y compris optionnels. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques techniques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de teinte et d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d’un système radio émetteur/récepteur

L’installation d’un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d’affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d’injection multipoints/système d’injection multipoints séquentielle
- Système de régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Renseignez-vous sur les précautions à prendre ou les instructions à respecter pour l’installation d’un système radio émetteur/récepteur auprès de votre concessionnaire Toyota.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- La vitesse du moteur
- L’état de l’accélérateur
- L’état du frein
- La vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesse

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

- Transmission des données
  Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

- Utilisation des données

  Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

  Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

  - Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
  - En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme publique
  - Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
  - À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire en particulier

- L'utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis uniquement)

  Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonnés à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

- Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de données d'événements de la route

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événements de la route (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- Comment ont fonctionné plusieurs systèmes dans votre véhicule;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Sur quelle distance (le cas échéant) le conducteur enfonçait la pédale d'accélérateur et/ou la pédale de frein; et,
- À quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles l'accident et les blessures sont survenus.

REMARQUE: les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Cependant, des tiers, tels que les agents d'application de la loi, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type des données d'identification personnelle acquises régulièrement au cours d'une enquête sur un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est nécessaire et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'EDR

Toyota ne divulguera pas les données enregistrées dans l'EDR à une tierce partie à l'exception de:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme publique
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota pourrait:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer ces données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer les informations à propos du véhicule en particulier ou du propriétaire du véhicule

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables SRS et de prétensionneurs de ceintures de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les systèmes de coussin gonflable SRS et de prétensionneur de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces éléments figurent les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ ATTENTION

Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui cause un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir.

Conduite attentive: Conduisez toujours attentivement. Essayez d'anticiper les erreurs que les autres usagers de la route et les piétons pourraient commettre et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Vigilance du conducteur: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire peut entraîner une collision dans laquelle vous-même, les occupants du véhicule ou toute autre personne risque d'être blessée ou tuée.

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé, ne les laissez pas jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Lire ce manuel

ATTENTION:
Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.

NOTE:
Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.

1 2 3 ··· Indique les procédures de réalisation ou de fonctionnement. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.

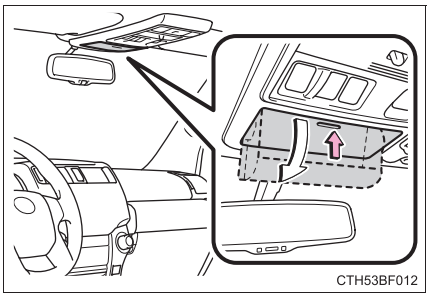

Indique le résultat de l'opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.

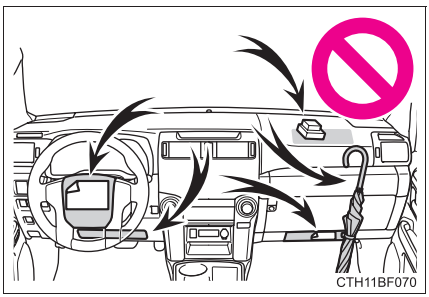

Signifie "Ne pas", "À ne pas faire" ou "Évitez que ceci ne se produise".

Comment rechercher

■ **Recherche par nom**

- Index alphabétique.....P. 563

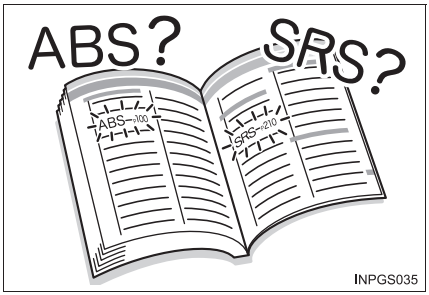

■ **Recherche par position d'installation**

- Index illustré.....P. 16

■ **Recherche par symptôme ou son**

- Que faire si... (Résolution des problèmes).....P. 558

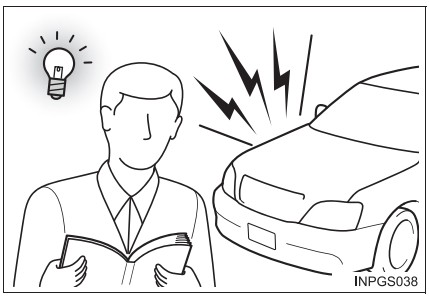

■ **Recherche par titre**

- Sommaire.....P. 2

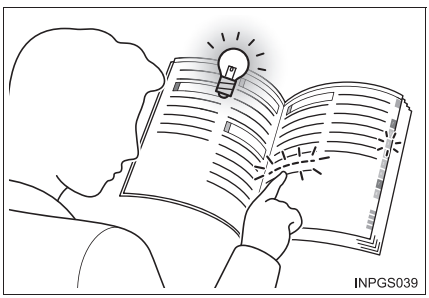

Index illustré

Extérieur

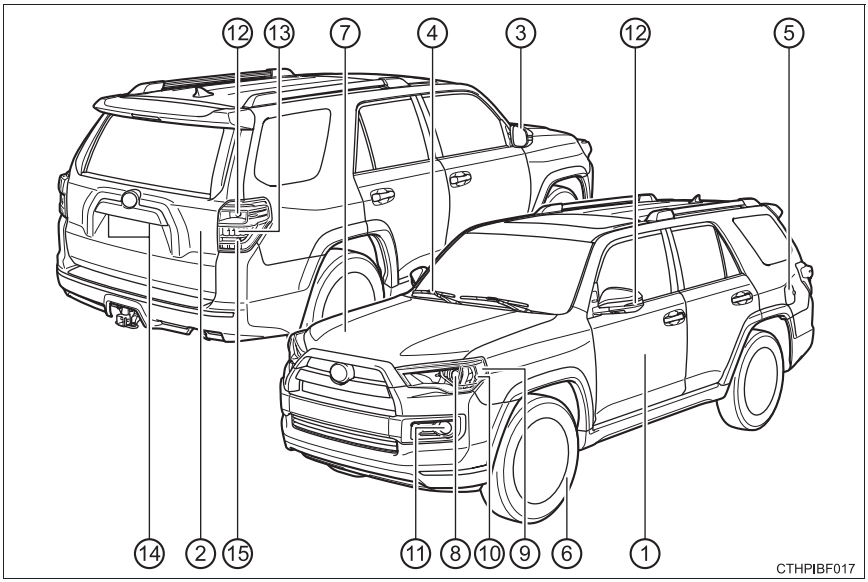

① **Portes latérales . . . . . P. 109**
Verrouillage/Déverrouillage . . . . . P. 109
Ouverture/fermeture des vitres de porte . . . . . P. 167
Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé conventionnelle* . . . . . P. 504
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . . . P. 468, 478

② **Hayon . . . . . P. 133**
Verrouillage/Déverrouillage . . . . . P. 133
Ouverture/fermeture des vitres de porte . . . . . P. 171
Témoins d'avertissement/messages d'avertissement . . . . . P. 468, 477

③ **Rétroviseurs extérieurs. . . . . P. 165**
Ajuster l'angle du rétroviseur . . . . . P. 165
Escamotage des rétroviseurs . . . . . P. 165
Désembuage des rétroviseurs. . . . . P. 320, 328

④ **Essuie-glaces de pare-brise . . . . . P. 245**
Précautions pour la période hivernale . . . . . P. 308

⑤ **Trappe à carburant . . . . . P. 252**
Méthode de ravitaillement en carburant. . . . . P. 252
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant . . . . P. 520

⑥ **Pneus . . . . . P. 413**
Taille de pneu/pression de gonflage . . . . . P. 529
Pneus hiver/chaîne à pneu . . . . . P. 308
Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus. . . . . P. 413
Faire face à une crevaison . . . . . P. 486

⑦ **Capot. . . . . P. 396**
Ouverture. . . . . P. 396
Huile moteur . . . . . P. 521
En cas de surchauffe . . . . . P. 511

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite
(Méthode de remplacement: P. 436, Puissance électrique: P. 530)

⑧ **Feux avant/éclairages de jour . . . . . P. 237**

⑨ **Feux de position latéraux avant . . . . . P. 237**

⑩ **Clignotants avant/feux de stationnement . . . . . P. 237**

⑪ **Feux antibrouillards . . . . . P. 243**

⑫ **Clignotants . . . . . P. 235**

⑬ **Feux de stop/feux de position/feux de position latéraux arrière. . . . . P. 237**

⑭ **Éclairages de plaque d'immatriculation . . . . . P. 237**

⑮ **Feux de recul**
Passage du levier de vitesse sur R . . . . . P. 230

*: Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Tableau de bord

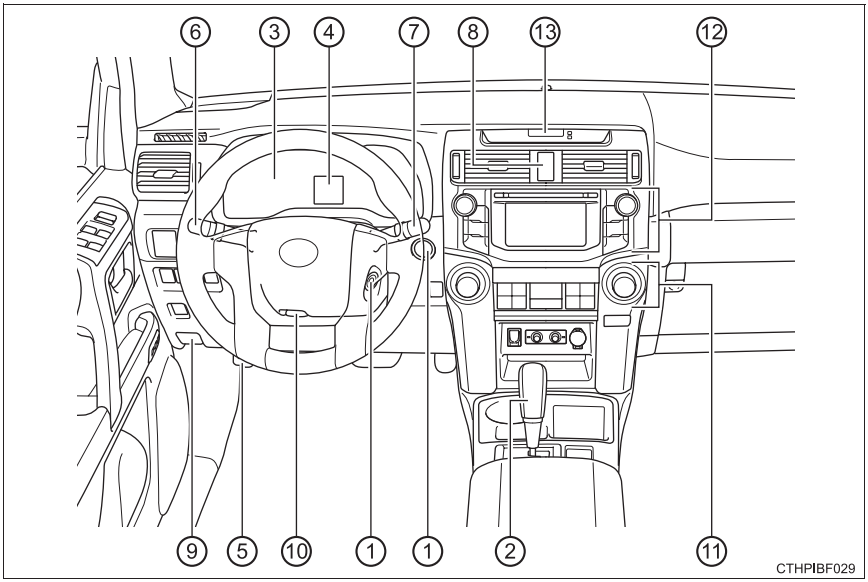

① **Contacteur de démarrage . . . . . P. 222, 225**
Démarrer le moteur/changer les modes . . . . . P. 222, 225
Arrêt d'urgence du moteur . . . . . P. 455
Lorsque le moteur ne démarre pas . . . . . P. 501
Messages d'avertissement . . . . . P. 481

② **Levier de vitesse . . . . . P. 230**
Changement de la position du levier de vitesse . . . . . P. 230
Précautions concernant le remorquage . . . . . P. 457
Si le levier de vitesse ne bouge pas . . . . . P. 233

③ **Compteurs . . . . . P. 89**
Lecture des compteurs . . . . . P. 89
Témoins d'avertissement/témoins indicateurs . . . . . P. 84
Lorsque les témoins d'avertissement s'allument . . . . . P. 465

④ **Écran multifonctionnel . . . . . P. 91**
Affichage . . . . . P. 91
Lorsque les messages d'avertissement s'affichent . . . . . P. 477

⑤ **Frein de stationnement . . . . . P. 236**
Appliquer/relâcher . . . . . P. 236
Précautions pour la période hivernale . . . . . P. 309
Sonnerie/message d'avertissement. . . . . P. 477

⑥ **Levier de clignotant . . . . . P. 235**
Commande des feux avant . . . . . P. 237
Feux avant/feux de stationnement/feux de position/
éclairages de jour . . . . . P. 237
Feux antibrouillards . . . . . P. 243

⑦ **Commutateur d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise . . . . . P. 245**
Utilisation . . . . . P. 245
Appoint en liquide de lave-glace . . . . . P. 411

⑧ **Commutateur de feux de détresse . . . . . P. 454**

⑨ **Levier de déverrouillage du capot . . . . . P. 396**

⑩ **Levier de déverrouillage de la colonne de direction inclinable et télescopique . . . . . P. 160**

⑪ **Système de climatisation . . . . . P. 318, 325**
Utilisation . . . . . P. 318, 325
Dégivrage de la lunette arrière . . . . . P. 320, 328

⑫ **Système audio/de navigation***

⑬ **Montre . . . . . P. 352**

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Commutateurs

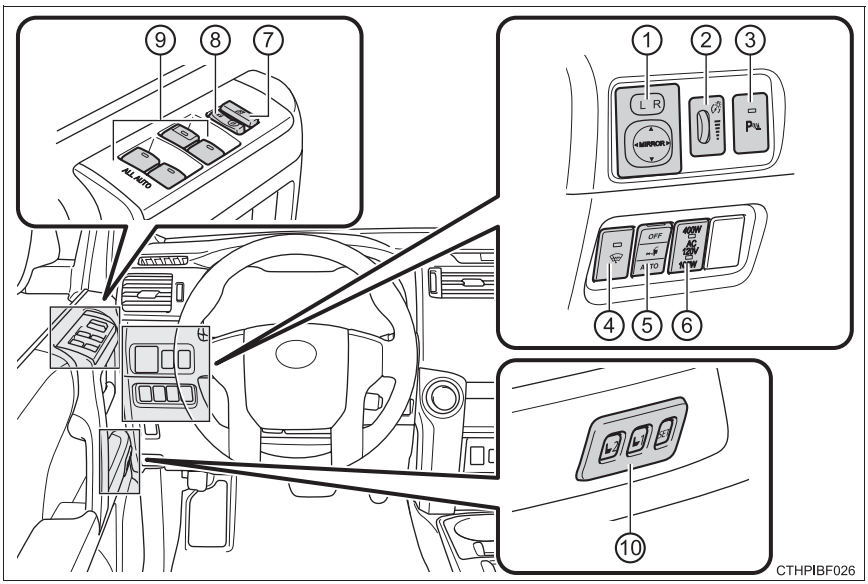

① **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs . . . . . P. 165**

② **Molette de commande d'éclairage du tableau de bord . . . . P. 90**

③ **Commutateur du système intuitif d'aide au stationnement*1 . . . . . P. 260**

④ **Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise*1 . . . . . P. 320, 328**

⑤ **Commutateur des marchepieds automatiques*1 . . . . . P. 129**

⑥ **Commutateur principal de prise d'alimentation*1 . . . . . P. 355**

⑦ **Bouton de verrouillage des vitres . . . . . P. 167**

⑧ **Commutateurs de verrouillage des portes . . . . . P. 113**

⑨ **Boutons de commande des lève-vitres électriques . . . . . P. 167**

⑩ **Boutons de mémorisation de la position de conduite*1 . . . . . P. 152**

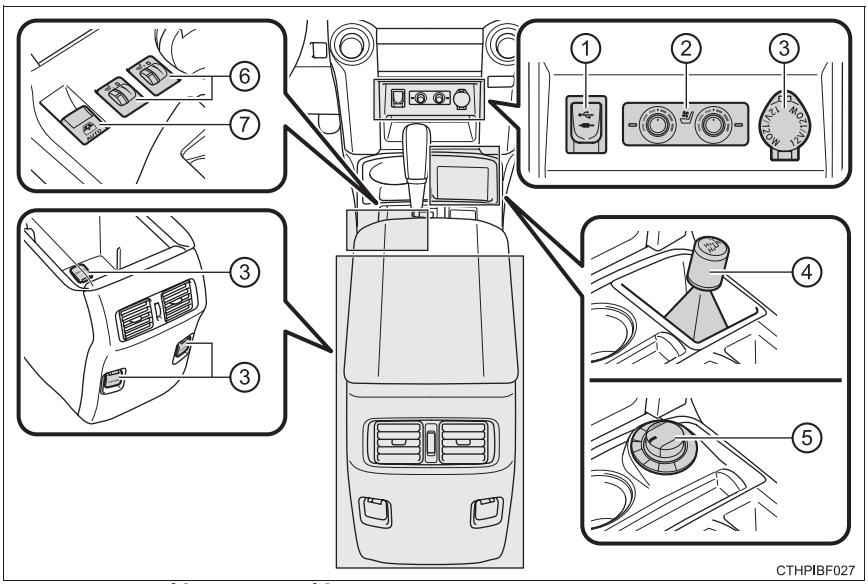

① **Port AUX*2/port USB*2**

② **Boutons de commande de sièges chauffants/ventilés*1 . . . . . P. 333**

③ **Prises d'alimentation. . . . . P. 360**

④ **Levier de commande de traction avant*1 . . . . . P. 266**

⑤ **Commutateur de commande de traction avant*1 . . . . . P. 266**
Commutateur de commande quatre roues motrices*1 . . . P. 271

⑥ **Boutons de commande de sièges chauffants*1 . . . . . P. 333**

⑦ **Bouton de commande électrique du hayon . . . . . P. 171**

*1: Sur modèles équipés

*2: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

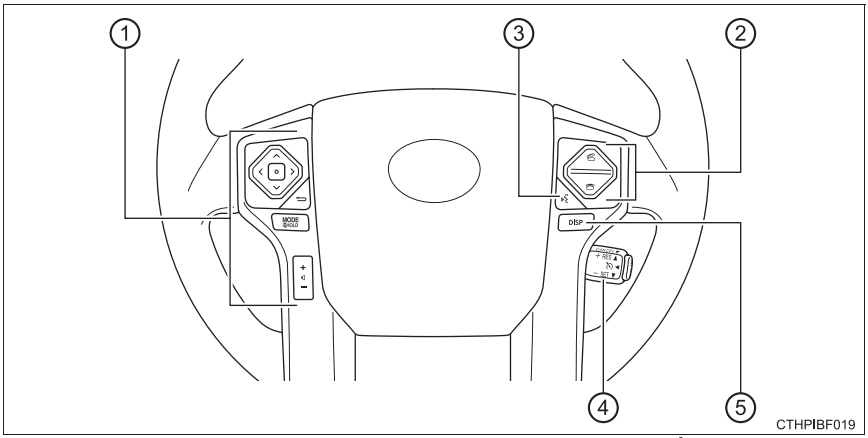

① **Touches de commande du système audio au volant***

② **Commutateur de téléphonie***

③ **Commutateur d'activation vocale***

④ **Commutateur de régulateur de vitesse . . . . . P. 256**

⑤ **Bouton "DISP" . . . . . P. 93**

Intérieur

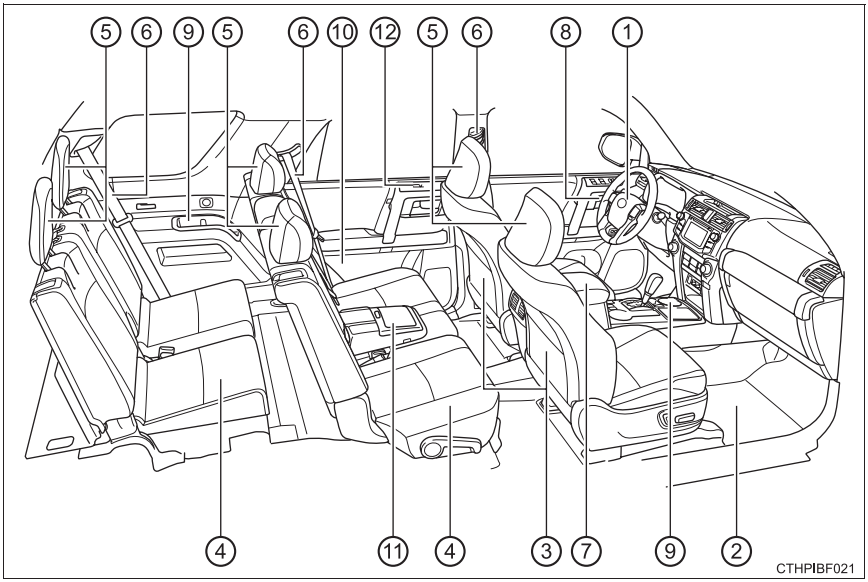

① **Coussins gonflables SRS . . . . . P. 38**

② **Tapis de sol . . . . . P. 28**

③ **Sièges avant . . . . . P. 139**

④ **Sièges arrière . . . . . P. 142**

⑤ **Appuis-tête . . . . . P. 157**

⑥ **Ceintures de sécurité . . . . . P. 32**

⑦ **Rangement de console/compartiment à mouchoir . . . . . P. 339, 343**

⑧ **Boutons de verrouillage intérieur . . . . . P. 113**

⑨ **Porte-gobelets . . . . . P. 340**

⑩ **Porte-bouteilles . . . . . P. 344**

⑪ **Accoudoir/porte-gobelets . . . . . P. 340, 362**

⑫ **Boutons de commande des lève-vitres électriques . . . . . P. 167**

*: Reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

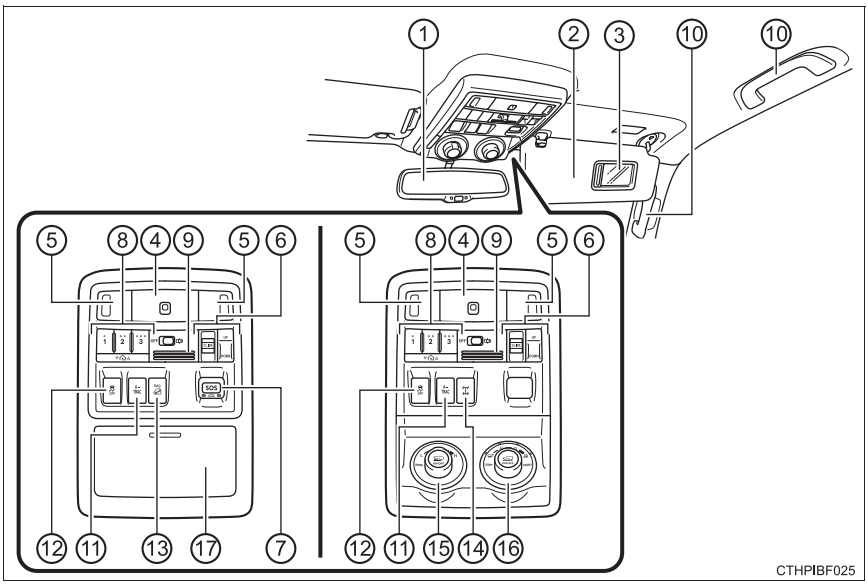

① **Rétroviseur intérieur . . . . . P. 162**

② **Pare-soleil. . . . . P. 351**

③ **Miroirs de courtoisie . . . . . P. 351**

④ **Éclairage intérieur*2 . . . . . P. 336**

⑤ **Éclairages individuels . . . . . P. 336**

⑥ **Commandes de toit ouvrant*1 . . . . . P. 176**

⑦ **Bouton “SOS”*1 . . . . . P. 372**

⑧ **Boutons de commande d’ouverture de porte de garage*1 . . . . . P. 364**

⑨ **Microphone*3**

⑩ **Poignées d’assistance . . . . . P. 363**

⑪ **Commutateur de l’antipatinage*1 . . . . . P. 275**

⑫ **Bouton de désactivation du VSC . . . . . P. 300**

⑬ **Commutateur “DAC”*1 . . . . . P. 282**

⑭ **Commutateur de verrouillage de différentiel arrière*1 . . . . P. 279**

⑮ **Commande de régulateur de vitesse lente*1 . . . . . P. 285**

⑯ **Sélecteur multi-terrain*1 . . . . . P. 289**

⑰ **Casier auxiliaire*1 . . . . . P. 342**

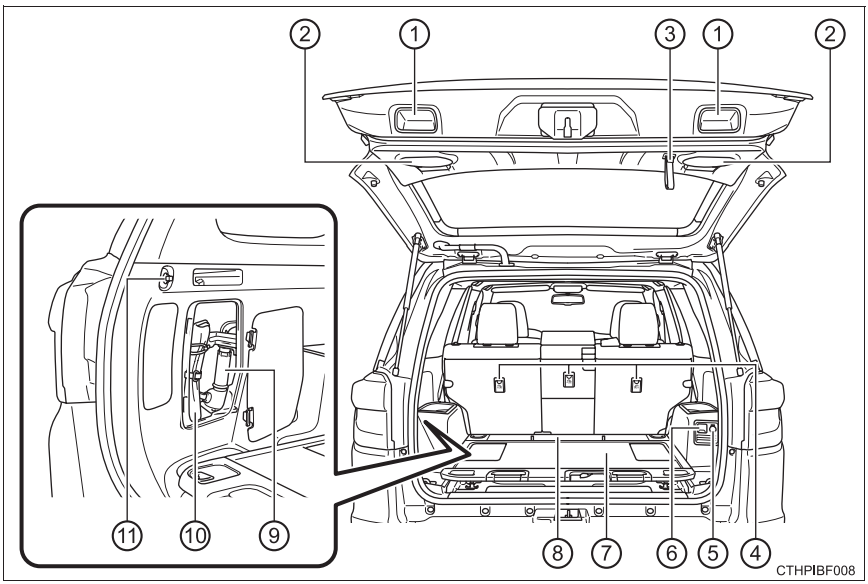

① **Poignées du hayon . . . . . P. 135**

② **Éclairages du coffre à bagages . . . . . P. 135**

③ **Sangle du hayon . . . . . P. 135**

④ **Pattes d'ancrage pour siège de sécurité enfant . . . . . P. 63**

⑤ **Prises d'alimentation. . . . . P. 360**

⑥ **Prises d'alimentation (120 V AC)*1 . . . . . P. 355**

⑦ **Plateau de coffre coulissant*1 . . . . . P. 348**

⑧ **Compartiment de rangement*1 . . . . . P. 347**

⑨ **Cric . . . . . P. 486**

⑩ **Trousse à outils . . . . . P. 486**

⑪ **Crochets d'arrimage/Crochets de sac de course . . . . P. 346, 348**

*1: Sur modèles équipés

*2: L'illustration représente l'avant, mais ils sont également à l'arrière.

*3: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Pour la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant 28

Pour une conduite en toute sécurité 30

Ceintures de sécurité 32

Coussins gonflables SRS ... 38

Système de classification de l'occupant du siège passager avant 52

Informations relatives à la sécurité des enfants..... 58

Sièges de sécurité enfant ... 59

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant.... 63

Précautions concernant les gaz d'échappement..... 76

1-2. Système antivol

Système d'anti-démarrage moteur..... 77

Alarme..... 80

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le même modèle et l'année du modèle de votre véhicule. Fixez-les solidement en place sur le tapis.

1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.

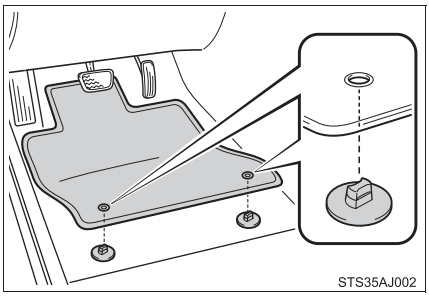

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour fixer correctement en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.

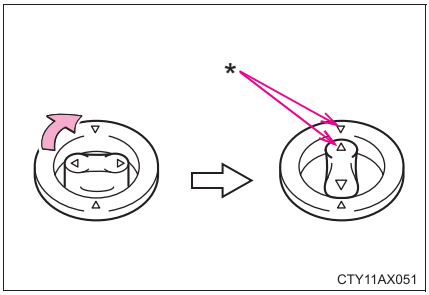

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou pour un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne montez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est fermement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier de vitesse sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

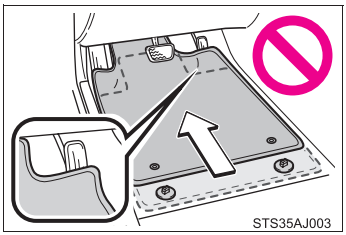

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

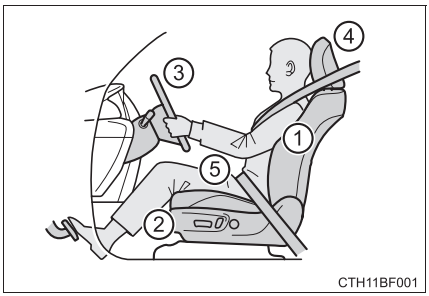

① Ajustez l'inclinaison du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P. 139)

② Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez enfoncer entièrement les pédales et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous empoignez le volant. (→P. 139)

③ Réglez les positions d'inclinaison et de direction télescopique du volant de sorte que le coussin gonflable soit en face de votre poitrine. (→P. 160)

④ Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 157)

⑤ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P. 32)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à la morphologie de votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 59)

Réglages des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez clairement voir vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieurs et extérieurs. (→P. 162, 165)

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la marche du véhicule.
  Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne pas placer de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  La présence d'un coussin pourrait empêcher une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rien placer sous les sièges avant.
  Des objets placés sous les sièges avant pourraient se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher les sièges de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.
  De plus, si vous ressentez la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

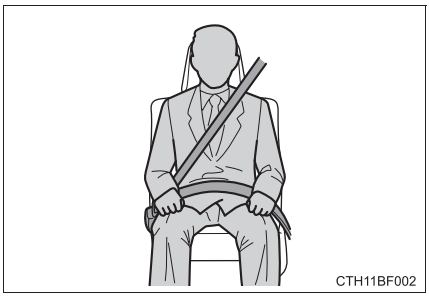

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité

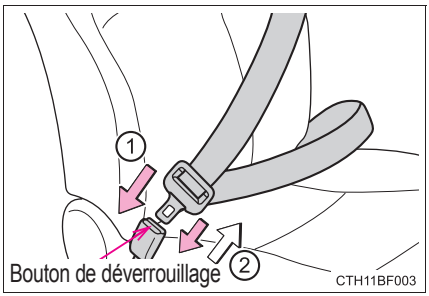

① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour relâcher la ceinture de sécurité, enfoncez le bouton de déverrouillage.

Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

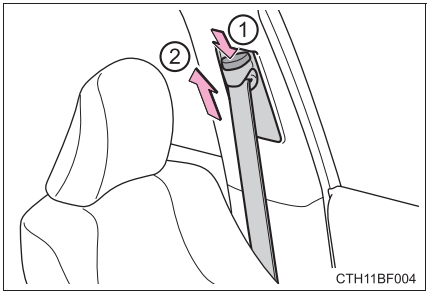

① Poussez vers le bas l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

② Poussez vers le haut l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

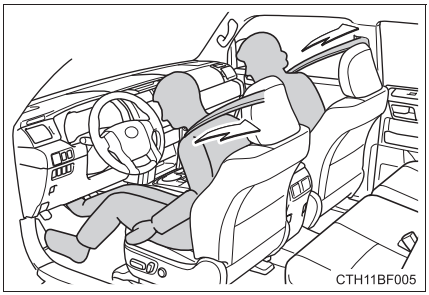

Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement les occupants en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave ou en cas de tonneau.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur ou d'impact arrière.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 63)

Utilisation de la ceinture de sécurité pour les enfants

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 59)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 32)

Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et non lors des suivantes.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

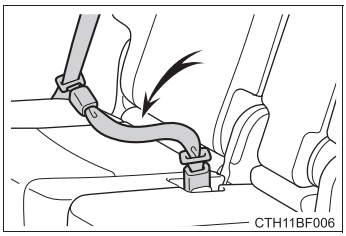

ATTENTION

Suivez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage ou d'écart brusque, ou d'un accident.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 32)

Les femmes enceintes doivent positionner la sangle abdominale aussi bas que possible sur les hanches de la même manière que les autres passagers, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

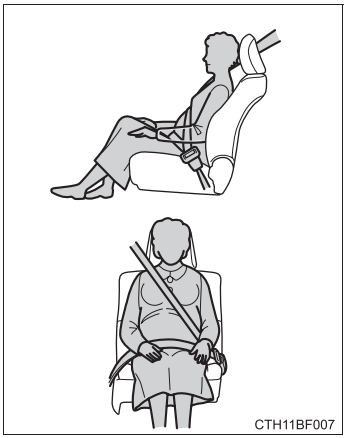

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

ATTENTION

■ **Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 32)

■ **Présence d'enfants à bord**

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être ouverte, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ **Prétensionneurs de ceinture de sécurité**

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ **Point d'ancrage supérieur réglable**

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de l'épaule. Autrement, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 33)

ATTENTION

Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte la sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une mauvaise manipulation pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège de sécurité pour enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fera courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, ou à une autre place que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

NOTE

En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge et non sur celle de la ceinture de sécurité.
Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

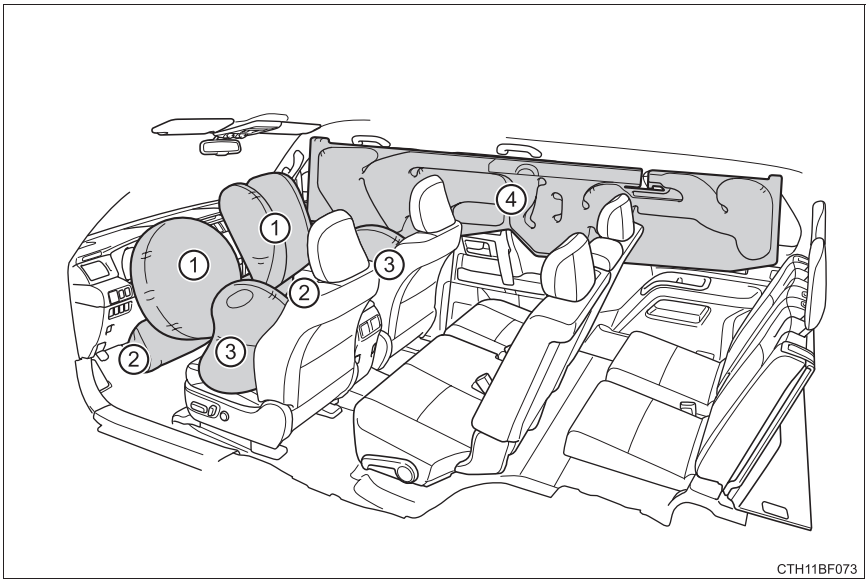

◆ Coussins gonflables avant SRS

① Coussin gonflable conducteur SRS/coussin gonflable passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments intérieurs

② Coussins gonflables de genoux SRS
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

◆ Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

③ Coussins gonflables latéraux SRS
Participent à la protection du torse des passagers du siège avant

④ Coussins gonflables rideaux SRS

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures
- Empêche les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement du véhicule

Composition du système de coussins gonflables SRS

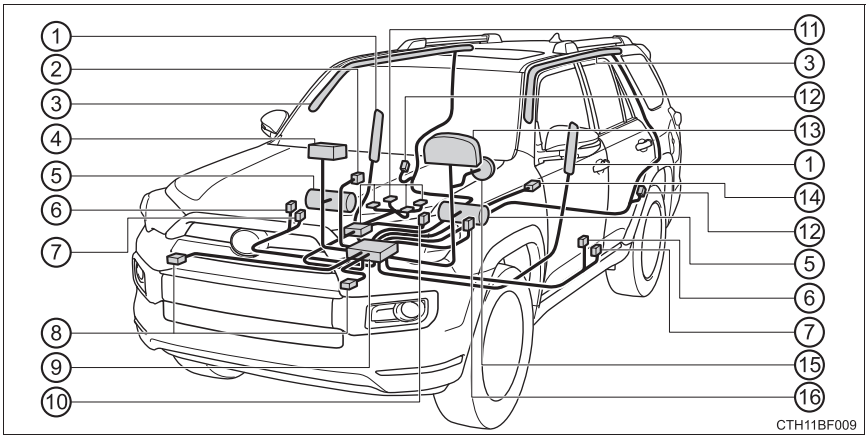

① Coussins gonflables latéraux

② Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”

③ Coussins gonflables rideaux

④ Coussin gonflable passager avant

⑤ Coussins gonflables de genoux

⑥ Capteurs d’impact latéral (porte avant)

⑦ Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

⑧ Capteurs d’impact avant

⑨ Capteur de coussin gonflable

⑩ Commutateur de boucle de ceinture de sécurité du siège du passager avant

⑪ Système de classification de l’occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

⑫ Capteurs d’impact latéral (arrière)

⑬ Témoin d’avertissement SRS

⑭ Capteur de protection (arrière)

⑮ Coussin gonflable conducteur

⑯ Commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des coussins gonflables régule le déploiement de ces derniers sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

ATTENTION

Précautions avec le coussin gonflable SRS

Respectez les précautions suivantes avec les coussins gonflables SRS. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

  Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre l'axe du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  - Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  - Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la visibilité des commandes du tableau de bord.

ATTENTION

■ **Précautions avec le coussin gonflable SRS**

● Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables avant SRS détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les coussins gonflables avant SRS ne se déploient pas correctement en cas d'accident et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

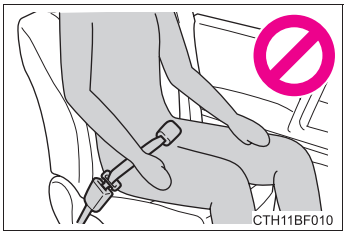

● Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Éloignez le siège du passager avant au maximum du coussin gonflable et réglez le dossier de siège de façon à être assis bien droit dans le siège.

● Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 59)

● Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre le tableau de bord.

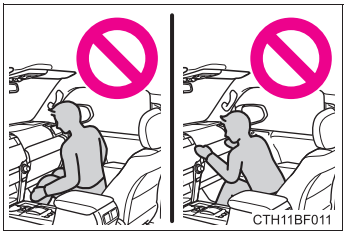

ATTENTION

Précautions avec le coussin gonflable SRS

- Ne laissez pas un enfant se tenir debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

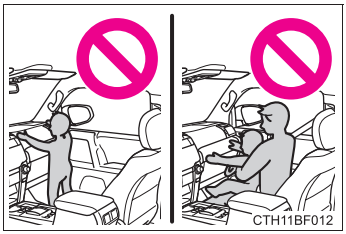

- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.

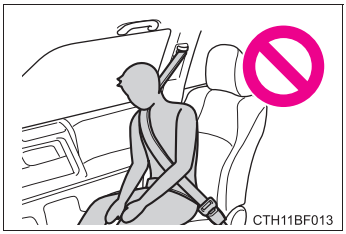

- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges des passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

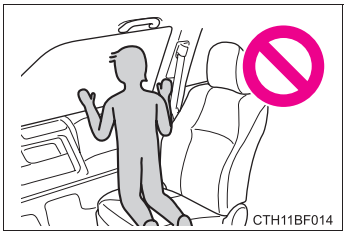

- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur le tableau de bord, la garniture du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Au déploiement des coussins gonflables conducteur SRS, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.

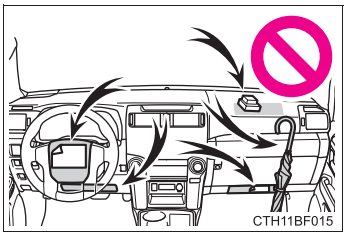

- Ne rien fixer aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée d'assistance.

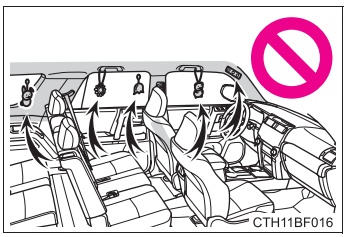

ATTENTION

■ **Précautions avec le coussins gonflable SRS**

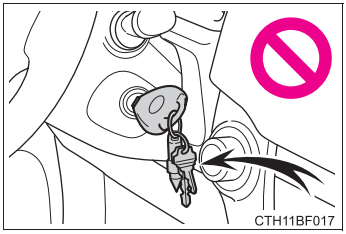

- Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres": ne fixez pas des objets lourds, pointus ou très durs, comme des clés et des accessoires par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable de genoux SRS ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.
- Ne suspendez aucun cintre ou objets durs aux crochets à vêtements. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable de genoux SRS se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS , car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des coussins gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture du volant et les garnitures de montants avant et arrière, sont abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Précautions avec le coussins gonflable SRS

- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

Modification et mise au rebut des éléments du système de coussins gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les coussins gonflables SRS peuvent être défaillants ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garniture, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neiges, de treuils ou d'une galerie de pavillon
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'une radio émetteur/récepteur ou un lecteur CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Le déploiement des coussins gonflables s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, capot du coussin gonflable et dispositif de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, s'il y a déclenchement des coussins gonflables SRS ou percussion violente du véhicule par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de traitement, qui l'avise de la localisation du véhicule (sans qu'il soit nécessaire de pousser sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 372)

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables avant SRS)

- Les coussins gonflables avant SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (approximativement équivalent à une collision frontale d'une vitesse de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] contre un mur fixe et indéformable).

  Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

  - Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
  - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule vient "s'engager" sous le châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs des ceintures de sécurité s'activent.
- Les coussins gonflables avant SRS pour le passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables avant SRS pour le passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideaux)

- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil défini (le niveau de force correspondant à la force de l'impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule, et à une vitesse approximative de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.
- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision frontale grave.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

Les coussins gonflables frontaux SRS, les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

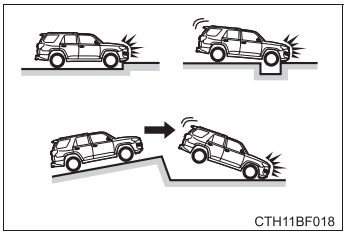

Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les conditions indiquées sur l'illustration.

- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

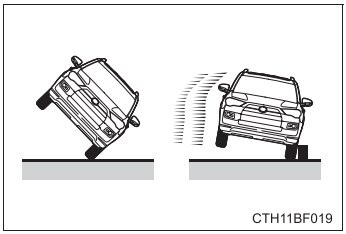

Types de collision pour lesquels les coussins gonflables SRS (coussins gonflables avant SRS) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables avant SRS ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc, quel qu'il soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des coussins gonflables avant SRS peut se produire.

- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

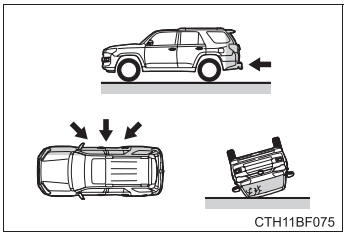
CTH11BF075

Types de collisions lors desquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideaux) risquent de ne pas se déployer

Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de biais

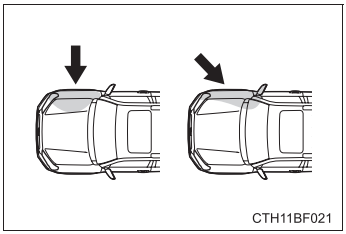
CTH11BF021

En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se déploient pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou bien s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Choc arrière
- Retournement du véhicule

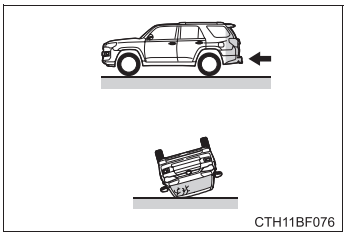
CTH11BF076

En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se déploient pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision par l’arrière, s’il se retourne ou subit une collision frontale à vitesse réduite.

- Choc arrière
- Retournement par l’avant

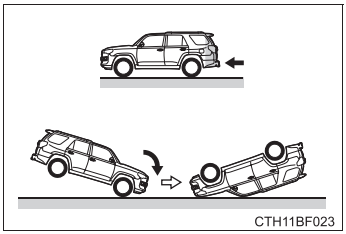

Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

- L’un des coussins gonflables SRS s’est déclenché.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.

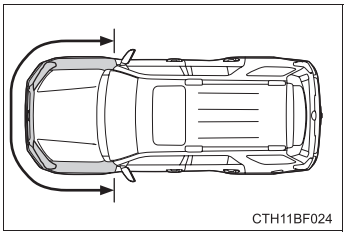

- Le véhicule est partiellement endommagé ou déformé au niveau d'une porte ou la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.

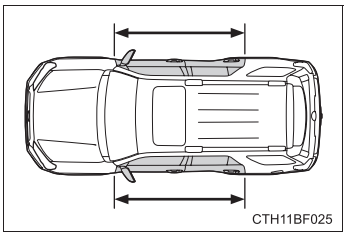

- La garniture du volant, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

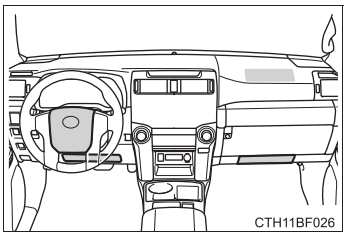

- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

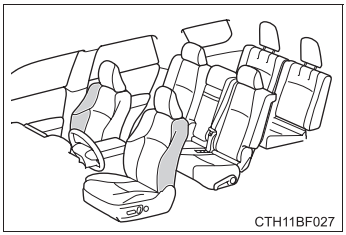

- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral de toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

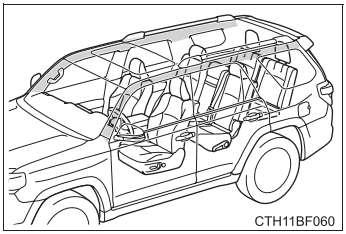

Système de classification de l’occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d’un système de classification de l’occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d’occupation du siège du passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

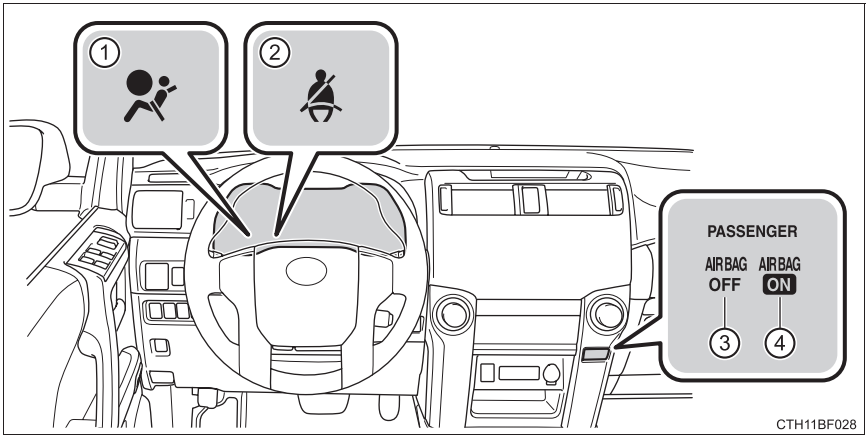

① Témoin d’avertissement SRS

② Témoin de rappel de ceinture de sécurité

③ Témoin indicateur “AIR BAG OFF”

④ Témoin indicateur “AIR BAG ON”

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ témoin d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Clignotant*2
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	

■ Enfant*3 ou siège de sécurité enfant*4

Témoin indicateur/ témoin d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*5
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Clignotant*2
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

Inoccupé

Témoin indicateur/ témoin d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	Éteint
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé*6 ou désactivé*7

Le système présente une anomalie

Témoin indicateur/ témoin d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Clignotement
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège du passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un siège de sécurité enfant est assis sur le siège du passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution ou sa posture.

*4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. (→P. 59)

*5: Si le témoin indicateur est éteint, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 63)

*6: En cas de collision latérale.

*7: En cas de collision frontale ou de retournement du véhicule.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint alors que la personne installée dans le siège du passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'accident.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement.
- N'appliquez pas de poids sur le siège du passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège avant lorsque vous êtes à l'arrière.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège du passager avant avec les pieds ou de s'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège du passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège du passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant de type face à la route dans le siège du passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 63)
- Ne pas modifier ou démonter les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège du passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé sur le second siège ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l'assise des sièges d'aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne pas modifier ou remplacer la sellerie des sièges avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à la morphologie de votre enfant, tant qu'il n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesse, la commande des essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfant des portes arrière ou le bouton de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques.
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement des parties du corps, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ ATTENTION

Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé, ne les laissez pas jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège à l'aide des ancrages LATCH ou de la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis et au Canada, nécessite l'utilisation des sièges de sécurité enfant.

Points à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège arrière que sur le siège du passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
  Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 63)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant:

- ▶ Siège de sécurité jeune enfant/ modulable — Type dos à la route
- ▶ Siège modulable — Face à la route

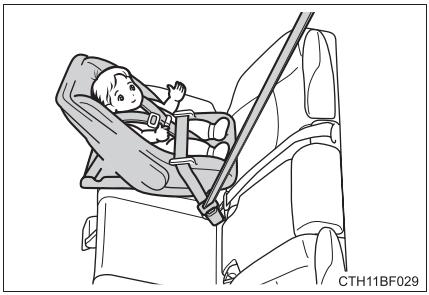

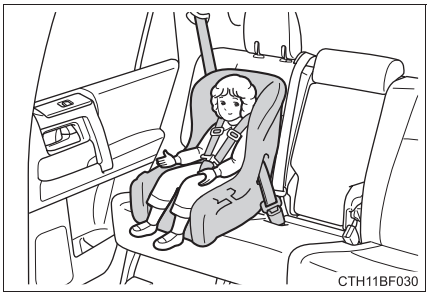

- ▶ Siège rehausseur

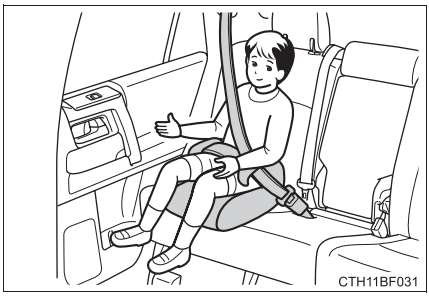

■ Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- ● Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- ● Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 32)

ATTENTION

■ **Précautions avec les sièges de sécurité enfant**

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon son âge et sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre vous et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé.
  En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le coussin gonflable passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité attachée à la ceinture de sécurité, cette dernière ne retiendra pas en toute sécurité le siège de sécurité enfant, ce qui risque de provoquer le décès ou de graves blessures à l'enfant ou aux autres passagers en cas d'accident.

ATTENTION

Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux ou rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et coussins gonflables rideaux représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée soudaine ou d'un accident.

Présence d'enfants à bord

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être ouverte, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

Lorsque le siège de sécurité enfant n'est pas utilisé

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il s'avère nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le soigneusement dans le coffre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant) ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure lorsque vous installez un siège de sécurité enfant.
Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant).

▶ Véhicules sans troisième rangée de sièges

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges latéraux arrière sont équipés de points d'ancrage inférieurs LATCH. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges).

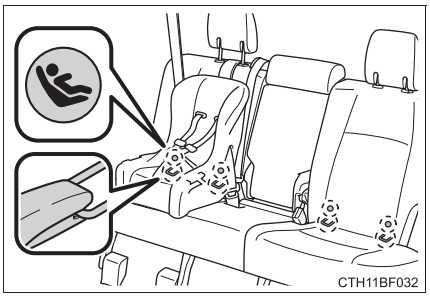

▶ Véhicules avec une troisième rangée de sièges

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus sur les sièges extérieurs de la deuxième rangée. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges).

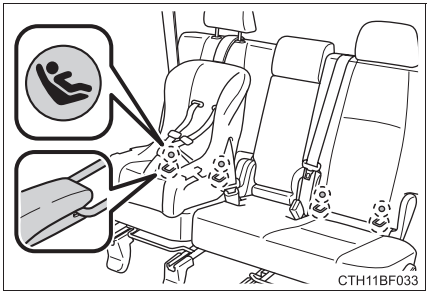

Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 34)

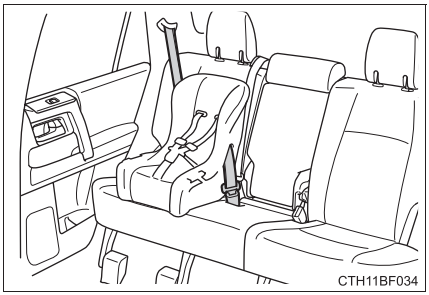

▶ Véhicules sans troisième rangée de sièges

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue pour chaque siège arrière.

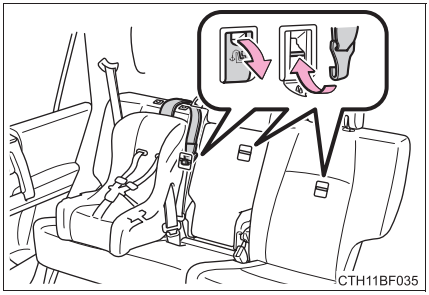

▶ Véhicules avec une troisième rangée de sièges

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place de la seconde rangée.

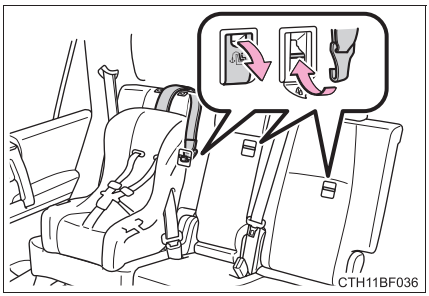

Installation avec le système de points d'ancrage LATCH (sièges arrière/de seconde rangée uniquement)

■ Installation sur les sièges arrière (véhicules sans troisième rangée de sièges)

1 Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage. (→P. 142)

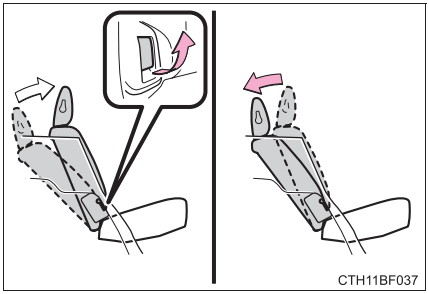

▶ Type A

2 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

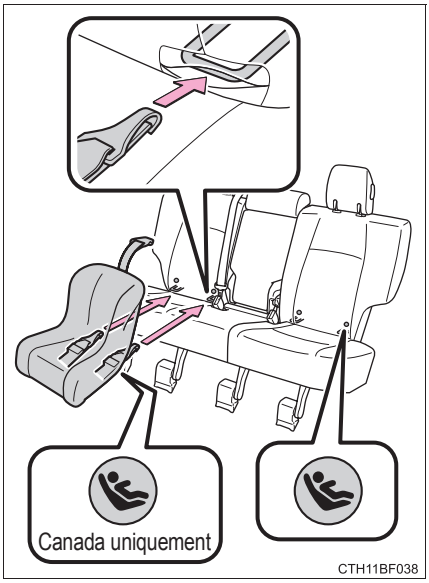

▶ Type B

2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

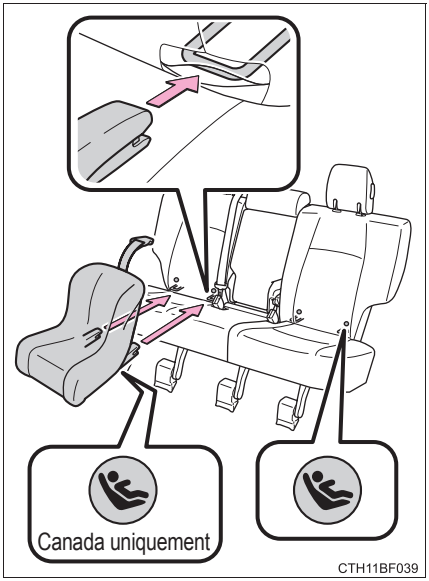

■ Installation sur les sièges de deuxième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

1 Rabattez le dossier de siège tout en tirant sur le levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège. Retournez le dossier de siège et verrouillez-le sur la première position de verrouillage.
(→P. 142)

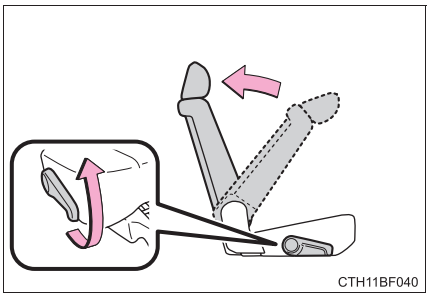

2 Abaissez le cache.

▶ Type A

3 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

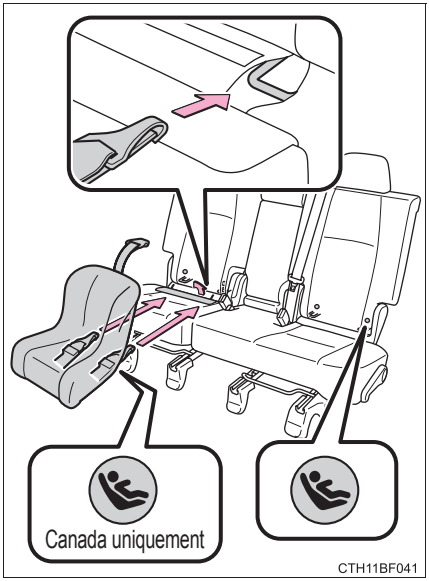

▶ Type B

3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidents au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.

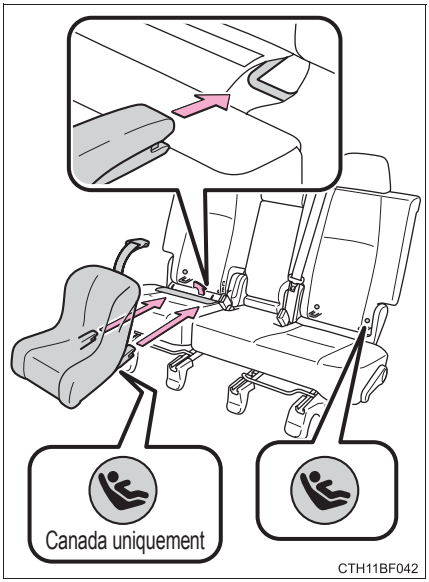

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — Type dos à la route

1 Positionnez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

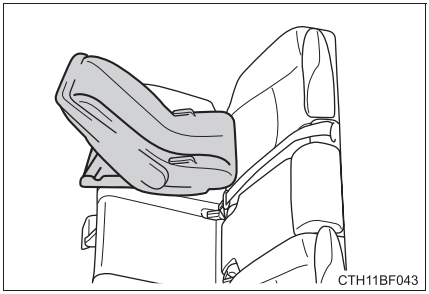

2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

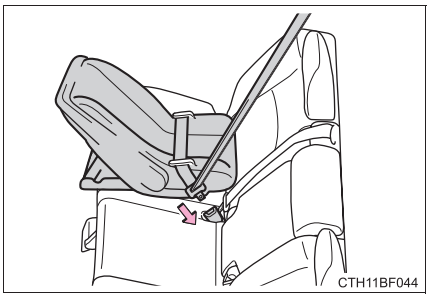

3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

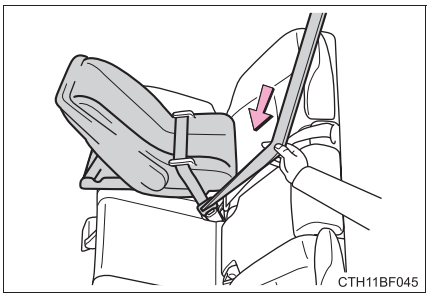

4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

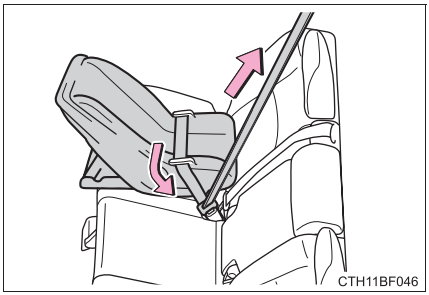

■ Siège modulable — Face à la route

1 Positionnez le siège de sécurité enfant sur le siège, dos à la route.

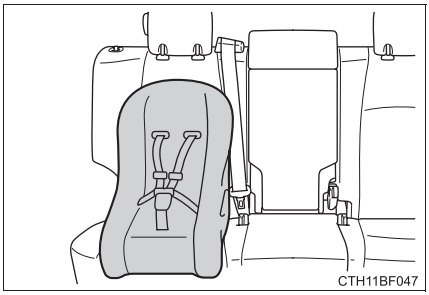

2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

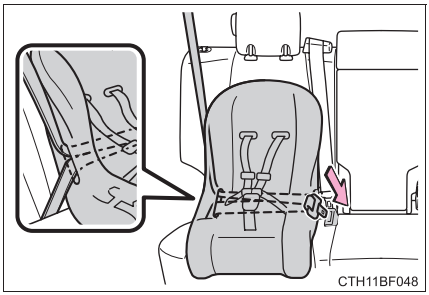

3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

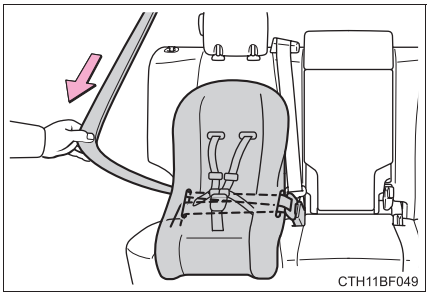
CTH11BF049

4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

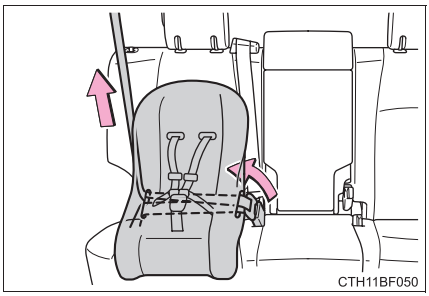
CTH11BF050

5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 72)

Siège rehausseur

1 Positionnez le siège de sécurité enfant sur le siège, dos à la route.

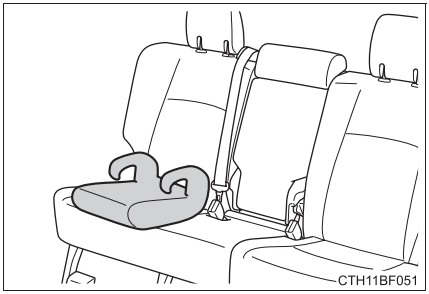

2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

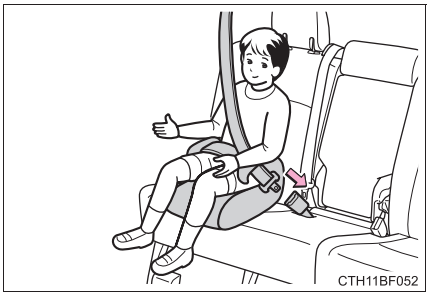

Vérifiez que la sangle diagonale est correctement positionnée sur l'épaule de l'enfant et que la sangle abdominale est placée le plus bas possible. (→P. 32)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

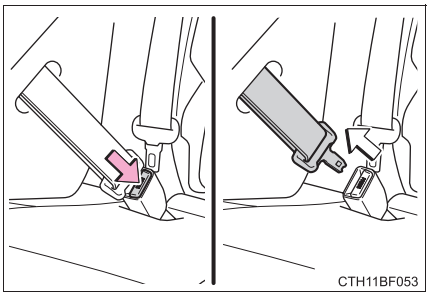

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

1 Fixez le siège de sécurité enfant à l'aide d'une ceinture de sécurité ou les ancrages inférieurs et retirez l'appui-tête.

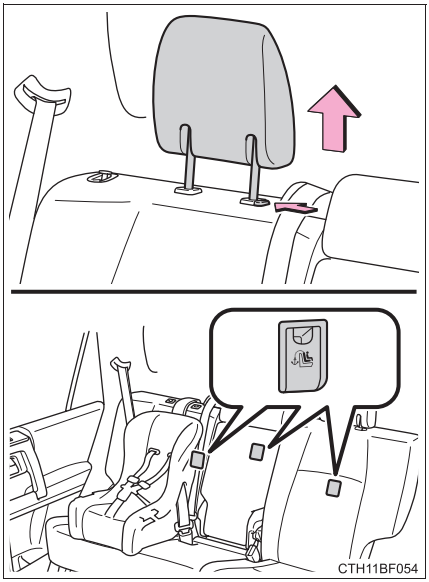

2 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

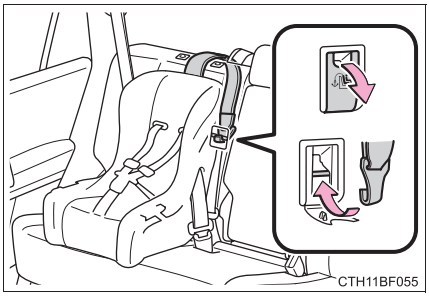

3 Remettez l'appui-tête en place.

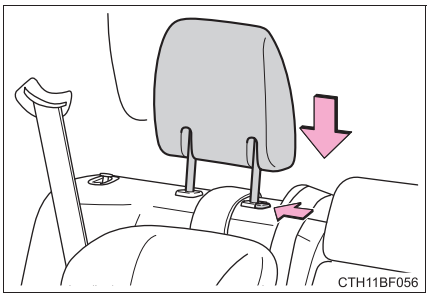

Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux caractéristiques techniques des normes FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

ATTENTION

En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'armement du mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 34)

En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

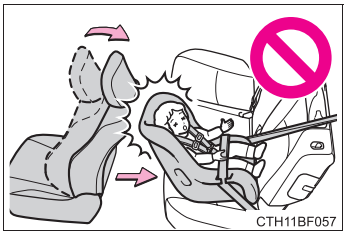
CTH11BF057

- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Sinon, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué, en cas de déploiement (gonflage) du coussin gonflable.

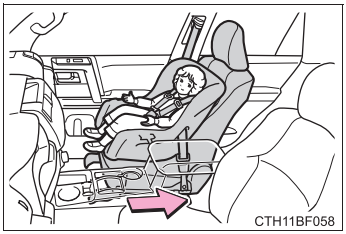
CTH11BF058

ATTENTION

■ **En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

- Véhicules équipés de sièges de troisième rangée: Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH pour fixer un siège de sécurité enfant, reculez le siège au maximum, avec le dossier de siège bien en appui contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La sangle doit être tenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Vérifiez que la ceinture de sécurité est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur des sièges de deuxième ou de troisième rangée, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur un position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité**

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci ne sera pas suffisamment retenu par la ceinture et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

ATTENTION

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Vérifiez que le siège de sécurité enfant est solidement attaché, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain se trouvent dans les gaz d'échappement, ne les inhalez pas.

ATTENTION

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident; ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pour la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez les gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, comme un espace clos ou un garage, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule avec le moteur en marche pendant une période prolongée.
  Si une telle situation ne pouvait pas être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et vérifiez que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas le véhicule, moteur en marche, à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système d'anti-démarrage moteur

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicule.

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur arrête de clignoter après que vous avez inséré la clé déclarée dans le contacteur de démarrage, pour indiquer la neutralisation effective du système.

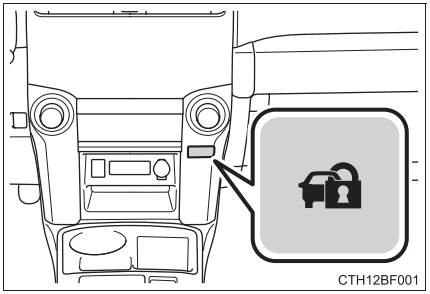

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Le témoin indicateur clignote après mise en mode arrêt du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur arrête de clignoter après la mise du contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, pour indiquer que le système a été désactivé.

Entretien du système

Le système d'anti-démarrage dont est équipé votre véhicule ne nécessite aucun entretien.

Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si le boîtier de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ **Certifications du système d'anti-démarrage (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres")**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: MOZRI-33BTY

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

■ **Certifications du système d'anti-démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-1

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

Certifications du système d'anti-démarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

Alarme*

L’alarme

L’alarme émet de la lumière et du son pour donner l’alerte lorsqu’une intrusion est détectée.

L’alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu’elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte par un autre moyen que l’accès “mains libres”, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (Les portes vont se verrouiller à nouveau automatiquement).
- Le capot est ouvert.

Armement du système d’alarme

Fermez les portes et le capot, puis verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d’alarme est armé.

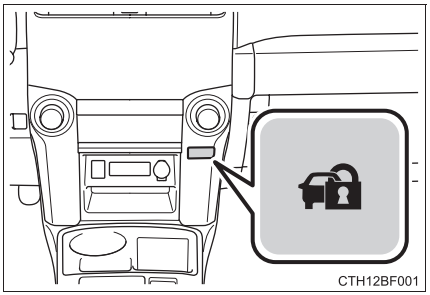

Désactivation et arrêt de l’alarme

Effectuez l’une des opérations suivantes pour couper les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Démarrez le moteur. (L’alarme se désactive ou s’arrête après quelques secondes).

*: Sur modèles équipés

Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule ne nécessite aucun entretien.

Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme).

- Ouverture d'une porte ou du capot par une personne à bord du véhicule.

- Remplacement ou recharge de la batterie lorsque le véhicule est verrouillé.

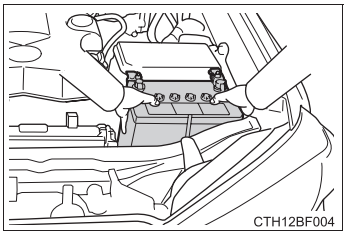

Alarme du verrouillage des portes asservies

- Lorsque l'alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l'habitacle du véhicule lorsque l'alarme s'est déclenchée, et assurez-vous que la clé ne soit pas non plus à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

Bloc d’instrumentation

2

2. Combiné d’instruments

Témoins et indicateurs d’avertissement..... 84

Jauges et compteurs..... 89

Écran multifonctionnel..... 91

Témoins et indicateurs d’avertissement

Les témoins d’avertissement et témoins du combiné d’instruments et de la console centrale informent le conducteur de l’état des différents systèmes du véhicule.
Dans le cadre de cette explication, l’illustration suivante montre tous les témoins et indicateurs d’avertissement allumés.

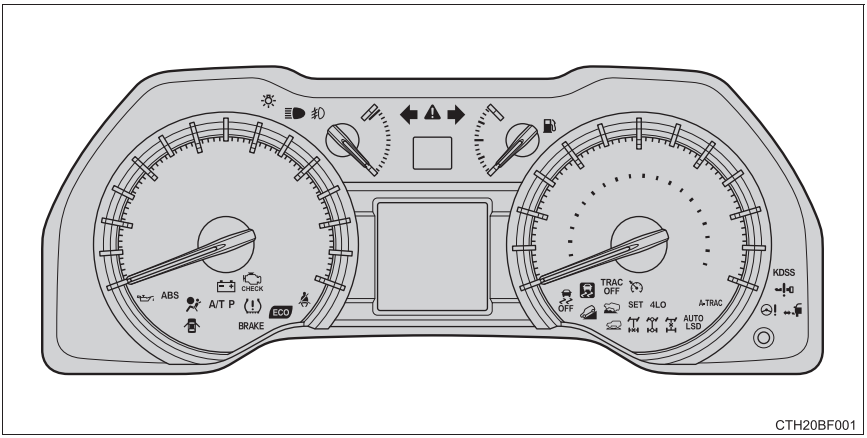

Les unités utilisées par le compteur de vitesse et certains indicateurs peuvent varier en fonction de la région dans laquelle le véhicule a été vendu.

Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule.

*1 BRAKE (États-Unis)	Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 465)	*2	Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P. 466)
*1 (Canada)	Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 465)	*1	Témoin de perte d'adhérence (→P. 467)
*1	Témoin d'avertissement du système de chargement (→P. 465)	*3 (sur modèles équipés)	Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices (→P. 467)
*1 CHECK (États-Unis)	Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 466)	*3 4LO (sur modèles équipés)	Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices à vitesse réduite (→P. 467)
*1 (Canada)	Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 466)	*3 (sur modèles équipés)	Témoin lumineux de blocage de différentiel arrière (→P. 467)
*1	Témoin d'avertissement SRS (→P. 466)	*3 (sur modèles équipés)	Témoin indicateur de verrouillage du différentiel central (→P. 467)
*1 ABS (États-Unis)	Témoin d'avertissement ABS (→P. 466)	*4 (sur modèles équipés)	Témoin indicateur de sélection multi-terrain (→P. 468)
*1 ABS (Canada)	Témoin d'avertissement ABS (→P. 466)	(sur modèles équipés)	Témoin d'avertissement de système d'accès "mains libres" (→P. 469)

	Témoin d’avertissement de porte ouverte (→P. 468)	*1	Témoin d’avertissement principal (→P. 477)
	Témoin d’avertissement du niveau de carburant insuffisant (→P. 468)	*1	Témoin d’avertissement de pression des pneus (→P. 469)
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 469)	A/T P (sur modèles équipés)	Témoin d’avertissement “Park” non engagé (→P. 468)
*1	Témoin d’avertissement de pression d’huile moteur insuffisante (→P. 465)	*1 KDSS (sur modèles équipés)	Témoin d’avertissement KDSS (→P. 468)
*1	Témoin d’avertissement de direction assistée (→P. 468)	*1, 2 (sur modèles équipés)	Témoin indicateur des marchepieds automatiques (→P. 468)

*1: Ces témoins s'allument quand vous mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact du moteur sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer un dysfonctionnement.

*3: Le témoin clignote rapidement pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*4: Le témoin clignote de façon continue pour indiquer un mauvais fonctionnement.

Témoins

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l’état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoin des clignotants (→P. 235)

(États-Unis) Témoin de feu avant (→P. 237)

(Canada) Témoin de feux de position (→P. 237)

Témoin de feux de route (→P. 240)

Témoin de feux anti-brouillard avant (→P. 243)

*4 Témoin de sécurité (→P. 77, 80)

*1, 3 ECO Témoin indicateur d’éco-conduite (→P. 97)

*1 TRAC OFF Témoin “TRAC OFF” (→P. 300)

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 256)

*1, 2 Témoin de perte d’adhérence (→P. 299)

*1 OFF Témoin VSC OFF (→P. 300)

*1, 4 AIR BAG OFF AIR BAG ON Témoin “AIR BAG ON/OFF” (→P. 52)

SET Témoin “SET” du régulateur de vitesse (→P. 256)

(sur modèles équipés) Témoin quatre roues motrices (→P. 266)

*1 (sur modèles équipés) Témoin du système d’aide au démarrage en côte (→P. 282)

4LO (sur modèles équipés) Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse (→P. 266, 271)

(sur modèles équipés) Témoin de verrouillage de différentiel arrière (→P. 279)

(sur modèles équipés) Témoin de verrouillage de différentiel central (→P. 271)

A-TRAC (sur modèles équipés)	Témoin du système "A-TRAC" (→P. 275)	*1 (sur modèles équipés)	Témoin de régulateur de vitesse lente (→P. 285)
*1 AUTO LSD (sur modèles équipés)	Témoin "AUTO LSD" (→P. 277)	*1, 2 (sur modèles équipés)	Témoin des marche-pieds automatiques (→P. 129)
(sur modèles équipés)	Témoin de sélection multi-terrain (→P. 289)		

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est sur la position "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact du moteur est placé en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) afin d'indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou ne s'éteignent pas. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est actif.

*3: Le témoin ne s'allume pas lorsque le système est désactivé.

*4: Ce témoin s'allume sur la console centrale.

ATTENTION

■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS ou SRS ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Jauges et compteurs

Le contenu affiché risque de différer en fonction du type de compteur.

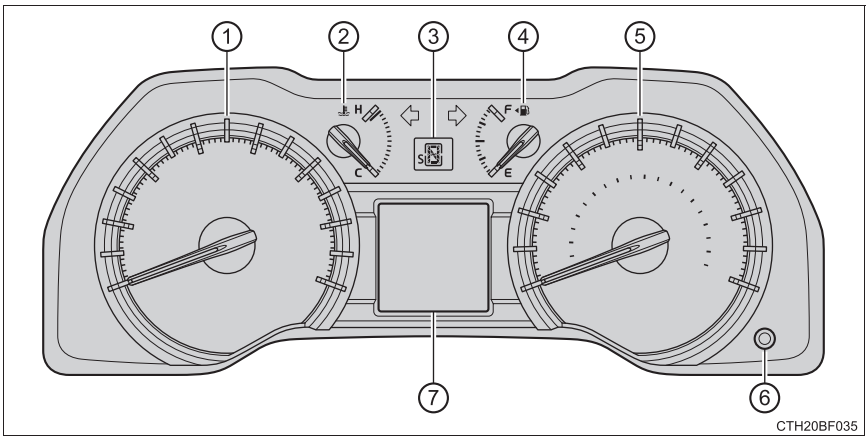

① Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute

② Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

③ Position du levier de vitesse et gamme de rapports

Affiche la position du levier de vitesse ou la gamme de rapports sélectionnée (→P. 230)

④ Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

⑤ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

⑥ Bouton de changement d'affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

Change les informations relatives au trajet.

⑦ Écran multifonctionnel

Présente au conducteur une multitude de données du véhicule →P. 91

Commandes d’éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.

① Plus clair

② Plus sombre

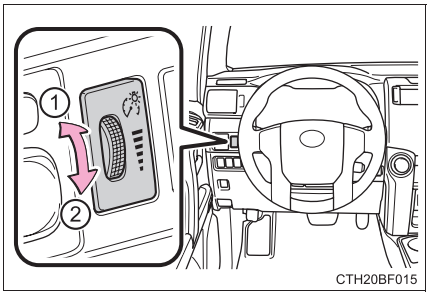

Les compteurs et l’affichage s’allument quand

▶ Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres

Le contacteur de démarrage est sur “ON”.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

La luminosité des éclairages du tableau de bord

Lorsque la commande des feux avant est mise sur marche, la luminosité baisse légèrement sauf si le bouton de contrôle est réglé au maximum vers le haut.

NOTE

Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

- Ne laissez pas l’aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle délimite le régime moteur maximal.
- Le moteur risque d’être en surchauffe si la jauge de température du liquide de refroidissement est dans le rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 511)

Écran multifonctionnel

Contenu de l’affichage

L’écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données en rapport avec la conduite du véhicule.

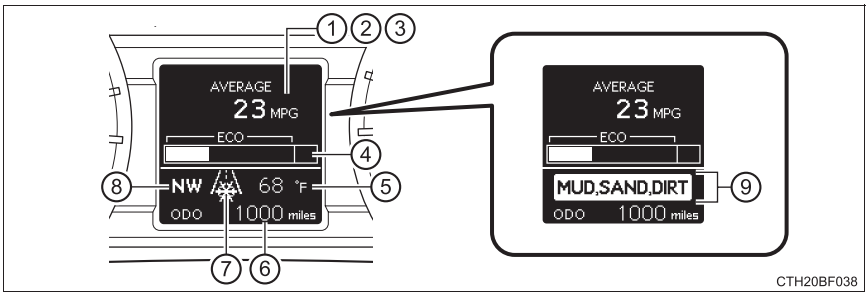

① Moniteur de conduite (→P. 93)

② Messages d’avertissement (→P. 477)

③ Messages de la sélection multi-terrain*1 (→P. 293)

④ Zone d’affichage de l’indicateur de plage d’éco-conduite (→P. 97)

⑤ Affichage de la température extérieure (→P. 353)

⑥ Informations relatives au trajet

⑦ Indicateur ICE (→P. 353)

⑧ Boussole*2 (→P. 95)

⑨ Affichage de la sélection multi-terrain*1 (→P. 289)

*1: Sur modèles équipés

*2: Véhicules équipés d’un système de navigation

Informations relatives au trajet

Changement de l’affichage

Pour sélectionner successivement les éléments affichés, appuyez sur le bouton de changement d’affichage.

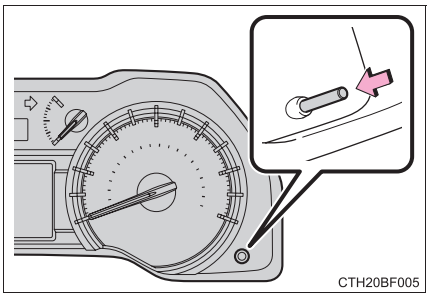

Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Totalisateur partiel A/totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro du compteur. Les totalisateurs partiels A et B permettent d’enregistrer et d’afficher des distances différentes et indépendamment.

Appuyez longuement sur le bouton de sélection de l’affichage pour réinitialiser.

Surveillance de conduite

Changement de l’affichage

Appuyez sur le commutateur “DISP” pour faire défiler à l’écran les éléments affichables.

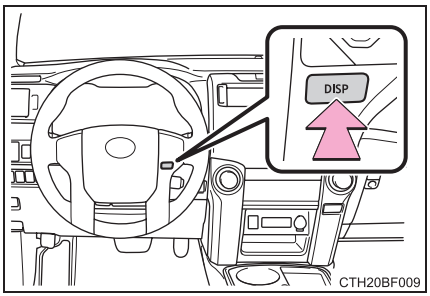

Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro

- Appuyez longuement sur le bouton “DISP” pour réinitialiser lorsque la consommation moyenne de carburant est affichée.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

Consommation actuelle de carburant.

Indique le niveau actuel de consommation de carburant

Utilisez la consommation actuelle de carburant affichée comme valeur de référence.

Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante

- Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n’ajoutez qu’une petite quantité de carburant dans le réservoir, l’affichage peut ne pas être mis à jour.
  Lorsque vous faites le ravitaillement en carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contacteur de démarrage ne soit sur arrêt, l’affichage peut ne pas être mis à jour.

Temps écoulé

Indique le temps écoulé depuis la dernière remise à zéro

Appuyez longuement sur le bouton “DISP” pour réinitialiser lorsque le temps écoulé est affiché.

Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule

Angle du pneu avant

Affiche la direction des roues avant

La roue de direction est affichée en 3 étapes pour la gauche et la droite, en accord avec l’angle du pneu.

Personnalisation

La langue, les unités et les réglages du témoin indicateur d’éco-conduite peuvent être modifiés. (→P. 96)

Boussole (véhicules équipés d’un système de navigation)

Affichez la direction dans laquelle le véhicule se dirige.

■ Directions et valeurs affichées

Affichage	Direction
“N”	Nord
“NE”	Nord-est
“E”	Est
“SE”	Sud-est
“S”	Sud
“SW”	Sud-ouest
“W”	Ouest
“NW”	Nord-ouest

Personnalisation des fonctions du véhicule

Il est possible de personnaliser la langue, les unités et les réglages du témoin indicateur d’éco-conduite à l’aide du bouton “DISP”.

Pour personnaliser les fonctions du véhicule, veillez à le stationner en lieu sûr, avec le levier de vitesse sur P et le frein de stationnement serré.

1 Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher l’écran des réglages alors que le véhicule est à l’arrêt, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé pour afficher l’écran du mode de personnalisation.

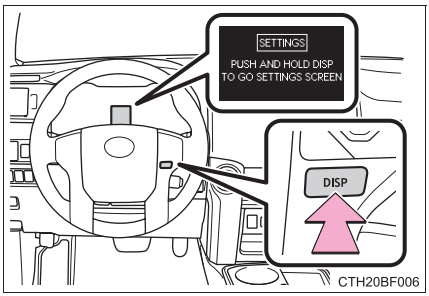

CTH20BF006

2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

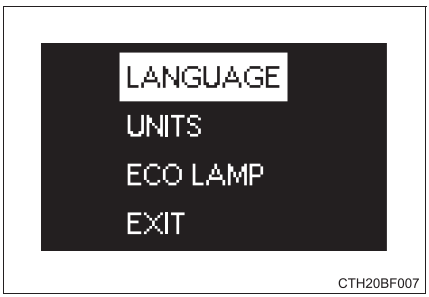

CTH20BF007

3 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

CTH20BF008

Pour revenir à l’écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “EXIT”, puis maintenez le bouton “DISP” enfoncé.

● Les éléments peuvent être modifiés

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés
Langue	Anglais	Français
		Espagnol
Unités	"miles"*	"km (L/100km)"
"ECO LAMP" (Témoin indicateur d'éco-conduite)	MARCHE (auto-éclairage)	ARRÊT

*: Le réglage par défaut dépend du pays.

■ Témoin d'éco-conduite

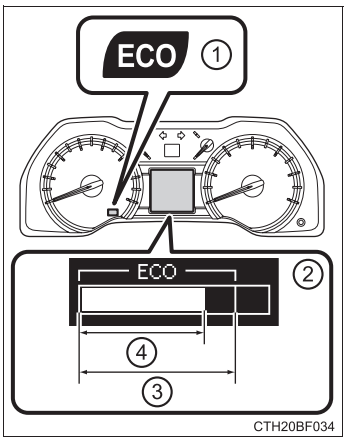

① Témoin indicateur d'éco-conduite
Pendant l'accélération de l'éco-conduite (Éco-conduite), le témoin indicateur d'éco-conduite s'allume.

② Affichage de plage du témoin d'éco-conduite
Suggère la plage d'éco-conduite avec le rapport d'éco-conduite actuel basé sur l'accélération.

③ Plage d'éco-conduite

④ Rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération
Lorsque le véhicule dépasse la plage d'éco-conduite, le côté droit de l'indicateur de plage d'éco-conduite clignote et le témoin indicateur d'éco-conduite s'éteint.

Le témoin indicateur d'éco-conduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes:

- Le levier de vitesse n'est pas sur D.
- Le véhicule roule à environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

Les informations suivantes seront réinitialisées:

- Totalisateur partiel
- Temps écoulé
- Consommation moyenne de carburant

Si le totalisateur partiel a été affiché, le totalisateur kilométrique s’affichera après la réinitialisation.

Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d’apparaître sur l’écran. Ce phénomène est typique des écrans à cristaux liquides et n’empêche nullement de continuer de s’en servir.

Suspension automatique de l’affichage de réglage

Dans les situations suivantes, l’affichage du réglage est interrompu.

- Lorsqu’un message s’affiche.
- Lorsque le véhicule commence à rouler.

ATTENTION

L’affichage à basse température

Laissez l’habitacle du véhicule se réchauffer avant d’utiliser l’écran. Par des températures extrêmement basses, l’écran risque de fonctionner avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l’écran.

Précautions à prendre lors de la configuration de l’écran

Le moteur devant être en marche pendant la configuration de l’écran, veillez à ce que le véhicule soit stationné en un lieu suffisamment ventilé. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d’échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) dangereux risquent de s’accumuler et de pénétrer dans l’habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

Fonctionnement de chaque composant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 100

Portes latérales 109

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Système d'accès "mains libres" 119

Marchepieds automatiques 129

Hayon 133

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 139

Sièges arrière 142

Mémorisation de la position de conduite 152

Appuis-tête 157

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 160

Rétroviseur intérieur 162

Rétroviseurs extérieurs 165

3-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 167

Vitre électrique du hayon 171

Toit ouvrant 176

Clés

Les clés

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

① Clés principales

Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé

② Clé pour voiturier

③ Languette du numéro de clé

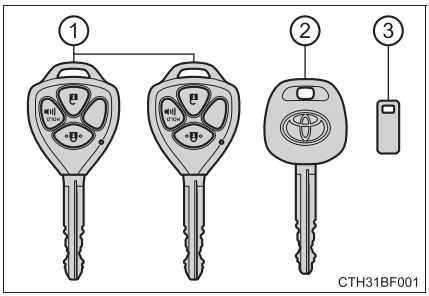

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

① Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 119)
- Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé

② Clés conventionnelles

③ Languette du numéro de clé

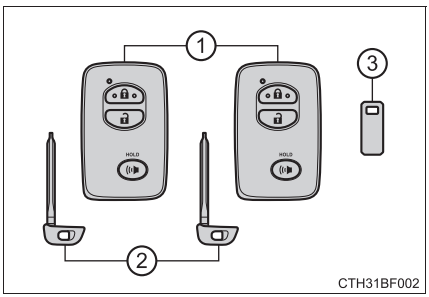

Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

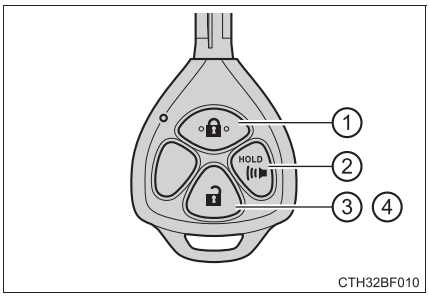

① Verrouille toutes les portes (→P. 110)

② Activation de l'alarme (enfoncez et maintenez) (→P. 103)

③ Déverrouille toutes les portes (→P. 110)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

④ Ouvre les vitres et le toit ouvrant (enfoncez et maintenez)*

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

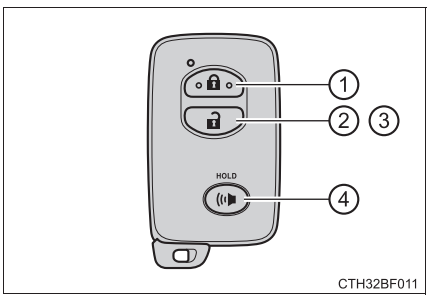

① Verrouille toutes les portes (→P. 109)

② Déverrouille toutes les portes (→P. 109)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Ouvre les vitres et le toit ouvrant (enfoncez et maintenez)*

④ Activation de l'alarme (enfoncez et maintenez) (→P. 103)

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”)

Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l’extérieur.

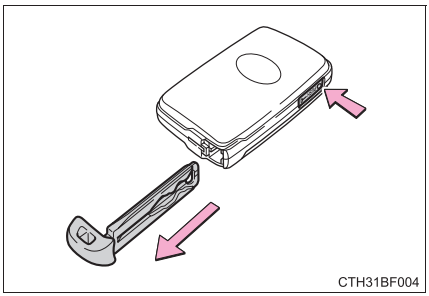

Il existe un sens d’insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci présente des rainures sur un des côtés. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d’utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l’intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l’accès “mains libres” ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 504)

Mode panique

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

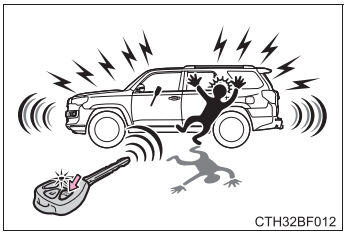
CTH32BF012

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

CTH32BF013

Pour arrêter l'alarme, enfoncez n'importe quel bouton de la clé électronique.

Si vous devez confier la clé du véhicule à un gardien de parking

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 339)

Pour les véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres": Gardez la clé principale et ne remettez que la clé pour voiturier au gardien.

Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

Si vous perdez vos clés

De nouvelles clés authentiques peuvent être faites par votre concessionnaire Toyota, à condition de lui fournir l'autre clé (véhicules dépourvus du système d'accès "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres") et le numéro de la clé gravé sur la languette de numéro de clé. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque entraîner l'émission d'ondes radios qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

Conditions affectant le fonctionnement

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station de radio, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses
- Si vous portez une radio portable, un téléphone cellulaire ou autres appareils de communication sans fil
- Lorsque plusieurs clés télécommandes sont dans l'environnement immédiat
- Lorsque la clé télécommande est en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsqu'une clé télécommande (émettant des ondes radios) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé télécommande est laissée à proximité d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

→P. 123

Décharge de la pile de la clé

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du moteur. (→P. 484)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radios en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 430)
  - Le système d'accès "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
  - Téléviseurs
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Lampes de table
  - Plaques à induction

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 430)

■ **Précautions à prendre quand la batterie est déconnectée (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

- Dans certains cas, il se peut que vous n'arriviez pas à déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès "mains libres" tout de suite après avoir débranché la batterie. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur peut ne pas démarrer dès la première tentative après avoir rebranché la batterie, mais il démarre normalement au bout de la seconde tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Une fois la batterie rebranchée, le système revient au mode sélectionné précédemment. Avant de débrancher la batterie, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel le contacteur de démarrage était placé avant la déconnexion de la batterie, faites preuve d'une grande prudence pour rebrancher la batterie.

■ **Remplacement de la pile**

→P. 430

■ **Confirmation du nombre de clés enregistrées**

Il est possible de vérifier le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Si vous utilisez une mauvaise clé (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

Le cylindre de clé tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

Certification de la télécommande sans fil

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ12BBY

FCC ID: HYQ13BDC

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:
(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:
This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference; and
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux clés**

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons ou toute autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques aux clés et n'exposez pas les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- N'apposez aucun autocollant ou d'autre chose sur la surface de la clé électronique et de la clé (avec la fonction de télécommande du verrouillage centralisé).
- Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Ne laissez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson vitrocéramique ou un équipement électro-médical, notamment de traitement à basse fréquence.

■ **Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

Éloignez la clé électronique à plus de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radios émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) par rapport à la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner normalement.

■ **En cas de dysfonctionnement du système d'accès "mains libres" ou tout autre problème lié à la clé (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de perte d'une clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol de la voiture s'accroît considérablement. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Système d'accès "mains libres" (sur modèles équipés)

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

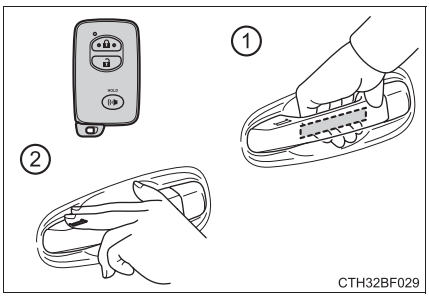

① Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

② Touchez des doigts le capteur de verrouillage (la protubérance sur la partie supérieure de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

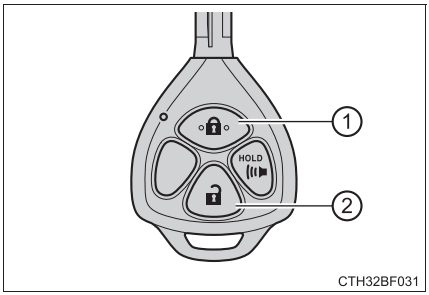

① Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

② Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres et le toit ouvrant.*
(→P. 169, 179)

*: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

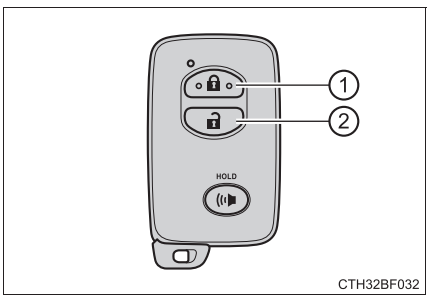

① Verrouille toutes les portes

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

② Déverrouille toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres et le toit ouvrant.*
(→P. 169, 179)

*: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

◆ Clé

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

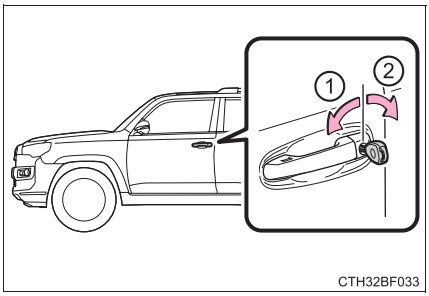

① Verrouille toutes les portes

Tournez et maintenez pour fermer les vitres et le toit ouvrant.*
(→P. 169, 179)

② Déverrouille toutes les portes

Côté conducteur uniquement: tournez la clé pour déverrouiller la porte du conducteur. Tournez une seconde fois la clé pour déverrouiller les autres portes.

Tournez et maintenez pour ouvrir les vitres et le toit ouvrant.*
(→P. 169, 179)

*: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Les portes sont également verrouillables et déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 504)

■ **Signaux de fonctionnement**

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

■ **Fonction de sécurité**

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ **Si vous ne parvenez pas à verrouiller la porte avec le capteur de verrouillage situé sur la partie supérieure de la poignée de porte (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

Si la porte ne se verrouille pas, même lorsque la zone du capteur sur la face supérieure est touchée, essayez de toucher en même temps les zones des capteurs sur la face supérieure et inférieure.

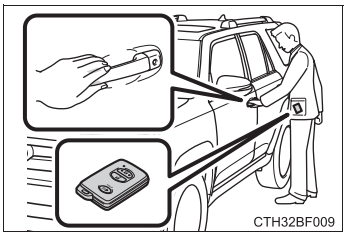

■ **Signal sonore de verrouillage**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Alarme**

Verrouiller les portes active le système d'alarme. (→P. 80)

■ **Si le système d'accès "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement**

Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 504)

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 430)

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

◆ Commutateurs de verrouillage des portes

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille toutes les portes

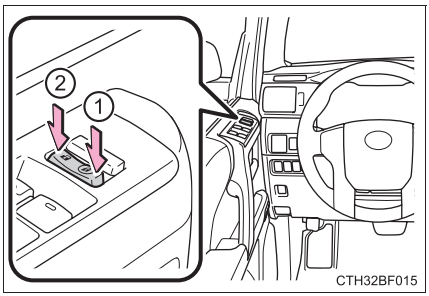

◆ Boutons de verrouillage intérieur

① Verrouille la porte

② Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

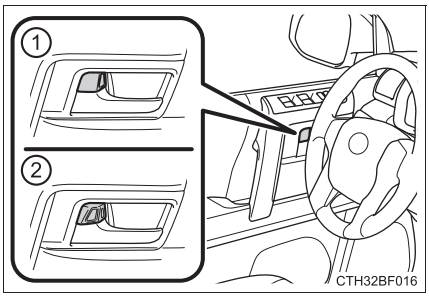

Verrouiller les portes de l’extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

Le verrouillage de la porte est impossible lorsque l’une des portes avant est ouverte alors que la clé est dans le contacteur de démarrage.

▶ Véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON, ou si la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule. Cependant, la clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l’intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

① Déverrouiller

② Verrouiller

Vous pouvez enclencher cette protection afin d’empêcher les enfants d’ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez chaque commutateur de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

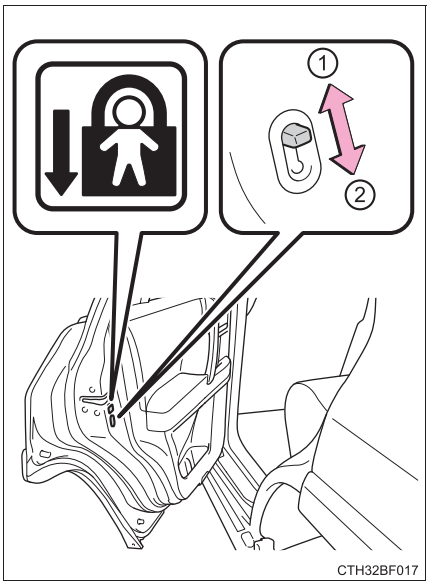

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions de personnalisation, reportez-vous à P. 547.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservies à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservies au levier de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesse sur toute autre position que P.
Fonction de déverrouillage des portes asservies au levier de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesse sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservies à la porte conducteur (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres")	Déverrouillage automatique de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise du contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK".
Fonction de déverrouillage des portes asservies à la porte conducteur (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	Déverrouillage automatique de toutes les portes lorsque la porte conducteur est ouverte dans les 10 secondes qui suivent la mise sur arrêt du contacteur de démarrage.

Réglage et annulation des fonctions

Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

1 Véhicules dépourvus d’un système d’accès “mains libres”: Fermez toutes les portes et mettez le contacteur de démarrage sur la position “ON”. (Effectuez l’étape 2 dans les 20 secondes).

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: fermez toutes les portes et mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON. (Effectuez l'étape 2 dans les 20 secondes.)

2 Mettez le levier de vitesse sur P ou N, puis appuyez et maintenez sur le commutateurs de verrouillage de la porte conducteur (🔒 ou 🔓) pendant 5 secondes environ, puis relâchez.

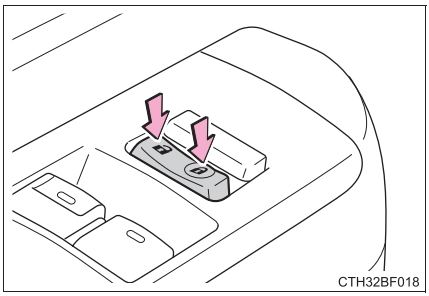

Les positions du levier de vitesse et du bouton correspondants à la fonction souhaitée à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Position du levier de vitesse	Position du commutateur de verrouillage de la porte conducteur
Fonction de verrouillage des portes asservies au levier de vitesse	P	🔒
Fonction de déverrouillage des portes asservies au levier de vitesse		🔓
Fonction de verrouillage des portes asservies à la vitesse	N	🔒
Fonction de déverrouillage des portes asservies à la porte conducteur		🔓

Lorsque l'opération d'activation ou de désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (par ex. le déverrouillage avec une clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 547)

ATTENTION

Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lors de la conduite du véhicule.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer une ouverture de porte et l'éjection d'un passager hors du véhicule, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants sur les sièges arrière.

Système d'accès "mains libres"*

Résumé de la fonction

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui).

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 109)
- Démarrage du moteur (→P. 225)

Emplacement des antennes

① Antennes à l'extérieur de l'habitacle

② Antennes à l'intérieur de l'habitacle

③ Antenne à l'extérieur du coffre

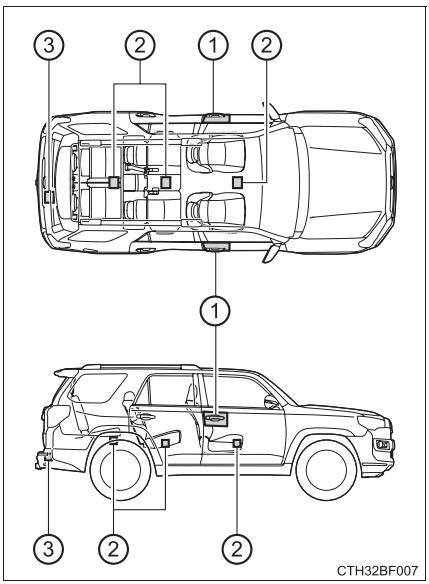

*: Sur modèles équipés

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)

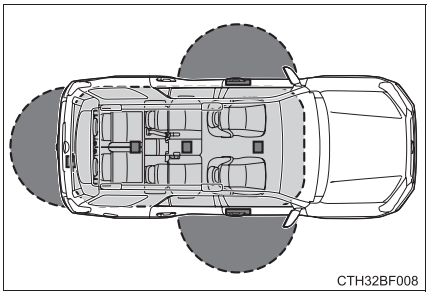

● Lors du verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) autour des poignées extérieures des portes avant et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées).

● Lorsque vous démarrez le moteur ou changez le mode du contacteur de démarrage

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

Alarmes et témoins d'avertissement

Les alarmes extérieures et intérieures, combinées à des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel, sont utilisées pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 477)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès "mains libres" alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.
	Vous avez essayé de verrouiller l'une des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	
	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.
L'alarme intérieure retentit en continu	Vous avez essayé d'ouvrir la porte pour descendre du véhicule, sans avoir au préalable mis le levier de vitesse sur P.	Placez le levier de vitesse sur P.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit un son répété	Le contact du moteur a été mis en mode ACCESSORY alors que la porte conducteur était ouverte (La porte conducteur a été ouverte alors que le contact du moteur était en mode ACCESSORY.)	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.
L'alarme intérieure retentit une fois.	Vous avez appuyé sur le contacteur de démarrage après avoir déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle.	Mettez en contact la clé électronique avec le contacteur de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein.
	Vous avez appuyé sur le contacteur de démarrage à deux reprises sans que la clé électronique ne soit présente.	

Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès "mains libres" prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique a été laissée dans une zone à environ 6 ft. (2 m) à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si vous n'avez pas utilisé le système d'accès "mains libres" pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

Le système reprend son fonctionnement lorsque

- Pour verrouiller le véhicule, utilisez le bouton de verrouillage de poignée de porte lorsque vous portez la clé électronique sur votre personne.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé avec la télécommande. (→P. 110)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé avec la clé conventionnelle. (→P. 504)

Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès "mains libres" utilise des ondes radios de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant le système d'accès "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'anti-démarrage de fonctionner correctement.
(Solutions possibles: →P. 504)

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source importante d'ondes radios ou de perturbations radioélectriques
- Lorsque vous avez sur vous un poste de radio, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont à proximité
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radios) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radios suivants
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes radios
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film composé de matières métalliques est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

Remarques sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord ou le plancher, dans la boîte à gants ou dans le casier auxiliaire du tableau de bord.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radios, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Les portes risquent de se verrouiller ou déverrouiller si la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture d'une porte.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes).

À noter pour le verrouillage des portes

- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée).
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage de votre véhicule, un signal sonore retentit à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.

- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner ou utilisez le capteur de verrouillage sur la partie inférieure de la poignée de la porte.
- Lorsque vous manipulez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ À noter pour la fonction de déverrouillage

- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule ou actionnez brusquement la poignée de porte, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer de nouveau sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le déverrouillage des portes soit plus long après avoir saisi la poignée de porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ Pour utiliser le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.
- Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner correctement).

■ Si le système d'accès "mains libres" ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé mécanique. (→P. 504)
- Démarrage du moteur: →P. 505

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme les signaux de fonctionnement).
(Fonctions personnalisables: →P. 547)

■ **Si le système d'accès "mains libres" a été désactivé par un paramétrage personnalisé**

- Verrouillage et déverrouillage des portes: →P. 504
- Démarrage du moteur et changement de mode du contacteur de démarrage: →P. 505
- Arrêt du moteur: →P. 226

■ **Certification relative au système d'accès "mains libres"**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ14ACX

FCC ID: HYQ13CZD

FCC ID: HYQ14ADF

FCC ID: HYQ13CZE

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:
(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
(2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE:
This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs.
Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause interference; and
(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMLF8-14

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

■ **Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P. 119)
  Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.
- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantable de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.
  Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour en savoir plus concernant la désactivation de l’accès “mains libres”.

Marchepieds automatiques*

Les marchepieds automatiques sont assujettis au fonctionnement des portes latérales. Ils s'ouvrent et se rétractent lorsqu'une porte est ouverte ou fermée. Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée, le marchepied du côté correspondant s'ouvre ou se rétracte.

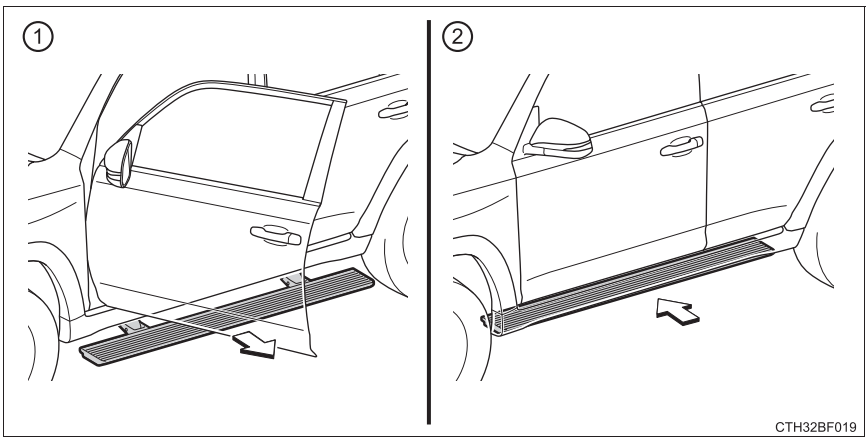

① Ouverture d'une porte: le marchepied correspondant s'ouvre

② Fermeture d'une porte: le marchepied correspondant se rétracte

*: Sur modèles équipés

Désactivation du système de marchepieds automatiques

Pour désactiver le système de marchepieds automatiques, appuyez sur “OFF” sur le commutateur des marchepieds automatiques.

① Activé (Mode automatique)

② Arrêt

La ligne orange au sommet du bouton s’allume pour indiquer que le système de marchepieds automatiques est activé.

S’il n’est pas nécessaire de sortir les marchepieds, ou si, en raison de la présence d’un obstacle, l’extension des marchepieds n’est pas souhaitée, éteignez le bouton des marchepieds automatiques avant d’ouvrir la porte latérale.

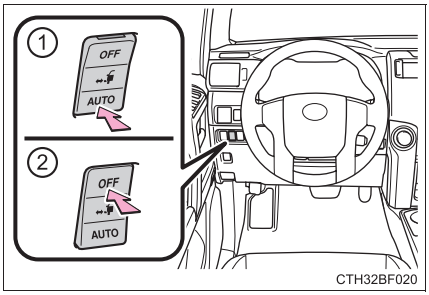

Protection anti-pincement

Lors du fonctionnement des marchepieds automatiques:

Si l’un des marchepieds entre en contact avec un obstacle, il se rétracte. Si un obstacle est pris entre un marchepied et le véhicule lors de la rétractation, le marchepied ressort.

Si un obstacle est détecté 3 fois de suite lors de l’activation des marchepieds, le marchepied s’arrête à la position où il entre en contact avec l’obstacle. Si une porte latérale du côté correspondant au marchepied est ouverte et fermée une fois de plus, le marchepied sort puis se rétracte, ou se rétracte puis sort. Après cela, le marchepied reprend son fonctionnement normal.

Fonction de rétractation automatique

Les marchepieds se rétractent automatiquement pour des raisons de sécurité, dans les cas suivants:

- Un marchepied n’est pas complètement rétracté
- La vitesse du véhicule est d’environ 5 mph (8 km/h) ou plus

Les marchepieds ne sortent plus automatiquement si la vitesse du véhicule est réduite à moins de 5 mph (8 km/h).

■ **Si le témoin indicateur des marchepieds s'allume lors de la première conduite**

Un marchepied ne s'est pas complètement rétracté. Vérifiez que rien n'est pris entre le marchepied et le véhicule.

De plus, si le moteur est démarré immédiatement après la fermeture d'une porte, le marchepied automatique peut ne pas se rétracter et le témoin de marchepieds automatiques peut s'allumer. Dans ce cas, ouvrez et fermez la porte afin de rétracter le marchepied et d'éteindre le témoin.

■ **Si le témoin indicateur des marchepieds automatiques clignote**

Il y a peut-être une anomalie dans le système des marchepieds automatiques. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Lorsque de la neige ou de la boue adhère au marchepied ou lorsque le marchepied est gelé**

Il se peut que les marchepieds automatiques ne fonctionnent pas correctement. Avant de poser le pied sur l'un des marchepieds, assurez-vous qu'il est entièrement sorti. Si les marchepieds automatiques ne fonctionnent pas correctement, éteignez le commutateur des marchepieds et ne les utilisez pas.

Lorsque vous retirez de la neige ou de la boue des marchepieds, éteignez le commutateur des marchepieds.

■ **Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie**

Si les marchepieds automatiques ne se sont pas sortis ou rétractés complètement, il se peut que les marchepieds automatiques ne se mettent pas dans la position souhaitée lors de leur première utilisation. Cependant, à partir de la seconde fois, le fonctionnement des marchepieds automatiques revient à la normale.

■ **Lors de l'entrée dans ou de la sortie du véhicule**

Faites attention, vos vêtements et chaussures risquent de se salir au contact de la partie inférieure de la carosserie du véhicule.

ATTENTION

■ **Protection anti-pincement**

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves pourraient s'ensuivre.

Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.

La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet coincé. Veillez en particulier à ce que vos doigts et autres parties du corps ne se fassent pas agripper.

■ **Précautions à prendre à l'égard des marchepieds automatiques**

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous qu'aucun des passagers et qu'aucune des personnes autour du véhicule n'a posé la main sur le marchepied, et qu'aucune partie de leur corps n'est susceptible de se faire happer entre un marchepied et le véhicule, lorsqu'une procédure de sortie ou d'extraction du marchepied est engagée.
- Confirmez que les marchepieds sont complètement sortis ou rétractés avant d'entrer ou de sortir du véhicule. Si une personne entre ou sort du véhicule lors du processus d'entrée ou de sortie du marchepied automatique, les marchepieds peuvent cesser de sortir ou de se rétracter.
- Ne commencez à conduire qu'une fois vous être assuré que les marchepieds sont totalement rétractés. Conduire avec un marchepied sorti est dangereux en raison des risques de heurts avec des personnes ou des biens, qui peuvent se produire.
- Faites attention lorsque vous appuyez sur le commutateur des marchepieds automatiques. Le marchepied va se déployer ou se rétracter et risque de heurter des personnes ou objets.
- Assurez-vous toujours que le commutateur des marchepieds automatiques est désactivé lorsque vous nettoyez un marchepied.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec les marchepieds automatiques.
  Faire fonctionner les marchepieds automatiques de telle sorte que l'un des marchepieds entre en contact avec une personne peut provoquer de graves blessures et dans certains cas, la mort.

Hayon

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

◆ Système d'accès et de démarrage "mains libres" (sur modèles équipés)

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.

① Enfoncez le bouton pour déverrouiller la porte.

② Enfoncez le bouton pour verrouiller la porte.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

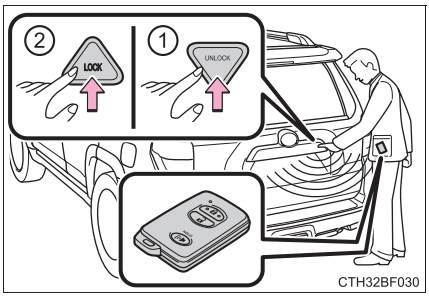

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 110

◆ Clé (véhicules dépourvus du système d'accès et de démarrage "mains libres")

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille toutes les portes

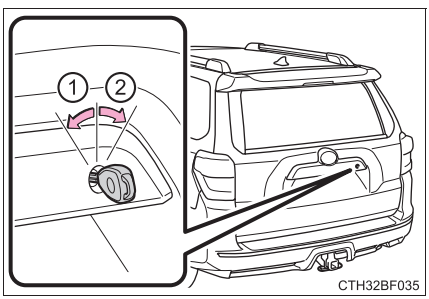

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

① Verrouille toutes les portes

② Déverrouille toutes les portes

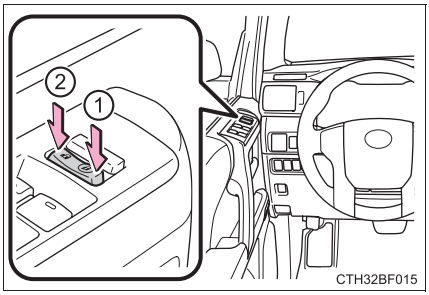

Ouverture du hayon depuis l'extérieur du véhicule

Ouvrez le hayon tout en appuyant sur le bouton de la commande d'ouverture du hayon.

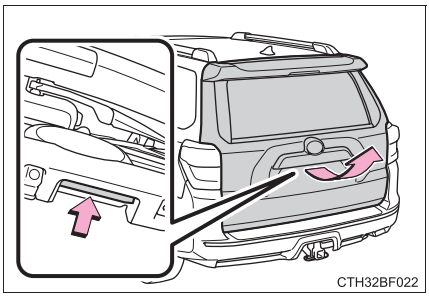

Pare-chocs arrière à marchepied

Le pare-chocs arrière avec marchepied intégré sert à protéger l'arrière du véhicule et à faciliter l'accès pour le chargement.

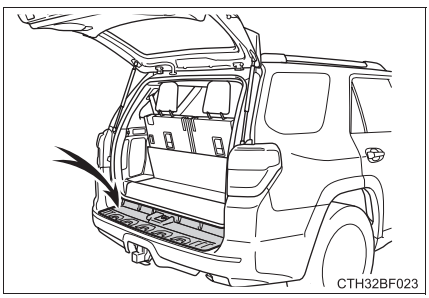

Lorsque vous fermez le hayon

Abaissez le hayon avec la sangle du hayon et/ou la poignée du hayon, et assurez-vous de bien pousser le hayon vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

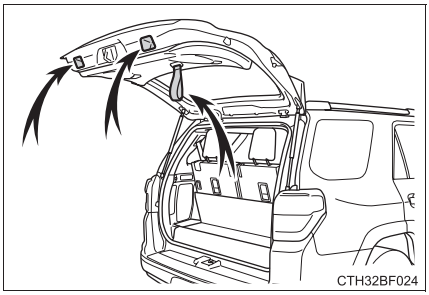

Éclairages du coffre à bagages

Chacun des éclairages du coffre à bagage a les 3 positions suivantes:

① Éteint l'éclairage

② Allume l'éclairage

③ Extinction/allumage de la lampe asservie à la position du hayon

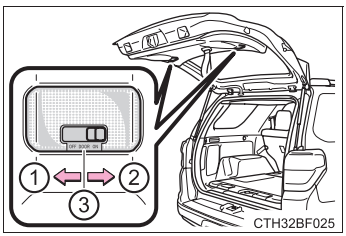

Si les éclairages du coffre restent en marche, les éclairages s'arrêtent automatiquement après un délai de 20 minutes.

Si le mécanisme d'ouverture du hayon n'est pas opérationnel ou si la batterie est déchargée

→P. 503

ATTENTION

■ **Avant de prendre le volant**

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le hayon est bien fermé. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant et d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages dans le coffre risquent d'être éjectés, et de provoquer un accident.
- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
  Cela pourrait provoquer un comportement inattendu du hayon, ou l'enfant pourrait se faire prendre les mains, la tête ou le cou lorsque le hayon se referme.
- Ne montez pas sur le pare-chocs arrière avec marchepied intégré.

■ **Points importants pour la conduite**

Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre à bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

ATTENTION

■ **Manipulation du hayon**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer et de vous blesser grièvement, voire d'être tué.

- Avant d'ouvrir le hayon, retirez toute charge lourde, comme de la neige ou de la glace. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brutalement tout de suite après avoir été ouvert.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le hayon peut se refermer soudainement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est entièrement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le coffre à bagages.

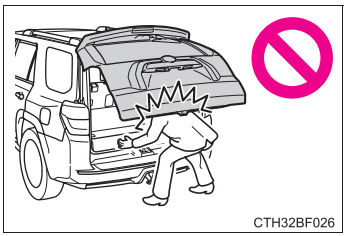
CTH32BF026

- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Appuyez en douceur sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon ou la sangle du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.

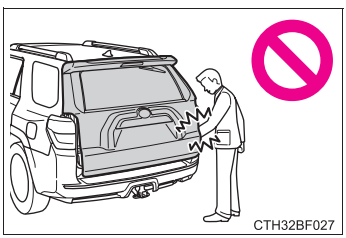
CTH32BF027

ATTENTION

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
  En effet, vous pourriez vous coincer les mains et le marchepied du hayon pourrait casser, provoquant un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer tout de suite après avoir été ouvert sous l'effet du poids et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

NOTE

Pour éviter tout dommage aux organes du hayon

Ne laissez monter qu'une seule personne à la fois sur le pare-chocs arrière avec marchepied intégré.

Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, vous risquez de causer des dommages au vérin amortisseur du hayon, avec pour résultat un mauvais fonctionnement.

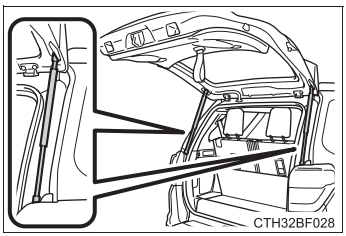

- N'adjoignez aucun corps étrangers, tels que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

Sièges avant

Procédure d'ajustement

▶ Siège à commande électrique

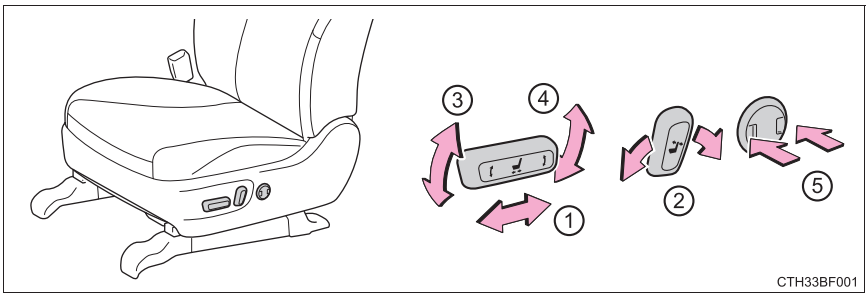

① Bouton de réglage de la position du siège

② Commutateur de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

③ Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

④ Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)

⑤ Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

▶ Siège à réglage manuel

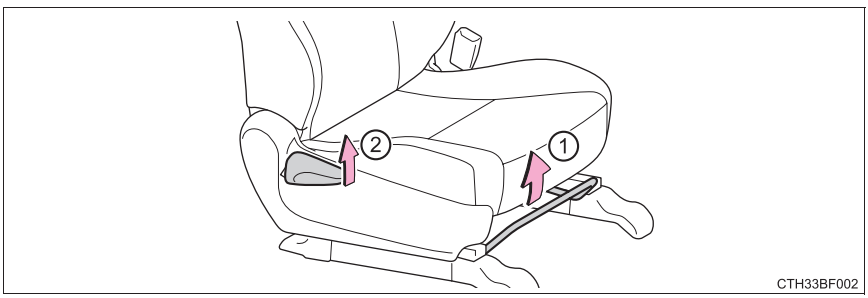

① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

Appui-têtes actifs

Les appui-têtes actifs sont conçus pour atténuer le phénomène du coup du lapin pour l'occupant du siège en avançant et en remontant légèrement sous l'effet de la pression exercée par le bas du dos de l'occupant sur le dossier de siège en cas de collision arrière.

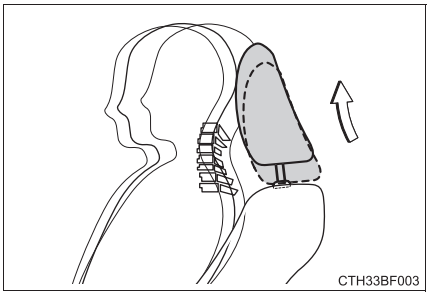

Fonction de recul automatique à la descente du véhicule

Si le siège est déjà proche de sa position la plus reculée, il peut arriver que la fonction de recul automatique ne fonctionne pas lorsque le conducteur descend du véhicule.

Appui-têtes actifs

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Si vous forcez sur l'appui-tête en le tirant vers le haut alors qu'il est verrouillé, il se peut que les guides de l'appui-tête ressortent. Cela ne constitue pas une anomalie.

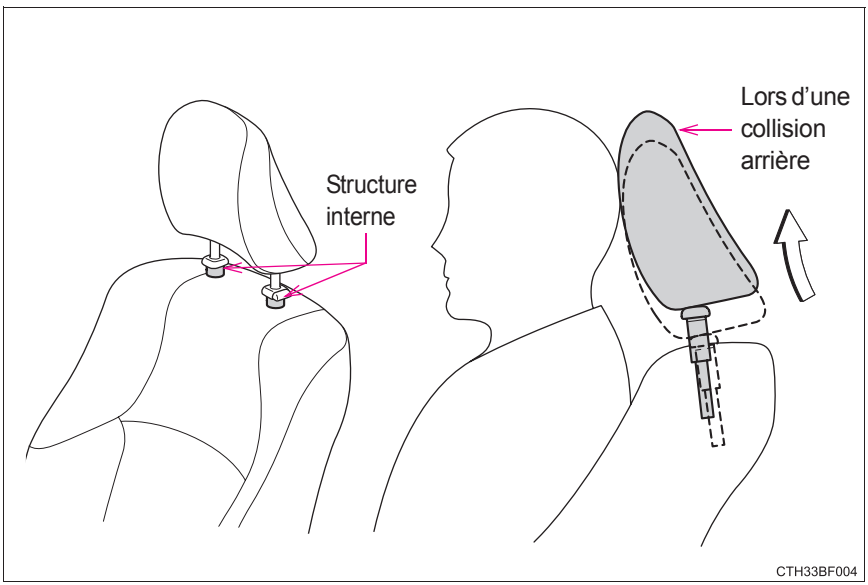

ATTENTION

■ **Lors du réglage de la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne pas mettre vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
  Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

■ **Réglage du siège**

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, ne pas incliner le siège plus qu'il n'est nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale pourrait glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués pendant la conduite du véhicule puisque le siège pourrait se déplacer de façon inattendue et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position. (siège à réglage manuel uniquement)

■ **Lors du réglage des positions du siège**

Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

Sièges arrière

Procédure d’ajustement

▶ Véhicules sans troisième rangée de sièges

■ Siège arrière

Tirez sur le levier de réglage d’inclinaison du dossier de siège jusqu’à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

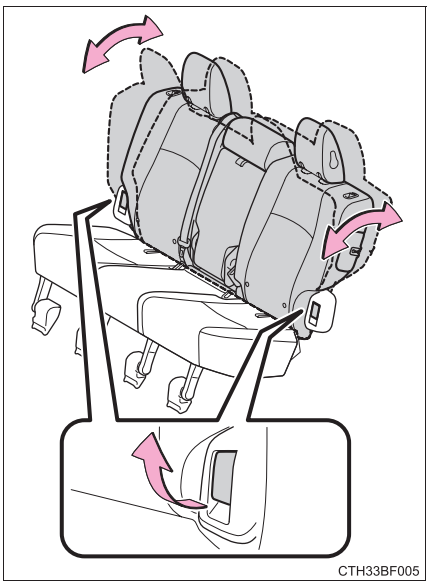

▶ Véhicules avec une troisième rangée de sièges

■ Sièges de la deuxième rangée

① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

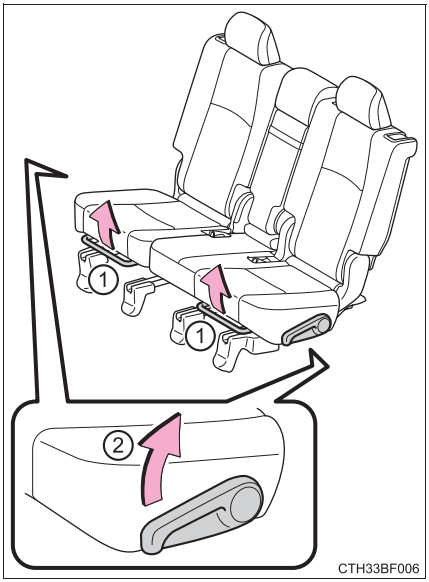

■ Sièges de la troisième rangée

Les sièges de la troisième rangée sont dépourvus de toute fonction de réglage.

Rabattage des sièges arrière (véhicules sans troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière

1 Abaissez les appui-têtes au maximum.

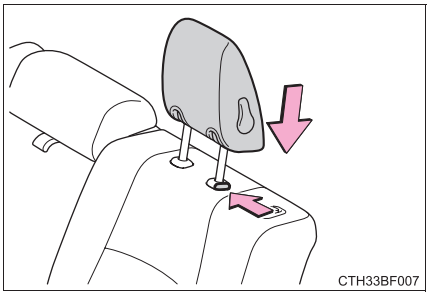

2 Rabattez les appui-têtes vers le bas.

Lorsque vous remettez les appui-têtes dans leur position initiale, assurez-vous qu'ils sont correctement verrouillés.

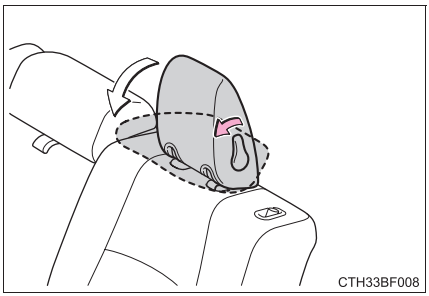

3 Rangez les boucles des ceintures de sécurité du siège arrière.

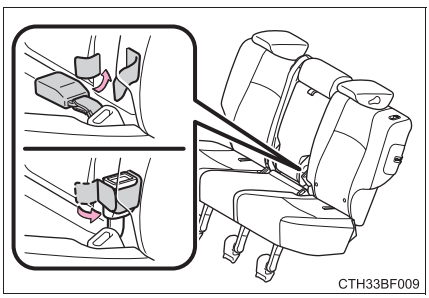

Rabattage des sièges arrière

1 Basculez les coussins de siège à la verticale en tirant sur la sangle de déverrouillage.

Lorsque vous remettez les assises de sièges arrière dans leur position initiale, assurez-vous qu'elles sont correctement verrouillées.

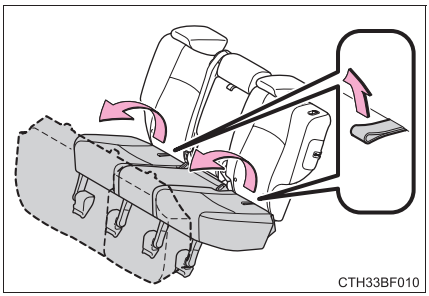

2 Appuyez sur le bouton de déverrouillage et rabattez les dossiers de siège.

Pour ramener les dossiers de sièges arrière à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

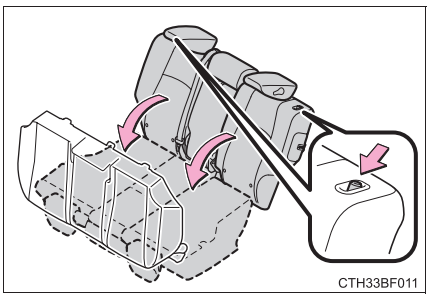

Rabattage du dossier du siège arrière central uniquement

Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central, derrière le siège et rabattez le dossier vers l'avant.

Pour rétablir le dossier du siège arrière central dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

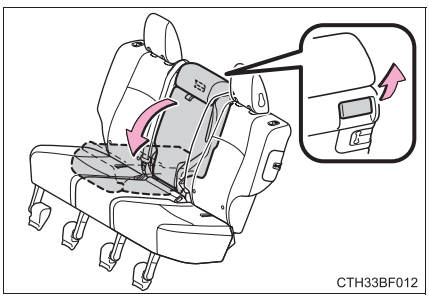

Rabattage des sièges de deuxième rangée (véhicules pourvus de sièges de troisième rangée)

Avant de rabattre les sièges de deuxième rangée

1 Abaissez les appui-têtes au maximum.

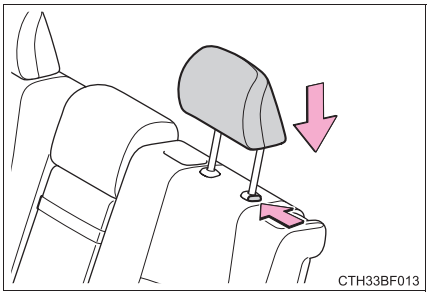

2 Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de deuxième rangée.

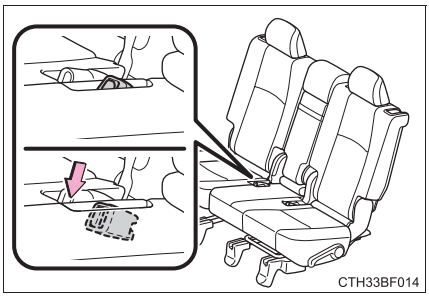

Rabattage des sièges de deuxième rangée

Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

Lorsque vous ramenez les dossiers de sièges de deuxième rangée à leur position d'origine, levez-les jusqu'à ce qu'ils se verrouillent en place.

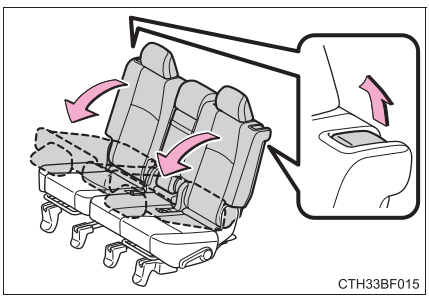

Rabattage du dossier du siège central de deuxième rangée uniquement

Tirez sur le levier d'inclinaison du dossier de siège central, derrière le siège et rabattez le dossier vers l'avant.

Pour rétablir le dossier du siège central de la deuxième rangée dans sa position initiale, relevez-le jusqu'à son verrouillage.

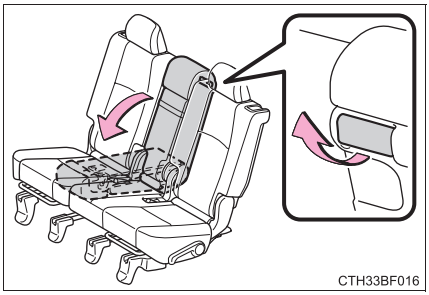
CTH33BF016

Déplacement d'un siège de la deuxième rangée pour accéder aux sièges de troisième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

Accès à bord (côté droit uniquement)

Tirez le levier vers le haut et rabattez le dossier de siège en avant. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

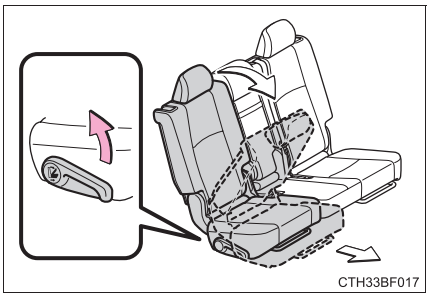
CTH33BF017

Descente du véhicule (côté droit uniquement)

Tirez vers le haut le levier à l'arrière du dossier de siège et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

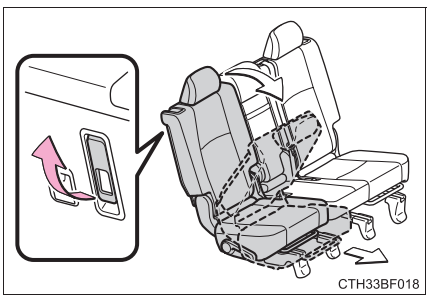
CTH33BF018

Après la montée/descente des passagers du véhicule

Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattage des sièges de troisième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les sièges de troisième rangée

Faites passer les ceintures de sécurité dans leurs passants et attachez les pênes.

Ceci empêche toute détérioration des sangles en diagonales.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

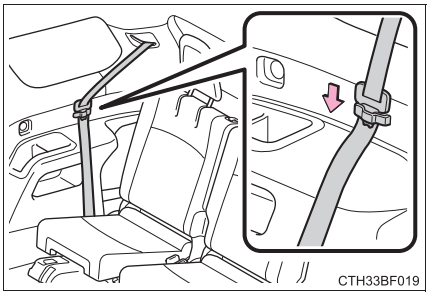

■ Rabattage des sièges de troisième rangée

▶ Depuis l'intérieur

1 Tirez sur la sangle pour rabattre les appui-têtes.

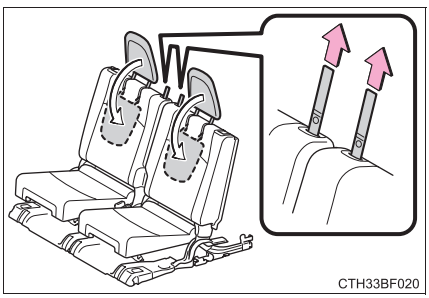

2 Tirez le levier vers le haut.

L'assise de siège coulisse vers l'arrière.

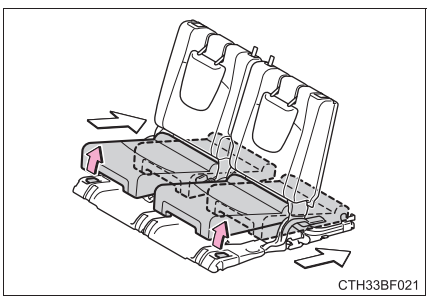

3 Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège, puis rabattez ce dernier vers l'avant.

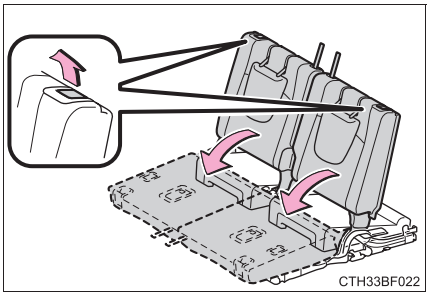
CTH33BF022

▶ Depuis l'extérieur

1 Tirez sur la sangle pour rabattre les appui-têtes.

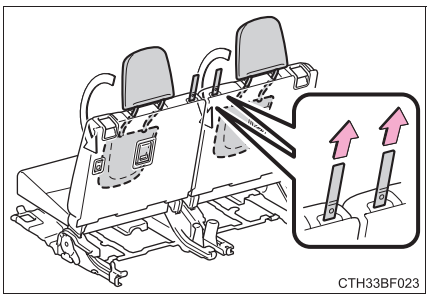
CTH33BF023

2 Tirez le levier vers le haut.

L'assise de siège coulisse vers l'arrière et le dossier de siège se déverrouille.

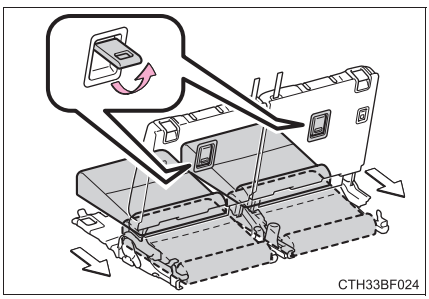
CTH33BF024

3 Rabattez le dossier de siège.

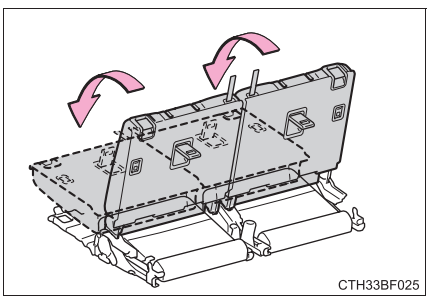
CTH33BF025

■ Retour en position normale des sièges de troisième rangée

Sachant qu'il est impossible d'avancer les assises de siège depuis l'extérieur, cette opération n'est possible que depuis l'intérieur.

1 Redressez les dossiers de siège dans leur position initiale.

Assurez-vous qu'ils sont correctement verrouillés.

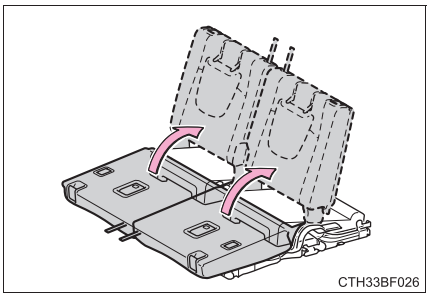
CTH33BF026

2 Avancez les assises de siège.

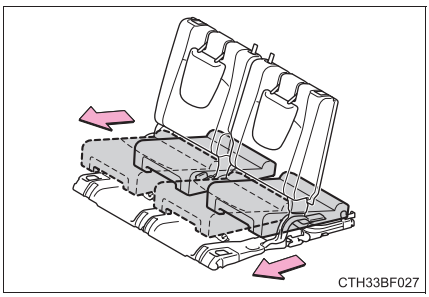
CTH33BF027

3 Tirez les appui-têtes vers le haut.

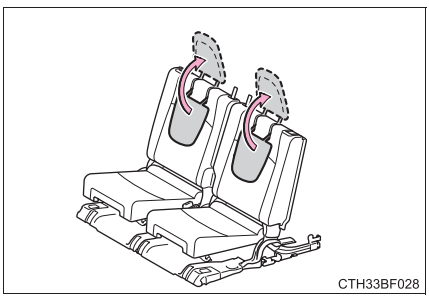
CTH33BF028

ATTENTION

■ **Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière**

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ **Réglage du siège**

- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, ne pas incliner le siège plus qu'il n'est nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale pourrait glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués pendant la conduite du véhicule puisque le siège pourrait se déplacer de façon inattendue et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne pas mettre vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
  Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

■ **Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale**

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué en le poussant d'avant en arrière par le haut.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

NOTE

■ **Rangement des ceintures de sécurité**

Les sangles et les boucles des ceintures de sécurité doivent être rangées avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

Mémorisation de la position de conduite*

Cette fonction règle automatiquement le siège du conducteur pour l'adapter à vos préférences.

Mémorisation de la position de conduite

Vous pouvez mémoriser votre position de conduite préférée (la position du siège du conducteur) et la rappeler en enfonçant un bouton. Deux positions de conduite différentes peuvent être enregistrées dans la mémoire.

■ Procédure d'enregistrement

1. Vérifiez que le levier de vitesse est sur P.
2. Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.
3. Réglez le siège du conducteur sur la position désirée.
4. Tout en enfonçant le bouton "SET" ou dans les 3 secondes après que le bouton "SET" a été enfoncé, enfoncez le bouton "1" ou "2" jusqu'à ce que la sonnerie retentisse.

   Si le bouton sélectionné a déjà été préréglé, la position précédemment enregistrée sera écrasée.

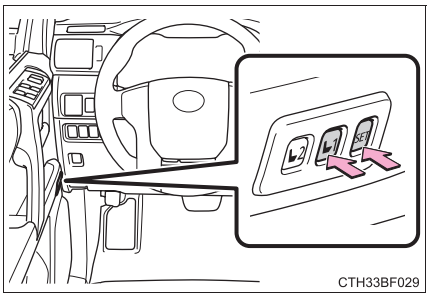

*: Sur modèles équipés

Procédure de rappel

1 Vérifiez que le levier de vitesse est sur P.

2 Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

3 Enfoncez un des boutons pour la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à ce que la sonnerie retentisse.

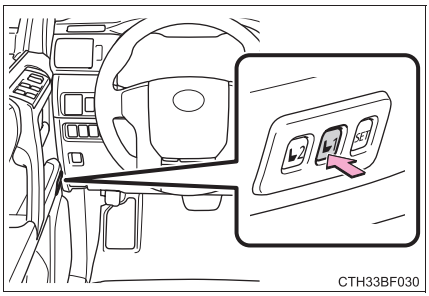

■ **Pour arrêter l'opération de rappel de la position en cours de manoeuvre**

Effectuez l'une des opérations suivantes:

- Enfoncez le bouton "SET".
- Enfoncez le bouton "1" ou "2".
- Actionnez l'un des boutons de réglage du siège (annule seulement le rappel de position du siège).

■ **Les positions de siège peuvent être mémorisées (→P. 139)**

Toutes les positions réglées peuvent être enregistrées.

■ **Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après mise du contacteur de démarrage sur arrêt**

Les positions de siège mémorisées peuvent être activées dans les 180 secondes qui suivent l'ouverture de la porte du conducteur et dans les 60 secondes supplémentaires après que celle-ci est refermée.

■ **Afin d'utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite**

Si une position du siège est déjà dans la position la plus éloignée possible et le siège utilisé dans la même direction, la position enregistrée peut être légèrement différente lorsqu'elle est rappelée.

Fonction de rappel de mémoire

Chaque clé électronique peut être enregistrée pour rappeler votre position de conduite préférée.

Procédure d’enregistrement

Mémorisez votre position de conduite sur le bouton “1” ou “2” avant d’effectuer les opérations suivantes:

Ne portez sur vous que la clé que vous désirez enregistrer, puis fermez la porte du conducteur.
Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut être enregistrée correctement.

1. Vérifiez que le levier de vitesse est sur P.
2. Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.
3. Rappelez la position de conduite que vous voulez enregistrer.
4. Tout en enfonçant le bouton de rappel, enfoncez et maintenez la commande de verrouillage des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu’à ce que la sonnerie retentisse.

   Si le bouton n’a pas pu être enregistré, le signal sonore retentit en continu pendant environ 3 secondes.

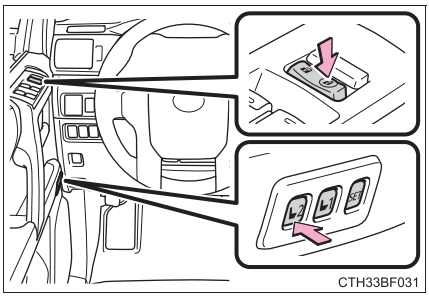

Procédure de rappel

Assurez-vous que les portes sont verrouillées avant de rappeler la position de conduite. Portez sur vous la clé électronique avec laquelle vous avez enregistré la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte du conducteur à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite se déplace jusqu'à la position enregistrée.

Si la position de conduite est dans une position qui a déjà été enregistrée, le siège ne bougera pas.

Procédure d'annulation

Ne portez sur vous que la clé que vous souhaitez annuler, puis fermez la porte du conducteur.
Si 2 ou plusieurs clés sont présentes dans le véhicule, la position de conduite ne peut pas être annulée correctement.

1. Placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.
2. Tout en enfonçant le bouton "SET", enfoncez et maintenez la commande de verrouillage des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à ce que la sonnerie retentisse deux fois.

   Si le bouton n'a pas pu être annulé, le signal sonore retentit en continu pendant environ 3 secondes.

■ **Rappel de la position de conduite en utilisant la fonction de rappel de mémoire**

- Différentes positions de conduite peuvent être mémorisées pour chaque clé électronique. Par conséquent, la position de conduite rappelée peut être différente selon la clé portée.
- Si une porte autre que la porte du conducteur est déverrouillée par le système d'accès "mains libres", la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, enfoncez le bouton de la position de conduite qui a été réglée.

■ **Personnalisation**

Les réglages de déverrouillage de porte de la fonction de rappel de mémoire peuvent être personnalisés. (Fonctions personnalisables: →P. 547)

⚠ ATTENTION

■ **Précautions concernant le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière ou de ne pas vous retrouver coincé contre le volant.

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

Sièges avant

Réglage en hauteur

① Vers le haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

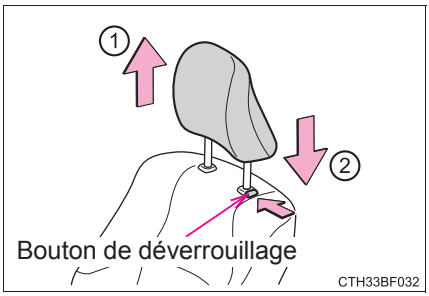

Sièges de la deuxième rangée

Réglage en hauteur

① Vers le haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② Vers le bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

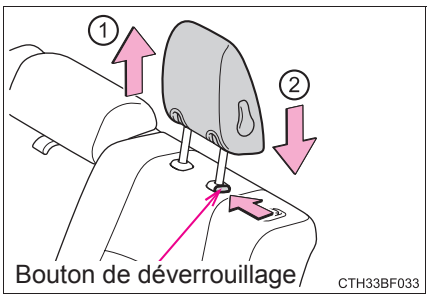

Escamotage des appuis-tête (véhicules sans troisième rangée de sièges)

① À utiliser

Levez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se bloque.

② Pour rabattre

Tirez le levier déverrouillage de l'appui-tête pour rabattre l'appui-tête.

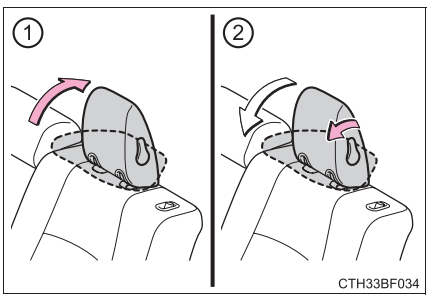

Sièges de troisième rangée (véhicules avec une troisième rangée de sièges)

① À utiliser

Levez l'appui-tête jusqu'à ce qu'il se bloque.

② Pour rabattre

Tirez sur la sangle pour rabattre les appui-têtes.

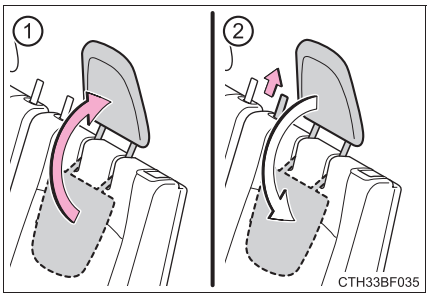

Démontage des appui-têtes (sauf ceux des sièges de la troisième rangée)

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

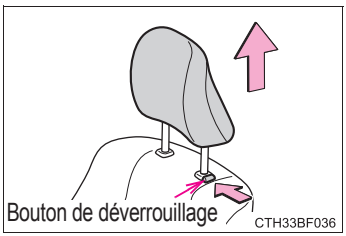

Montage des appui-têtes (sauf ceux des sièges de la troisième rangée)

Alignez l'appui-tête grâce aux trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas sur la position de verrouillage.
Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé lorsque vous abaissez l'appui-tête.

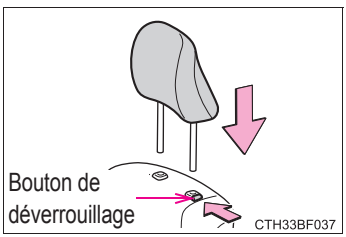

Réglage en hauteur des appuis-tête (sauf sièges de troisième rangée)

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit le mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

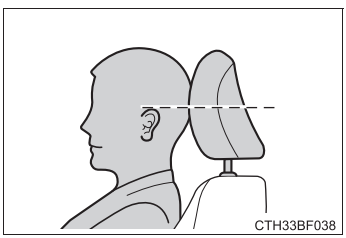

Réglage de l'appui-tête du siège central de la seconde rangée

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

ATTENTION

Précautions avec les appuis-tête

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-tête. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-tête démontés.

Volant

Vous pouvez régler le volant, pour votre confort.

Procédure d'ajustement

1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.

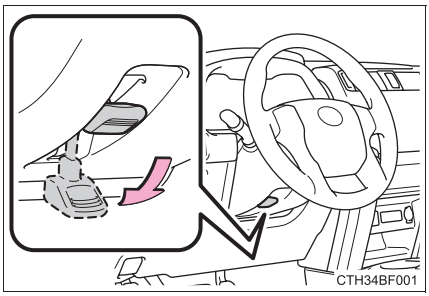

2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier pour bloquer le volant vers le haut.

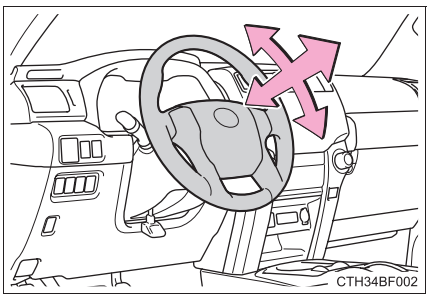

Avertisseur

Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole ou à proximité.

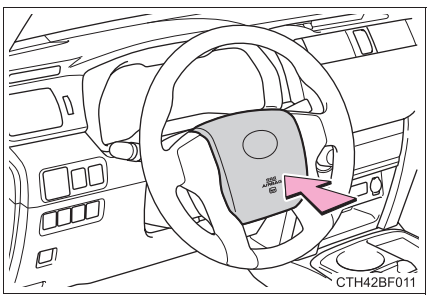

ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident mortel ou entraînant de graves blessures.

Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée pour garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être ajustée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, déplacez-le vers le haut ou vers le bas.

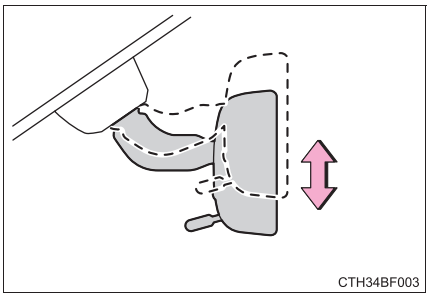

Fonction anti-éblouissement

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

① Position normale

② Position anti-éblouissement

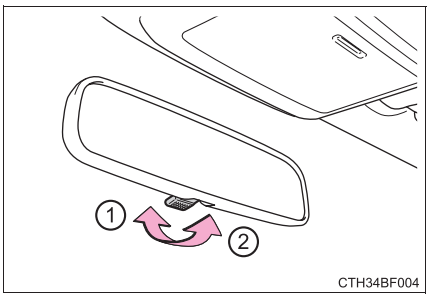

▶ Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

La lumière réfléchie est automatiquement réduite selon le niveau de luminosité des feux avant des véhicules se trouvant derrière.

Changement du mode de fonction anti-éblouissement automatique MARCHE/ARRÊT

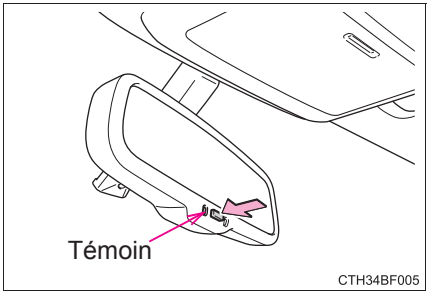

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode marche, le témoin s'allume.

Véhicules dépourvus de l'accès "mains libres":

La fonction passe en mode MARCHE chaque fois que le contacteur de démarrage est sur la position "ON".

En appuyant de nouveau sur ce bouton pour passer la fonction en mode arrêt. (Le témoin lumineux s'arrête.)

Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres":

La fonction passe en mode on chaque fois que vous placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

Appuyez sur le bouton pour faire passer la fonction en mode arrêt. (Le témoin s'éteint également.)

■ **Pour éviter toute erreur du capteur (type anti-éblouissement automatique)**

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher et de les recouvrir.

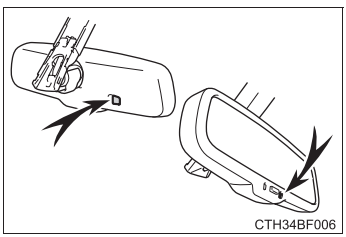

ATTENTION

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident mortel ou entraînant de graves blessures.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure d'ajustement

1 Appuyez sur le bouton pour sélectionner le rétroviseur à régler.

① Gauche

② Droite

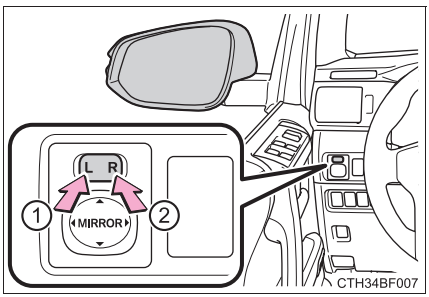

2 Pour régler le rétroviseur, enfoncez le commutateur.

① Vers le haut

② Droite

③ Vers le bas

④ Gauche

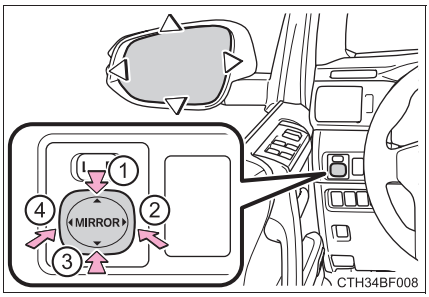

Escamotage des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.

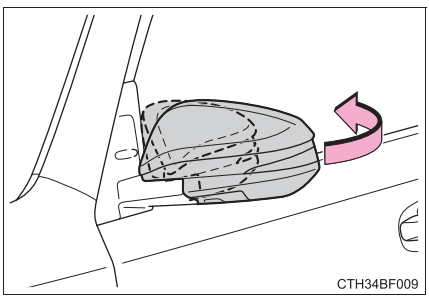

■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

■ **Lorsque les rétroviseurs sont embués**

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être dégagés au moyen du système de dégivrage. Activez le dégivrage de la lunette arrière pour activer également le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P. 320, 328)

⚠ ATTENTION

■ **Points importants pour la conduite**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule, ayant pour résultat un accident mortel ou causant de graves blessures.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

■ **Pendant le réglage d'un rétroviseur**

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ **Lorsque le dégivrage des rétroviseurs est en marche**

La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les commutateurs pour commander les mouvements des vitres comme suit:

① Fermeture

② Fermeture par simple pression*

③ Ouverture

④ Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre dans une position intermédiaire, actionnez le commutateur dans le sens inverse.

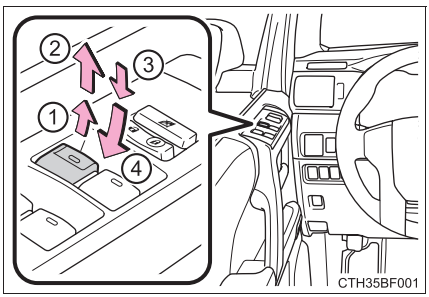

Bouton de verrouillage des vitres

Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de vitre passager et vitre de la lunette arrière.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

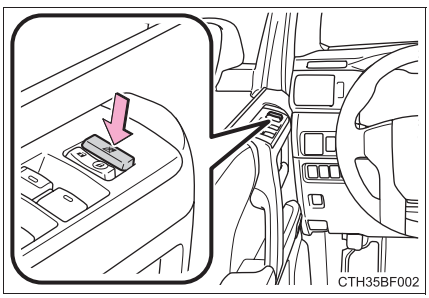

■ **Condition de fonctionnement des lève-vitres électriques**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Il est possible de faire fonctionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés pendant 45 secondes environ même une fois le contact du moteur placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ **Fonction de protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ **Fonction de protection anti-blocage**

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ **Lorsque la vitre ne peut pas est ouverte ou fermée**

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact du moteur sur la position "ON"*1 ou en mode IGNITION ON*2, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez la commande de lève-vitre électrique de manière continue dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte et fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même lorsque les opérations ci-dessus sont effectuées, effectuez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

1 Placez le contact du moteur sur la position “ON”*1 ou en mode IGNITION ON*2.

2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez complètement la vitre de porte.

3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.

4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, appuyez à nouveau sur la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.

6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire Toyota.

*1: Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

*2: Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible d'ouvrir et de fermer les lève-vitres électriques au moyen de la clé ou de la clé mécanique.* (→P. 111, 504)
- Les lève-vitres électriques peuvent être ouvert au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 110)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (ex. le fonctionnement asservi à la clé).
(Fonctions personnalisables →P. 547)

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P. 167)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lors de l'utilisation de la clé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la clé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

■ Fonction de protection anti-blocage

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou un vêtement pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas coincer aucune partie de votre corps ou un vêtement dans la vitre.

Vitre électrique du hayon

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture de la vitre électrique arrière avec le bouton ou les clés.

Procédures d'ouverture et de fermeture

▶ Depuis l'intérieur du véhicule

① Fermeture

② Fermeture par simple pression*

③ Ouverture

④ Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre dans une position intermédiaire, actionnez le commutateur dans le sens inverse.

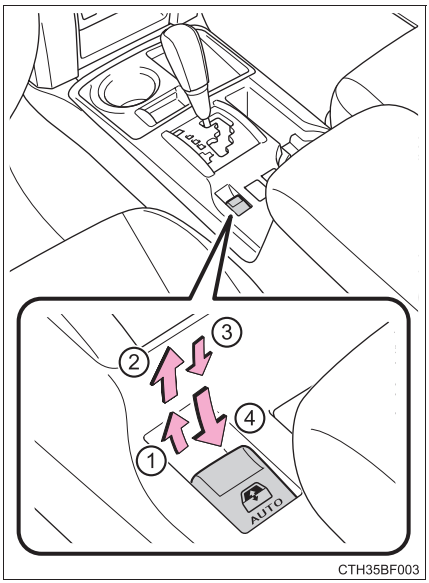

CTH35BF003

▶ Depuis l'extérieur du véhicule (véhicules sans système d'accès "mains libres")

① Ouverture

② Fermeture

Tournez la clé entièrement et maintenez.

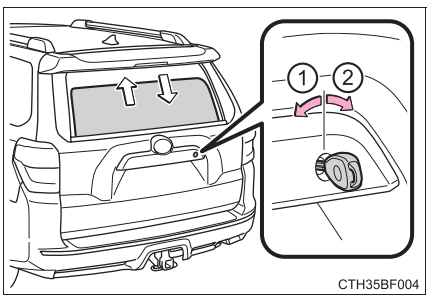

CTH35BF004

▶ Depuis l'extérieur du véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

① Ouverture (poussez et maintenez)

② Fermeture (poussez et maintenez)

Cette opération ne peut être effectuée que lorsque la clé électronique se trouve à portée.

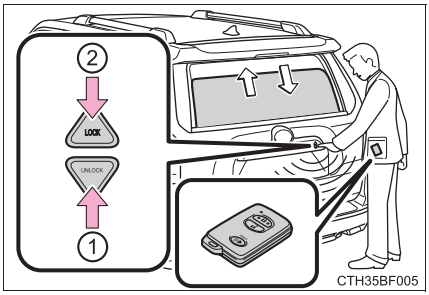

■ **La lunette arrière électrique peut être utilisée depuis l'intérieur du véhicule lorsque**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

● La lunette arrière électrique ne peut être ouverte lorsque l'essuie-glace de la lunette arrière est actionné, mais l'essuie-glace s'arrête de fonctionner jusqu'à ce que la vitre soit refermée.
Si la vitre électrique de la lunette arrière n'est pas entièrement refermée, l'essuie-glace de la lunette arrière, le lave-glace et le désembueur ne fonctionneront pas.

● Si le hayon n'est pas complètement fermé, il n'est pas possible d'ouvrir la vitre électrique du hayon avec le bouton situé dans l'habitacle. (Il est toujours possible de fermer la fenêtre).

● Si le hayon est ouvert alors que la lunette arrière électrique est en train d'être ouverte ou fermée, l'opération de la fenêtre cesse.

■ **La lunette arrière électrique peut être utilisée depuis l'extérieur du véhicule lorsque (véhicules pourvus du système d'accès "mains libres")**

● Le contacteur de démarrage est sur arrêt.

● Le hayon est fermé.

■ **Faire fonctionner la lunette arrière à vitre électrique depuis l'intérieur du véhicule après avoir éteint le moteur**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Les vitres électriques de la lunette arrière restent fonctionnelles pendant 45 secondes environ après que vous avez tourné la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage. Toutefois, il est inopérant dès lors qu'une porte avant est ouverte.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

La vitre électrique du hayon peut être actionnée pendant 45 secondes environ même une fois le contact du moteur placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, elle ne peut pas être actionnée dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et son encadrement, le mouvement de la vitre s'arrête et la vitre s'ouvre légèrement.

Lorsque la vitre électrique arrière ne se ferme pas normalement

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d'une vitre, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de commande de vitre électrique de la porte arrière.

- Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres": Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant le bouton de commande des lève-vitres arrière électriques en position de fermeture par simple pression alors que le contacteur de démarrage est en position "ON".
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Après avoir arrêté le véhicule, vous pouvez fermer la vitre en maintenant la commande de vitre électrique du hayon en position de fermeture par simple pression alors que le contact du moteur est placé sur le mode IGNITION ON.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

1. Maintenez le bouton de commande de vitre électrique arrière en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre s'est fermée.
2. Maintenez le bouton de commande de vitre électrique arrière en position d'ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est ouverte complètement.
3. Maintenez le bouton de commande de vitre électrique arrière encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s'est fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant le mouvement de la vitre, recommencez depuis le début.
Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation

Il est possible de modifier les réglages (par ex. fonction asservie à la clé).
(Fonctions personnalisables →P. 547)

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Précautions pendant la conduite**

Maintenez le hayon et la vitre du hayon fermés pendant que vous conduisez. Si le hayon ou la lunette arrière est laissé (e) ouvert (e), le hayon risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.
Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, provoquant la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon et la lunette arrière avant de prendre le volant.

■ **Fermeture de la lunette arrière électrique**

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture de la vitre électrique du hayon.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner la vitre électrique du hayon. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans la vitre électrique du hayon.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé et de l'actionnement de la vitre électrique du hayon, actionnez la vitre électrique du hayon après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre électrique du hayon. De plus, ne laissez pas un enfant actionner la vitre électrique du hayon au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans la vitre électrique du hayon.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ **Protection anti-pincement**

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le faire basculer vers le haut ou vers le bas.

Ouverture et fermeture

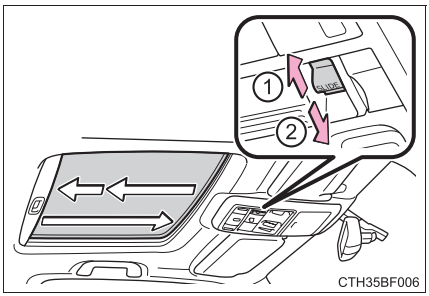

① Ouvre le toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

② Ferme le toit ouvrant*

*: Appuyez légèrement sur la commande de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

Inclinaison vers le haut et le bas

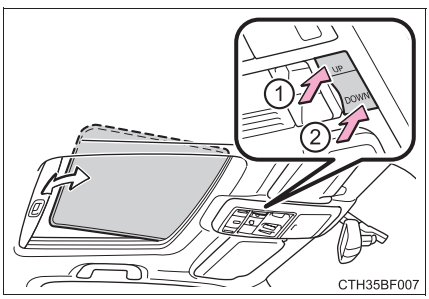

① Inclinaison du toit ouvrant vers le haut*

② Inclinaison du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur la commande de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ **Conditions de fonctionnement du toit ouvrant**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Fonctionnement du toit ouvrant après l'arrêt du moteur**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ après que vous avez amené la clé de contact sur la position "ACC" ou "LOCK" du contacteur de démarrage. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Le toit ouvrant peut être actionné pendant 45 secondes environ une fois le contact du moteur placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. Toutefois, il ne peut pas être actionné dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ **Réduction des bruits aérodynamiques engendrés par le toit ouvrant**

Lorsque vous ouvrez le toit ouvrant automatiquement, il arrête sa course légèrement avant d'atteindre la position de pleine ouverture. Conduire avec le toit ouvrant dans cette position permet de réduire l'émission de bruits aérodynamiques.

■ **Pare-soleil**

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas normalement

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s'ouvre à nouveau légèrement

1. Arrêtez le véhicule.
2. Appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton "SLIDE (open/close)".*1
   Le toit ouvrant se ferme, puis s'ouvre à nouveau et marque une pause d'environ 10 secondes.*2 Puis il se ferme à nouveau, s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.
3. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

● Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite de nouveau en position haute

1. Arrêtez le véhicule.
2. Appuyez longuement sur le bouton "UP"*1 jusqu'à ce que le toit ouvrant bascule en position haute et s'arrête.
3. Relâchez le commutateur "UP" une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le commutateur "UP".*1
   Le toit ouvrant marque une pause d'environ 10 secondes en position inclinée vers le haut.*2 Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d'environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s'ouvre et se ferme.
4. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

*1: Si vous relâchez le commutateur au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le commutateur après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur le bouton "UP" ou "DOWN", pour que le toit ouvrant s'ouvre vers le haut et marque une pause d'environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s'ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le commutateur.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte alors que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé et que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt.

Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes

- Il est possible d'ouvrir et de fermer le toit ouvrant au moyen de la clé ou de la clé mécanique.* (→P. 111, 504)
- Vous pouvez également ouvrir le toit ouvrant avec la télécommande du verrouillage centralisé.*
  (→P. 110)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (ex. le fonctionnement asservi à la clé).
(Fonctions personnalisables →P. 547)

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Ouverture du toit ouvrant

- Ne laissez aucun passager passer la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

- Le conducteur est responsable de l'ouverture et de la fermeture du toit ouvrant.
  Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le toit ouvrant.
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé de manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Lors de l'utilisation de la clé ou de la clé mécanique et de l'actionnement du toit ouvrant, actionnez le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans le toit ouvrant. De plus, ne laissez pas un enfant actionner le toit ouvrant au moyen de la clé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le toit ouvrant.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Protection anti-pincement

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour activer intentionnellement la protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Conduite 4

4-1. Avant de prendre le volant
Conduite du véhicule 182
Chargement et bagages ... 194
Limites de charge du véhicule..... 200
Conduite avec une caravane/remorque..... 202
Remorquage par une caravane 221

4-2. Procédures de conduite
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres") 222
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres").... 225
Boîte de vitesses automatique 230
Levier de clignotant..... 235
Frein de stationnement 236

4-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces
Commande des feux avant 237
Sélecteur d'antibrouillards..... 243
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 245
Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière..... 249

4-4. Ravitaillement en carburant
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant..... 252

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite
Régulateur de vitesse 256
Système intuitif d'aide au stationnement 260
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices non permanent) 266
Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanent) 271
Système anti-patinage actif 275
Système AUTO LSD..... 277
Système de blocage de différentiel arrière..... 279
Système d'assistance à la descente 282
Régulateur de vitesse lente 285
Sélection multi-terrain 289
Systèmes d'aide à la conduite 297

4-6. Conseils de conduite
Conseils de conduite hivernale 308
Précautions concernant la conduite tout-terrain 312

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 225

Conduite

1. Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesse sur D. (→P. 230)
2. Relâchez le frein de stationnement. (→P. 236)
3. Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

1. Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que le véhicule s'arrête.
2. Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

   Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, mettez le levier de vitesse sur P ou N. (→P. 230)

Stationnement du véhicule

1. Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de frein.
2. Serrez le frein de stationnement (→P. 236), et mettez le levier de vitesses sur P (→P. 230).
3. Véhicules sans système d'accès et de démarrage "mains libres":
   Mettez le contacteur de démarrage en position "LOCK" pour arrêter le moteur.

   Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres":
   Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le moteur.
4. Verrouillez la porte et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

   En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ en côte à fort pourcentage

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesse sur D.
2. Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.
3. Relâchez le frein de stationnement.

Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Abstenez-vous de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de se former entre les pneus et la chaussée, évitant ainsi que la direction et les freins fonctionnent correctement.

Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

Rodage de votre Toyota neuve

Pour prolonger la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km):
  Ne remorquez pas de caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne roulez pas à des vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein ou à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 531)

Lorsque vous coupez le moteur

Les bruits de fonctionnement du système d'émission peuvent continuer pendant un court moment après l'arrêt du moteur. Ceci n'est pas le signe d'un dysfonctionnement, cela permet d'assurer une performance optimale du système d'émission.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais que le moteur est en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

● Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.

- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant provoquer un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Enfoncez la pédale de frein en utilisant le pied droit. Enfoncer la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.

● Ne pas conduire le véhicule sur des matériaux enflammés ni l'arrêter à proximité de ces derniers.
Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Pendant la marche normale du véhicule, n'arrêtez pas le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  Cependant, dans un cas d'urgence, par exemple s'il n'est pas possible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 455
- Utilisez le frein moteur (rétrograder) pour maintenir une vitesse de sécurité lorsque vous descendez une pente.
  L'utilisation des freins en continu pourrait provoquer leur surchauffe et leur perte d'efficacité. (→P. 230)
- Ne pas régler la position du volant, du siège ou des rétroviseurs extérieurs et du rétroviseur intérieur tout en conduisant.
  Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), le pneu peut exploser, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, et de causer un accident.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation, ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule et de causer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction, et causer un accident.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesse est sur une position de marche avant, ou avancer lorsqu'il est sur R.
  Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou d'endommagement du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesse sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesse sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
  Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Mettre le levier de vitesse sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand N est sélectionné.
- Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesse lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesse sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide et imprévue du véhicule, susceptible d'entraîner un accident grave ou mortel.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et changer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'emballez pas le moteur.
  Si le levier de vitesse est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez et de provoquer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche et utilisez le frein de stationnement si nécessaire.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter un accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  Cela pourrait avoir pour conséquence ce qui suit:
  - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres plastiques et de la monture plastique d'une paire de lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
  Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
  Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut se déplacer, ce qui risque de provoquer un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement alors que le moteur tourne ou immédiatement après l'avoir arrêté.
  Vous risqueriez de vous brûler.

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesse ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela pourrait amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si la fonction d'aide au freinage d'urgence ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente.
- Ne pas pomper la pédale de frein si le moteur cale.
  Chaque pression sur la pédale de frein utilise la réserve des freins assistés électriquement.
- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage est supérieure.
  Si cela se produit, ne pas continuer à conduire le véhicule. Faites immédiatement réparer les freins.

NOTE

■ **Lors de la conduite du véhicule**

- N’appuyez pas en même temps sur les pédales d’accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d’utiliser la pédale d’accélérateur ou d’appuyer en même temps sur les pédales d’accélérateur et de frein.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Serrez toujours le frein de stationnement, et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ **Pour éviter tout dommage aux éléments du véhicule**

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu’en butée à droite ou à gauche.
  La pompe électrique d’assistance de direction risque d’être détériorée.
- Lorsque vous devez franchir des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d’éviter d’abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ **En cas de crevaison pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormales.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 486)

NOTE

À l'approche d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages du moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Changement en quantité et en qualité de l'huile et autres fluides utilisés dans le moteur, les systèmes de transmission, de boîte de transfert (modèles à 4 roues motrices), de différentiels, etc.
- État du graissage de l'arbre de transmission, des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 - 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l’étape 4.

(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge correspondante lui sera transférée. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 518)

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule) (→P. 518)

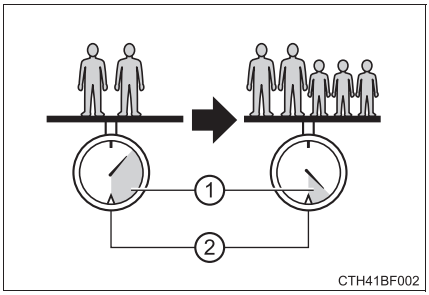

Supposons que 2 personnes dont le poids cumulé de A lb. (kg) montent à bord de votre véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la quantité disponible pour le chargement et les bagages sera de C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) - A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité disponible pour le chargement et les bagages

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de D lb. (kg) montent à bord du véhicule, alors la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) comme suit:

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

Lorsque vous utilisez la galerie de pavillon (sur modèles équipés)

- Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses d'origine Toyota ou équivalentes.
- Lorsqu'il n'y a pas de bagages sur la galerie de pavillon, Toyota recommande de sécuriser les rails latéraux avant et arrière en les plaçant dans la position, comme illustré. Cela peut réduire le bruit du vent lors de la conduite.

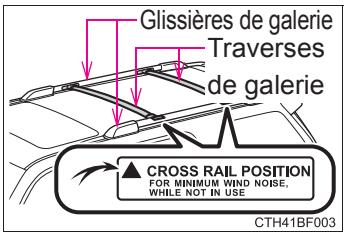

ATTENTION

■ **Objets à ne pas transporter dans le coffre**

S'ils sont transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions pour le rangement**

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette instruction peut empêcher le conducteur d'actionner convenablement les pédales, limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou un passager, au risque de provoquer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière qu'elle ne dépasse pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Ne placez aucun chargement ni bagage aux endroits suivants.
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

ATTENTION

■ **Capacité et répartition**

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ **Lorsque vous chargez la galerie de pavillon**

Respectez les précautions suivantes:

- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie entre les essieux avant et arrière.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 518)
- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- Charger la galerie de pavillon a pour conséquence de déplacer vers le haut du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de le voir se retourner du fait d'une mauvaise maîtrise de ce véhicule, et d'être ainsi grièvement, voire mortellement blessé.
- Si vous devez voyager sur une longue distance, sur des routes en mauvais état ou à vitesse soutenue, arrêtez-vous périodiquement sur le trajet pour vous assurer que les traverses de galerie sont correctement fixées et que la charge reste en place.
- Ne pas excéder plus de 120 lb. (54 kg) de charge sur la galerie de pavillon.

NOTE

■ **Lorsque vous chargez la galerie de pavillon**

Prenez garde de ne pas abîmer la surface du toit ouvrant (sur modèles équipés).

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le PNR (Poids Nominal de Remorque) et la capacité de chargement.

◆ **Capacité de charge totale (poids supportable par le véhicule): (→P. 518)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ **Capacité d'assises**
Véhicules dépourvus d'une troisième rangée de sièges: 5 occupants (avant: 2, arrière: 3)
Véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges: 7 occupants (avant: 2, arrière: 5)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ **PNR (Poids Nominal de Remorque): (→P. 207, 518)**

PNR désigne le poids total en charge maximal de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus le poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

◆ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pneus et de charge. (→P. 421)

ATTENTION

Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est essentiellement conçu pour transporter des passagers et des charges utiles. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, il vous est interdit de surcharger votre véhicule ou votre caravane/remorque. Vous devez également vous assurer que l'équipement de traction utilisé est adapté, qu'il a été convenablement installé et mis en œuvre, et que vous appliquez les pratiques qui s'imposent pour la conduite.

La stabilité et l'efficacité au freinage de l'ensemble véhicule-remorque sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et réglages de freinage, les freins de la caravane/remorque, l'attelage et systèmes d'attelage (sur modèles équipes).

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de votre caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances techniques provoquées par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information sur le kit d'attelage, etc.

Expressions liées au remorquage

■ PNBC (Poids Nominal Brut Combiné)

Poids de combinaison brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids total roulant autorisé correspond à la somme du poids total du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel montés sur le véhicule) et du poids de la caravane/remorque tractée (y compris son chargement).

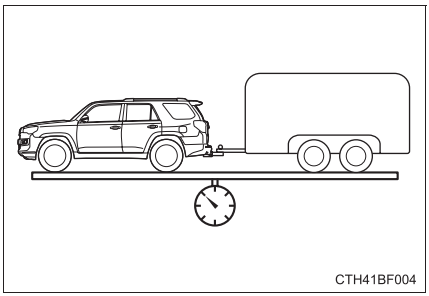
CTH41BF004

■ PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule)

Poids brut maximum du véhicule techniquement admissible. Le poids brut de véhicule est égal au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, c'est la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel montés sur le véhicule) et du poids au timon.

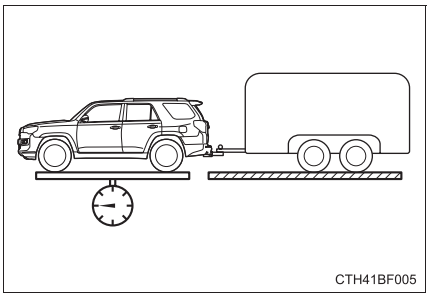
CTH41BF005

■ PNBE (Poids Nominal Brut sur Essieu)

Poids brut maximum sur essieu techniquement admissible. Le poids brut sur essieu est égal à la charge qui s'exerce sur chaque essieu (avant et arrière).

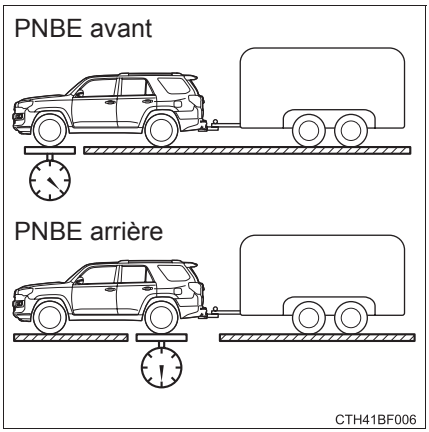

■ PNR (Poids Nominal de Remorque)

Poids brut maximum de remorque techniquement admissible. Le poids brut de remorque est égal à la somme du poids de la caravane/remorque et le poids de son chargement.

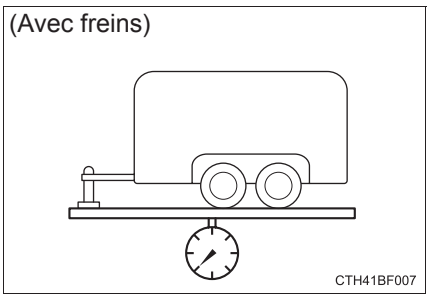

Le PNR est calculé en prenant pour hypothèse un véhicule de base avec un conducteur, un passager avant, un équipement de remorquage (si disponible), un attelage et système d'attelage (si nécessaire).

Tout équipement optionnel, passager et chargement supplémentaire dans le véhicule réduisent d'autant le poids nominal de remorque, afin que les limites de PNBC, PNBV et PNBE ne soient pas dépassées.

Si le poids brut de la remorque dépasse 3000 lb. (1360 kg), il est recommandé d'utiliser une remorque à 2 essieux ou plus.

■ PNR non-freiné (Poids Nominal de Remorque non-freiné)

Poids nominal de remorque pour tracter une caravane/remorque dépourvue de système de frein de service.

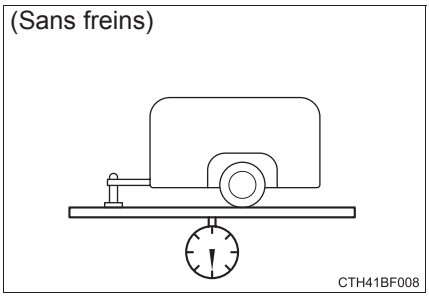

■ Poids au timon

Charge s'exerçant sur la boule d'attelage de la caravane/remorque. (→P. 208)

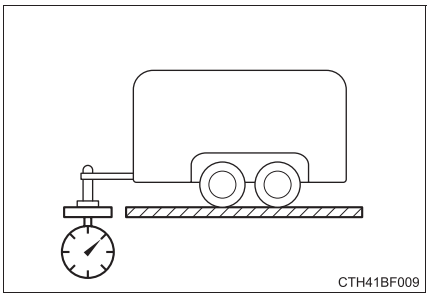

Limites de poids

- Le poids brut de remorque ne doit jamais excéder le PNR indiqué dans le tableau. (→P. 207)
- Le poids total roulant autorisé ne doit jamais excéder le PNBC indiqué dans le tableau. (→P. 207)
- Le poids brut du véhicule ne doit jamais excéder le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids brut sur essieu appliqué sur chaque essieu ne doit jamais excéder le PNBE indiqué sur l'étiquette d'homologation.

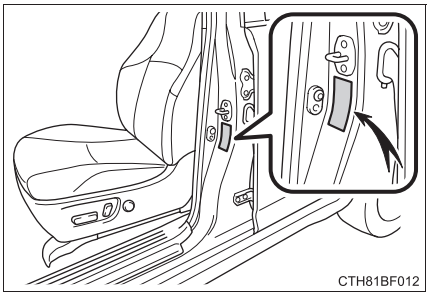

- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée d'un frein de service.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.

PNBC, PNR et PNR non-freiné

Vérifiez que les valeurs de poids brut de remorque, poids total roulant autorisé, poids brut de véhicule, poids brut sur essieu et poids au timon n'excèdent pas les limites.

■ PNBC* et PNR*

Système de conduite	Trailer Weight Rating (Poids nominal de remorque)	PNBC
2 roues motrices	5000 lb. (2270 kg)	11100 lb. (5035 kg)
4 roues motrices		11300 lb. (5125 kg)

■ PNR non-freiné*

1655 lb. (750 kg)

*: Ces modèles sont conformes aux exigences applicables au remorquage par les véhicules tracteurs selon la norme SAE J2807.

Poids au timon de caravane/remorque

- La valeur préconisée de poids au timon varie selon le type de traction ou de caravane/remorque, comme suit.
- Afin de garantir les valeurs préconisées indiquées ci-dessous, il faut charger la caravane/remorque conformément aux instructions suivantes.
  - Poids au timon

    Le poids brut de remorque doit être réparti de telle façon que le poids au timon en représente 9% à 11%. (Poids au timon/Poids brut de remorque x 100 = 9% à 11%)

① Poids brut de remorque

② Poids au timon

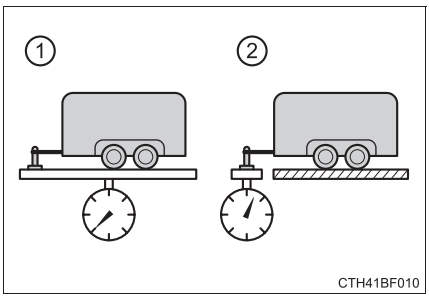

Vous pouvez contrôler le poids brut de remorque, le poids brut sur essieu et le poids au timon sur les bascules qui équipent les stations de pesage autoroutières, les entreprises de matériaux de construction, les sociétés de transport, les ferrailleurs, etc.

Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes. Toyota vous recommande d'utiliser un attelage Toyota pour votre véhicule. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un attelage de capacité suffisante pour le poids brut de remorque de votre véhicule.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Lubrifiez la boule d'attelage en lui appliquant une fine pellicule de graisse.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

Choix de la boule d’attelage

Utilisez une boule d’attelage adaptée à l’application envisagée.

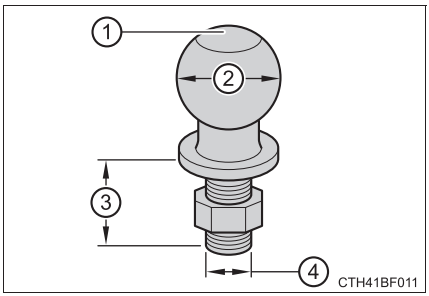

① Capacité nominale de la boule d’attelage

Doit être au moins égale au poids nominal brut de remorque de la caravane/remorque.

② Diamètre de la boule

Doit correspondre en taille au coupleur de crochet d’attelage. Le diamètre de la boule d’attelage à utiliser est généralement indiqué sur la plupart des coupleurs.

Catégorie de caravane/ remorque	Diamètre typique de boule d’attelage
IV	2 5/16 in.
II et III	2 in.
I	1 7/8 in.

③ Longueur de tige

Doit dépasser d’au moins 2 filets sous l’écrou avec rondelle.

④ Diamètre de tige

Doit correspondre au diamètre du support de la boule.

Positions de l’attelage de remorquage et de la boule d’attelage

① Position de la boule d’attelage: 50,1 in. (1272 mm)

② Position du trou de tige réceptrice d’attelage: 43,7 in. (1109 mm)

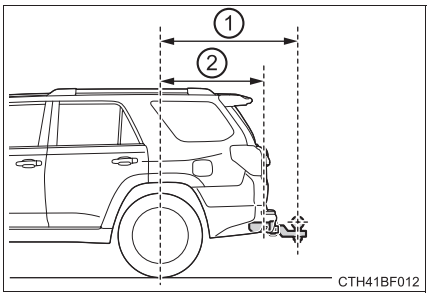

Branchement des feux de la caravane/remorque

Utilisez le faisceau électrique rangé à l’arrière sous la caisse.

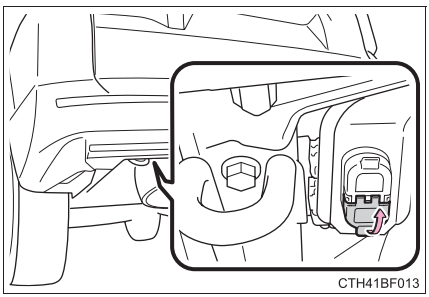

Veuillez consulter votre concessionnaire pour le montage des feux de la caravane/remorque, un montage incorrect pouvant causer des dommages aux feux du véhicule. Veillez à respecter la réglementation de votre pays pour le montage des feux de la caravane/remorque.

Connecteur de service pour le contrôleur de frein de remorquage

Votre véhicule est équipé d’un connecteur de service pour le contrôleur de freinage de la remorque, comme illustré.

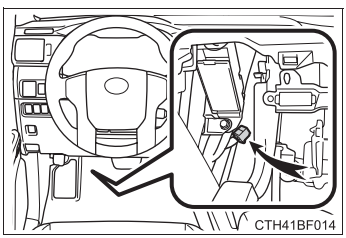

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment. Afin d'éviter un accident, la mort ou des blessures graves, gardez à l'esprit ce qui suit lorsque vous tractez une caravane/remorque:

- Les limitations de vitesse applicables à la traction d'une caravane/remorque sont variables selon les états ou les provinces. Ne dépassez pas la limitation de vitesse indiquée par la signalisation.
- Toyota recommande de limiter la vitesse de l'ensemble véhicule-remorque à 65 mph (104 km/h) sur route sèche, en ligne droite et en parfait état. Ne dépassez pas cette limite, la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. L'instabilité de l'ensemble véhicule tracteur-remorque (louvoiement) s'amplifie à mesure que la vitesse augmente. Tout dépassement des limitations de vitesse peut causer une perte de contrôle.
- Avant de prendre la route, vérifiez les pneus, les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez en mains votre ensemble véhicule-remorque.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. En tenant le volant par sa partie inférieure, tournez-le vers la gauche pour orienter la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse). Évitez les changements de direction trop violents et trop longs. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.

- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur d'un véhicule et d'une caravane/remorque.
- Évitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliage en portefeuille de la caravane/remorque et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur une route humide ou glissante.
- Évitez les à-coups au démarrage et les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles du véhicule. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Ralentissez avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc.
  La caravane/remorque peut se trouver déstabilisée par l'augmentation de la vitesse.
- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- Afin de préserver l'efficacité du frein moteur et les performances du circuit de charge pendant que vous roulez sous frein moteur, ne mettez pas la transmission sur D.
- L'instabilité survient plus souvent lorsque vous descendez une pente abrupte ou très longue. Avant d'entamer la descente, ralentissez et rétrogradez. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le moteur de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les côtes longues ou abruptes. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique un surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 511)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez la transmission sur P. Évitez de stationner en pente, mais si vous ne pouvez pas faire autrement, prenez les précautions suivantes:

1. Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.
2. Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la caravane/remorque.
3. Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.
4. Serrez vigoureusement le frein de stationnement.
5. Mettez le levier de vitesse sur P et arrêtez le moteur.

- Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:

1. Levier de vitesse sur P, démarrez le moteur. Veillez bien à garder la pédale de frein enfoncée.
2. Engagez un rapport de marche avant. Si vous devez reculer, mettez le levier de vitesse sur R.
3. Relâchez le frein à main ainsi que la pédale de frein puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.
4. Demandez à quelqu'un de retirer les cales.

Boule d'attelage à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque

Quelle que soit la catégorie de l'attelage utilisé, pour que la sécurité soit garantie avec la caravane/remorque attachée, il faut que la boule d'attelage soit à la même hauteur que le coupleur de la caravane/remorque.

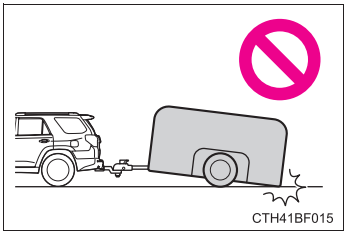

① Coupleur

② Boule d'attelage

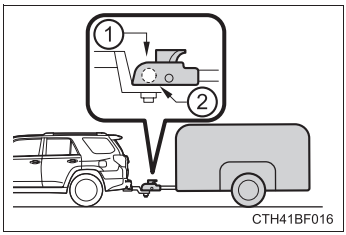

Avant de procéder au remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Vérifiez que les pneus du véhicule sont correctement gonflés. (→P. 529)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque imposés par la réglementation sont fonctionnels.
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- La boule d'attelage est à la bonne hauteur par rapport au coupleur de la caravane/remorque.
- La remorque doit être de niveau lorsqu'elle est remorquée.
  Ne prenez pas la route si la remorque n'est pas de niveau et vérifiez que le poids au timon n'est pas excessif, qu'il n'y pas de surcharge, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologues pour tracter une caravane/remorque.

Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou si un des organes de son groupe motopropulseur a été récemment changé (moteur, transmission, différentiel ou roulements de roue), Toyota vous déconseille vivement de tracter une caravane/remorque avant d'avoir préalablement parcouru au moins 500 miles (800 km).

Après que le véhicule a parcouru plus de 500 miles (800 km), vous pouvez tracter une caravane/remorque. Toutefois, pendant encore 500 miles (800 km), roulez à des vitesses inférieures à 45 mph (72 km/h) quand vous tractez une caravane/remorque, et évitez d'accélérer jusqu'aux plein gaz.

Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire").
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

Si la caravane/remorque se met à louvoyer

Le comportement de votre véhicule et de la caravane/remorque peut être perturbé par un ou plusieurs facteurs (vent de travers, véhicules en sens inverse, route en mauvais état, etc.), qui créent une instabilité.

- Si la caravane/remorque se met à louvoyer:
  - Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite.
    Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.
  - Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
    Ne pas augmenter la vitesse. N'agissez pas sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser. (S'il est activé, le dispositif anti-louvoiement de la remorque/remorque vous aide également à stabiliser le véhicule et la caravane/remorque).

● Après que la caravane/remorque a cessé de louvoyer:

- Arrêtez-vous en lieu sûr. Faites descendre tous les occupants du véhicule.
- Vérifiez les pneus du véhicule et de la caravane/remorque.
- Vérifiez la charge dans la caravane/remorque.
  Vérifiez que la charge ne s'est pas déplacée.
  Vérifiez que le poids au timon est conforme, si possible.
- Vérifiez la charge dans le véhicule.
  Vérifiez que le véhicule n'est pas en surcharge dès lors que les occupants sont à bord.

Si vous ne trouvez aucun problème, c'est que la vitesse à laquelle la caravane/remorque se met à louvoyer dépasse la limite propre à votre ensemble véhicule-remorque.
Roulez à une vitesse plus réduite pour prévenir toute instabilité. Gardez à l'esprit que le louvoiement de l'ensemble véhicule-remorque s'amplifie à mesure que la vitesse augmente.

ATTENTION

■ **Précautions de conduite avec une caravane/remorque**

Pour tracter une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation. Autrement, vous pourriez provoquer un accident grave, voire mortel. La stabilité et l'efficacité au freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, les performances et les réglages du freinage et l'attelage. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, votre véhicule se comporte différemment.

■ **Pour éviter tout accident ou blessure**

- Ne dépassez pas les valeurs de PNR, PNR non-freiné, PNBC, PNBV ou PNBE.
- Si le poids brut de la remorque dépasse 2000 lb. (907 kg), il faut utiliser des compensateurs de capacité suffisante.
- Corrigez le poids au timon de telle sorte qu'il soit dans la plage conforme. Placez les charges plus lourdes au plus près possible de l'essieu de la caravane/remorque.
- Ne dépassez pas la vitesse de 65 mph (104 km/h), la limitation de vitesse indiquée par la signalisation ou la limitation de vitesse imposée pour votre caravane/remorque dans son manuel du propriétaire, en privilégiant la valeur la plus faible. Ralentissez suffisamment avant de prendre un virage, par vent de travers, sur route mouillée ou glissante, etc., pour éviter tout risque d'accident. Si votre ensemble véhicule-remorque est victime d'instabilité suite à une décélération depuis une certaine vitesse, ralentissez et veillez à rouler en permanence à une vitesse inférieure à celle à laquelle l'instabilité apparaît.
- Ne changez pas de direction de manière brusque, abrupte ou violente.

ATTENTION

- Ne freinez pas brusquement, sous peine de provoquer un dérapage avec pour conséquences un repliage en portefeuille et une perte de contrôle du véhicule. Ce point est à surveiller tout particulièrement sur une route humide ou glissante.
- Ne dépassez pas les limites de capacité de l'attelage de caravane/remorque, de poids brut de véhicule, de poids brut sur essieu et de poids au timon.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse alors que vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne pas rétrograder brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte.
- L'instabilité de l'ensemble véhicule-remorque est plus fréquente dans les pentes abruptes et très longues. Avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne, ralentissez et rétrogradez. Ne rétrogradez pas brutalement quand vous descendez une pente très longue ou abrupte. Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins risquent de surchauffer et l'efficacité de freinage de s'en trouver réduite.

■ Attelage

Les attelages pour caravane/remorque offrent des capacités de traction différentes, établies par leur fabricant. Même si le véhicule est physiquement capable de tracter une charge supérieure, vous ne devez jamais dépasser la limite de poids nominal préconisée pour l'attelage. Excéder la limite préconisée par le fabriquant de l'attelage pour caravane/remorque peut être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

ATTENTION

Lorsque vous tractez une caravane/remorque

Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales et des états/provinces en vigueur.

- Si le poids brut de remorque est supérieur au PNR non-freiné, la caravane/remorque doit obligatoirement être équipée de freins. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tractez jamais une caravane/remorque sans attacher la chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou de la boule d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

NOTE

Montage d'un attelage de caravane/remorque

Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. Ne fixez pas l'attelage pour caravane/remorque au pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement

Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque directement. Un raccordement direct risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Remorquage par une caravane

Votre véhicule n’a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

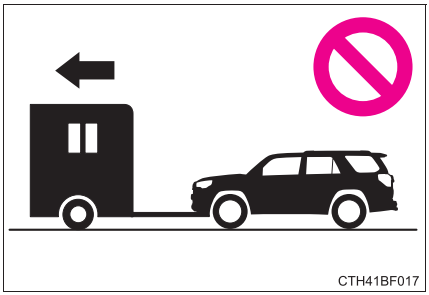

NOTE

■ **Pour éviter d’occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres")

Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le levier de vitesse sur P est réglé.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position "START" et démarrez le moteur.

Changement de position du contacteur de démarrage

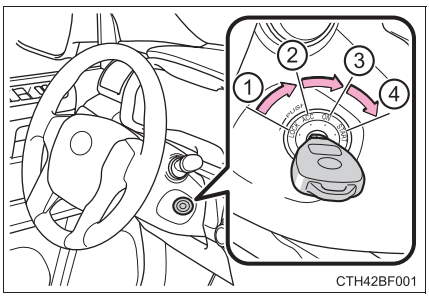

① "LOCK"

Le volant est verrouillé et la clé peut être retirée. (La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de vitesse est sur P).

② "ACC"

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

③ "ON"

Tous les équipements électriques sont utilisables.

④ "START"

Pour démarrer le moteur.

Passage de la clé de contact de la position “ACC” à “LOCK”

1 Placez le levier de vitesse sur P.

2 Appuyez sur la clé et tournez en position “LOCK”.

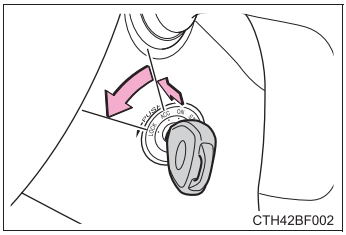

CTH42BF002

Si le moteur ne démarre pas

Le système d’anti-démarrage du moteur n’a peut-être pas été désactivé. (→P. 77)
Contactez votre concessionnaire Toyota.

Lorsque le verrouillage de direction ne peut pas être débloqué

Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant vers la droite et la gauche.

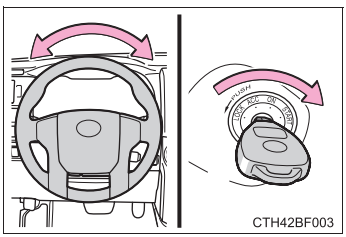

CTH42BF003

Fonction de rappel de clé de contact

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

ATTENTION

Lors du démarrage du moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. Ne jamais enfoncer la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur "LOCK" pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage sur la position "ACC" pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas le contacteur de démarrage sur la position "ACC" ou "ON" pendant de longues périodes quand le moteur ne tourne pas.

Lors du démarrage du moteur

- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Ceci risque de provoquer une surchauffe du démarreur et des circuits électriques.
- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites-le contrôler immédiatement.

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

Si vous effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique, le moteur démarre ou le mode du contacteur de démarrage change.

Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le levier de vitesse sur P est réglé.

3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du contacteur de démarrage passe au vert. Si le témoin ne passe pas au vert, il n'est pas possible de démarrer le moteur.

4 Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Pour actionner le contact du moteur, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Le moteur tourne jusqu'au démarrage ou pendant 30 secondes, selon le délai le plus court.

Continuez d'appuyer sur la pédale de frein jusqu'au démarrage complet du moteur.

Le démarrage du moteur est possible quel que soit le mode du contacteur de démarrage.

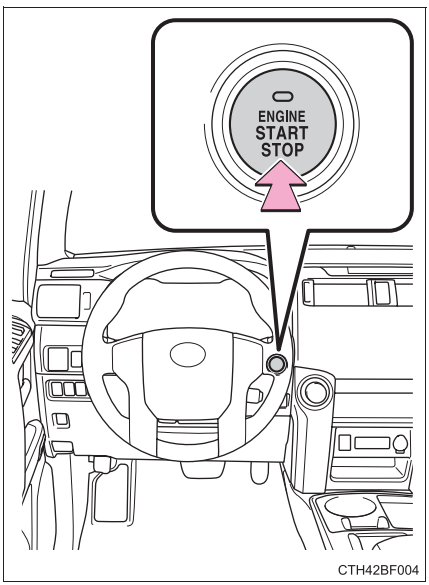

Arrêt du moteur

1 Arrêtez le véhicule.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 236), et mettez le levier de vitesses sur P.

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que le témoin du contacteur de démarrage est éteint.

Changement de mode du contacteur de démarrage

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton).

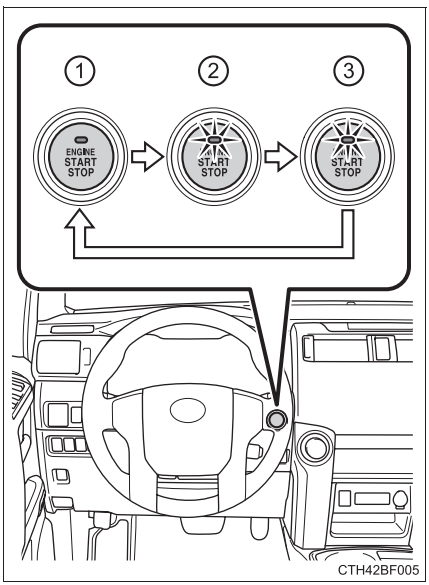

① Arrêt*

Les feux de détresse sont fonctionnels.

Le témoin du contacteur de démarrage devient ambre.

② Mode ACCESSORY

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

Le témoin du contact du moteur devient ambre.

③ Mode IGNITION ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

*: Si le levier de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le contact du moteur passe en mode ACCESSORY et non sur arrêt.

Arrêt du moteur alors que le levier de vitesse n’est pas sur P

Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P, le contact du moteur n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSORY. Procédez comme suit pour mettre le contact sur arrêt:

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Placez le levier de vitesse sur P.
3. Vérifiez que le témoin sur le contacteur de démarrage est allumé et appuyez une fois sur le contacteur de démarrage.
4. Vérifiez que l’indicateur du contacteur de démarrage est sur arrêt.

Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY pendant plus de 20 minutes ou en mode IGNITION ON (le moteur ne tournant pas) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesses en position P, le contact du moteur est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.

Pile de la clé électronique usée

→P. 105

Conditions affectant le fonctionnement

→P. 123

Remarques sur l’accès “mains libres”

→P. 124

Si le moteur ne démarre pas

Le système d’anti-démarrage du moteur n’a peut-être pas été désactivé. (→P. 77)
Contactez votre concessionnaire Toyota.

Antivol de direction

Après la mise du contacteur de démarrage sur arrêt et l’ouverture et la fermeture des portes, le volant est bloqué par l’antivol de direction. Pour débloquer l’antivol de direction, actionnez de nouveau le contacteur de démarrage.

■ **Lorsque le verrouillage de direction ne peut pas être débloqué**

Le témoin indicateur du contacteur de démarrage clignote en vert. Appuyez de nouveau sur le contacteur de démarrage tout en tournant le volant à gauche et à droite.

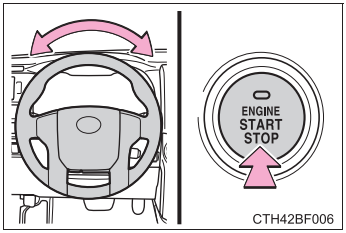

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrage et d'arrêt répété du moteur dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le moteur. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque le témoin du contacteur de démarrage clignote en couleur ambre**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 430

■ **Fonctionnement du contacteur de démarrage**

Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact du moteur risque de ne pas changer et le moteur risque de ne pas démarrer.

ATTENTION

Lors du démarrage du moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. Ne jamais enfoncer la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Précautions pendant la conduite

Si le véhicule connaît une panne moteur pendant sa marche, ne verrouillez pas et n'ouvrez pas les portes tant que le véhicule n'est pas à l'arrêt complet, en sécurité. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduire à un accident grave, voire mortel.

Arrêt du moteur en cas d'urgence

Si vous avez besoin d'arrêter le moteur en urgence pendant la marche du véhicule, maintenez le contacteur de démarrage enfoncé pendant plus de 2 secondes, ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.
(→P. 455)

Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le contacteur de démarrage qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.

Lors du démarrage du moteur

- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler immédiatement votre véhicule par un concessionnaire Toyota.

Boîte de vitesses automatique

Manœuvre du levier de vitesse

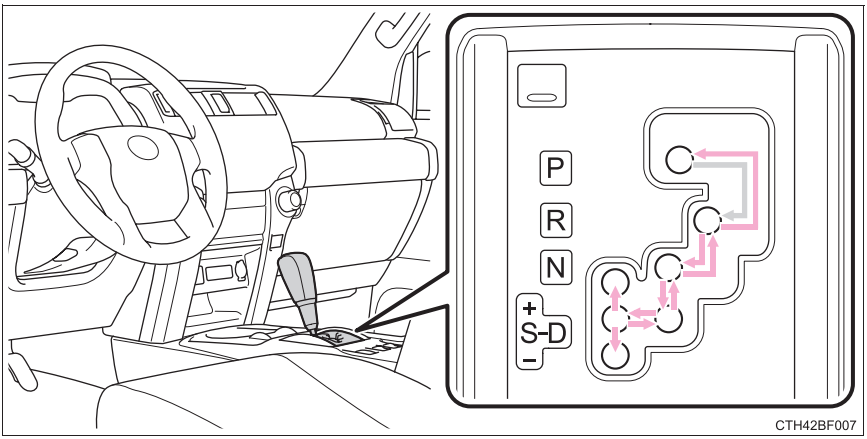

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Contacteur de démarrage sur "ON", appuyez sur la pédale de frein et actionnez le levier de vitesse.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse entre P et D.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur la pédale de frein.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse entre P et D.

Usage des positions du levier de vitesse

Position du levier de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale*1
S	Conduite en mode S*2

*1: Pour consommer moins de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesse sur D en conduite normale.

*2: La sélection des gammes de rapport en mode S permet de limiter vers le haut la gamme de rapports, d'exploiter le frein moteur et d'empêcher tout passage superflu au rapport supérieur

Sélection de la gamme de rapports en mode S

Lorsque le levier de vitesse est sur S, vous pouvez l'utiliser comme suit:

① Sélection du rapport supérieur

② Rétrogradage

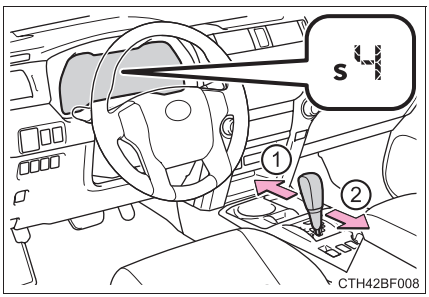

En mode S, la gamme de rapports initiale est automatiquement fixée à "4" selon la vitesse du véhicule. Toutefois, la gamme de rapports initiale peut être fixée à "3" si le mode AI-SHIFT était actif alors que le levier de vitesse était sur "D". (→P. 232)

■ Gammes de rapports et leurs fonctions

Vous avez le choix entre 5 niveaux de frein moteur.
Une gamme de rapports inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, au prix d'une élévation du régime moteur.

Mode S

Lorsque la gamme de rapports sélectionnée est “3” ou inférieur, maintenez le levier de vitesse sur “+” pour sélectionner la gamme “5”.

AI-SHIFT

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport optimal en fonction des actions du conducteur et des conditions de circulation.
Le mode AI-SHIFT intervient automatiquement lorsque le levier de vitesse est sur D. (La fonction est annulée si vous mettez le levier de vitesse en position S.)
La vitesse du moteur peut rester élevée après avoir relâché la pédale d’accélération. Ceci n’indique pas un dysfonctionnement.

Conduite avec le régulateur de vitesse

Le frein moteur ne se déclenche pas en mode S mode, même si vous rétrogradez à “4”. (→P. 256)

Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact du moteur est sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) et que la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez tout d'abord si la pédale de frein est enfoncée.
Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein est enfoncée, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Mettez le contact du moteur sur la position “LOCK”.
   Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Mettez le contact du moteur sur arrêt.
3. Appuyez sur la pédale de frein.
4. Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

   Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

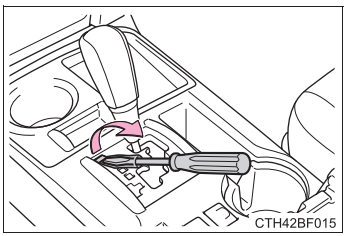

5. Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses.

   Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

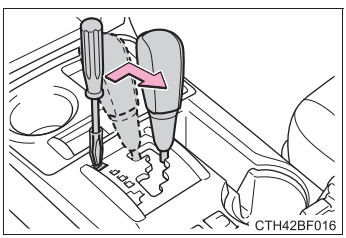

■ **Si l’indicateur “S” ne s’allume pas même après que vous ayez mis le levier de vitesse sur S**

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement de la transmission automatique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesse est sur D.)

■ **Sonnerie d’avertissement de restriction de rétrogradation (mode S)**

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, le rétrogradage peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesse est actionné. (Vous en êtes averti par un double signal sonore).

⚠ ATTENTION

■ **En cas de conduite sur route glissante**

Évitez de rétrograder puis d’accélérer soudainement, ceci pouvant provoquer un dérapage ou un tête à queue du véhicule.

■ **Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses**

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé et que le levier de vitesses est placé sur une position autre que P, le véhicule risque de démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Levier de clignotant

Instructions d’utilisation

Remettez le levier à sa position initiale après l’opération.

① Clignotant droit

② Changement de voie de circulation vers la droite (maintenez enfoncée la commande à mi-course)

Les clignotants droits fonctionnent jusqu’à ce que vous relâchiez la commande.

③ Changement de voie de circulation vers la gauche (maintenez enfoncée la commande à mi-course)

Les clignotants gauches fonctionnent jusqu’à ce que vous relâchiez la commande.

④ Clignotant gauche

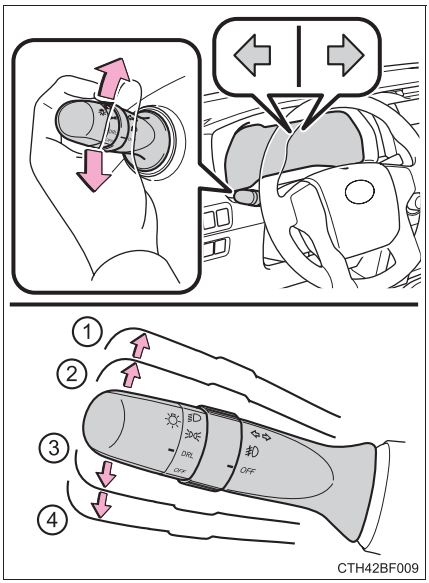

■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

Le contacteur de démarrage est sur “ON”.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

■ **Si le témoin clignote plus rapidement qu’à l’ordinaire**

Vérifiez qu’une ampoule n’est pas grillée sur un clignotant avant ou arrière.

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.
(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

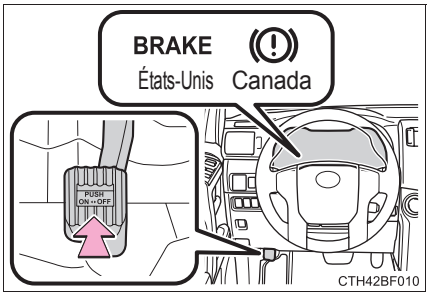

■ **Stationnement du véhicule**

→P. 182

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 309

⚠ NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe anormale des composants du freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Commande des feux avant

Il est possible de faire fonctionner les feux avant de manière manuelle ou automatique.

Instructions d’utilisation

Tournez l’extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

▶ Type A

① DRL Les éclairages de jour s’allument. (→P. 241)

② Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 241) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s’allument.

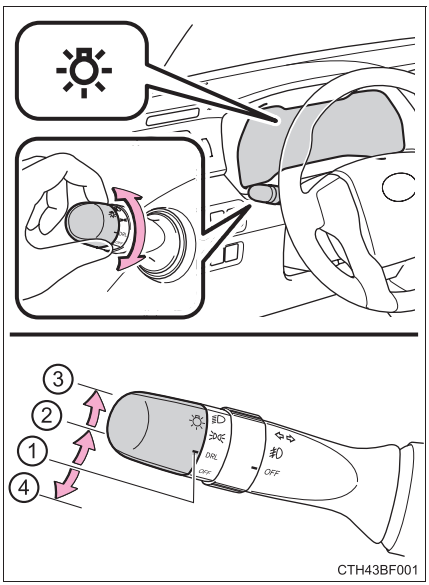

④ OFF Les éclairages de jour s’éteignent.

▶ Type B

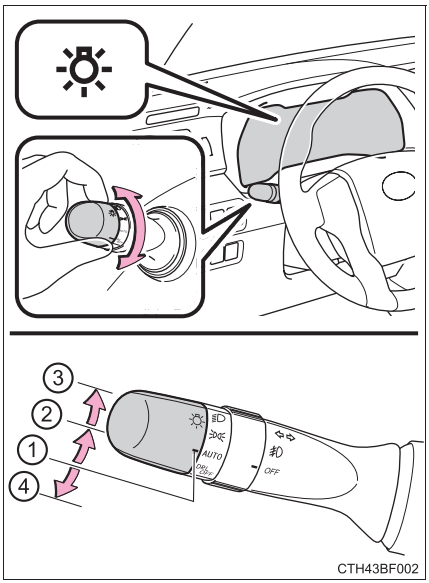

① AUTO Les phares, les feux de stationnement, les éclairages de jour (→P. 241) etc., s’allument et s’éteignent automatiquement (lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON).

② Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 241) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s’allument.

④ DRL OFF Les éclairages de jour s’éteignent.

▶ Type C

① Les éclairages de jour (→P. 241) s'allument.

② Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 241) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s’allument.

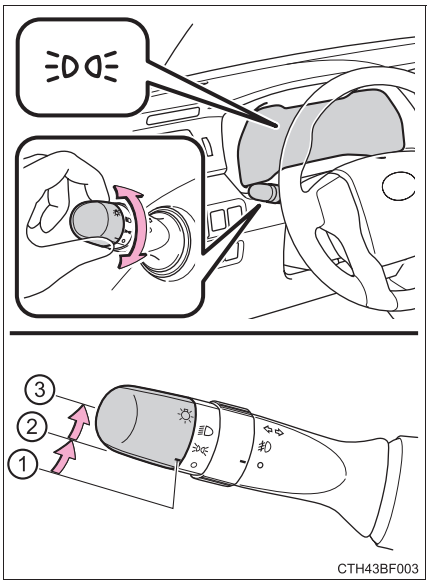

▶ Type D

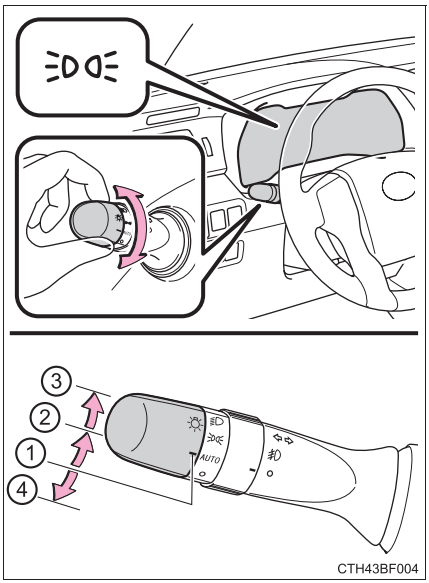

① AUTO Les phares, les feux de stationnement, les éclairages de jour (→P. 241) etc., s’allument et s’éteignent automatiquement (lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON).

② Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 241) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les feux avant et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s’allument.

④ Les éclairages de jour (→P. 241) s'allument.

Allumage des feux de route

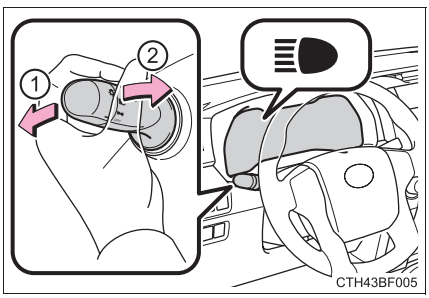

① Feux avant allumés, poussez le levier vers l’avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le levier vers vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les feux avant soient allumés ou éteints.

Système d’éclairage de jour

- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement avec la commande de phares sur arrêt ou sur la position “AUTO”. (Éclairent de manière plus faible que les feux de route.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  Types A et B: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport aux feux avant allumés, le système d’éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d’électricité; il peut donc contribuer aux économies de carburant.

Capteur de commande de feu avant (sur modèles équipés)

Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s’il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.
Dans de tels cas, le capteur n’est alors pas capable de détecter l’intensité de la lumière ambiante et peut induire un mauvais fonctionnement du système d’allumage automatique des feux avant.

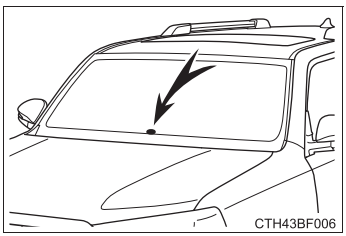

Système de coupure automatique de l’éclairage

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

- Lorsque vous allumez les feux avant: Les feux avant et les feux de position s’éteignent 30 secondes après que vous ayez ouvert et fermé une porte, si vous ayez mis le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”. (Les feux s’éteignent immédiatement si 🔒 sur la clé est enfoncé après que toutes les portes aient été verrouillées).
- Lorsque seuls les feux de position s’allument: Ils s’éteignent automatiquement si le commutateur de démarrage est sur la position “ACC” ou “LOCK” et que vous ouvrez la porte conducteur.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur “ON” ou bien ramenez le sélecteur d’éclairage sur la position d’extinction avant de le remettre sur la position ou .

▶ Véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”

- Lorsque les phares s'allument: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte, si le contact du moteur est placé en mode ACCESSORY ou sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur 🔒 sur la clé après le verrouillage de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière s'allument: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact du moteur est sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour rallumer les éclairages, mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON, ou placez la commande d'éclairages sur arrêt avant de la remettre sur ou .

Personnalisation

Les réglages (par exemple la sensibilité du capteur) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 547)

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Sélecteur d’antibrouillards

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

▶ Type A

① OFF Éteint les feux anti-brouillard avant

② Allume les feux anti-brouillard avant

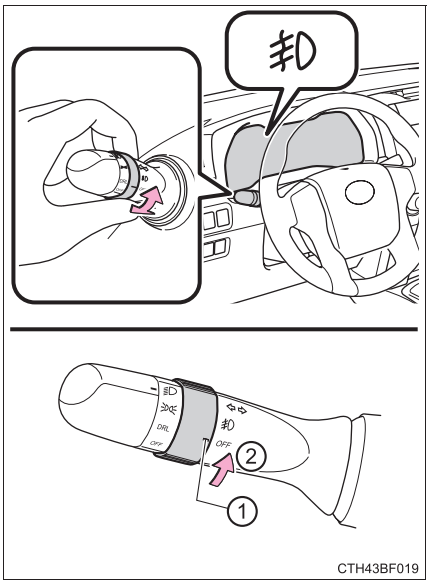

▶ Type B

① Éteint les feux anti-brouillard avant

② Allume les feux anti-brouillard avant

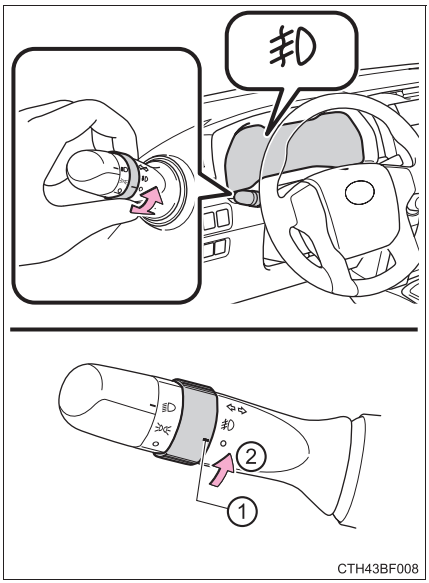

■ **Les feux antibrouillard peuvent être utilisés lorsque**

Les feux avant sont en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Actionner le levier d’essuie-glace

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l’essuie-glace, utilisez la commande comme suit.

▶ Type A

L’intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé pour un fonctionnement intermittent (lorsque INT est sélectionné).

① INT Balayage intermittent

② LO Balayage à vitesse lente

③ HI Balayage à vitesse rapide

④ MIST Fonctionnement temporaire

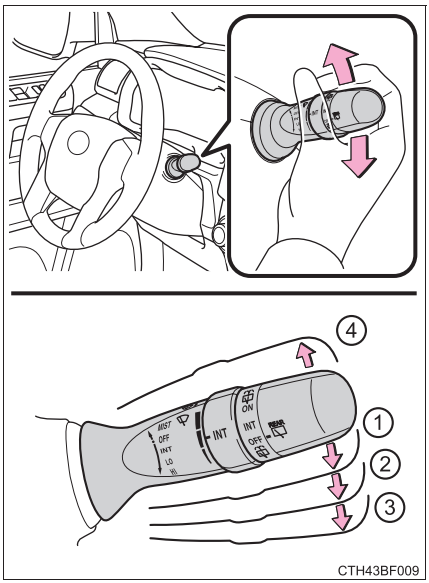

CTH43BF009

L’intervalle de balayage des essuie-glaces peut être ajusté lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

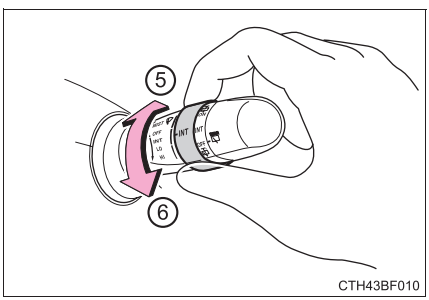

CTH43BF010

▶ Type B

L’intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé pour un fonctionnement intermittent (lorsque est sélectionné).

① Balayage intermittent

② Balayage à vitesse lente

③ Balayage à vitesse rapide

④ Fonctionnement temporaire

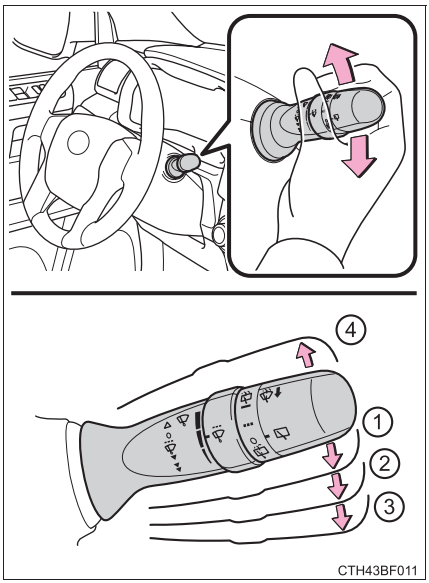

L’intervalle de balayage des essuie-glaces peut être ajusté lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

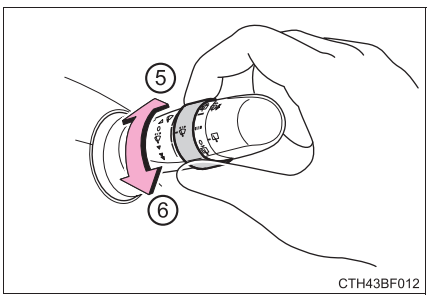

Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à quelques reprises.

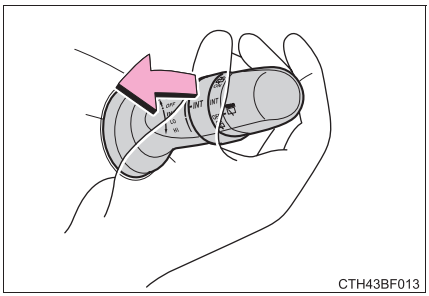

Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

Le contacteur de démarrage est sur “ON”.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

Si le lave-glace de pare-brise ne fonctionne pas

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s’il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir du lave-glace.

ATTENTION

Précautions relatives à l’utilisation du liquide de lave-glace

Lorsqu’il fait froid, n’utilisez pas le liquide de lave-glace avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le lave-glace pourrait geler sur le pare-brise et provoquer une perte de visibilité. Cela pourrait provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

Lorsque le pare-brise est sec

N’utilisez pas les essuie-glaces, qui risqueraient d’endommager le pare-brise.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence la commande, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu’une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de le nettoyer avec une broche ou un autre objet. La buse en question s’en trouverait détériorée.

Essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière

Avant d’utiliser la commande d’essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière, assurez-vous que la vitre arrière est complètement fermée. (→P. 171)

Instructions d’utilisation

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l’essuie-glace, utilisez la commande comme suit:

▶ Type A

① **OFF** Arrêt

② **INT** Balayage intermittent

③ **ON** Balayage normal de l’essuie-glace

④ Lave-glace avec balayage automatique

⑤ Lave-glace avec balayage automatique

L’essuie-glace se déclenchera automatiquement à deux reprises après pulvérisation du liquide lave-glace.
(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement.)

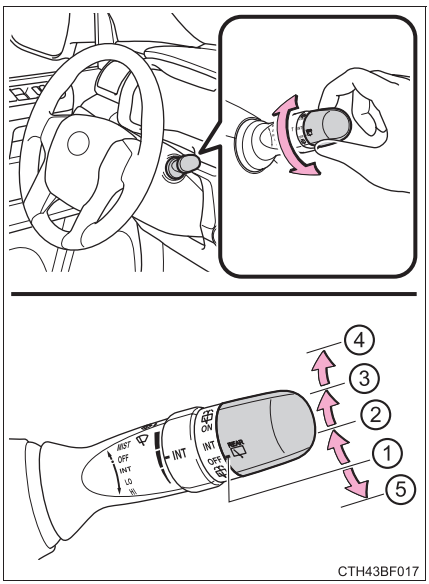

▶ Type B

① Arrêt

② Balayage intermittent

③ Balayage normal de l’essuie-glace

④ Lave-glace avec balayage automatique

⑤ Lave-glace avec balayage automatique

L’essuie-glace se déclenchera automatiquement à deux reprises après pulvérisation du liquide lave-glace.
(Une fois la série de balayages terminée, les essuie-glaces effectuent un nouveau balayage après un bref temps mort pour éviter tout ruissellement.)

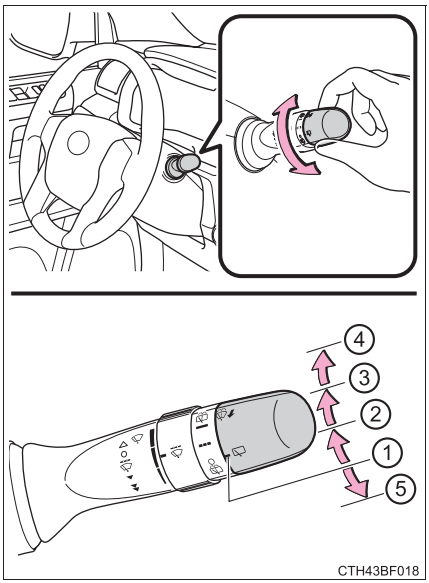

■ **Conditions de fonctionnement des essuie-glace et lave-glace de la lunette arrière**

- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Le contact du moteur est sur la position “ON”.

  Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.
- La lunette arrière est complètement fermée.

■ **Balayage intermittent**

- Lorsque vous sélectionnez le mode intermittent de l’essuie-glace, l’essuie-glace effectue quelques balayages puis passe en fonctionnement intermittent.
- Pendant le fonctionnement intermittent, l’essuie-glace s’arrête temporairement en position inverse.

Lorsque vous mettez sur arrêt la commande d’essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière

L'essuie-glace arrière cesse de fonctionner, puis revient en position de repos après 3 secondes environ.
Toutefois, si vous mettez le contact du moteur sur la position “ACC” ou “LOCK” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact du moteur est mis en mode ACCESSORY ou sur arrêt (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) tandis que l'essuie-glace arrière est en marche, l'essuie-glace arrière s'arrête dans son mouvement et ne revient pas en position de repos.

En cas de panne du lave-glace

Vérifiez que la buse de lave-glace n’est pas bouchée, s’il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir du lave-glace.

Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la fonction anti-ruissellement).
(Fonctions personnalisables →P. 547)

NOTE

Lorsque la lunette arrière est sèche

Ne pas utiliser l’essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence la commande, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

Lorsqu’une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
N’essayez pas de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s’en trouverait détériorée.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Placez le contact du moteur sur la position “LOCK” et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

Types de carburant

→P. 531

Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l’orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d’un diamètre tel qu’il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

ATTENTION

■ **Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous faites le plein du véhicule. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, celle-ci pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir de carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir de carburant. Patientez jusqu'à n'entendre aucun son avant d'ôter complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
  Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le ravitaillement en carburant du véhicule.
  Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.
  Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ **Pendant le ravitaillement en carburant**

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans le goulot de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement avec un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

NOTE

Ravitaillement en carburant

Ne renversez pas de carburant lorsque vous faites le plein.
Cela pourrait endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du système de contrôle des émissions, l'endommagement des composants du système de carburant ou de la surface peinte du véhicule.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

1 Ouvrez la trappe à carburant.

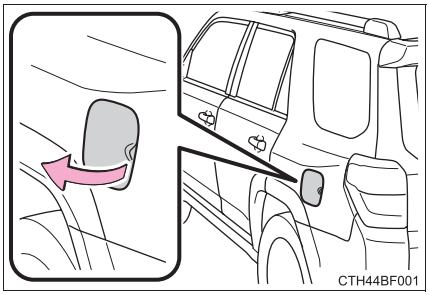

2 Tournez lentement le bouchon de réservoir à carburant pour l'ouvrir. Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

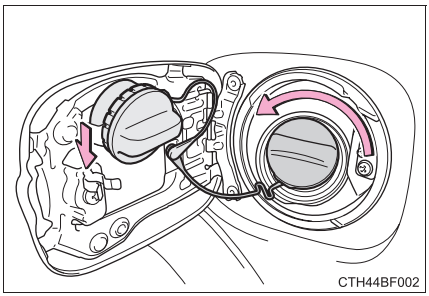

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

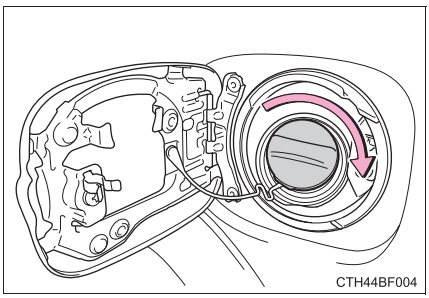

ATTENTION

■ **Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir de carburant**

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Régulateur de vitesse

Aperçu des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Témoins

② Commutateur de régulateur de vitesse

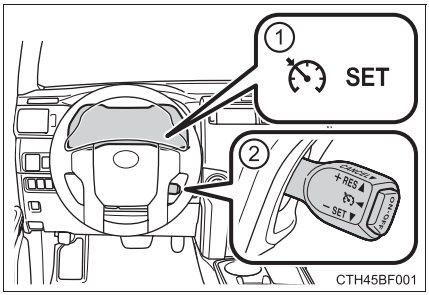

Réglage de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

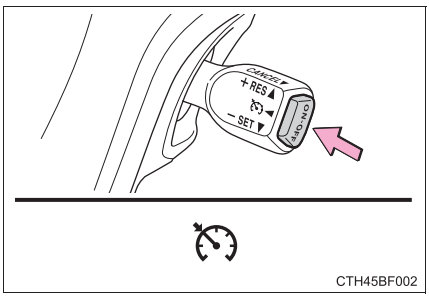

2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez la commande vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume.
La vitesse du véhicule au moment où la commande est relâchée devient la vitesse programmée.

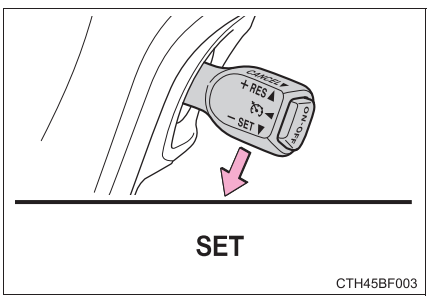

Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez la commande jusqu’à obtenir la vitesse souhaitée.

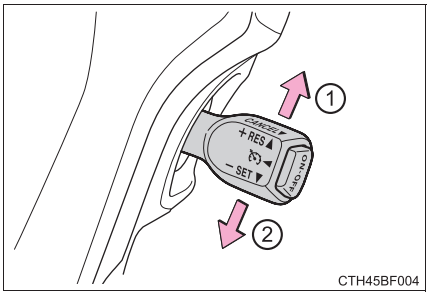

① Augmente la vitesse

② Diminue la vitesse

Correction mineure: Donnez une impulsion sur le levier dans le sens souhaité.

Correction majeure: Qoussez longuement le levier dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction mineure: D’environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier.

Correction majeure: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu’à ce que vous relâchiez le levier.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

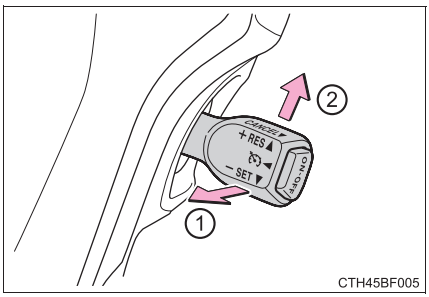

① Tirer le levier vers vous annule le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont activés.

② Pousser le levier vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

La reprise est possible lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse

- Le levier de vitesse est sur D ou vous avez sélectionné la gamme 4 ou plus du mode S.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).

Accélération après que vous avez programmé la vitesse du véhicule

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant la commande vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

Neutralisation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.
- Le fonctionnement ne peut pas être changé pendant 5 secondes ou plus après avoir appuyé sur le commutateur de commande de motricité des roues avant (modèles à 4 roues motrices non permanent) ou le commutateur de commande quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanent).

Si le témoin indicateur de régulateur de vitesse clignote

Enfoncez une fois le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis de nouveau sur le même bouton pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est probable que le régulateur de vitesse soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident fatal ou entraînant de graves blessures.

- Lors de bouchons
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- En descente
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes abruptes.
- Lorsque votre véhicule tracte une caravane/remorque ou lors d'un remorquage d'urgence

Système intuitif d’aide au stationnement*

La distance entre votre véhicule et les obstacles proches est mesurée par les capteurs et communiquée par l’écran multifonctionnel et une sonnerie lors d’un stationnement en créneau ou d’une manœuvre dans un garage. Vérifiez toujours la zone environnante lorsque vous utilisez ce système.

■ Types de capteurs

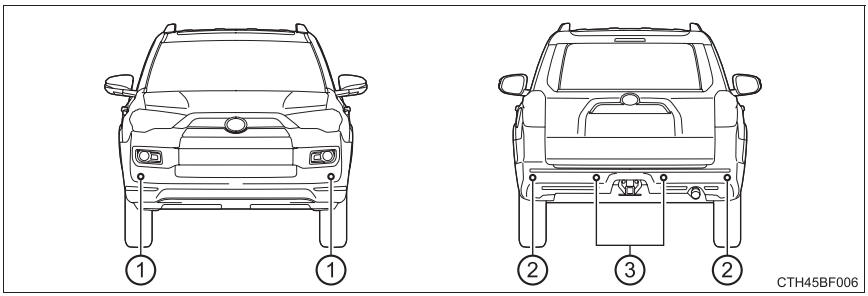

① Capteurs ¾ avant

② Capteurs ¾ arrière

③ Capteurs centraux arrière

■ Commutateur du système intuitif d’aide au stationnement

Cela permet d’activer/désactiver le système intuitif d’aide au stationnement

En position de fonctionnement, le témoin lumineux s’allume et le signal sonore retentit pour informer le conducteur que le système est fonctionnel.

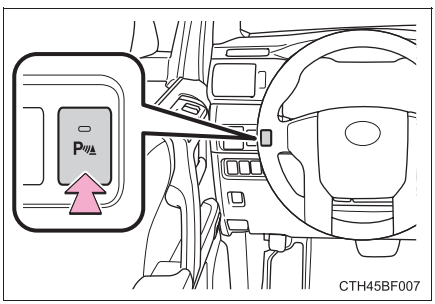

*: Sur modèles équipés

Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, une aide graphique s'affiche à l'écran multifonctionnel, qui varie en fonction de la position et de la distance par rapport à l'obstacle.

① Fonctionnement des capteurs 3/4 avant

② Fonctionnement du capteur 3/4 arrière

③ Capteurs centraux arrière actifs

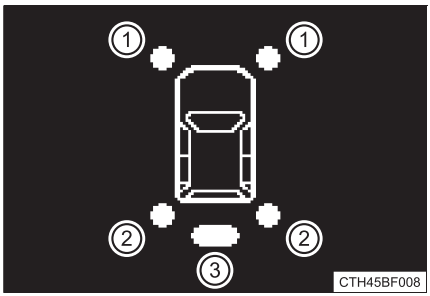

Affichage de la distance et signal sonore

Lorsqu'un capteur détecte un obstacle, l'écran indique la direction et la distance approximative de celui-ci et le signal sonore retentit.

▶ Capteurs d'angle

Distance de l'obstacle ft. (cm)	Signal sonore
Environ 2,0 - 1,5 (60 - 45)	Intermittent
Environ 1,5 - 1,0 (45 - 30)	Intermittent rapide
Environ 1,0 ou moins (30 ou moins)	En continu

▶ Capteurs centraux arrière

Distance de l'obstacle ft. (cm)	Signal sonore
Environ 4,9 - 2,0 (150 - 60)	Intermittent
Environ 2,0 - 1,5 (60 - 45)	Intermittent rapide
Environ 1,5 - 1,2 (45 - 35)	Intermittent très rapide
Environ 1,2 ou moins (35 ou moins)	En continu

Portée de détection des capteurs

① Environ 2,0 ft. (60 cm)

② Environ 4,9 ft. (150 cm)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs peut varier en fonction de la forme des obstacles, etc.

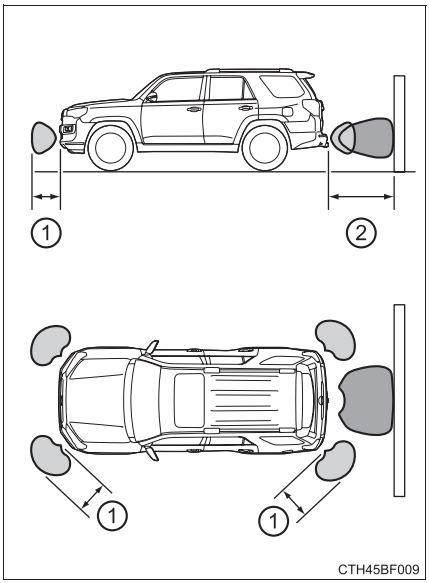

Le système intuitif d’aide au stationnement peut fonctionner lorsque

- Capteurs 3/4 avant:
  - Le contact du moteur est sur la position “ON” (sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact du moteur est mis en mode IGNITION ON (avec système d'accès et de démarrage mains libres).
  - Le levier de vitesse est sur une autre position que P.
  - La vitesse du véhicule est inférieure à 6 mph (10 km/h) environ.
- Capteurs angle arrière et central arrière:
  - Le contact du moteur est sur la position “ON” (sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou le contact du moteur est mis en mode IGNITION ON (avec système d'accès et de démarrage mains libres).
  - Le levier de vitesse est sur R.

Informations relatives à la détection des capteurs

- Les zones de détection des capteurs sont limitées aux zones autour des pare-chocs avant et arrière du véhicule.
- Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité des capteurs à détecter correctement les obstacles. Les cas particuliers où cela peut se produire sont indiqués ci-dessous.
  - Capteurs encrassés, recouverts de neige ou de glace. (Nettoyez le capteur pour résoudre le problème).
  - Capteurs gelés. (Décongeler la zone devrait résoudre ce problème).

Par temps particulièrement froid, si un capteur est gelé, l'écran pourrait présenter un affichage anormal, ou des obstacles pourraient ne pas être détectés.

- Le capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
- Le véhicule penche considérablement d'un côté.
- Sur route extrêmement bosselée, sur une pente, sur du gravier ou de l'herbe.
- L'environnement immédiat du véhicule est bruyant en raison d'avertisseurs de véhicules, de moteurs de motos, de bruit émis par les systèmes de freinage à air comprimé de camions ou d'autres bruits forts qui engendrent des ultrasons.
- Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
- Les capteurs sont recouverts d'un brouillard ou voilé par un rideau de pluie.
- Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne sans fil.
- Présence d'anneaux de remorquage.
- Le pare-chocs ou les capteurs sont soumis à un choc violent.
- Le véhicule approche un accotement élevé ou d'une bordure de trottoir en courbe.
- En cas d'ensoleillement intense ou par temps très froid.
- La zone située directement sous le pare-chocs n'est pas détectée.
- Si des obstacles sont trop près du capteur.
- Un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension rabaissée, etc.) est installé sur le véhicule.
- Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.

Outre les exemples indiqués ci-dessus, il existe d'autres situations où, du fait de leur forme, les panneaux de signalisation et autres objets peuvent être considérés par un capteur comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

● La forme des obstacles pourrait empêcher le capteur de les détecter. Portez une attention particulière aux obstacles suivants:

- Câbles, clôtures, cordes, etc.
- Coton, neige et autres matériaux absorbant les ondes sonores
- Objets comportant des angles saillants
- Obstacles à faible hauteur
- Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

● Les situations suivantes peuvent se produire lors de l'utilisation.

- En fonction de la forme de l'obstacle et d'autres facteurs, la distance de détection peut être réduite ou la détection peut être impossible.
- Les obstacles risquent de ne pas être détectés si ils sont trop près du capteur.
- Il y aura un court délai entre la détection d'obstacle et d'affichage. Même à basse vitesse, il est possible que l'obstacle arrive dans les zones de détection des capteurs avant que l'affichage ne soit montré et que le bip d'avertissement ne retentisse.
- De fins poteaux ou des objets plus bas que le capteur peuvent ne pas être détectés comme risquant la collision lors du rapprochement, même s'ils ont déjà été détectés une fois.
- Il peut être difficile d'entendre un bip sonore en raison du volume du système audio ou du bruit de l'air du système de climatisation.

■ Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel

→P. 477

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier les réglages (par ex. le volume du signal sonore). (Fonctions personnalisables →P. 547)

■ Certification

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

Cet appareil ISM est conforme a la norme NMB-001 du Canada.

This ISM device complies with Canadian ICES-001.

ATTENTION

Lors de l'utilisation du système intuitif d'aide au stationnement

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

- N'utilisez pas le système à des vitesses supérieures à 6 mph (10 km/h).
- Les zones de détection des capteurs et les temps de réaction sont limités. Lors d'un déplacement vers l'avant ou vers l'arrière, vérifiez les zones environnantes du véhicule (en particulier les côtés) pour la sécurité, et conduisez prudemment en utilisant les freins pour contrôler la vitesse du véhicule.
- N'installez pas d'accessoires dans les zones de détection des capteurs.

NOTE

Lors de l'utilisation du capteur intuitif d'aide au stationnement

Dans les situations suivantes, le système risque de ne pas fonctionner correctement à cause d'un dysfonctionnement de capteur, etc. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- L'affichage du fonctionnement du système intuitif d'aide au stationnement clignote et un bip retentit lorsqu'aucun obstacle n'a pas été détecté.
- Si la zone autour d'un capteur entre en collision avec quelque chose ou est soumise à un violent impact.
- Si le pare-chocs entre en collision avec quelque chose.
- Si l'affichage est continu sans signal sonore.
- Si une erreur d'affichage se produit, vérifiez tout d'abord le capteur.

Si l'erreur se produit alors qu'il n'y a pas de glace, de neige ou de boue sur le capteur, il est probable que le capteur soit défectueux.

Remarques pour le lavage du véhicule

Ne dirigez pas de fort jet d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

À défaut, les capteurs risquent de mal fonctionner.

Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices non permanent)

Utilisez le commutateur de commande de motricité avant ou le levier pour sélectionner les modes de transmission suivants:

▶ Type A

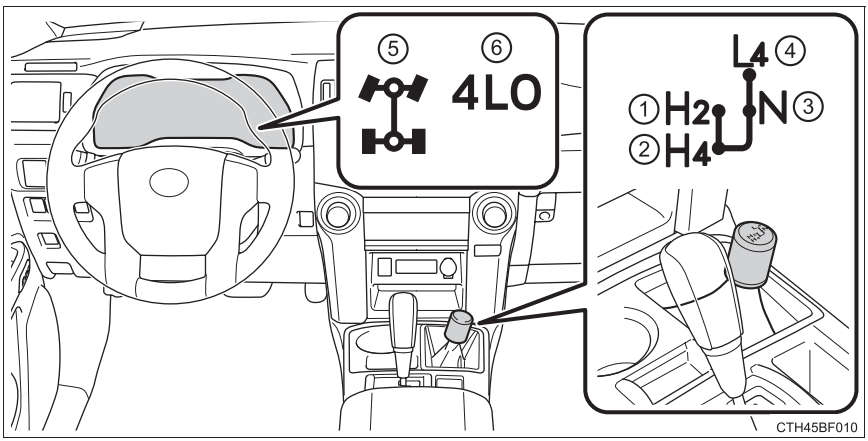

Le témoin de traction quatre roues motrices s’allume lorsque l’un des modes H4, N ou L4 est sélectionné.

① H2 (position haute vitesse, deux roues motrices)

À utiliser pour une conduite normale sur routes sèches et à revêtement dur. Cette position permet une plus grande économie, une conduite plus silencieuse et moins d’usure.

② H4 (position haute vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser uniquement pour la conduite sur des terrains où les roues sont susceptibles de glisser, comme en dehors des routes et sur les routes glacées ou recouvertes de neige. Cette position permet une meilleure traction qu’avec deux roues motrices.

③ N (position neutre)

Aucune force n’est transmise aux roues. Le véhicule doit être arrêté.

④ L4 (position basse vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser pour une puissance et une traction maximales. Utilisez “L4” pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue ou le neige épaisse.

⑤ Témoin quatre roues motrices

⑥ Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

▶ Type B

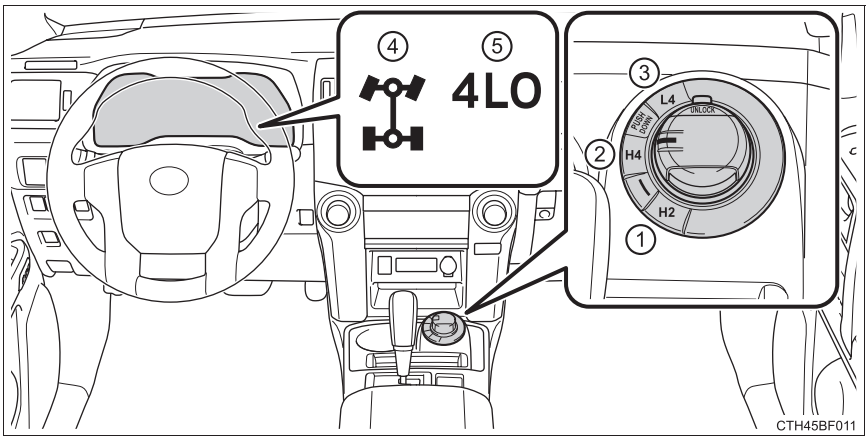

Le témoin de traction quatre roues motrices s’allume lorsque l’un des modes H4 ou L4 est sélectionné.

① H2 (position haute vitesse, deux roues motrices)

À utiliser pour une conduite normale sur routes sèches et à revêtement dur. Cette position permet une plus grande économie, une conduite plus silencieuse et moins d’usure.

② H4 (position haute vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser uniquement pour la conduite sur des terrains où les roues sont susceptibles de glisser, comme en dehors des routes et sur les routes glacées ou recouvertes de neige. Cette position permet une meilleure traction qu’avec deux roues motrices.

③ L4 (position basse vitesse, quatre roues motrices)

À utiliser pour une puissance et une traction maximales. Utilisez “L4” pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue ou le neige épaisse.

④ Témoin quatre roues motrices

⑤ Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

Passage de H2 à H4

Passage entre H2 et H4

▶ Type A

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 50 mph (80 km/h).

2 Placez le levier de commande de traction avant sur H4.

▶ Type B

1 Réduisez la vitesse du véhicule à moins de 62 mph (100 km/h).

2 Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande de traction avant sur H4.

Le témoin de quatre roues motrices s’allume.

Passage entre H4 et H2

▶ Type A

Placez le levier de commande de traction avant sur H2.

▶ Type B

Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H2.
Vous pouvez le faire à n’importe quelle vitesse.

Le témoin de quatre roues motrices s’éteint.

Passage entre H4 et L4

Passage de H4 à L4

1 Arrêtez complètement le véhicule et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

2 Placez le levier de vitesse sur N.

▶ Type A

3 Placez le levier de commande de traction avant sur L4.

▶ Type B

3 Poussez le bouton "UNLOCK", puis poussez et tournez le commutateur de commande de traction avant sur L4.

Le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'allume.

Passage de L4 à H4

1 Arrêtez complètement le véhicule et continuez à appuyer sur la pédale de frein.

2 Placez le levier de vitesse sur N.

▶ Type A

3 Placez le levier de commande de traction avant sur H4.

▶ Type B

3 Poussez le bouton "UNLOCK" et tournez le commutateur de commande de traction avant sur H4.

Le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'éteint.

■ **Lorsque vous mettez sur L4 le levier de commande de traction avant**

Les fonctions VSC et TRAC sont arrêtées automatiquement.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices clignote**

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

■ **Si le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter**

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Manipulez à nouveau le sélecteur de quatre roues motrices.

■ **Si le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter et que le signal sonore retentit**

Le levier de vitesse n’est pas sur N et/ou le véhicule n’est pas arrêté. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le levier de vitesse sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

■ **Lorsque le témoin quatre roues motrices ou quatre roues motrices à basse vitesse clignote rapidement**

Il y a peut-être une anomalie dans le système à quatre roues motrices. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Fréquence d’utilisation de la conduite à quatre roues motrices**

Vous devriez conduire à quatre roues motrices sur au moins 10 miles (16 km) chaque mois.

Ceci assure la lubrification des composants de traction avant.

⚠ ATTENTION

■ **Passage du levier de commande de traction avant de H2 à H4 en conduisant**

N’actionnez jamais le levier de commande de traction avant lorsque les roues dérapent.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de changer de vitesse.

Système à quatre roues motrices (modèles à 4 roues motrices permanent)

Utilisez le commutateur de commande des quatre roues motrices pour sélectionner les modes de transmission suivants:

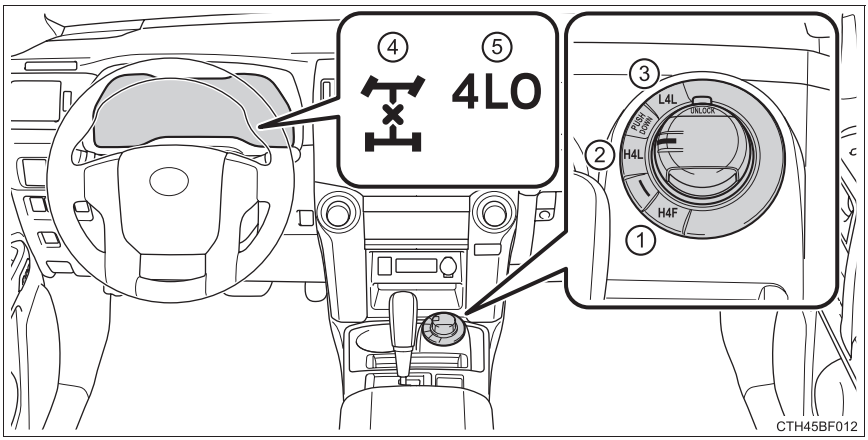

① H4F (position haute vitesse)

À utiliser pour une conduite normale sur routes sèches et à revêtement dur. Cette position permet une plus grande économie, une conduite plus silencieuse et moins d’usure.

② H4L (position haute vitesse, différentiel central bloqué)

À utiliser uniquement pour la conduite sur des terrains où les roues sont susceptibles de glisser, comme en dehors des routes et sur les routes glacées ou recouvertes de neige.

③ L4L (position basse vitesse, différentiel central bloqué)

À utiliser pour une puissance et une traction maximales. Utilisez “L4L” pour monter ou descendre des pentes accentuées, conduire hors route ou exercer une forte traction dans le sable, la boue ou la neige épaisse.

④ Témoin de verrouillage de différentiel central

⑤ Témoin de traction quatre roues motrices à basse vitesse

Passage de H4F à H4L

Poussez le bouton “UNLOCK” et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4L ou H4F.
Vous pouvez le faire à n’importe quelle vitesse.

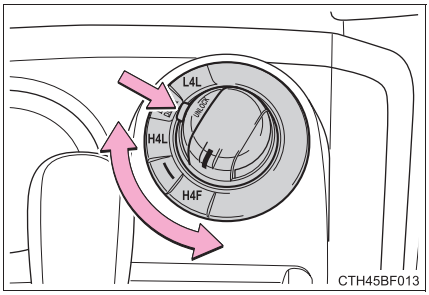

Le témoin de blocage de différentiel central s’allume (H4L) ou s’éteint (H4F).

Passage de H4L à L4L

Passage entre H4L et L4L

1. Arrêtez complètement le véhicule et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Placez le levier de vitesse sur N.
3. Poussez le bouton “UNLOCK”, puis poussez et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur L4L.

   Maintenez cette position jusqu’à ce que le témoin quatre roues motrices basse vitesse s’allume.

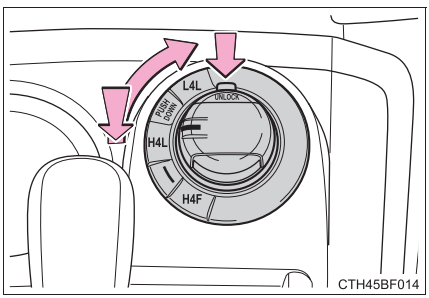

Passage entre L4L et H4L

1. Arrêtez complètement le véhicule et continuez à appuyer sur la pédale de frein.
2. Placez le levier de vitesse sur N.
3. Poussez le bouton "UNLOCK" et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4L.

   Maintenez cette position jusqu'à ce que le témoin quatre roues motrices basse vitesse s'éteigne.

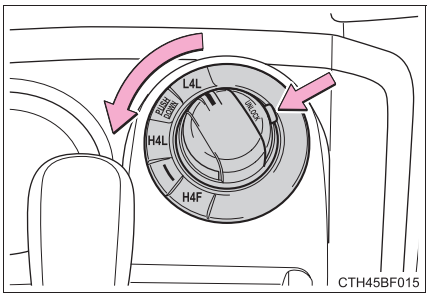

Conditions de fonctionnement du commutateur de commande quatre roues motrices

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

Lorsque le commutateur de commande quatre roues motrices est placé sur L4L

Les fonctions VSC et TRAC sont arrêtées automatiquement.

Lorsque le témoin de blocage de différentiel central clignote

Le blocage ou le déblocage du différentiel central est incomplet. Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

Lorsque le témoin de blocage de différentiel central clignote et que le signal sonore retentit

Le blocage du différentiel central est incomplet. Mettez un terme au dérapage ou au patinage des roues et, si le témoin clignote toujours, manipulez à nouveau le sélecteur de quatre roues motrices.

Si le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter

Le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir. Manipulez à nouveau le sélecteur de quatre roues motrices.

Si le témoin quatre roues motrices basse vitesse continue de clignoter et que le signal sonore retentit

Le levier de vitesse n'est pas sur N et/ou le véhicule n'est pas arrêté. Arrêtez complètement le véhicule, mettez le levier de vitesse sur N et assurez-vous que le témoin cesse de clignoter.

Lorsque le témoin quatre roues motrices à basse vitesse ou le témoin de blocage de différentiel central clignote rapidement

Il y a peut-être une anomalie dans le système à quatre roues motrices. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

ATTENTION

Utilisation du sélecteur de transmission quatre roues motrices

Ne jamais manipuler le sélecteur de transmission quatre roues motrices si les roues ont perdu de l'adhérence. Cela pourrait provoquer un accident grave voire mortel.
Arrêtez un terme au dérapage ou au patinage des roues avant de manipuler le sélecteur.

NOTE

Pour éviter d'endommager le différentiel central

- Débloquez le différentiel central pour conduire normalement sur les routes dont le revêtement est dur et sec.
- Débloquez le différentiel central lorsque les roues sont sorties du fossé ou de la surface glissante ou bosselée.
- Ne bloquez ou ne bloquez pas le différentiel central lorsque le véhicule tourne ou si les roues tournent librement sans toucher le sol.

Système anti-patinage actif*

Le système anti-patinage actif contribue automatiquement à éviter le patinage des 4 roues lors du démarrage ou de l'accélération du véhicule sur route glissante.

■ Fonctionnement du dispositif

1 Modèles 4WD non permanents:
Arrêtez le véhicule, placez le levier de vitesse sur N et le levier de commande de traction avant sur L4.

Modèles 4WD permanents:
Arrêtez le véhicule, placez le levier de vitesse sur N et le levier de commande quatre roues motrices sur L4L.

2 Appuyez sur le bouton "A-TRAC" pour activer le système.

À cet instant, le témoin "A-TRAC" s'allume.

Pour annuler le système, appuyez à nouveau sur le bouton.

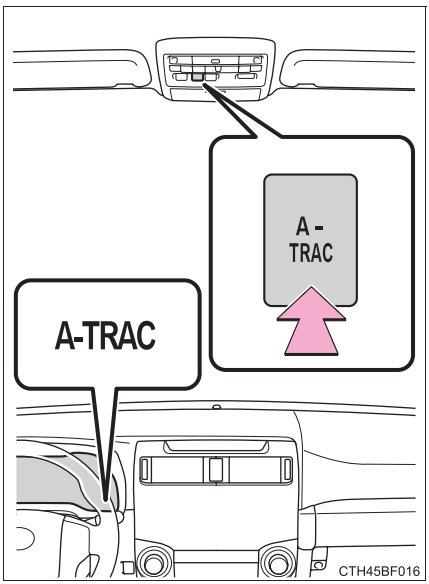

*: Sur modèles équipés

Lorsque le système anti-patinage actif fonctionne

Si toutes les roues tournent, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le système anti-patinage actif est engagé.

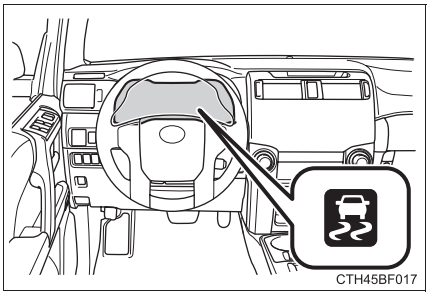

■ **Lorsque le différentiel arrière est bloqué (véhicules équipés d'un système de blocage de différentiel arrière)**

Le système anti-patinage est activé uniquement lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 4 mph (6 km/h).

■ **Bruits et vibrations causés par le système anti-patinage actif**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système.
- Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant. Elles peuvent survenir lorsque le système fonctionne.

■ **Si le système de freinage surchauffe**

Le dispositif cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin "A-TRAC" s'éteint et le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale).

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

⚠ ATTENTION

■ **Conditions susceptibles d'empêcher le système anti-patinage de fonctionner efficacement**

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même lorsque le système anti-patinage est actif.
Ne pas conduire le véhicule dans des conditions où la stabilité et l'énergie pourraient être perdues.

Système AUTO LSD (modèles à 2 roues motrices)

Le système AUTO LSD aide la traction en utilisant le système anti-patinage pour gérer la performance du moteur et du freinage lorsque l'une des roues arrière commence à patiner.

Le système ne doit être utilisé que lorsque le patinage de la roue survient dans un fossé ou une surface irrégulière.

■ Fonctionnement du dispositif

Appuyez sur le bouton de désactivation du VSC pour activer le système.

À cet instant, les témoins "AUTO LSD" et d'arrêt du VSC s'allument.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour désactiver le système.

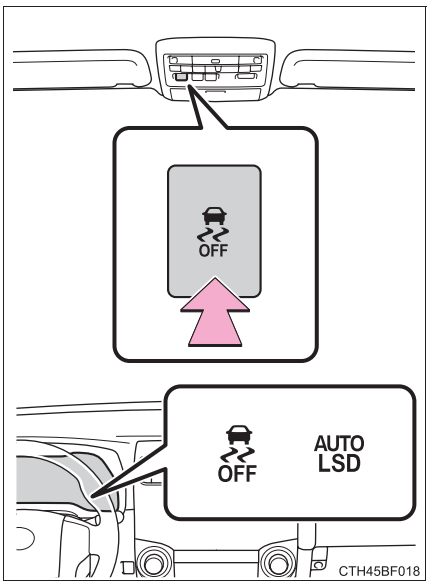

Lorsque le système AUTO LSD fonctionne

Si les roues arrière patinent, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que le système AUTO LSD a contrôlé le patinage des roues arrière.

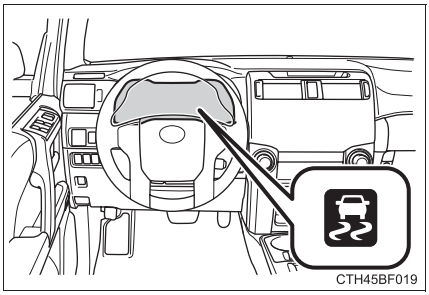

Lorsque le moteur est arrêté puis redémarré

Le système AUTO LSD et les témoins sont automatiquement arrêtés.

Si le système de freinage surchauffe

Le dispositif cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin "AUTO LSD" clignote et le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale).

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

ATTENTION

Pour éviter tout accident

- N'utilisez le système AUTO LSD que lorsque le patinage des roues intervient dans un fossé ou sur une surface inégale.
  Un effort de braquage supérieur et un contrôle plus attentif dans les virages est nécessaire.
- Ne laissez pas le système AUTO LSD actif en permanence pendant la conduite.

NOTE

Activation pendant la conduite

N'activez jamais le système AUTO LSD lorsque la roue patine.
Mettez un terme au dérapage ou au patinage avant de l'activer.

Système de blocage de différentiel arrière*

Le système de blocage de différentiel arrière est prévu pour n'être utilisé que lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante et irrégulière.

Le système de blocage de différentiel arrière est efficace dans les cas de patinage des roues arrière.

Appuyez sur le commutateur pour bloquer le différentiel arrière.

Le témoin de blocage de différentiel arrière clignote alors. Attendez quelques secondes pour que le système soit complètement opérationnel. Une fois le différentiel arrière bloqué, l'indicateur cesse de clignoter et demeure allumé.

Appuyez à nouveau sur le commutateur pour débloquer le différentiel arrière.

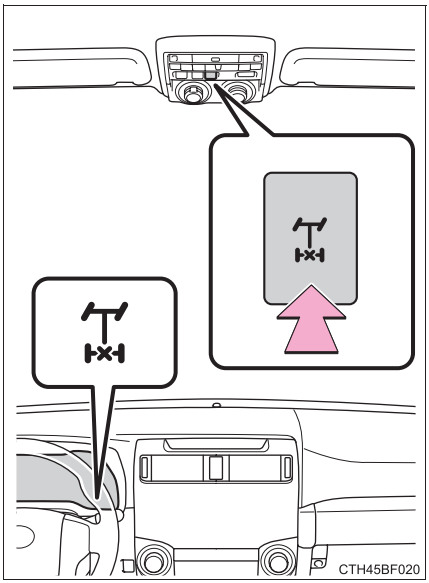

*: Sur modèles équipés

Utilisation du système de blocage de différentiel arrière

1 Avant d'utiliser le système de blocage de différentiel arrière:
Arrêtez le véhicule, placez le levier de vitesse sur N et le levier de commande de traction avant sur L4 pour vérifier si cela suffit. Si cette action reste sans effet, utilisez en plus le système de blocage de différentiel arrière.

2 Assurez-vous que les roues ont cessé de patiné.

3 Appuyez sur le bouton de blocage de différentiel arrière.

4 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

Une fois le différentiel arrière bloqué, le témoin s'allume.

Débloquez le différentiel arrière dès que le véhicule bouge.
Pour déverrouiller le différentiel arrière, appuyez de nouveau sur le bouton.

■ Verrouillage du différentiel arrière

Les systèmes suivants ne fonctionnent pas lorsque le différentiel arrière est verrouillé. Il est normal que le témoin d'avertissement "ABS" et que le témoin d'arrêt du VSC soient allumés à ce stade.

- ABS
- ABS multi-terrain
- Système d'aide au freinage
- VSC
- Aide au démarrage en côte

■ Le blocage de différentiel arrière est désengagé lorsque

Le levier de commande de traction avant ou le commutateur est placé sur H2 ou H4.

N'oubliez jamais de désactiver le commutateur après avoir utilisé cette fonction.

■ Après le déblocage du différentiel arrière

Vérifiez que le témoin s'éteint.

■ Lorsque le témoin de blocage de différentiel arrière clignote rapidement

Il y a peut-être une anomalie dans le système de blocage de différentiel arrière. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

ATTENTION

■ **Pour éviter tout accident**

- N'utilisez pas le système de blocage de différentiel arrière, sauf lorsque les roues patinent dans un fossé ou sur une surface glissante ou irrégulière. Un grand effort de braquage et un contrôle plus attentif dans les virages est nécessaire.
- Ne pas verrouiller le différentiel arrière tant que les roues ont cessé de patiné.
  Sinon, le véhicule peut partir dans une direction imprévue lorsque le blocage de différentiel est engagé et provoquer un accident. Les pièces qui composent le blocage de différentiel arrière peuvent également être endommagées.
- Ne roulez pas à plus de 5 mph (8 km/h) lorsque le différentiel arrière est bloqué.
- Ne continuez pas à rouler lorsque le bouton de blocage de différentiel arrière est activé.

Système d’assistance à la descente*

Avec le système d’assistance à la descente, le véhicule est capable de descendre un fort dénivelé tout en conservant une vitesse réduite constante de 3 mph (5 km/h), sans que vous ayez à appuyer sur la pédale de frein.

■ Activation du système

Le système devient actif lorsque

- Le véhicule roule à moins de 15 mph (25 km/h) avec les pédales d’accélérateur et de frein relâchés.
- Modèles à 4 roues motrices non permanent: Le levier de commande de traction avant ou le commutateur est sur L4.
  Modèles à 4 roues motrices permanent: Le commutateur de commande quatre roues motrices est sur L4L.
- Le différentiel arrière est débloqué (sur modèles équipés).

Appuyez sur le commutateur “DAC”.

Le témoin du système d’assistance à la descente s’allume pour indiquer que l’assistance à la descente est activée.

Appuyez de nouveau sur ce bouton pour désactiver le système.

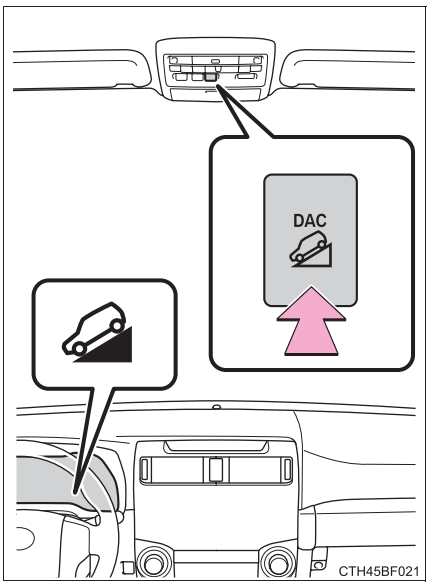

*: Sur modèles équipés

Lors du fonctionnement du système d'assistance à la descente

Le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que l'assistance à la descente est en action et que les feux stop ainsi que le troisième feu stop sont allumés.

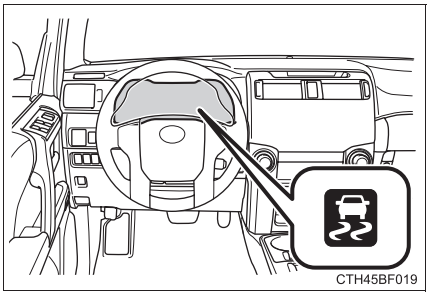

Conseils d'utilisation

Le système est fonctionnel lorsque le levier de vitesses n'est pas sur P. Toutefois, pour une utilisation efficace du système, il vous est recommandé de mettre le levier de vitesse sur la gamme "2" ou "1" du mode S.

Lorsque le témoin du système d'assistance à la descente clignote

- Dans les situations suivantes, le témoin clignote et le système ne fonctionne pas:
  - Le mode de transmission n'est pas L4 (modèles à 4 roues motrices non permanents) ou L4L (modèles à 4 roues motrices permanents).
  - Le différentiel arrière est bloqué.
  - Le système de freinage surchauffe.
    Le système cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Abstenez-vous d'utiliser le système tant que le témoin ne reste pas allumé. (Il n'y a aucun risque à continuer de conduire normalement.)
- Dans les situations suivantes, le témoin clignote pour alerter le conducteur mais le système continue de fonctionner:
  - Le levier de vitesse est sur N. (Le frein moteur n'intervient pas).
  - Le commutateur "DAC" est désactivé alors que le système fonctionne.
    Le système cesse de fonctionner graduellement. Le témoin clignote pendant le fonctionnement et s'éteint lorsque le système est complètement arrêté.

Défaillance du système

En cas de dysfonctionnement du système, les situations suivantes peuvent se produire:

- Le témoin du système d’assistance à la descente clignote dans une situation différente de celles précitées.
- Le témoin du système d'assistance à la descente ne s'allume pas lorsque le contact du moteur est en position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact du moteur est mis en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).

Faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Conditions susceptibles d’altérer le fonctionnement du système d’assistance à la descente

- Ne vous en remettez pas aveuglément au système d’assistance à la descente. Dans une pente à très fort pourcentage, sur route verglacée ou très boueuse, le véhicule est susceptible de glisser et le système peut ne pas être capable de maintenir la vitesse à 3 mph (5 km/h) environ, avec pour conséquence un accident dans lequel vous-même ou toute autre personne risquez d’être blessé ou tué.
- Ne pas mettre le levier de vitesse sur R alors que vous roulez en marche avant, ou sur D alors que vous reculez. Vous risqueriez de provoquer le blocage des roues, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, cela sollicite exagérément la transmission automatique, et risque de lui causer des dommages.

Régulateur de vitesse lente*

Permet de rouler sur des surfaces non-routières extrêmement irrégulières à basse vitesse fixe, sans appuyer sur la pédale d'accélérateur ou de frein. Minimise la perte de traction ou le dérapage du véhicule lors de la conduite sur routes glissantes et permet une conduite stable.

■ Commande de régulateur de vitesse lente

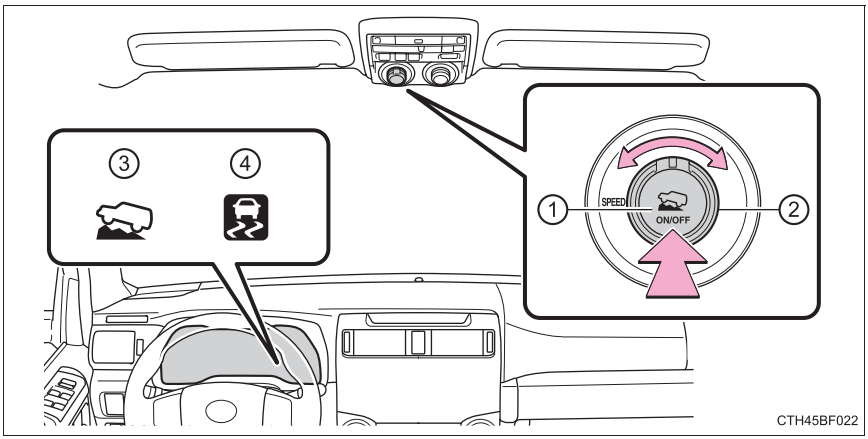

① Commutateur "ON/OFF"

Le témoin de commande de marche lente s'allume et le témoin de perte d'adhérence clignote lorsqu'il fonctionne.

② Cadran de sélecteur de vitesse

Tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la vitesse et dans l'autre sens pour la diminuer.

③ Témoin de régulateur de vitesse lente

④ Témoin de perte d'adhérence

*: Sur modèles équipés

Modes de vitesse

Le tableau suivant indique certains types de terrain et les modes de vitesse recommandés.

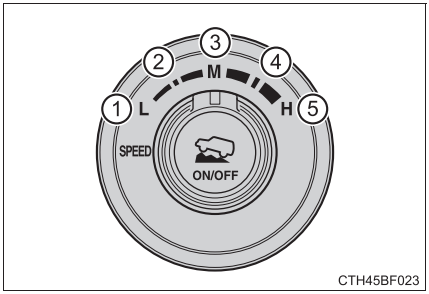

Mode		État de la route
①	L (basse)	Rocher, bosse (en descente) et gravier (en descente)
②	Entre L et M	Bosse (en montée)
③	M (moyenne)	Neige, boue, gravier (en montée), sable, poussière, bosse (en montée) et herbe
④	Entre M et H	
⑤	H (haute)	

Conditions de fonctionnement de la fonction de commande de marche lente

- Le moteur est en marche.
- Le levier de vitesse n'est pas sur P ni sur N.
- Le levier de commande de traction avant est positionné sur L4.
- Le porte conducteur s'est fermée.

■ **Le système de commande de marche lente est temporairement annulé lorsque**

Le véhicule roule à plus de 15 mph (25 km/h). Le témoin de commande de marche lente clignote jusqu'à ce que la vitesse du véhicule soit réduite.

■ **Annulation automatique du système**

Dans les situations suivantes, le système cesse de fonctionner et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Le témoin de commande de marche lente clignote jusqu'à ce que le système soit totalement désactivé.

- Lorsque le levier de vitesse est sur P ou N
- Lorsque vous mettez sur H4 le levier de commande de traction avant
- Lorsque la porte conducteur est ouverte
- En cas de dysfonctionnement du système
- Lorsque le système de freinage surchauffe
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale).
- Lorsque le système de transmission automatique surchauffe
  Arrêtez le véhicule en lieu sûr jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de température de liquide de la boîte de vitesses automatique s'éteigne.

■ **Bruits et vibrations causés par le système de commande de marche lente**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement du système de commande de marche lente.
- Il est possible d'observer l'une ou l'autre condition suivante lorsque le système de commande de marche lente est en fonction. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
  - Un bruit de moteur est possible après arrêt du véhicule.

ATTENTION

■ **Quand utiliser la fonction de commande de marche lente**

- Ne vous fiez pas excessivement à la commande de marche lente. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Observez toujours le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Les modes de vitesse recommandés pour les terrains indiqués (→P. 286) n'ont qu'une valeur de référence. Le mode choisi peut être inadapté aux conditions tout-terrain réelles en raison de facteurs comme l'irrégularité du terrain ou du degré de pente. Observez soigneusement le terrain tel qu'il est et conduisez prudemment.
- Une fois la fonction de commande de marche lente activée, vérifiez que le témoin correspondant s'allume. Si le témoin clignote, le véhicule n'est pas sous le contrôle du système.

■ **Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

En conduisant sur les surfaces suivantes, le système peut être dans l'incapacité de maintenir la basse vitesse fixée et provoquer un accident:

- Pentes extrêmement abruptes
- Surfaces extrêmement inégales
- Routes enneigées ou autres surfaces glissantes

Sélection multi-terrain*

Le système de sélection multi-terrain se décline en 4 modes de terrain. Lorsqu'un mode de terrain est sélectionné en accord avec l'état du terrain, la puissance du moteur et le système anti-patinage sont contrôlés de façon à améliorer les conditions de conduite hors route.

De plus, des messages de guidage, par exemple des conseils de sélection de mode de transfert, s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour assister le conducteur dans le pilotage du véhicule.

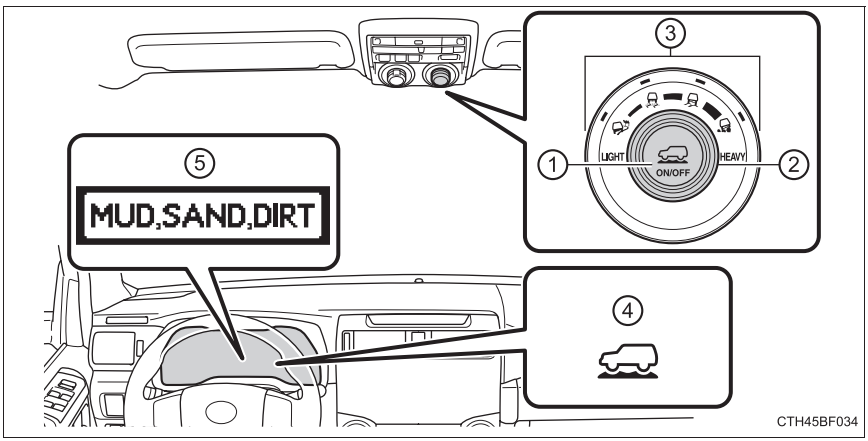

① Commutateur "ON/OFF"

② Cadran de sélecteur de mode

③ Témoins de mode

④ Témoin de sélection multi-terrain

⑤ Écran multifonctionnel

*: Sur modèles équipés

Modes de sélection multi-terrain

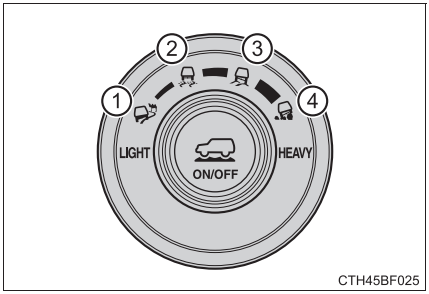

	Symbole	Mode
①		BOUE ET SABLE
②		CAILLOUX ROULANTS
③		BOSSE
④		ROCHER

Le tableau suivant indique certains types de terrain et les modes de sélection multi-terrain recommandés.

Mode / État de la route	ROCHER	BOSSE	CAILLOUX ROULANTS	BOUE ET SABLE
Rocher	★			
Bosse		★		
Bosse, sillon		★		
Pente/ V-fossé		★		
En montée/ en descente		★		
Lit de rivière			★	
Gravier			★	
Brousse			★	
Neige profonde				★
Sable				★
Boue				★
Poussière				★

■ **La sélection multi-terrain peut être activée lorsque**

- Le véhicule roule à environ 7 mph (12 km/h) ou moins.
- BOUE ET SABLE: Le levier de commande de traction avant est positionné sur L4 ou H4.
  CAILLOUX ROULANTS, BOSSE et ROCHER: Le levier de commande de traction avant est positionné sur L4.
- La fonction de commande de marche lente est inactive.

Sélection des modes

1 Appuyez sur le bouton "ON/OFF".

Tous les témoins de mode s'allument et s'éteignent sauf le témoin du mode en cours d'utilisation. Le témoin de sélection multi-terrain sur le combiné d'instruments reste allumé lorsque ce système est activé. Les conditions de routes applicables s'affichent sur l'écran multifonctionnel pendant 10 secondes puis s'éteignent.

Lorsque la commande "ON/OFF" est appuyée pour désactiver le système, un bip retentit.

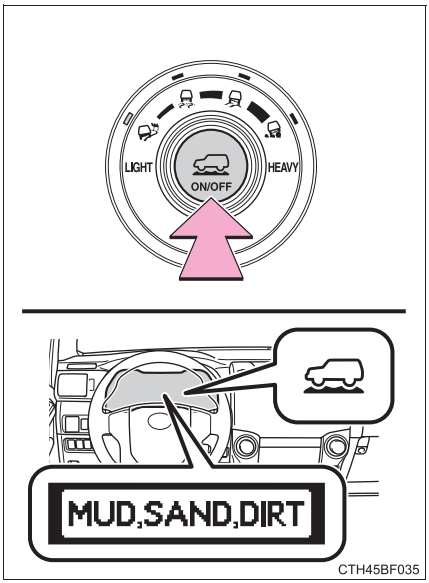

2 Tournez le cadran pour sélectionner le mode de votre choix.

Le témoin du mode sélectionné s'allume et les conditions de routes applicables s'affichent sur l'écran multifonctionnel pendant 10 secondes puis s'éteignent.

Si le témoin du mode clignote, la sélection multi-terrain est inutilisable. Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel et vérifiez que le témoin du mode cesse de clignoter. (→P. 293)

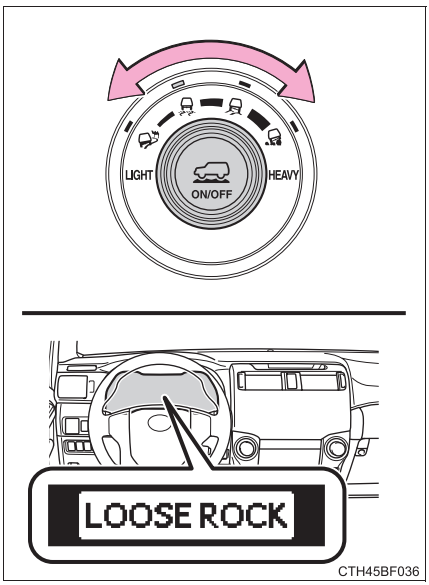

Messages affichés sur l'écran multifonctionnel

En fonction de la commande utilisée, l'un des messages suivants peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel pour fournir un guidage sur la sélection du mode de transfert etc:

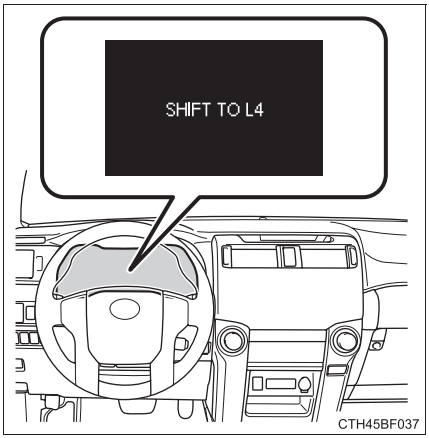

Message	Explications	Procédure
SHIFT TO 4WD (En sélectionnant le mode BOUE ET SABLE)	Indique que le mode de transmission doit être changé pour H4 ou L4.	Placez le levier de commande de traction avant sur H4 ou L4.
SHIFT TO L4 (En sélectionnant le mode CAILLOUX ROULANTS, BOSSE ou ROCHER)	Indique que le mode de transmission doit être changé pour L4.	Placez le levier de commande de traction avant sur L4.
STOP THE VEHICLE AND SHIFT THE AUTOMATIC TRANSMISSION TO N (Lors de la sélection d'un mode)	Indique que le mode de transmission ne peut pas être changé pour H4 ou L4.	Arrêtez complètement le véhicule et/ou placez le levier de vitesse sur N.
ACCELERATE OR DECELERATE (Lors du passage du levier de commande de traction avant sur H4 ou H2)	Indique que le changement de mode de transmission risque de ne pas réussir.	Conduisez en ligne droite en accélérant ou en décélérant, ou en marche arrière.

Message	Explications	Procédure
DRIVE THE VEHICLE A SHORT DISTANCE (En appuyant sur le bouton de blocage de différentiel arrière)	Indique que le différentiel arrière n'est pas bloqué.	Conduisez le véhicule en marche avant ou arrière sur une courte distance.
OPERATION NOT POSSIBLE WHEN MULTI-TERRAIN SELECT ACTIVATED (en appuyant sur la commande de désactivation du VSC ou sur la commande "A-TRAC")	Indique que les fonctions VSC et anti-patinage ne peuvent pas être désactivées lorsque la sélection multi-terrain fonctionne.	-
RETURN THE FOUR-WHEEL DRIVE CONTROL SWITCH (en déplaçant le levier de commande de traction avant)	Indique que le mode de transfert ne peut pas être changé en H4 ou L4.	Ramenez le levier de commande de traction avant sur H4 ou L4.
CANNOT BE SELECTED (En appuyant sur le commutateur "ON/OFF")	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car le véhicule roule à plus de 7 mph (12 km/h).	Réduisez la vitesse du véhicule.
OPERATION NOT POSSIBLE WHEN CRAWL CONTROL ACTIVATED (en appuyant sur la commande "ON/OFF")	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car la fonction de commande à vitesse lente est activée.	Désactivez la fonction de commande à vitesse lente.
MULTI-TERRAIN SELECT HAS BEEN CANCELED (En appuyant sur le commutateur "ON/OFF")	Indique, avec un bip, que la sélection multi-terrain a été désactivée.	-

Message	Explications	Procédure
MULTI-TERRAIN SELECT NOT AVAILABLE (en appuyant sur le commutateur "ON/OFF")	Indique que la sélection multi-terrain est inutilisable car le système VSC et/ou à 4 roues motrices peut être défaillant.	Contactez votre concessionnaire Toyota.

La sélection multi-terrain est temporairement annulée lorsque

Le levier de commande de traction avant est placé sur H4 alors que la sélection multi-terrain est en mode ROCK, MOGUL ou LOOSE ROCK. Le témoin de mode clignote jusqu'à ce que le levier soit replacé sur L4.

Lorsque le témoin de sélection multi-terrain continu de clignoter

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de sélection multi-terrain.
Dans ce cas, la sélection multi-terrain est automatiquement annulée. Faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Lorsque le témoin de sélection multi-terrain s'éteint alors que la fonction est active

- L'un des système du véhicule lié à la sélection multi-terrain peut être défaillant.
  Faites vérifier votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Le vérin de frein risque de surchauffer.
  Un signal sonore retentit, le témoin "A-TRAC" s'éteint et le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Abstenez-vous d'utiliser la sélection multi-terrain jusqu'à ce que le témoin "A-TRAC" se rallume et que le témoin "TRAC OFF" s'éteigne. (Le véhicule peut toujours rouler, même lorsque la sélection multi-terrain est inopérante).

Dans les cas précités, la sélection multi-terrain est automatiquement annulée.

ATTENTION

■ **Avant de prendre le volant**

Pour éviter un accident, prenez des précautions de conduite tout-terrain. (→P. 312)

■ **Lorsque vous utilisez la sélection multi-terrain**

- N'utilisez pas le système de sélection multi-terrain pour la conduite normale (sur route). Le système de sélection multi-terrain est conçu exclusivement pour la conduite tout-terrain.
- Ne vous fiez pas excessivement à la sélection multi-terrain. Cette fonction n'étend pas les limites de performance du véhicule. Observez toujours le terrain soigneusement et conduisez prudemment.
- Les modes recommandés pour les terrains indiqués (→P. 290) n'ont qu'une valeur de référence. Le mode choisi peut être inadapté aux conditions tout-terrain réelles en raison de facteurs comme l'irrégularité du terrain ou du degré de pente. Observez soigneusement le terrain tel qu'il est et conduisez prudemment.
- Après avoir sélectionné un mode, vérifiez que le témoin de sélection multi-terrain et le témoin du mode sélectionné sont allumés. Si l'un des témoins concernés clignote, le véhicule n'est pas sous contrôle de la sélection multi-terrain.

Systèmes d’aide à la conduite

Afin d’améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N’oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante

◆ ABS multi-terrain (Système de freinage antiblocage) (sur modèles équipés)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou que vous freinez sur une chaussée glissante ou dans des conditions de conduite difficiles (routes très irrégulières, sable, boue)

Le système ABS multi-terrain fonctionne en synchronisme avec la sélection multi-terrain.

◆ Aide au freinage

Décuple l’effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d’arrêt d’urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d’embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ Dispositif anti-louvoiement de la remorque

Aide le conducteur à contrôler le balancement de la caravane/remorque en appliquant une pression de freinage sélectivement pour chacune des roues et réduisant le balancement du couple moteur lors de la remorque est détectée.

Le dispositif anti-louvoiement de la remorque est une partie du système VSC et il ne fonctionnera pas si est le système VSC est mis à l’arrêt ou rencontre une anomalie.

◆ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l’accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)

Contribue à empêcher le véhicule de reculer au démarrage dans une montée ou sur une pente glissante

◆ LSD (Différentiel à glissement limité automatique) (sur modèles équipés)

Transfère la puissance de traction aux pneus arrière lorsque les pneus avant patinent, et vice-versa, pour améliorer la motricité

◆ KDSS (Système de suspension cinétique dynamique) (sur modèles équipés)

Améliore le confort de conduite et la maniabilité en faisant appel à un système de commande hydraulique pour gérer les barres de stabilisation de la suspension en réaction au revêtement de la route et aux conditions de conduite en virages ou conduite tout-terrain

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque sont en action (modèles à 2 roues motrices)

Si le véhicule risque de déraper ou si une roue motrice patine, le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque sont en fonction.

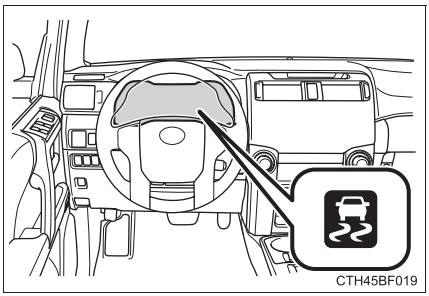
CTH45BF019

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque/d'aide au démarrage en côte sont en action (modèles à 4 roues motrices)

Si le véhicule risque de déraper ou de reculer pendant un démarrage en côte, ou si une roue motrice patine, le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque/d'aide au démarrage en côte fonctionnent.

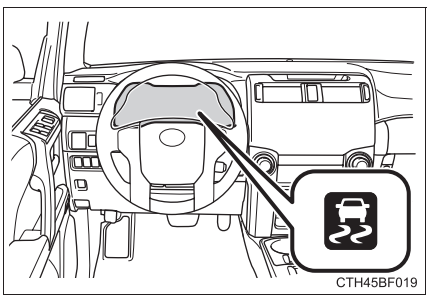
CTH45BF019

Les feux de stop et le troisième feu stop s'allument et un signal sonore se déclenche de façon intermittente lorsque l'aide au démarrage en côte est actif.

Neutraliser les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque (modèles à 2 roues motrices)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque risquent d'intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Éteindre uniquement le système TRAC (allumer le système AUTO LSD [→P. 277])

Pour désactiver le système TRAC, enfoncez brièvement le commutateur puis relâchez-le.

Le témoin d'arrêt du VSC et le témoin "AUTO LSD" s'allument.

Enfoncez de nouveau le commutateur pour réactiver le système.

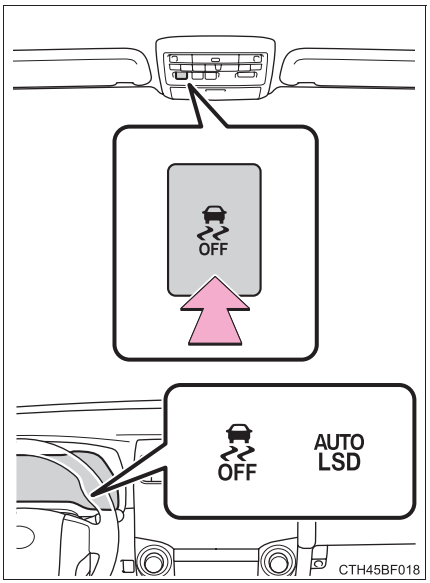

Désactivation des systèmes TRAC, VSC et du dispositif anti-louvoiement de la remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et le dispositif anti-louvoiement de la remorque appuyez sur le bouton pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins "TRAC OFF" et d'arrêt du VSC s'allument.

Enfoncez de nouveau le commutateur pour réactiver les systèmes.

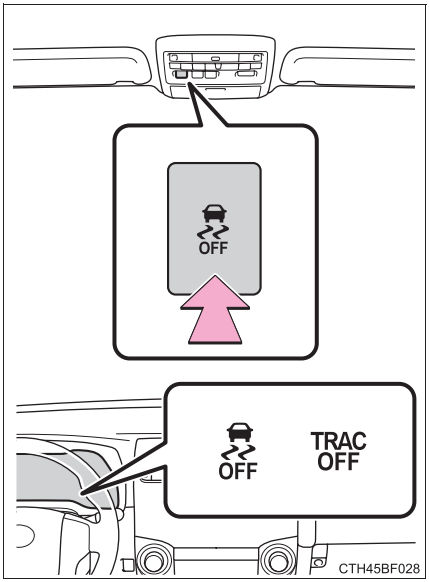

Neutraliser les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque (modèles à 4 roues motrices)

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque risquent d’intervenir pour limiter la puissance moteur transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d’avancer et de reculer pour se libérer.

■ Neutralisation du système TRAC seulement

Pour désactiver le système TRAC, enfoncez brièvement le commutateur puis relâchez-le.

Le témoin indicateur “TRAC OFF” doit s’allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

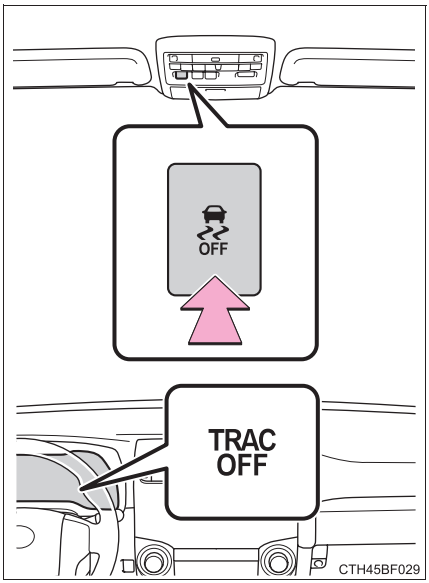

Désactivation des systèmes TRAC, VSC et du dispositif anti-louvoiement de la remorque

Pour désactiver les systèmes TRAC, VSC et le dispositif anti-louvoiement de la remorque appuyez sur le bouton pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Les témoins "TRAC OFF" et d'arrêt du VSC s'allument.

Enfoncez de nouveau le commutateur pour réactiver les systèmes.

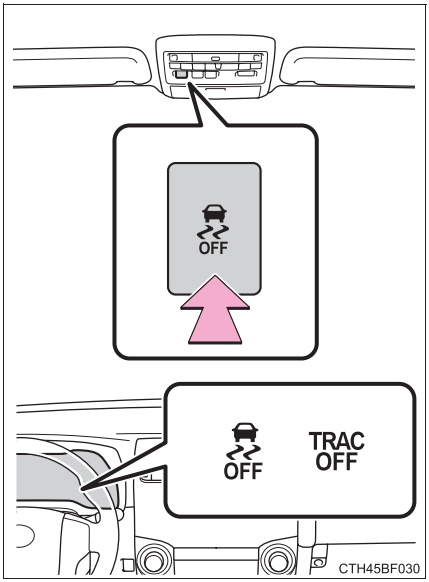

■ **Lorsque le voyant lumineux "TRAC OFF" s'allume même si le commutateur de désactivation du VSC n'a pas été enfoncé**

Le TRAC, l'aide au démarrage en côte, l'aide à la descente et la commande à vitesse lente ne peuvent être utilisés. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte**

- Le levier de vitesse est sur D ou S.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée.
- Le différentiel arrière est débloqué (sur modèles équipés).

■ **Si le système de freinage surchauffe**

L'aide au démarrage en côte cesse de fonctionner et un signal sonore se déclenche pour alerter le conducteur. À cet instant, le témoin "TRAC OFF" s'allume. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. (Il n'y a aucun risque à continuer une conduite normale).

Le système est automatiquement rétabli après un bref délai.

■ **Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, ABS multi-terrain (sur modèles équipés), freinage assisté, VSC, dispositif anti-louvoiement de la remorque, TRAC et aide au démarrage en côte (sur modèles équipés)**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
  - Un bruit de moteur est possible après arrêt du véhicule.
  - Il peut se produire de légères pulsations à la pédale de frein après la mise en action de l'ABS ou de l'ABS multi-terrain.
  - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS ou de l'ABS multi-terrain.

■ **Réactivation des systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque après l'arrêt du moteur**

Le simple fait d'arrêter le moteur après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque les réactive automatiquement.

■ **Réactivation du système VSC et du dispositif anti-louvoiement de la caravane asservie à la vitesse du véhicule (modèles à 2 roues motrices)**

Lorsque le système TRAC est sur arrêt et le système AUTO LSD sur marche, le système VSC et le dispositif anti-louvoiement de la caravane se mettent en fonction dès lors que la vitesse du véhicule augmente. Cependant, lorsque les systèmes TRAC, VSC et le dispositif anti-louvoiement de la remorque

sont tous les deux désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d'eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **Réactivation les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la remorque (modèles à 4 roues motrices)**

Si les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement de la caravane et de contrôle de trajectoire du véhicule sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si le véhicule prend de la vitesse.

⚠ ATTENTION

■ **Les systèmes ABS et ABS multi-terrain ne fonctionnent pas efficacement lorsque**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ **La distance de freinage lorsque l'ABS ou l'ABS multi-terrain fonctionne dépasse celle des conditions normales**

L'ABS et l'ABS multi-terrain ne sont pas destinés à raccourcir la distance de freinage du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes semées de nids-de-poule ou à chaussée irrégulière

ATTENTION

■ **Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand**

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même lorsque le système TRAC est actif.
Ne pas conduire le véhicule dans des conditions où la stabilité et l’énergie pourraient être perdues.

■ **Aide au démarrage en côte n’est pas efficace quand**

Ne vous en remettez pas aveuglément au système d’aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l’aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.

■ **Lorsque les systèmes VSC et le dispositif anti-louvoiement sont activés**

Le témoin indicateur de perte d’adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment.
Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ **Lorsque les systèmes TRAC/VSC/dispositif anti-louvoiement sont désactivés**

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Les systèmes TRAC/VSC/le dispositif anti-louvoiement de la remorque étant conçus pour aider à garantir au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ **Remplacement des pneumatiques**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage des pneus préconisée.

Les systèmes ABS, ABS multi-terrain, VSC et le dispositif anti-louvoiement de la caravane ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Lorsque vous remplacez les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

ATTENTION

■ **Comportement des pneumatiques et des suspensions**

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

■ **Précautions concernant le dispositif anti-louvoiement de la caravane**

Le dispositif anti-louvoiement de la caravane n'est pas parvenu à réduire le louvoiement dans toutes les situations.

En fonction de nombreux facteurs comme les conditions du véhicule, la caravane, la surface de la route et l'environnement de conduite, le dispositif anti-louvoiement de la caravane peut ne pas fonctionner correctement. Consultez votre manuel du propriétaire de la caravane pour savoir comment remorquer votre caravane correctement.

■ **Si la caravane/remorque se met à louvoyer**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Tenez fermement en main le volant. Dirigez le véhicule en ligne droite.

  Ne pas essayer de reprendre le contrôle du louvoiement de la caravane/remorque en tournant le volant de direction.

- Commencez immédiatement à relâcher la pédale d'accélérateur, mais très progressivement, pour réduire la vitesse.
  Ne pas augmenter la vitesse. N'agissez pas sur les freins du véhicule.

Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque doivent se stabiliser.
(→P. 216)

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement moteur
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Faites monter quatre pneumatiques hiver sur le véhicule ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues arrière.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les taches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement toute accumulation de glace ou de neige sur les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si le véhicule est stationné sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.
  Le non-respect de ces précautions peut être dangereux car le véhicule risque de se déplacer de manière inattendu, ce qui risque de provoquer un accident.
- Si le véhicule est stationné sans serrer le frein de stationnement, assurez-vous que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous tentez de le déplacer de P vers une autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.

① Chaîne latérale
(0,20 in. [5 mm] de diamètre)

② Chaîne transversale
(0,20 in. [5 mm] de diamètre)

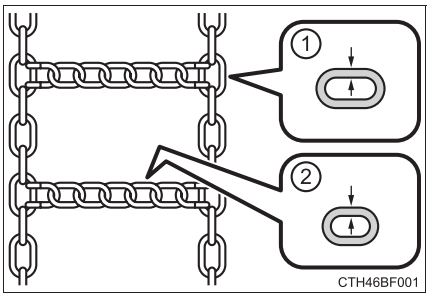

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Montez les chaînes à neige uniquement sur les roues arrière. Ne montez pas de chaînes sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues arrière. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

ATTENTION

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de cette consigne pourrait amener une perte de contrôle du véhicule et provoquer la mort ou des blessures graves.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou sur des nids-de-poule.
- Évitez les accélérations soudaines, les changements de direction brusques, les freinages soudains et les opérations de changements de vitesse pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs d'avertissement de la pression des pneus.

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Précautions concernant la conduite tout-terrain

Ce véhicule appartient à la catégorie des utilitaires, qui se caractérise par une garde au sol plus haute et des voies plus étroites, par rapport à la hauteur du centre de gravité, afin de permettre des utilisations très diverses en tout-terrain.

Particularités du véhicule tout-terrain

- Des particularités de conception lui confèrent un centre de gravité plus haut que les voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicule a davantage de risques de se retourner. Les véhicules utilitaires ont un taux de retournement significativement supérieur à celui des autres types de véhicules.
- La garde au sol plus importante a pour avantage d'offrir une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les difficultés.
- Sa conception ne lui permet pas de prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas conçue pour offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi tout virage serré pris à une vitesse excessive risque d'être la cause du retournement du véhicule.

ATTENTION

Précautions à prendre avec le véhicule en tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel ou mortel et de dommages au véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne n'ayant pas attachée sa ceinture de sécurité encourt un risque considérablement plus élevé de mourir qu'une personne ayant attaché sa ceinture de sécurité. Par conséquent, le conducteur et tous les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans la mesure du possible.
  Si vous n'utilisez pas ce véhicule correctement, vous risquez d'en perdre le contrôle ou de faire des tonneaux dans un accident où vous-même ou toute autre personne pourriez être blessé ou tué.
- Charger la galerie de pavillon entraîne un rehaussement du centre de gravité du véhicule. Évitez de rouler à haute vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou manœuvrer brusquement, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule ou de provoquer son retournement par suite d'une conduite trop imprudente.
- Ralentissez systématiquement par fort vent de travers en rafales. En raison de son centre de gravité plus haut et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous permet d'avoir une meilleure maîtrise du véhicule.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.
- Ne roulez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

En tout-terrain, observez les recommandations suivantes pour vous assurer une conduite agréable et contribuer à ce que les véhicules tout-terrain ne se voient pas interdits de circulation:

- N'empruntez pas les chemins interdits d'accès aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, les techniques de conduite doivent être modifiées ou le déplacement reporté pour éviter d'endommager les chemins.

Informations supplémentaires pour la conduite tout-terrain

Pour les utilisateurs résident aux États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, consultez les organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et de loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs de véhicules de loisirs
- Le service américain des forêts et le Bureau of Land Management

ATTENTION

Précautions à observer en tout-terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel ou mortel et de dommages au véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en roulant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant par ses branches quand vous conduisez en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains, et plus particulièrement les pouces, à l'extérieur du bord du volant.
- Vérifiez systématiquement l'efficacité des freins immédiatement après avoir roulé dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir roulé dans les hautes herbes, la boue, la rocaille, le sable ou l'eau, vérifiez l'absence d'herbes, buissons, papiers, plastiques, pierres, sable, etc. coincés ou collés sous le soubassement. Nettoyez le soubassement de tout corps étranger. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque de panne ou d'incendie du véhicule.
- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne a beaucoup plus de chances de survivre si elle porte sa ceinture de sécurité. C'est pourquoi le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité dès que le véhicule est en mouvement.
- En tout-terrain ou sur terrain cahoteux, ne roulez pas à vitesse excessive, évitez les sauts, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Il pourrait s'ensuivre une perte de contrôle du véhicule ou son retournement, avec un risque d'accident grave ou mortel. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau du moteur ou d'autres éléments.

- L'eau entrant dans le moteur par l'arrivée d'air entraîne des détériorations sérieuses de celui-ci.
- La pénétration d'eau dans la transmission automatique risque d'affecter la qualité du passage des vitesses, de bloquer la transmission, de provoquer des vibrations et finalement de détériorer la transmission automatique.
- L'eau est capable de faire disparaître par dilution la graisse des roulements de roues, entraînant une corrosion et une rupture prématurée et peut aussi entrer dans les carters de différentiels, de transmission et de boîte de transfert, avec pour effet la dégradation des propriétés lubrifiantes de l'huile.

■ **Si vous devez rouler dans l'eau**

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du lit du cours d'eau. Roulez à vitesse réduite et évitez les cours d'eau trop profonds.

■ **Inspection après conduite tout-terrain**

- Le sable et la boue accumulés dans les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du système de freinage et lui causer des dommages.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a roulé dans le sable, l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Caractéristiques intérieures

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel 318

Système de climatisation automatique 325

Sièges chauffants/ventilateurs de sièges 333

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 335

- Éclairages intérieurs 336
- Éclairages individuels ... 336

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 338

- Boîte à gants..... 339
- Rangement de console 339
- Porte-gobelets 340
- Casier auxiliaire 342
- Range-monnaie/support Porte mouchoirs en papier/stylo 343
- Porte-bouteilles..... 344

Équipements de coffre 345

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 351

- Pare-soleil..... 351
- Miroirs de courtoisie..... 351
- Montre..... 352
- Affichage de la température extérieure..... 353
- Prises d'alimentation (120 V AC)..... 355
- Prises d'alimentation..... 360
- Accoudoir..... 362
- Poignées d'assistance..... 363

Commande d'ouverture de porte de garage 364

Safety Connect 372

Système de climatisation manuel*

Commandes de climatisation

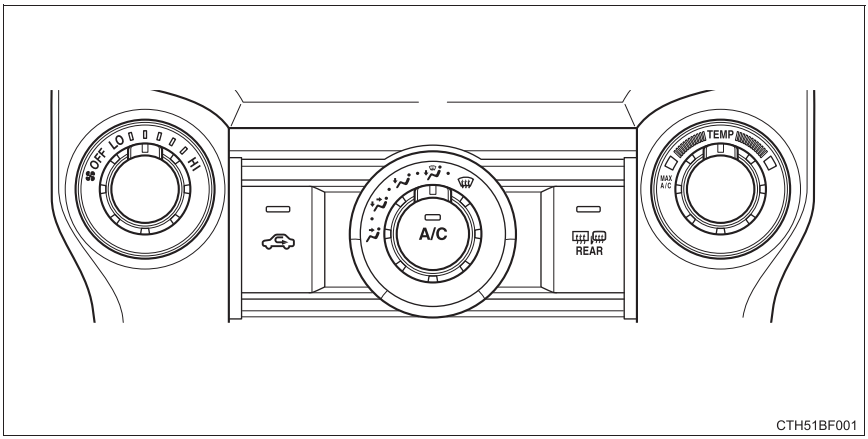

Réglage de la température

Pour régler la température, tournez vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si A/C n'est pas enfoncé, le système soufflera de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour un refroidissement accéléré, tournez le sélecteur de température en position "MAX A/C". Le système de climatisation s'active automatiquement et, si la position d'une sortie d'air différente de ou de est sélectionnée, le système se met en mode recyclage d'air. Si "MAX A/C" est sélectionné, il est impossible d'éteindre la climatisation.

*: Sur modèles équipés

Réglage de la vitesse du ventilateur

Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Le fait de tourner le sélecteur sur "OFF" entraîne l'arrêt de la soufflerie.

Modifier le mode de flux d'air

Pour sélectionner les aérateurs, réglez sur la position désirée.

Les positions entre les sélections de sortie d'air illustrées ci-dessous peuvent aussi être sélectionnées pour un ajustement plus fin.

Autres fonctions

- Commuter entre les modes air extérieur et recyclage
- Désembuage du pare-brise (→P. 320)
- Désembuer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (→P. 320)
- Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés) (→P. 320)

Autres fonctions

Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (introduction dans le véhicule d'air venant de l'extérieur) (témoin éteint) et recyclage (recyclage de l'air à l'intérieur du véhicule) (témoin allumé) à chaque pression sur le bouton.

■ Désembuage du pare-brise

Les dégivreurs servent à dégivrer le pare-brise et les vitres latérales.

Placez la molette de sélection des aérateurs sur la position .

Si le système est en mode recyclage, il passe automatiquement en mode air extérieur.

Pour accélérer le dégivrage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez la soufflerie et la température.

Si la fonction de déshumidification n'est pas active, appuyez sur A/C pour la mettre en marche.

■ Désembuer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à dégivrer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de traces de pluie, rosée et givre.

Avant de mettre en fonction le désembuage, assurez-vous que la vitre arrière est complètement fermée. (→P. 171)

Appuyez sur REAR

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

Cette fonction sert à prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les essuie-glaces.

Activation/désactivation du dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après environ 15 minutes.

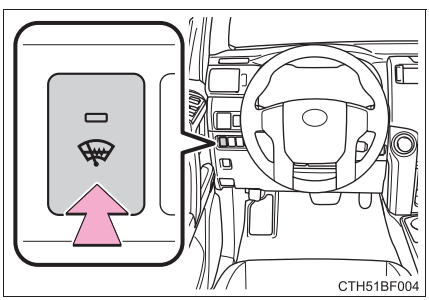

Aérateurs

Emplacement des aérateurs

Les aérateurs et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

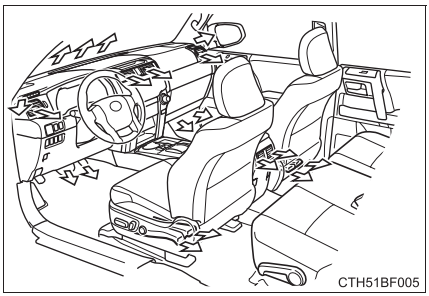

Orientation, ouverture et fermeture des aérateurs

▶ Prise d'alimentation centrale à l'avant

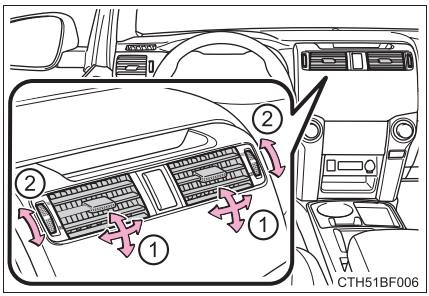

▶ Aérateurs latéraux avant

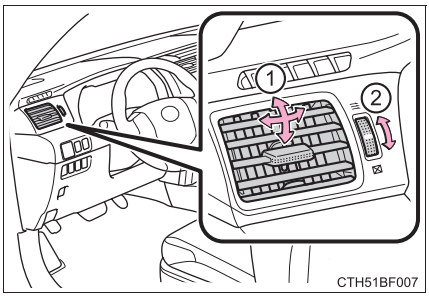

▶ Aérateurs arrière

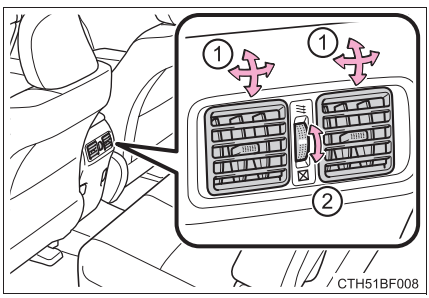

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.

② Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Allumer A/C permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous éteignez A/C , les vitres risquent de s'embuer plus rapidement.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est dense, réglez les modes air extérieur/recyclage sur le mode recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'intérieur du véhicule.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75 °F (24 °C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode recyclage d'air est sélectionné par défaut lorsque le contact du moteur est sur "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur .

■ **Si le témoin indicateur s'allume (A/C) clignote**

Appuyez sur (A/C) pour arrêter la fonction de froid et de déshumidification et la remettre en marche. Si le témoin indicateur continue de clignoter, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Désactivez le système de climatisation et faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota.

■ **Si la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner, même si vous appuyez sur (A/C) .

■ **Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation**

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour réduire les odeurs potentielles:
  Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'utiliser . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les aérateurs. Dans le cas contraire, le débit d'air est peut-être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.

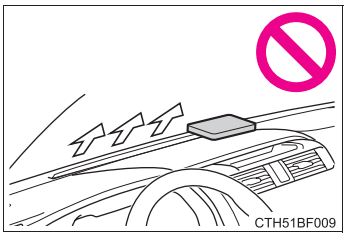

Pour éviter des brûlures

- Ne pas toucher la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.
- Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activé.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Système de climatisation automatique*

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation

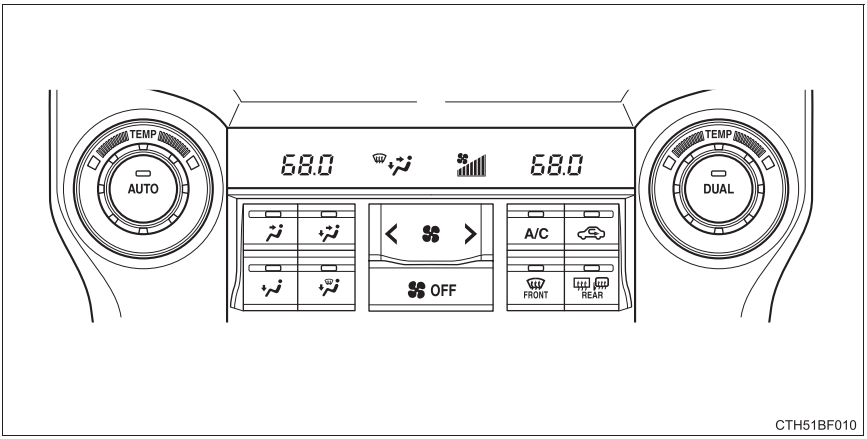

Réglage de la température

Pour régler la température, tournez AUTO vers la droite pour monter la température et tournez AUTO vers la gauche pour la baisser.

Réglage de la vitesse du ventilateur

Pour régler la vitesse, appuyez sur "＞" de < ✻ > pour augmenter la vitesse et "＜" pour la baisser.

Enfoncez ✻ OFF pour arrêter la soufflerie.

Modifier le mode de flux d'air

Pour sélectionner les aérateurs, appuyez sur , , ou .

*: Sur modèles équipés

■ **Autres fonctions**

- Commuter entre les modes air extérieur et recyclage (→P. 327)
- Désembuage du pare-brise (→P. 327)
- Désembuer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (→P. 328)
- Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés) (→P. 328)

Utilisation du mode automatique

1 Appuyez sur AUTO .

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

2 Ajuster le réglage de la température.

3 Pour arrêter l'opération, appuyez sur OFF .

■ **Témoin de mode automatique**

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ **La température des sièges conducteur et passager est réglable séparément (mode "DUAL")**

Effectuez les procédures suivantes pour activer le mode "DUAL":

- Appuyez sur DUAL .
- Ajustez le réglage de la température côté passager.
  Le témoin s'allume lorsque le mode "DUAL" est en marche.
  Lors du mode "DUAL", la température des aérateurs arrière est réglé sur la température réglée pour le côté droit.

Autres fonctions

Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque pression de la touche.

Désembuage du pare-brise

Les dégivreurs servent à dégivrer le pare-brise et les vitres latérales.

Appuyez sur

.

La fonction de déshumidification se met en marche et la vitesse de ventilation augmente.
Réglez la touche des modes air extérieur/recyclage sur le mode d'air extérieur si le système est en mode de recyclage d'air à cet instant. (Il peut s'enclencher automatiquement.)
Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et augmentez la température.
Pour repasser au mode précédemment utilisé, appuyez à nouveau sur

une fois que le pare-brise est désembué.

■ Désembuer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à dégivrer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de traces de pluie, rosée et givre.

Avant de mettre en fonction le désembuage, assurez-vous que la vitre arrière est complètement fermée. (→P. 171)

Appuyez sur

.

Le dégivrage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. La durée de fonctionnement varie selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

Cette fonction sert à prévenir la formation de glace sur le pare-brise et les essuie-glaces.

Activation/désactivation du dégivrage des essuie-glaces de pare-brise

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après environ 15 minutes.

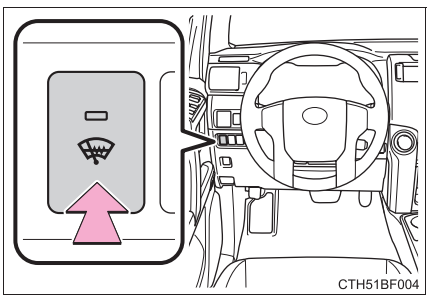

Aérateurs

Emplacement des aérateurs

Les aérateurs et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.

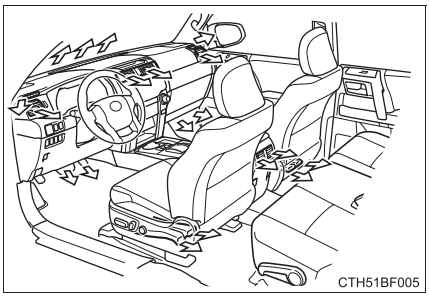

Orientation, ouverture et fermeture des aérateurs

▶ Prise d'alimentation centrale à l'avant

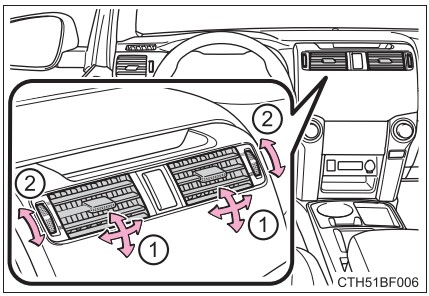

▶ Aérateurs latéraux avant

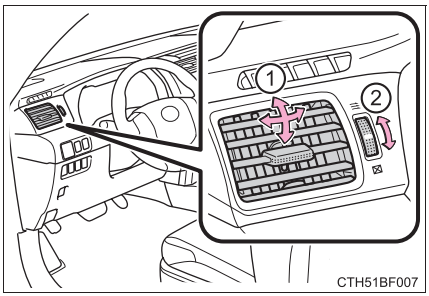

▶ Aérateurs arrière

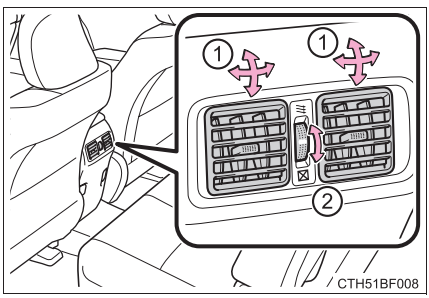

① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.

② Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement ajustée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur pourrait s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur AUTO .

Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Allumer A/C permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous éteignez A/C , les vitres risquent de s'embuer plus rapidement.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode recyclage est utilisé.

Mode air extérieur/recyclage

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est dense, réglez les modes air extérieur/recyclage sur le mode recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'intérieur du véhicule.
- La sélection entre le mode air extérieur/recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température extérieure, la pression, la température du liquide de refroidissement moteur ou la température intérieure.

Lorsque la température extérieure est supérieure à 75 °F (24 °C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode recyclage d'air est sélectionné par défaut lorsque le contact du moteur est sur "ON" (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou lorsque le contact du moteur est en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur .

■ **Si la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner, même si vous appuyez sur A/C .

■ **Conduite sur chaussées poussiéreuses**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la soufflerie à n'importe quelle vitesse.

■ **Si le témoin indicateur s'allume A/C clignote**

Appuyez sur A/C pour arrêter la fonction de froid et de déshumidification et la remettre en marche. Si le témoin indicateur continue de clignoter, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Désactivez le système de climatisation et faites-le inspecter par votre concessionnaire Toyota.

■ **Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation**

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation se soit mis en route en mode automatique.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 428

ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'utiliser

. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les aérateurs. Dans le cas contraire, le débit d'air est peut-être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.

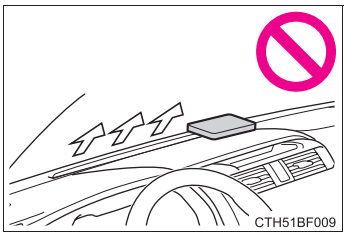

Pour éviter des brûlures

- Ne pas toucher la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.
- Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activé.

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Sièges chauffants*/ventilateurs de sièges*

Les sièges chauffants chauffe les sièges et les sièges ventilés garantissent une bonne circulation en soufflant de l'air à travers les sièges.

ATTENTION

- Des précautions doivent être prises pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec les sièges lorsque le chauffage est en marche:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe ou des brûlures mineures
  - Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou des coussins lorsque vous utilisez les sièges chauffants.
  - N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire.

NOTE

- Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.
- Pour éviter la décharge de la batterie, n'utilisez pas ces fonctions lorsque le moteur est arrêté.

*: Sur modèles équipés

Sièges chauffants/ventilés

▶ Véhicules équipés d’un ventilateur

① Appuyez sur le bouton sélecteur pour le faire sortir de son logement, puis tournez-le jusqu’à la position de réglage de température souhaitée.

② ARRÊT

Lorsque vous ne vous en servez pas, enfoncez le bouton pour le verrouiller.

③ Ventilation

④ Chaleur

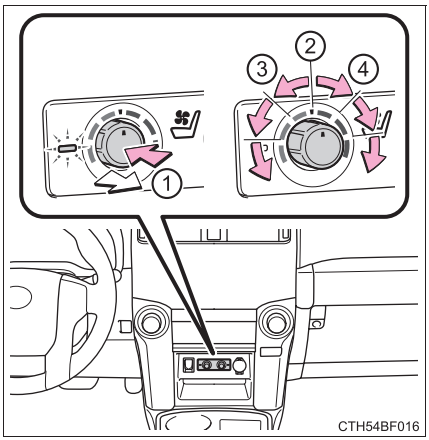

▶ Véhicules dépourvus de ventilateur

① Marche

Le témoin indicateur s’allume.

② Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le rhéostat vers l’avant, plus le siège est chaud.

③ Arrêt

Tournez le bouton à fond vers l’arrière. Le témoin indicateur s’éteint.

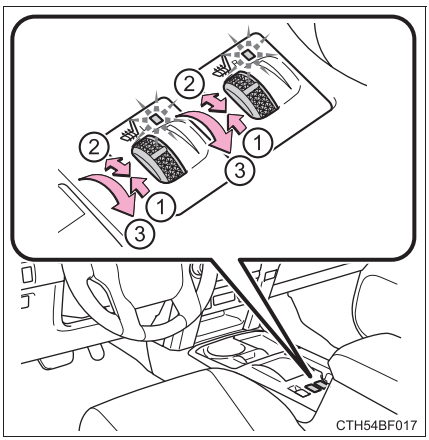

■ Les sièges chauffants/ventilés sont fonctionnels lorsque

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

Le contacteur de démarrage est sur “ON”.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

Détail des éclairages intérieurs

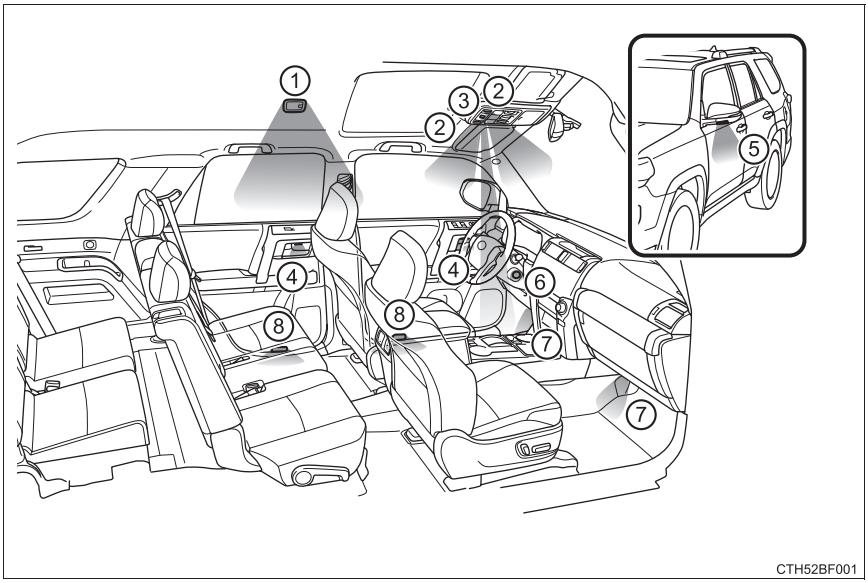

① Éclairage intérieur arrière (→P. 336)

② Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant (→P. 336)

③ Éclairage du levier de vitesses (lorsque le contact du moteur est en position “ACC” ou “ON” [véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres] ou que le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON [véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres])

④ Éclairages intérieurs de poignée de porte (sur modèles équipés)

⑤ Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

⑥ Éclairage du contacteur de démarrage (véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”)

⑦ Éclairages de plancher (sur modèles équipés)

⑧ Éclairages de courtoisie sur les portes

Tournez la molette de commande d’éclairage du tableau de bord complètement vers le bas pour désactiver les éclairages de poignées intérieures de porte, les éclairages de plancher et l’éclairage du levier de vitesse. (→P. 90)

Éclairages intérieurs

Avant

① Éteint les éclairages

② Met la position des portes sur marche

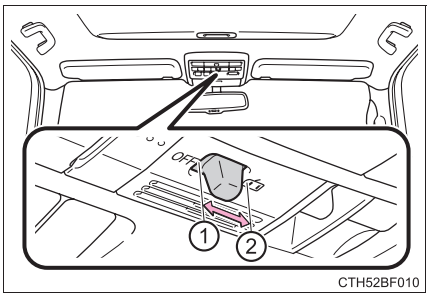

CTH52BF010

Arrière

① Met la position des portes sur marche

② Éteint l'éclairage

③ Allume l'éclairage

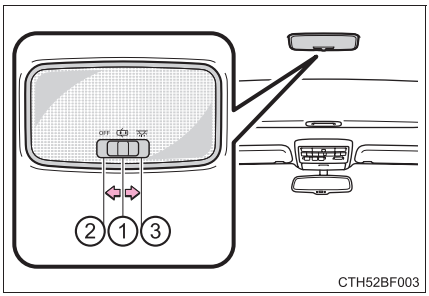

CTH52BF003

Éclairages individuels

Éteint/allume les éclairages

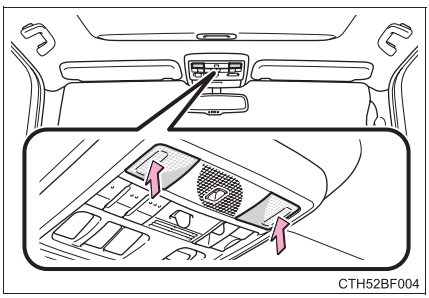
CTH52BF004

Système d'éclairage de courtoisie

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage ou du fait que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres"

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou qu'elles soient ouvertes/fermées.

Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages suivants restent en marche, ils s'arrêtent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairage du contacteur de démarrage
- Éclairage intérieur avant
- Éclairage intérieur arrière
- Éclairages individuels
- Éclairages de plancher
- Éclairages intérieurs des poignées de porte
- Éclairages de courtoisie sur les portes

Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (par ex. la temporisation à l'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables: →P. 547)

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Détail des rangements

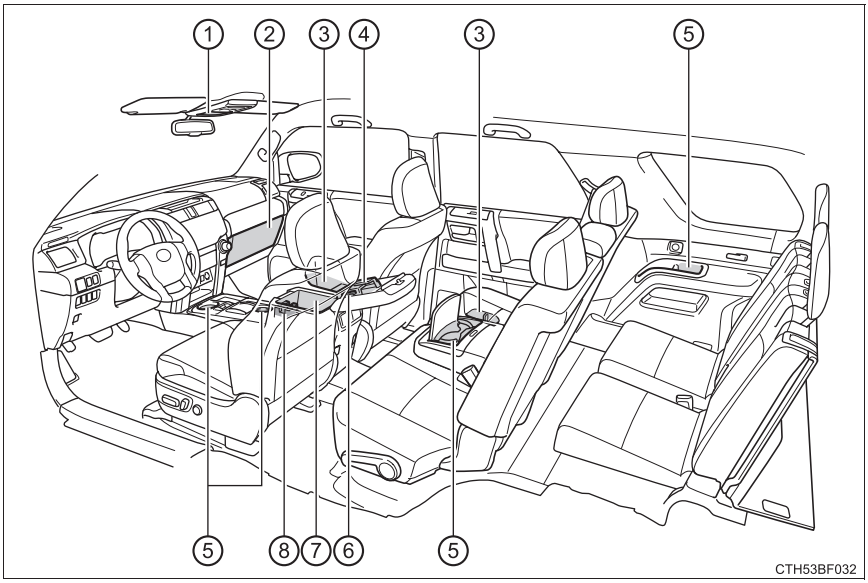

① Casier auxiliaire (→P. 342)

② Boîte à gants (→P. 339)

③ Porte-bouteilles (→P. 344)

④ Compartiment à mouchoirs (→P. 343)

⑤ Porte-gobelets (→P. 340)

⑥ Porte-stylo (→P. 343)

⑦ Rangement de console (→P. 339)

⑧ Range-monnaie (→P. 343)

ATTENTION

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:
  - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
  - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets rangés, le briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.
- Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas en service, laissez les couvercles fermés. En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants

Vous pouvez ouvrir la boîte à gants en appuyant sur le bouton de déverrouillage, et la verrouiller et déverrouiller avec la clé principale (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres").

① Ouverture

② Déverrouiller

③ Verrouiller

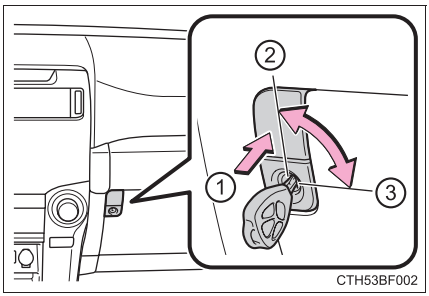

Rangement de console

Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

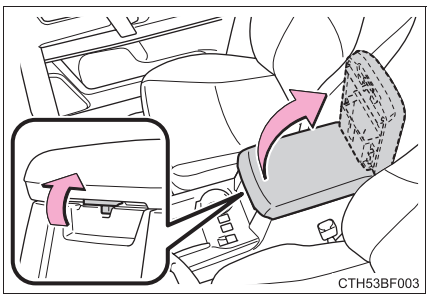

Vous pouvez placer le séparateur dans l'une ou l'autre position comme illustré

Changez le séparateur de position.

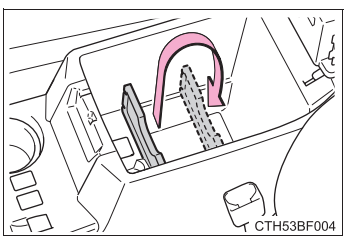

Porte-gobelets

▶ Sièges avant

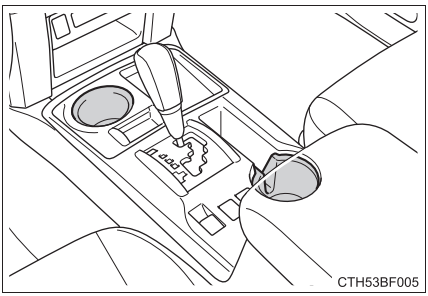

▶ Sièges arrières (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)

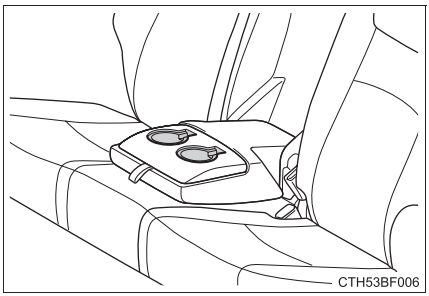

Abaissez l’accoudoir central des sièges arrières.

▶ Sièges de la deuxième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)

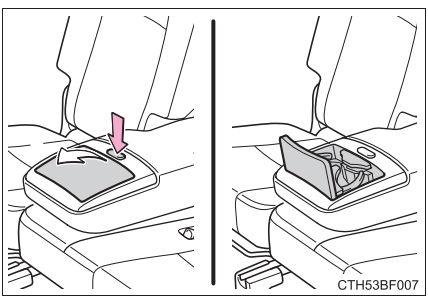

Abaissez l’accoudoir central des sièges de la deuxième rangée et appuyez sur son bouton.

▶ Sièges de troisième rangée (sur modèles équipés)

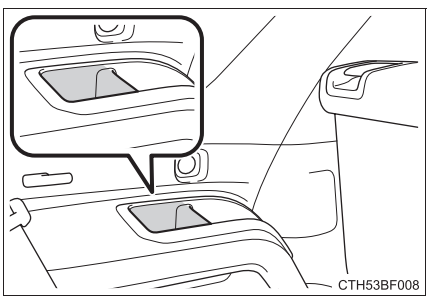

Réglage de la taille des porte-gobelets

▶ Sièges avant

Retirez l'adaptateur.

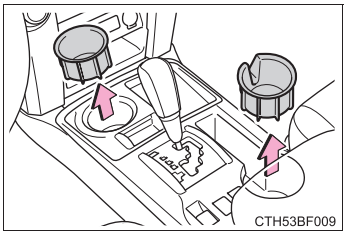

▶ Sièges arrières (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)

Retirez l'adaptateur.

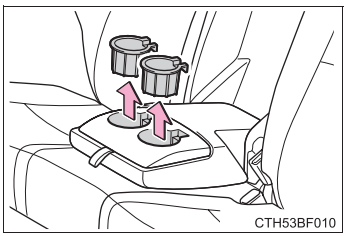

⚠ ATTENTION

Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez dans les porte-gobelets rien d'autre que des gobelets ou des canettes en aluminium.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-bouteilles et occasionner des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Lorsque vous ne vous en servez pas (porte-gobelets des sièges de deuxième rangée uniquement)

Laissez les porte-gobelets fermés. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le porte-gobelets laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

NOTE

Pour éviter tout dommage aux porte-gobelets arrières (sièges de la deuxième rangée uniquement)

Fermez les porte-gobelets avant de relever l'accoudoir.

Casier auxiliaire (sur modèles équipés)

Appuyez sur le couvercle.

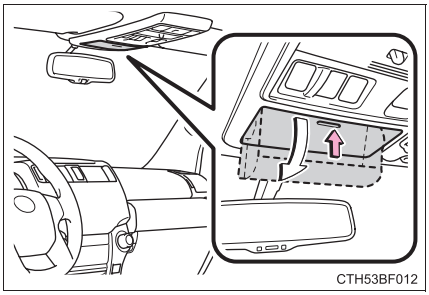

ATTENTION

■ Objets inadaptés à ce rangement

Ne placez aucun objet d'un poids supérieur à 0,4 lb. (0,2 kg).
Dans le cas contraire, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir sous le poids et les objets peuvent en tomber, ce qui provoquerait un accident.

Range-monnaie/support Porte mouchoirs en papier/stylo

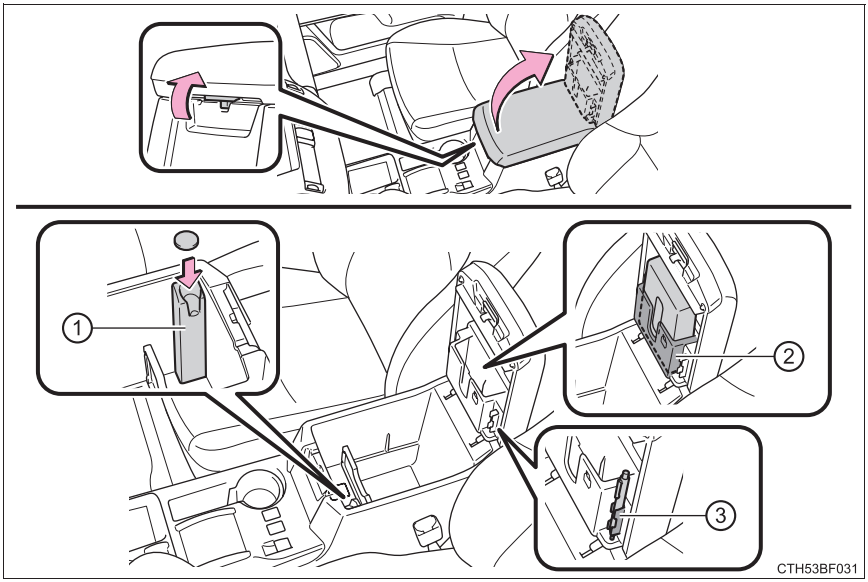

Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

① Range-monnaie

② Compartiment à mouchoirs en papier

③ Porte-stylo

Porte-bouteilles

▶ Sièges avant

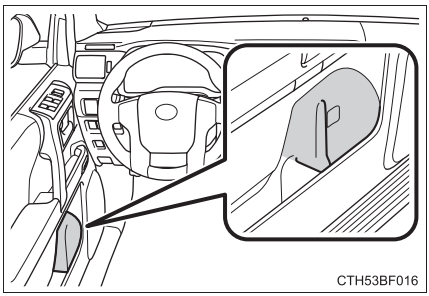

▶ Sièges arrière (véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée)/Sièges de la deuxième rangée (véhicules équipés de sièges de troisième rangée)

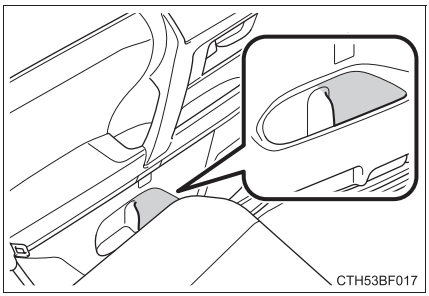

Utilisation du porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

ATTENTION

Objets inadaptés au porte-bouteilles

Ne mettez rien d'autre que des bouteilles dans le porte-bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du porte-bouteille et causer des blessures.

NOTE

Objets à ne pas ranger dans le porte-bouteilles

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Équipements de coffre

■ Crochets d’arrimage

▶ Véhicules équipés de sièges de troisième rangée

1 Rabaissez les sièges de troisième rangée. (→P. 148)

2 Levez le crochet pour l’utiliser.

Les crochets d’arrimage servent à maintenir en place le chargement.

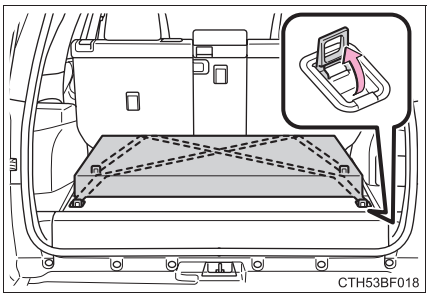

▶ Véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée

Levez le crochet pour l’utiliser.

Les crochets d’arrimage servent à maintenir en place le chargement.

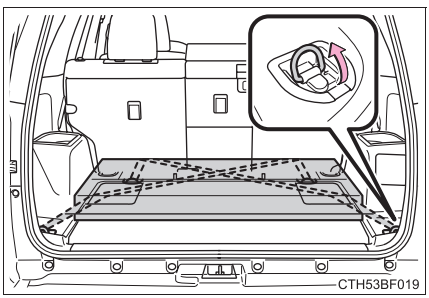

■ Crochets du filet de chargement

Le filet de chargement ne fait pas partie des équipements d'origine.

▶ Véhicules équipés de sièges de troisième rangée (exemple 1)

Relevez le crochet d'arrimage arrière que vous souhaitez utiliser.

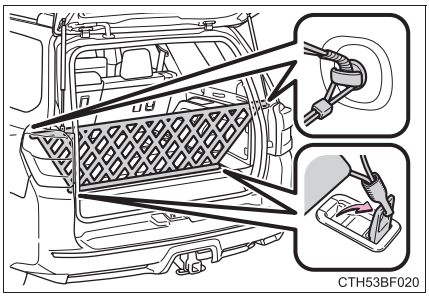
CTH53BF020

▶ Véhicules équipés de sièges de troisième rangée (exemple 2)

1 Rabaissez les sièges de troisième rangée. (→P. 148)

2 Relevez le crochet d'arrimage que vous souhaitez utiliser.

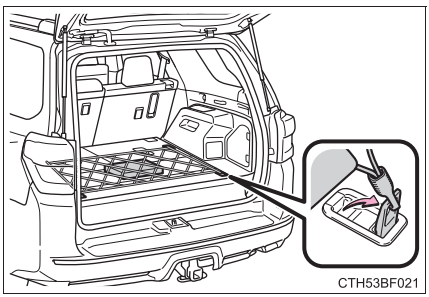
CTH53BF021

▶ Véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée (exemple 1)

Relevez le crochet d'arrimage arrière que vous souhaitez utiliser.

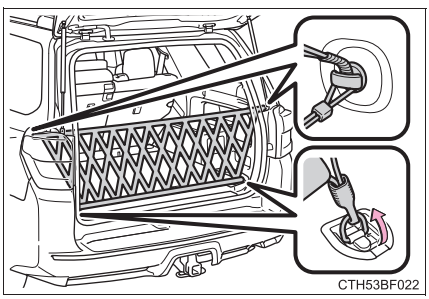
CTH53BF022

▶ Véhicules dépourvus de sièges de troisième rangée (exemple 2)

Relevez le crochet d'arrimage que vous souhaitez utiliser.

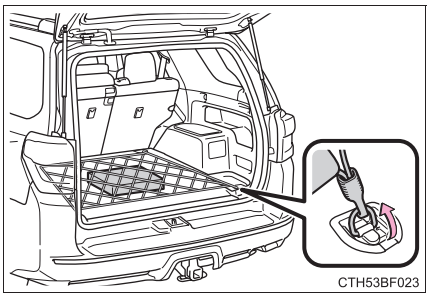

■ Compartiment de rangement

▶ Type A (sur modèles équipés)

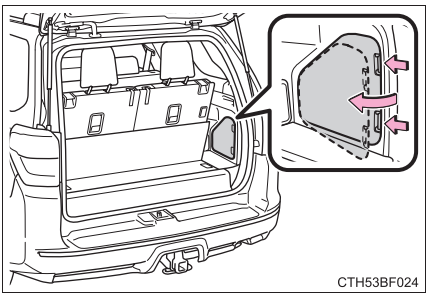

▶ Type B (sur modèles équipés)

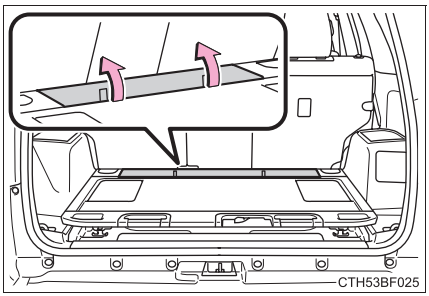

Ouvrez le compartiment de rangement comme illustré.

■ Plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)

Faites coulisser le plateau du coffre tout en tournant le levier de déverrouillage, puis relâchez le levier après avoir fait coulisser le plateau en position verrouillée.

① Position de verrouillage du plateau coulissé à moitié

② Position de verrouillage du plateau coulissé entièrement

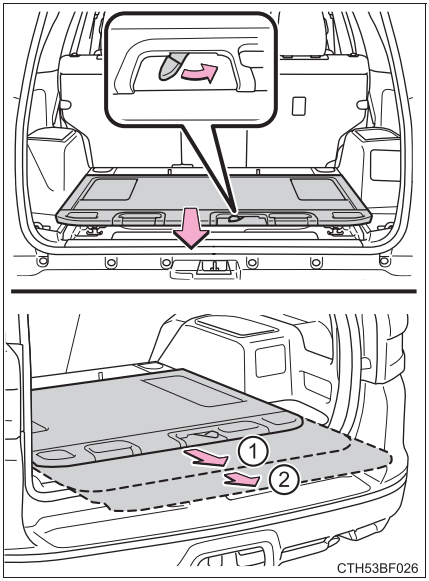

■ Crochets pour sac à provisions

▶ Type A

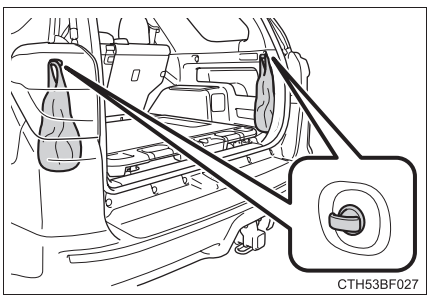

▶ Type B (sur modèles équipés)

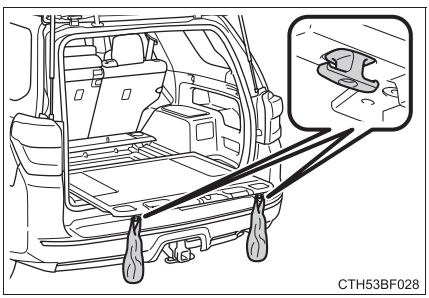

Type B uniquement: Pour utiliser les crochets pour sac à provisions, faites coulisser entièrement le plateau de coffre jusqu’à sa position de verrouillage.

ATTENTION

■ **Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage**

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement.

■ **Précautions lors de la manipulation du plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)**

- Prenez garde de ne pas vous pincer les mains ou les pieds dans le plateau de coffre coulissant.
- Prenez garde à ne pas heurter quelqu'un ou un bagage en faisant coulisser le plateau du coffre.
- Ne pas manœuvrer le plateau de coffre coulissant alors qu'une personne est dessus.
  Vous risquez de provoquer un accident.
- Si vous manœuvrez le plateau de coffre coulissant alors que le véhicule est arrêté en côte, son mouvement risque d'être plus rapide. Prenez garde à ne pas laisser le plateau de coffre coulissant vous heurter ou vous pincer les doigts, etc.
- Après avoir fait coulisser le plateau du coffre, assurez-vous qu'il est bien verrouillé en position.
- Ne fermez pas le hayon lorsque quelqu'un est assis sur le plateau de coffre coulissant ou si quelqu'un se trouve entre le plateau de coffre coulissant et le hayon.
- Ne placez aucun objet dans l'espace situé entre les rails du plateau de coffre coulissant.

NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les crochets du filet de chargement**

Évitez d'y suspendre autre chose qu'un filet de chargement.

■ **Capacité du plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)**

Ne placez aucun objet d'un poids supérieur à 440 lb. (200 kg) sur le plateau de coffre coulissant.

■ **Capacité des crochets pour sacs à provisions**

Ne placez pas d'objet pesant plus de 8,8 lb. (4 kg) sur les crochets pour sacs à provisions.

■ **Lorsque vous utilisez le plateau de coffre coulissant (sur modèles équipés)**

- Ne fermez pas le hayon pendant que vous coulissez le plateau de coffre coulissant. Vous risquez d'endommager le hayon ou le plateau de coffre coulissant.
- Si vous manœuvrez le plateau de coffre coulissant alors que le véhicule est arrêté en côte, son mouvement risque d'être plus rapide. Prenez garde car les bagages risquent d'être endommagés ou d'être éjectés et d'endommager l'habitacle.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil

① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

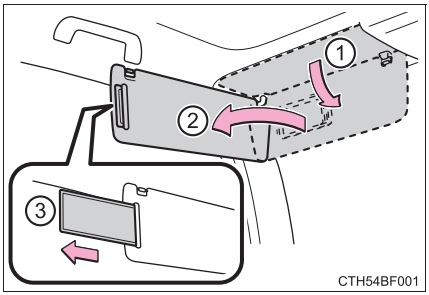

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

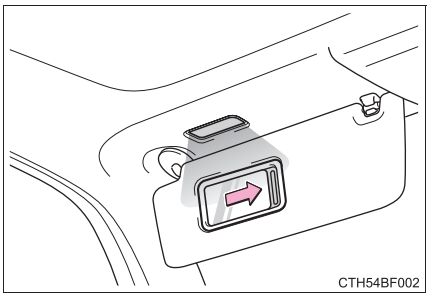

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Montre

La montre peut être réglée au moyen des boutons.

① Réglage de l’heure

② Réglage des minutes

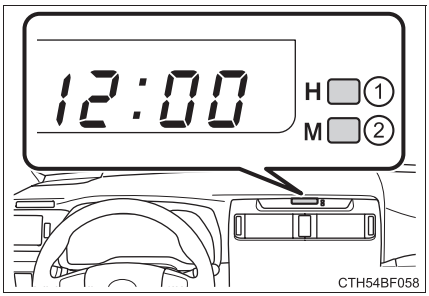

La montre s’affiche lorsque

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

Le contacteur de démarrage est sur la position “ACC” ou “ON”.

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

La montre est remise à zéro.

Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

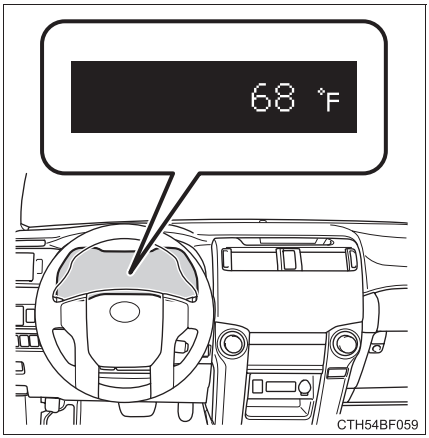

La température extérieure est affichée quand

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode IGNITION ON.

Indicateur ICE

Si la température extérieure atteint 37°F (3°C) ou moins lorsque le contact du moteur est sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact du moteur est en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres), le témoin s'allume pour avertir le conducteur d'un risque de verglas. Vérifiez l'état de la chaussée et roulez prudemment. (Le témoin s'éteint lorsque la température extérieure remonte à 41°F [5°C].)

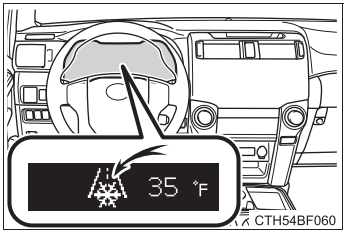

Affichage

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s’afficher ou bien le temps de réponse de l’affichage risque d’être plus long qu’à l’accoutumée.

- Lorsque le véhicule est arrêté ou roule à basse vitesse (moins de 14 mph [24 km/h]).
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l’entrée/la sortie d’un garage, dans un tunnel, etc.)

Prises d'alimentation (120 V AC) (sur modèles équipés)

La prise d'alimentation peut être utilisée pour brancher des appareils électriques.

▶ Commutateur principal

Mettez en marche le commutateur principal pour utiliser la prise d'alimentation.

L'alimentation est activée quelques secondes après avoir appuyé sur le commutateur principal.

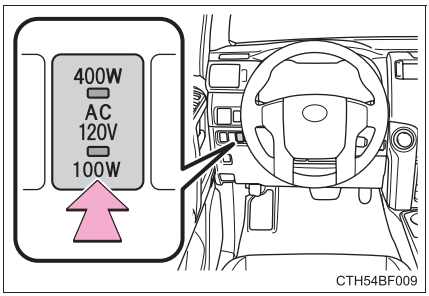

▶ Prise d'alimentation (coffre à bagages)

Ouvrez le couvercle.

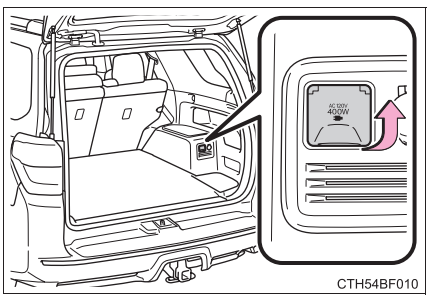

■ Puissance maximale disponible de la prise d'alimentation

● Pendant la conduite

La puissance maximale de la prise d'alimentation est toujours de 120 V AC/100 W.

● Lorsque le véhicule est à l'arrêt

La puissance maximale de la prise d'alimentation varie en fonction de la position du levier de vitesse.

- La puissance maximale est de 120 V AC/100 W lorsque le levier de vitesse est sur une position autre que P ou N.
- La puissance maximale est de 120 V AC/400 W lorsque le levier de vitesse est sur P ou N.

La puissance maximale de 400 W ne peut être rétablie que lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est mis sur arrêt puis à nouveau sur marche et que le levier de vitesse est en position P ou N.

■ **Conditions d'utilisation de la prise d'alimentation**

Le moteur est en marche.

■ **Le témoin indicateur change en fonction de la puissance maximale disponible comme suit:**

① 120 V AC/400 W

② 120 V AC/100 W

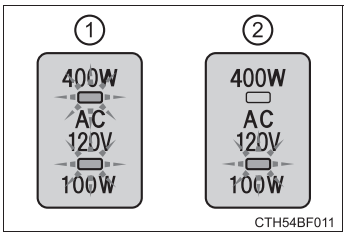

■ **Lorsque la prise d'alimentation est en service**

Il est possible que le ventilateur de refroidissement émette un bruit du côté droit du coffre à bagages. Ce bruit est normal et n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Si le moteur est démarré lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est en marche**

La puissance d'alimentation maximale risque de passer en dessous de la valeur standard ou l'alimentation électrique risque d'être complètement interrompue, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ **Le circuit de protection risque d'être activé pour couper l'alimentation électrique si l'une des conditions suivantes s'applique:**

- Le moteur est démarré lorsque le commutateur principal de prise d'alimentation est en marche.
- Tentative d'utilisation d'appareils électriques dépassant la puissance maximale disponible.

  Il est possible que vous entendiez un bruit lorsque le circuit de protection est activé. Ce bruit est normal et n'indique pas un dysfonctionnement.
- Des appareils électriques dont la consommation dépasse 100 W ont été utilisés en continu pendant une période prolongée.
- La puissance totale consommée par toutes les fonctions électriques (feux avant, climatisation, etc.) a dépassé la puissance maximale totale du véhicule pendant une période prolongée.

■ **Si le circuit de protection est activé et l'alimentation électrique interrompue, procédez comme suit:**

1. Stationnez le véhicule sur un emplacement sûr, puis actionnez le frein de stationnement.
2. Vérifiez et assurez-vous que le levier de vitesse est sur P ou N.
3. Assurez-vous que la consommation électrique de l'appareil ne dépasse pas la puissance maximale de la prise d'alimentation et que l'appareil n'est pas cassé.
4. Appuyez de nouveau sur le commutateur principal de prise d'alimentation.

Lorsque la température dans l'habitacle est élevée, ouvrez les vitres pour refroidir l'habitacle. Une fois la température normale revenue, mettez de nouveau le commutateur principal de prise d'alimentation en marche.

Si l'alimentation électrique n'est pas rétablie après avoir suivi la procédure ci-dessus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ **Utilisation d'une prise d'alimentation**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Il est extrêmement dangereux d'utiliser une prise d'alimentation mouillée par de l'eau ou de la neige car vous risquez de recevoir une décharge électrique. Séchez correctement la prise d'alimentation avant de l'utiliser.
- Ne laissez pas les enfants utiliser ou jouer avec la prise d'alimentation.
- Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la prise d'alimentation.
- Lorsque vous utilisez des appareils électriques, respectez scrupuleusement tous les avertissements et mises en garde figurant sur leurs étiquettes et dans le mode d'emploi du fabricant.
- Ne modifiez, ne démontez et ne réparez en aucun cas la prise d'alimentation ou son onduleur. À défaut, vous risquez de provoquer un dysfonctionnement ou un accident malencontreux pouvant entraîner des dommages ou des blessures graves. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il effectue les réparations nécessaires.

■ **Afin de prévenir les blessures et accidents, arrimez tous les appareils électriques avant de les utiliser et n'utilisez pas d'appareil susceptible de:**

- Distraire le conducteur pendant qu'il conduit ou d'empêcher une conduite en toute sécurité.
- Provoquer un incendie ou des brûlures suite à un déplacement, une chute ou une surchauffe de l'appareil pendant la conduite.
- Émettre de la vapeur alors que les vitres du véhicule sont fermées.

■ **Afin de prévenir un accident malencontreux, comme une décharge électrique, n'effectuez aucune des actions suivantes:**

- Utiliser la prise d'alimentation pour brancher un chauffage électrique pendant que vous dormez.
- Souiller la prise d'alimentation avec des substances liquides ou de la boue.
- Manipuler la fiche d'un appareil électrique à proximité de la prise d'alimentation avec les mains ou les pieds mouillés.
- Introduire des corps étrangers dans la prise d'alimentation.
- Utiliser des appareils électriques défaillants.
- Introduire une fiche inadaptée ou défectueuse dans la prise d'alimentation.

NOTE

■ **Afin d'éviter d'endommager la prise d'alimentation et la fiche**

- Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.
- Ne laissez pas des corps étrangers ou des liquides pénétrer la prise d'alimentation, car vous risquez de provoquer un court-circuit.
- N'utilisez pas d'adaptateurs multiprises pour brancher de trop nombreuses fiches à la prise d'alimentation.
- Après avoir débranché une fiche, refermez doucement le cache de la prise d'alimentation.

■ **Afin d'empêcher le fusible de griller**

N'utilisez pas d'appareil fonctionnant au 120 V AC dont la puissance consommée dépasse la puissance maximale de la prise d'alimentation. Si vous utilisez un appareil fonctionnant au 120 V AC consommant plus que la puissance maximale disponible, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ **Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (120 V AC)**

Les appareils de 120 V AC suivants risquent de ne pas fonctionner même si leur consommation électrique est inférieure à la puissance maximale disponible.

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises.
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Éteignez tous les équipements et accessoires électroniques du véhicule, tels que feux avant et climatisation, lorsque vous utilisez en continu et pendant une période prolongée des appareils électriques dont la consommation dépasse 100 W.

■ **Afin de prévenir les dommages causés par la chaleur**

- N'utilisez pas d'appareils électriques générant une chaleur intense, comme les grille-pains, à aucun endroit du véhicule, y compris sur les habillages intérieurs et extérieurs, les sièges et le plateau de coffre.
- N'utilisez pas d'appareils électriques sensibles aux vibrations et à la chaleur à l'intérieur du véhicule. Les vibrations générées par la conduite ou la chaleur du soleil lors d'un stationnement risquent d'endommager ces appareils électriques.

NOTE

■ **Si vous utilisez des appareils électriques en cours de conduite**

Arrimez solidement les appareils et leurs câbles afin d'éviter qu'ils ne tombent ou se coincent dans l'un des organes du groupe motopropulseur.

■ **Si la prise d'alimentation est desserrée lorsque la fiche d'un appareil électrique est branchée**

Remplacez la prise. Contactez votre concessionnaire Toyota pour tout remplacement.

■ **Si la prise d'alimentation est sale**

Mettez le commutateur principal sur arrêt et essuyez la prise en douceur avec un chiffon doux et propre. N'utilisez pas de détergent, tel que solvants organiques, cires ou produits nettoyants mélangés, car ils risquent d'endommager la prise d'alimentation ou de compromettre son fonctionnement.

Prises d'alimentation

Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant de moins de 12 VDC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Lors de l'utilisation de produits électroniques, assurez-vous que la consommation électrique de toutes les prises d'alimentation connectées est inférieure à 120 W.

▶ Console centrale

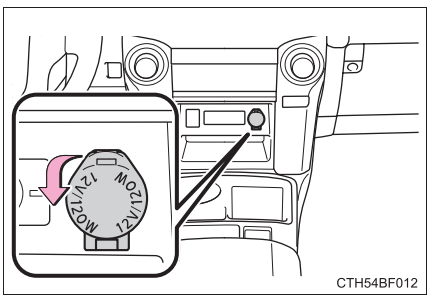

▶ Rangement de console (extérieur)

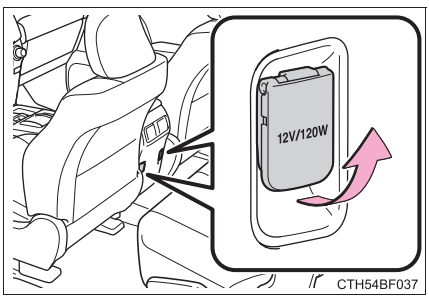

Ouvrez le couvercle.

▶ Rangement de console (intérieur)

1 Relevez le couvercle tout en appuyant sur le bouton pour débloquer la serrure.

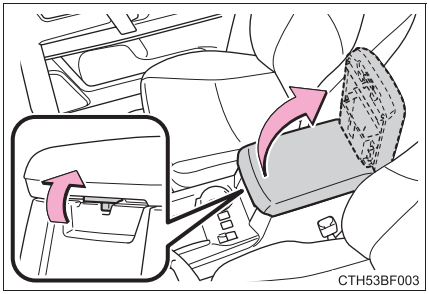

2 Ouvrez le couvercle.

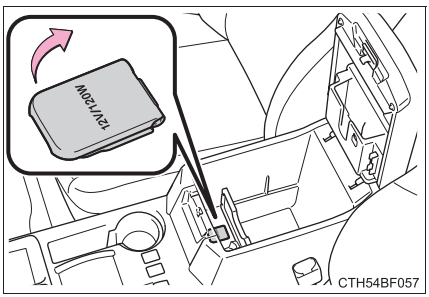

▶ Coffre à bagages (véhicules dépourvus de prise d'alimentation 120 V AC)

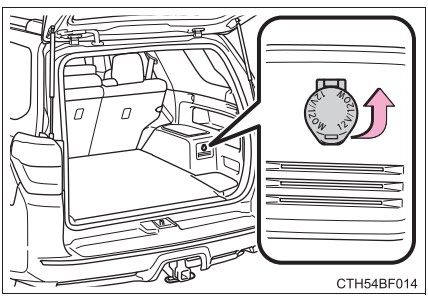

▶ Coffre à bagages (véhicules équipés de la prise d'alimentation 120 V AC)

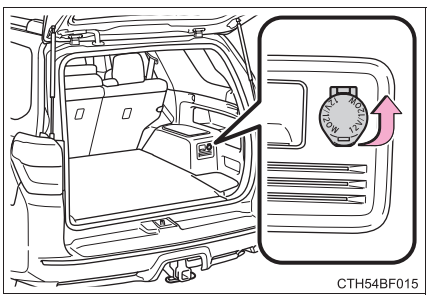

Ouvrez le couvercle.

■ **Conditions d'utilisation des prises d'alimentation**

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"

Le contacteur de démarrage est sur la position "ACC" ou "ON".

▶ Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres

Le contact du moteur est en mode ACCESSORY ou IGNITION ON.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter tout dommage aux prises d'alimentation**

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.
Des corps étrangers ou des liquides pourraient pénétrer dans la prise d'alimentation et provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir

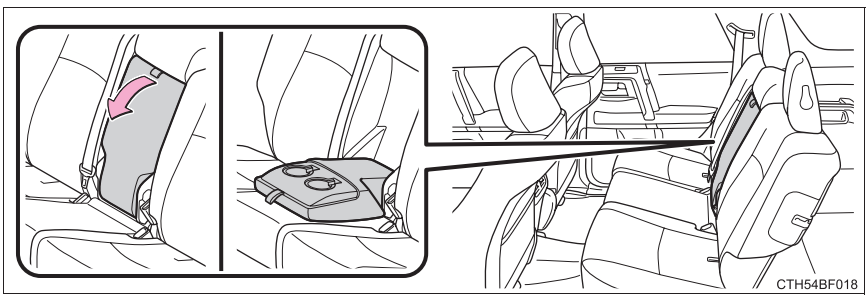

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

⚠ NOTE

Évitez d'appliquer une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées d’assistance

La poignée d’assistance (type A) installée au plafond peut servir à vous aider à vous asseoir sur le siège.

Une poignée d’assistance (type B) installée sur le pilier peut être utilisée lorsque vous entrez ou sortez du véhicule ou autre.

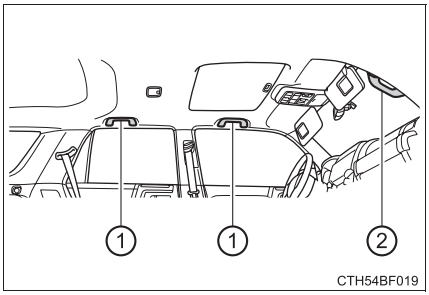

① Poignée d’assistance (type A)

② Poignée d’assistance (type B)

ATTENTION

■ Poignée d’assistance (type A)

N’utilisez pas la poignée d’assistance (type A) pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

NOTE

Évitez d’accrocher tout objet lourd à la poignée d’assistance et ne la chargez pas inutilement.

Commande d'ouverture de porte de garage*

La commande d'ouverture de porte de garage peut être programmée pour actionner des portes de garage, barrières, portails d'entrée, serrures de porte, systèmes d'éclairage domestique, systèmes de sécurité, et autres dispositifs.

La commande d'ouverture de la porte de garage (HomeLink® Émetteur-récepteur universel) est fabriquée sous licence HomeLink®.

Programmation de HomeLink®

L'émetteur-récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule dispose de 3 touches que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. Reportez-vous à la méthode expliquée ci-dessous appropriée à l'appareil.

① Témoin indicateur HomeLink®

② Témoins de commande d'ouverture de porte de garage (→P. 369)

③ Touches

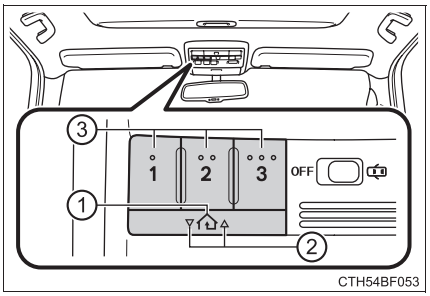

Avant la programmation de l'émetteur HomeLink®

- Lors de la programmation, il est possible que les portes de garage, portails ou autres dispositifs peuvent se mettre à fonctionner. Pour cette raison, veillez à ce que les personnes et les objets soient à l'écart de la porte de garage ou d'autres dispositifs afin d'éviter toute blessure.
- Il est recommandé de placer une nouvelle pile dans la télécommande pour que la programmation soit plus précise.
- Les systèmes d'ouvre-portes de garage fabriqués après 1995 peuvent être équipés avec une protection à code variable. Si c'est le cas, vous aurez besoin d'un escabeau ou d'un autre dispositif sûr et robuste, afin d'atteindre le bouton "learn" ou "smart" sur le moteur de l'ouvre-porte de garage.

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de HomeLink®

1 Approchez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des boutons de HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

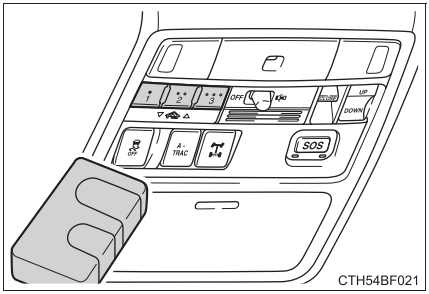

▶ Pour les utilisateurs américains

2 Appuyez longuement et simultanément sur le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer et le bouton de l'émetteur manuel. Lorsque le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement en orange mais clignote rapidement en vert (code tournant) ou est continuellement allumé en vert (code fixe), relâchez les deux boutons.

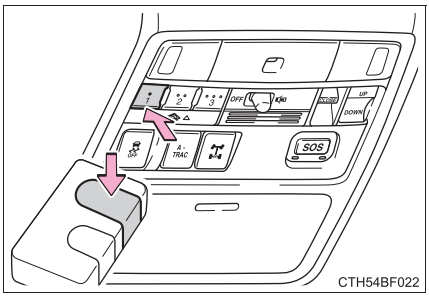

▶ Programmation d'un portail d'entrée (pour les propriétaires américains)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

2 D'une main, appuyez longuement sur le bouton HomeLink® que vous souhaitez programmer. De l'autre main, enfoncez et relâchez la télécommande toutes les 2 secondes et répétez ce cycle jusqu'à ce que le témoin indicateur de HomeLink® commence à clignoter rapidement. Ensuite, relâchez les touches.

3 Vérifiez le fonctionnement de HomeLink® en enfonçant le bouton programmé récemment et en observant le témoin indicateur:

- Si le témoin indicateur s'allume en continu/ne clignote pas, la programmation est terminée et votre système devrait s'activer lorsque le bouton HomeLink® est enfoncé et relâché.
- Si le témoin indicateur clignote rapidement pendant 2 secondes puis s'allume en continu/ne clignote pas, reportez-vous à la rubrique "Programming a rolling code system".

4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer un autre système pour les touches HomeLink® restantes.

Programmation d'un système à code aléatoire

1 Localisez le bouton "learn" ou "smart" sur le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage dans le garage.

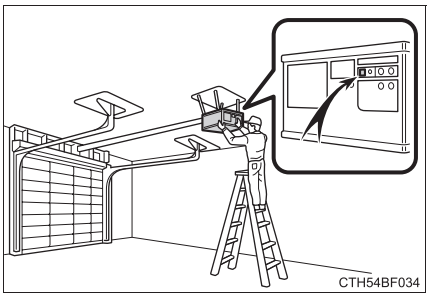

Ce bouton peut normalement être trouvé là où le câble de l'antenne suspendue est connecté à l'appareil. Le nom et la couleur de ce bouton peut varier selon la marque. Veuillez consulter le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage pour plus de détails à ce sujet.

2 Appuyez et relâchez le bouton "learn" ou "smart".
Effectuez 3 dans un délai de 30 secondes après avoir effectué 2.

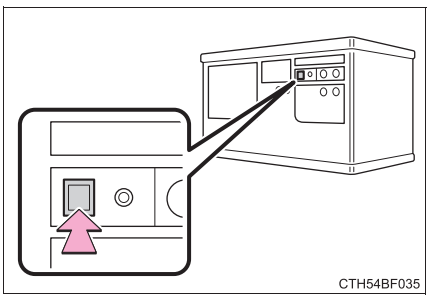

3 Appuyez et maintenez enfoncé le bouton programmé de HomeLink®, (situé à l'intérieur du véhicule) pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette séquence (appuyez/maintenez/relâchez) jusqu'à 3 fois pour terminer la programmation.

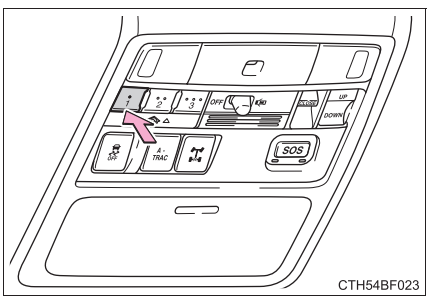

Si le moteur de la commande d'ouverture de porte de garage s'active lorsque le bouton de HomeLink® est enfoncé, la motorisation de votre porte de garage reconnaît le signal HomeLink®.

Activation de la transmission bidirectionnelle avec une porte de garage (seulement disponible pour les appareils compatibles)

Lorsque la transmission bidirectionnelle est activée, elle vous permet de vérifier l'état de l'ouverture et de la fermeture de la porte de garage grâce à des témoins présents dans votre véhicule.

La transmission bidirectionnelle est disponible uniquement si la motorisation d'ouverture/fermeture de porte de garage utilisée est un appareil compatible. (Afin de vérifier la compatibilité de l'appareil, reportez-vous au mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation d'ouverture/fermeture de porte de garage.)

1. Enfoncez un bouton HomeLink® programmé pour actionner une porte de garage.
2. Dans la minute suivant la pression sur le bouton HomeLink®, après que la manœuvre de la porte de garage s'est arrêtée, enfoncez le bouton "learn" ou "smart" sur la motorisation d'ouverture/fermeture de porte de garage. Dans les 5 secondes suivant l'établissement de la transmission bidirectionnelle avec la motorisation d'ouverture/fermeture de porte de garage, les deux témoins d'activation de porte de garage présents dans le véhicule clignotent rapidement (vert).

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®

Lorsque la procédure suivante est exécutée, les boutons qui ont déjà un système leur ayant été attribué peuvent être écrasés:

1. D'une main, appuyez et maintenez le bouton programmé de HomeLink® de votre choix.
2. Lorsque l'indicateur HomeLink® commence à clignoter, continuez de maintenir le bouton de HomeLink® enfoncé et exécutez "Programming HomeLink®" depuis 1 (cela prend 20 secondes jusqu'à ce que l'indicateur de HomeLink® commence à clignoter).

Utilisation de HomeLink®

Enfoncez la touche HomeLink® appropriée. Le témoin indicateur HomeLink® doit s'allumer.

Témoins de commande d'ouverture de porte de garage

L'état de l'ouverture et la fermeture d'une porte de garage est montré par les indicateurs lumineux.

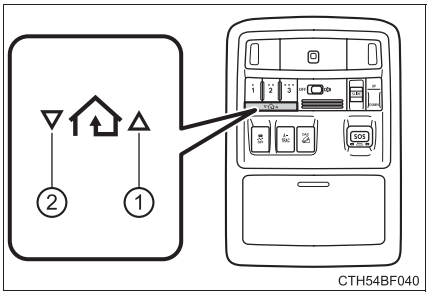

① Ouverture

② Fermeture

Cette fonction est disponible uniquement si la motorisation d'ouverture/fermeture de porte de garage utilisée est un appareil compatible. (Afin de vérifier la compatibilité de l'appareil, reportez-vous au mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation d'ouverture/fermeture de porte de garage.)

Couleur	État
Orange (clignote)	En train d'ouvrir/de fermer
Vert	L'ouverture/fermeture est terminée
Rouge (clignotant)	Il est impossible de recevoir les signaux de rétroaction

Les indicateurs peuvent fonctionner dans un délai d'environ 820 ft. (250 m) de la porte de garage. Cependant, si des obstacles se trouvent entre la porte du garage et le véhicule, notamment les maisons et des arbres, un retour de signaux provenant de la porte de garage peut ne pas être reçu.

Afin de rappeler l'état précédent d'activation de porte, enfoncez et relâchez les boutons HomeLink® "1" et "2" ou "2" et "3" simultanément pendant 2 secondes. L'état enregistré en dernier s'affiche pendant 5 secondes.

Effacement de la mémoire du HomeLink® (toutes les trois programmations)

Enfoncez et maintenez les 2 boutons extérieurs pendant 10 secondes, jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne soit plus allumé constamment (orange) mais clignote rapidement (vert).

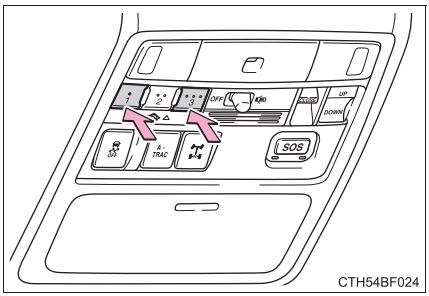

Si vous vendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®.

Programmes enregistrés dans la mémoire de HomeLink®

- Les codes enregistrés ne sont pas effacés même si le câble de la batterie 12 V est débranché.
- Si l'apprentissage a échoué lors de l'enregistrement d'un code différent à un bouton HomeLink® qui possède déjà un code enregistré, alors le code déjà enregistré n'est pas effacé.

Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

Cet appareil est conforme aux normes FCC partie 15 et Industry Canada RSS-210.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) Cet appareil doit accepter toute interférence qui peuvent être reçues y compris les interférences pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT:
L'émetteur a été testé et est conforme aux régles de la FCC et IC. Les changements ou modifications non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorité de l'utilisateur de faire fonctionner le dispositif.

Le terme "IC:" devant le numéro de certification / enregistrement signifie seulement que les spécifications techniques d'Industry Canada ont été respectées.

■ **Pour obtenir de l'aide supplémentaire de programmation avec votre émetteur universel HomeLink®**

Consultez le site www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

⚠ ATTENTION

■ **Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé**

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

■ **Conformité aux normes de sécurité fédérales**

N'utilisez l'émetteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ou dispositif dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Ceci comprend toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

■ **Lors de l'utilisation ou de la programmation de l'émetteur HomeLink®**

N'autorisez jamais un enfant à faire fonctionner ou à jouer avec les boutons HomeLink®.

Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données de guidage par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composants du système

① Microphone

② Bouton "SOS"

③ Témoins indicateurs à LED

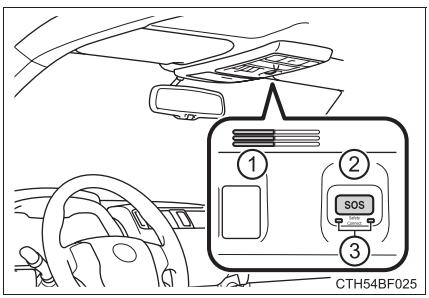

*: Sur modèles équipés

Services

Les services Safety Connect disponibles aux abonnés sont les suivants:

- Notification Automatique de Collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 375)
  *: U.S. Patent No. 7,508,298 B2
- Localisation du véhicule volé
  Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 376)
- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 376)
- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux utilisateurs divers services d'assistance sur la route. (→P. 376)

Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services.
Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota, appeler le 1-800-331-4331, ou appuyer sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® pendant que Safety Connect est activé.
- Safety Connect sera disponible au début de l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance dépannage améliorée sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaii et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect n'est fonctionnel hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

Langues

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en anglais et en espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Quand vous mettez le contact du moteur sur la position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou que le contact du moteur est mis en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres), le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.
Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (hormis au démarrage du véhicule) = anomalie du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n’est pas actif

Services Safety Connect

Notification automatique de collision

En cas de déploiement du coussin gonflable ou de grave collision par l’arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d’intervention. Le téléopérateur qui reçoit l’appel est informé de la localisation du véhicule et tente d’entrer en communication avec les occupants du véhicule, afin d’évaluer le degré d’urgence. Si les occupants sont dans l’incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l’appel en urgence prioritaire, prend contact avec les services d’urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu’une assistance soit portée sur les lieux.

Localisation de véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après le dépôt d'un rapport de police, appelez le centre de traitement Safety Connect au 1-800-331-4331, puis suivez les instructions vocales pour que Safety Connect active ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés Safety Connect, sous certaines conditions, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, poussez le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur pourra déterminer l'emplacement de votre véhicule, évaluer l'état d'urgence, et envoyer sur place l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la FCC américaine (Federal Communications Commission) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (Institut national américain de normalisation) C95.1 [1992]
- NCRP (Conseil national de protection radiologique) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

Certification pour Safety Connect

FCC ID: O6Y-CDMRF101

FCC ID: XOECDMRF101B

FCC ID: N7NGTM2

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Entretien et nettoyage 6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule..... 380

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule..... 383

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien ... 386

Entretien général..... 389

Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M)..... 392

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 393

Capot 396

Compartiment moteur 397

Pneus..... 413

Pression de gonflage des pneus 421

Roues..... 425

Filtre de climatisation 428

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/ clé électronique..... 430

Vérification et remplacement des fusibles..... 433

Ampoules 436

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les tâches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

  Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie est froide.

■ **Stations de lavage automatique**

- Escamotez les rétroviseurs avant de passer le véhicule au lavage. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatiques, l'antenne de toit (sur modèles équipés) ou le déflecteur arrière peut interférer avec le fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que l'antenne ou le déflecteur arrière subisse des dommages.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes immédiatement avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques agressifs.
  Utilisez du détergent doux et du produit lustrant pour surface peinte.
- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs et moulures latérales**

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu.

■ **Précautions avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du nettoyage du véhicule, veillez à ne pas toucher le pot d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de brûlures.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur une route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les jantes ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ **Nettoyage des éclairages extérieurs**

● Lavez-les soigneusement. Ne pas utiliser de substances organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.
Cela pourrait endommager les surfaces des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Stations de lavage haute pression**

● Véhicules avec système de rétrovision: Lorsque vous lavez le véhicule, ne dirigez pas de forts jets d'eau sur la caméra ou la zone correspondante. Cela peut provoquer un dysfonctionnement de la caméra.

● N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
  Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez la crasse et la poussière incrustée à l'aide d'un chiffon imbibé de détergent dilué.

  Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes traces restantes de détergent.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants à mousse. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez/essuyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

ATTENTION

Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- Ne pas éclabousser ou renverser du liquide dans le véhicule.
  Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu ou de connaitre un dysfonctionnement.
- Évitez impérativement de mouiller un composant du système SRS ou un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 40)
  Une anomalie électrique peut être responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.

Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
  - Parties hors sellerie: produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- Ne laissez pas le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en matière plastique, en vinyle ou contenant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, comme par exemple le système audio, risquent de souffrir en cas de contact des équipements électriques avec de l'eau comme le système audio au-dessus ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Nettoyage de l'intérieur des vitres de custode arrière et la vitre du hayon**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la custode arrière et la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du dégivrage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d’entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre ces conseils d’entretien:

Entretien général

L’entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d’entretien

L’entretien périodique doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d’entretien.

Pour plus de détails sur le programme d’entretien, reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d’entretien. Soyez conscient qu’effectuer vous-même l’entretien peut affecter la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l’étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui n'est pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.
Pour réinitialiser le message, suivez les procédures décrites ci-dessous:

1. Éteignez le contacteur de démarrage antivol alors que l'affichage du totalisateur partiel A est en marche. (→P. 92)
2. Véhicules dépourvus d'un système d'accès "mains libres":
   Tout en appuyant sur le bouton de changement d'affichage (→P. 92), mettez le contacteur de démarrage sur la position "ON" (n'allumez pas le moteur car le mode réinitialisation sera annuler).
   Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
   Tout en appuyant sur le bouton de changement d'affichage (→P. 92), mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON (ne démarrez pas le moteur car le mode de réinitialisation serait annulé).
3. Continuez à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de la facture de réparation. Elle seule peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

ATTENTION

■ **Si votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ **Manipulation de la batterie**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 407)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez les branchements. (→P. 407)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 404)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 402)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 399)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Liquide de direction assistée	Le niveau de liquide de direction assistée est-il correct? (→P. 406)
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 403)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 411)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme de la boîte de vitesses automatique pour "Park"	• En stationnement en côte avec le levier de vitesse sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P. 528) • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte? (→P. 528)
Freins	• Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuis-tête	• Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins/sonneries	• Les témoins et sonneries fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu dans le volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• La manœuvre des portes est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule a été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas montrer de signes de fissure, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de traces ou de sautillements.

ATTENTION

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'inspection des émissions et d'entretien (I/M)

Certains États ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le test I/M antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le test I/M antipollution dans les situations suivantes:

- En cas de débranchement ou décharge de la batterie

  Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
  Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.
- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

  Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le test I/M antipollution.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne passe pas le test I/M

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections suivantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 407)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 404)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé uniquement aux apports en liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 402)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé uniquement pour l'ajout de liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P. 399)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé uniquement pour l'appoint en huile moteur)
Fusibles (→P. 433)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 436)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé à molette
Niveau du liquide de direction assistée (→P. 406)	• Huile pour transmissions automatiques DEXRON® II ou III • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir propre
Radiateur et condenseur (→P. 403)	—
Pression de gonflage des pneus(→P. 421)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 411)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé uniquement pour l'ajout d'eau ou de liquide de lave-glace)

ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de sécurité pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

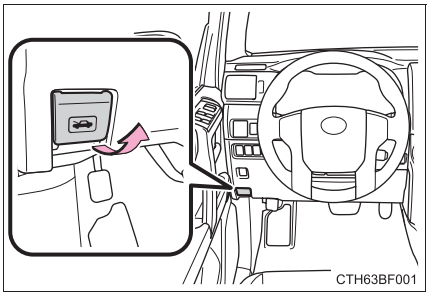

2 Poussez le levier du loquet auxiliaire vers la gauche et ouvrez le capot.

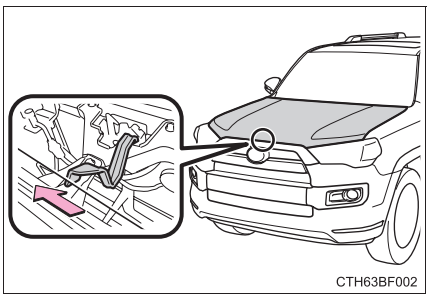

ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Compartiment moteur

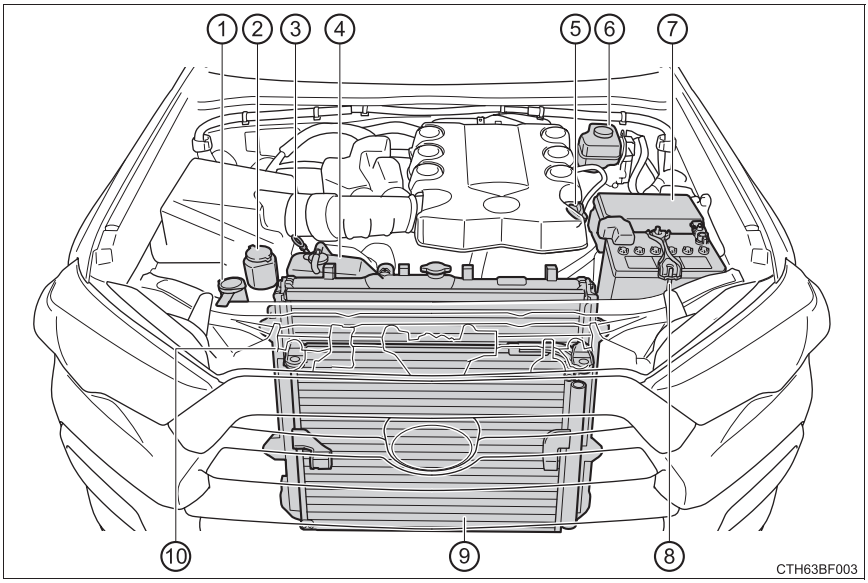

① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 411)

② Réservoir de liquide de direction assistée (→P. 406)

③ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 399)

④ Réservoir de liquide de refroidissement (→P. 402)

⑤ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 400)

⑥ Réservoir du liquide de frein (→P. 404)

⑦ Boîte à fusibles (→P. 433)

⑧ Batterie (→P. 407)

⑨ Condenseur (→P. 403)

⑩ Radiateur (→P. 403)

Habillage du compartiment moteur

Dépose de l’habillage du compartiment moteur

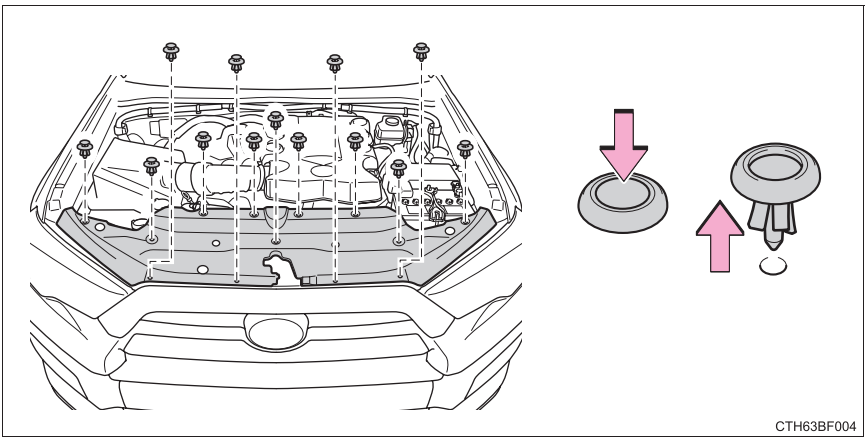

Installation des clips

① Poussez vers le haut la partie centrale

② Insérer

③ Appuyez sur

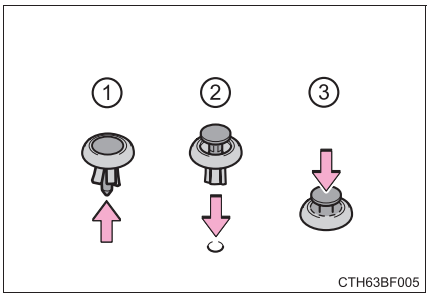

NOTE

Après l’installation de l’habillage du compartiment moteur

Vérifiez que vous avez correctement remonté l’habillage dans sa position initiale.

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Montez le moteur en température et arrêtez-le, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans la partie inférieure du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

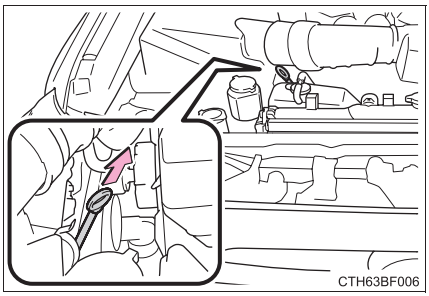

3 Essuyez la jauge.

4 Réinsérez complètement la jauge.

5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

① Bas

② Normal

③ Excessif

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

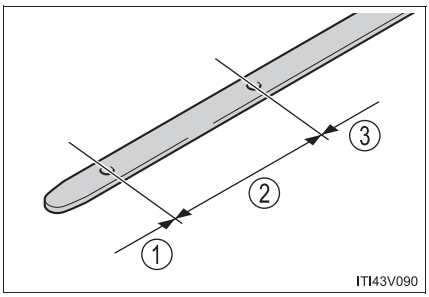

6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

Ajout d’huile moteur

Si le niveau d’huile est en-dessous ou proche du repère de niveau, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

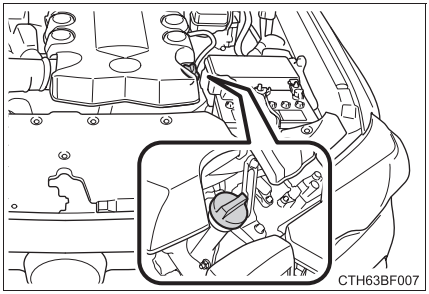

Avant d’ajouter de l’huile, veillez à bien vérifier le type d’huile à utiliser et préparez l’outillage dont vous avez besoin.

Choix de l’huile moteur	→P. 521
Quantité d’huile (Bas → Plein)	1,8 qt. (1,7 L, 1,5 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1. Retirez le bouchon de l’orifice de remplissage d’huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d’une montre.
2. Versez l’huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.
3. Revissez le bouchon de remplissage d’huile en le tournant vers la droite.

Consommation d’huile moteur

Une certaine quantité d’huile moteur est consommée lors de la conduite du véhicule. Dans les situations suivantes, la consommation d’huile peut augmenter et il peut être nécessaire d’effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d’entretien.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l’achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple,
- Si une huile de qualité insuffisante ou d’une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à des vitesses élevées ou avec un chargement lourd, lors d’un remorquage ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

ATTENTION

■ **Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau comme des inflammations et cancer de la peau. Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile que de manière sûre et responsable. Ne pas jeter l'huile usagée et les filtres avec les déchets ménagers, dans les égouts ou au sol.
  Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles moteur à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion, moteur froid.

① Bouchon du réservoir

② Repère "F"

③ Repère "L"

Si le niveau est sous le repère "L" ou juste au-dessus, ajoutez du liquide de refroidissement, jusqu'au repère "F". (→P. 511)

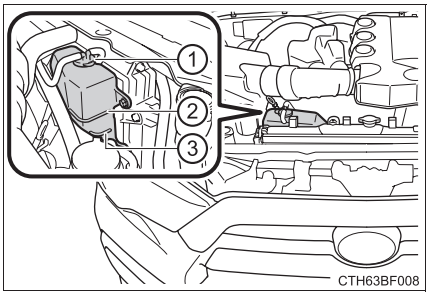

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

États-Unis:
Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Canada:
Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

ATTENTION

Lorsque le moteur est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur ou le bouchon du radiateur. (→P. 513)
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.
Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

① Ligne “MAX”

② Ligne “MIN”

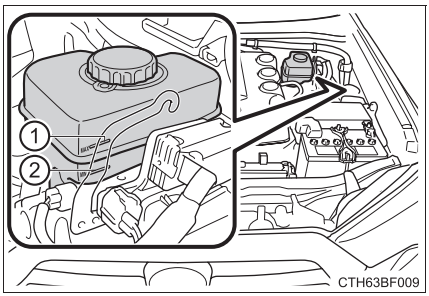

■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l’outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Éléments	Entonnoir propre

■ Ajout de liquide de frein

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

2 Appuyez sur la pédale de frein plus de 40 fois.

3 Retirez le bouchon du réservoir à la main. Ajoutez du liquide de frein jusqu’au repère “MAX”.

Si vous ne respectez pas la procédure ci-dessus, le réservoir risque de déborder.

Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

ATTENTION

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec les mains ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de direction assistée

Niveau du liquide

Le niveau de liquide doit se trouver entre les repères indiqués.

① Plein (à froid)

② Ajoutez du liquide (à froid)

③ Plein (à chaud)

④ Ajoutez du liquide (à chaud)

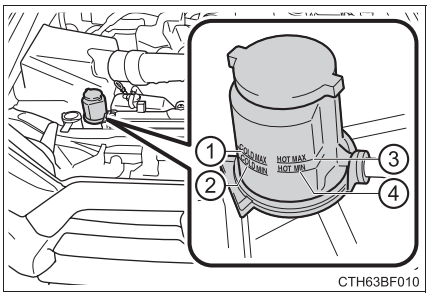

Chaud: Le véhicule a roulé à environ 50 mph (80 km/h) pendant 20 minutes, ou un peu plus longtemps par des températures glaciales. (Température du liquide, 140°F - 175°F [60°C - 80°C]).

Froid: Le moteur n'a pas tourné depuis environ 5 heures. (Température ambiante, 50°F - 85°F [10°C - 30°C]).

Contrôle du niveau de liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Huile pour transmissions automatiques DEXRON® II ou III
Éléments	Chiffon ou essuie-tout en papier et entonnoir propre (uniquement pour l'ajout de liquide)

1 Nettoyez le réservoir.

2 Retirez le bouchon en le tournant vers la gauche.

3 Essuyez la jauge.

4 Remettez le bouchon, puis retirez-le de nouveau.

5 Vérifiez le niveau de liquide.

ATTENTION

■ **Lorsque vous vérifiez le réservoir**

Faites attention car le réservoir peut être brûlant.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide**

Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages à la direction assistée.

■ **Après avoir refermé le bouchon de réservoir**

Contrôlez l'état du boîtier de direction, de la pompe à palettes et des raccords hydrauliques, et recherchez toute trace de fuite.

Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, qu'aucun élément ne présente de craquelures et que les brides sont bien serrées.

① Bornes

② Maintenir vers le bas la bride de maintien

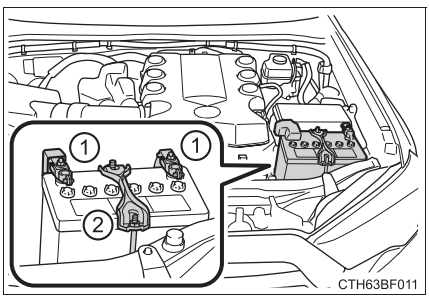

Avant la mise en charge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Assurez-vous que le commutateur d'alimentation du chargeur est éteint lorsque vous branchez et débranchez les câbles du chargeur à la batterie.

Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

Le moteur peut ne pas démarrer. Pour réinitialiser le système, procédez comme suit.

1. Placez le levier de vitesse sur P.
2. Ouvrez et fermez l'une des portes.
3. Redémarrez le moteur.

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès "mains libres" immédiatement après que la batterie a été rebranchée. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le contact du moteur en mode ACCESSORY. Le moteur ne démarre pas lorsque le contact du moteur est sur arrêt. Cependant, le moteur fonctionne normalement à partir de la deuxième tentative.
- Le mode du contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le mode de contacteur de démarrage selon celui qui était sélectionné avant que la batterie ne soit débranchée. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant que la batterie ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Composants chimiques de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

ATTENTION

■ **Où charger la batterie en toute sécurité**

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ **Comment mettre en charge la batterie**

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

NOTE

■ **Lorsque vous rechargez la batterie**

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Liquide de lave-glace

▶ Type A

Si un lave-glace ne fonctionne pas ou si le témoin d'avertissement de bas niveau de liquide de lave-glace s'allume, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.

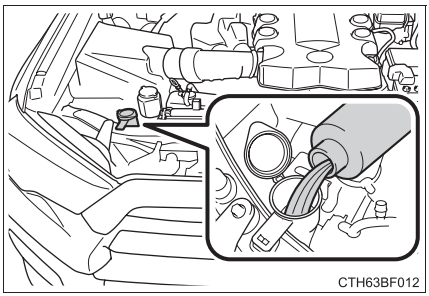
CTH63BF012

▶ Type B

Si le niveau du liquide de lave-glace est sur "LOW", faites l'appoint.

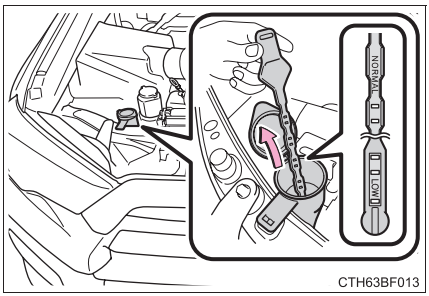

CTH63BF013

Utilisation de la jauge (type B uniquement)

Le niveau du liquide de lave-glace peut être surveillé en observant la position du niveau sur les trous couverts par le liquide dans la jauge.
Si le niveau est inférieur au second repère en partant du bas (position "LOW"), ajoutez du liquide de lave-glace.

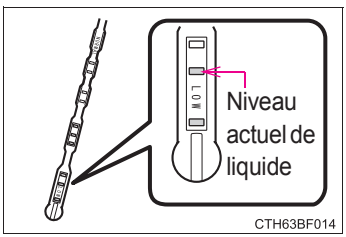

CTH63BF014

ATTENTION

Lorsque vous faites l’appoint en liquide de lave-glace

N’ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l’alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

N’utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace

Ne pas utiliser de l’eau savonneuse ou de l’antigel pour moteur à la place du lave-glaces.
Cela risquerait de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

Diluez le liquide de lave-glace avec de l’eau si nécessaire.
Reportez-vous aux températures de gel listées sur l’étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.

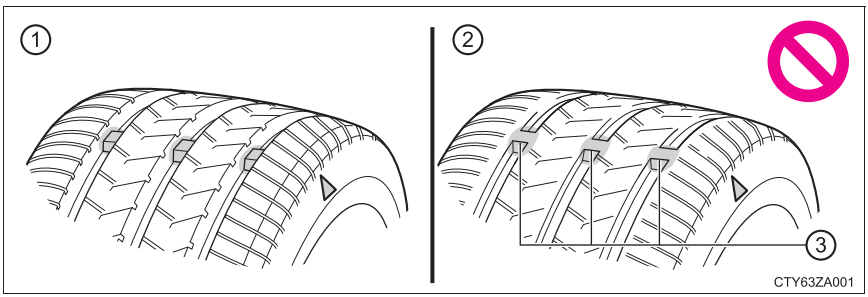

① Nouvelle bande de roulement

② Bande de roulement usée

③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "Δ", etc., moulés sur le flanc de chaque pneu.
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

Permutation des roues

▶ Véhicules sans pneus P245/60R20

Permutez les roues dans l’ordre indiqué.

Afin d’uniformiser l’usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes intervalles que leur contrôle.

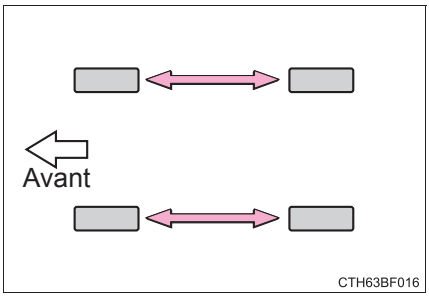

▶ Véhicules avec pneus P245/60R20

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

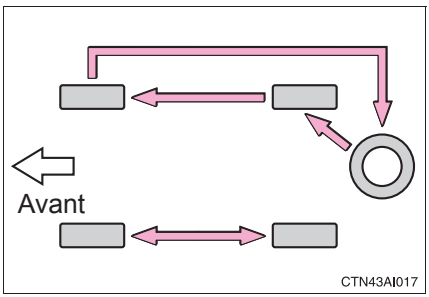

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si la pression de gonflage des pneus est insuffisante avant que de graves problèmes ne surviennent. (→P. 469)

◆ Montage des valves et émetteurs pour la surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur du système de surveillance, puis de réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

◆ Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame ou qu'une cloque indique un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles quotidiens.

Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que le chiffre indiqué en divisant la capacité de charge maximale du pneu de remplacement par 1,10 est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, consultez la limite de pression de gonflage des pneus à froid sur le flanc du pneu. (→P. 534)

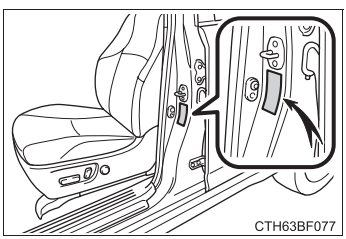

Types de pneus

● Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulte la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 308)

Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques

FCC ID: PAXPMV107J

FCC ID: HYQ13BCX

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

▶ Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de routes dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas ensemble des pneus de marque, modèle ou profil différents.
  De même, n'utilisez pas ensemble des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas utiliser des pneus qui ont déjà été utilisés sur un autre véhicule.
  Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés avant.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, n'utilisez pas d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 415)

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est inégal ou comporte des nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 534)

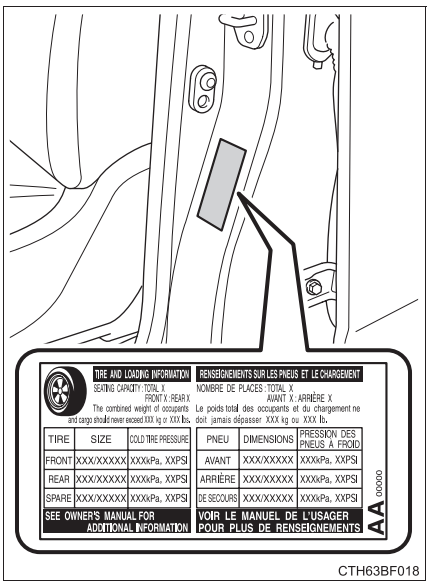

CTH63BF018

Procédure de contrôle et de réglage

① Valve du pneu

② Manomètre de pression des pneus

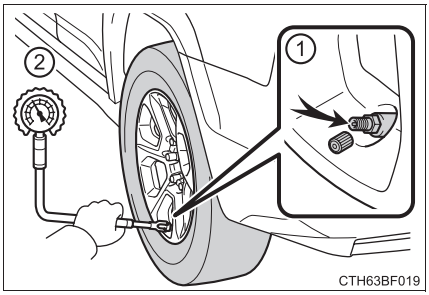

1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve du pneu.

3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage des pneus n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez sur-gonflé le pneumatique, enfoncez l'obus de valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Remettez le capuchon de valve.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec une pression de gonflage des pneus incorrecte peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression que lorsque les pneus sont froids.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
  Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doivent être répartis de manière à équilibrer le véhicule.

ATTENTION

D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.
Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)

NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.
Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. Autrement, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de jante sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir par avance de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes.
(→P. 415)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, car vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leurs extrémités coniques vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de casser puis de se détacher du véhicule, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.

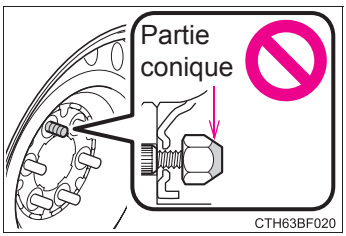

- Ne jamais mettre d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue de disque. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des jantes qui ne sont pas d'origine.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Méthode de dépose

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

2 Ouvrez la boîte à gants et retirez le couvercle.

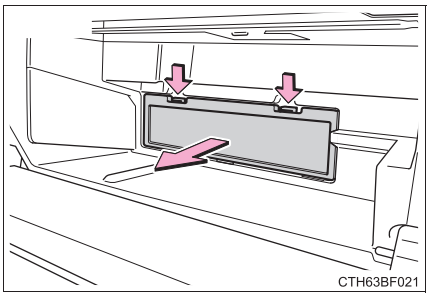

3 Retirez le couvercle du filtre.

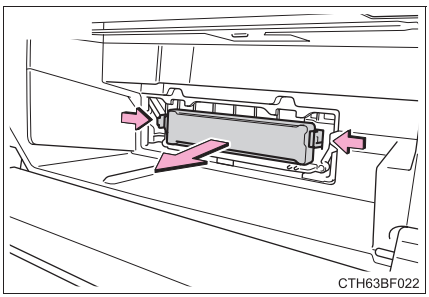

4 Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères "↑UP" gravés sur le filtre doivent être orientés vers le haut.

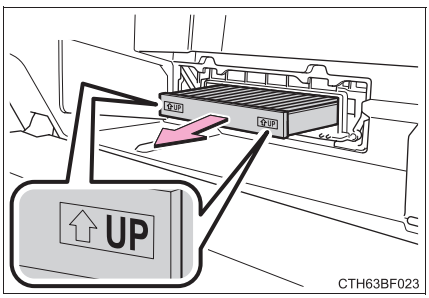

Intervalle d’entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d’entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d’entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”).

En cas de baisse importante du débit d’air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

NOTE

Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Assurez-vous qu’un filtre est toujours installé.
Le fait d’utiliser le système de climatisation sans filtre pourrait détériorer le système.

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé/clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres"), ou CR1632 (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

Remplacement de la pile (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres")

1 Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

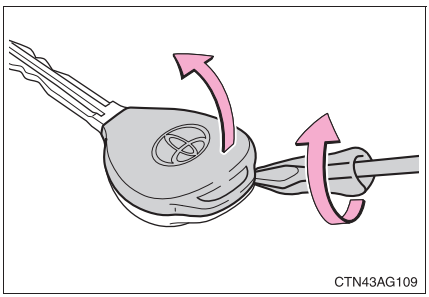

2 Retirez le module.

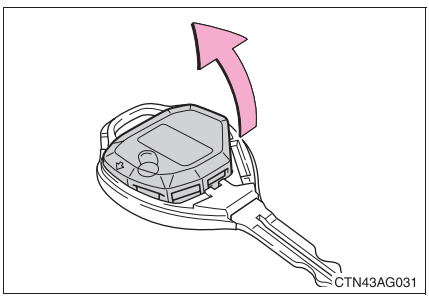

3 Ouvrez le couvercle du logement de la pile en utilisant une pièce de monnaie protégée par du ruban adhésif, etc. et retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

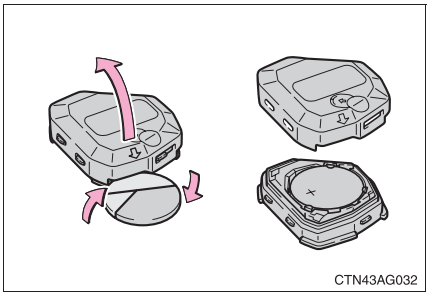
CTN43AG032

Remplacement de la pile (véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”)

1 Retirez la clé conventionnelle.

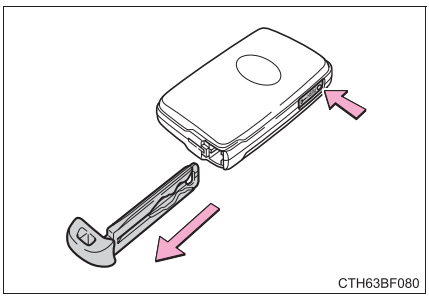
CTH63BF080

2 Retirez le cache.

Pour éviter d’abîmer la clé, protégez l’extrémité du tournevis avec un chiffon.

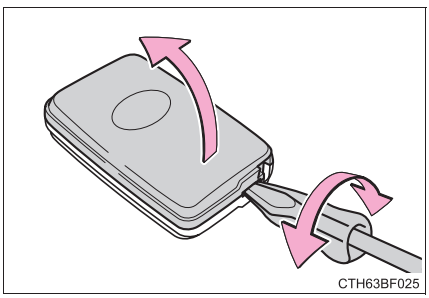
CTH63BF025

3 Retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

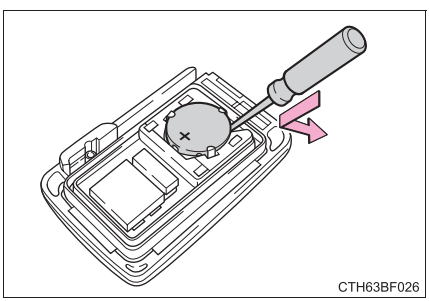
CTH63BF026

■ **Utilisez une pile au lithium CR2016 (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres") ou CR1632 (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

ATTENTION

■ **Pile et autres pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenir hors de portée des enfants. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  L'humidité peut faire rouiller la batterie.
- Ne touchez et ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

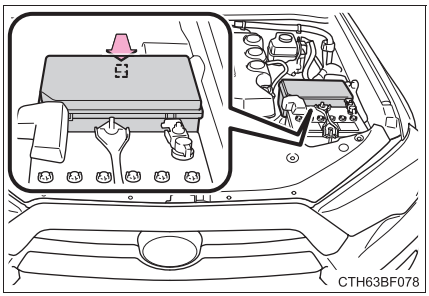

▶ Tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.

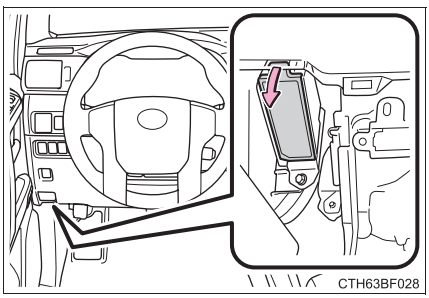

3 Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

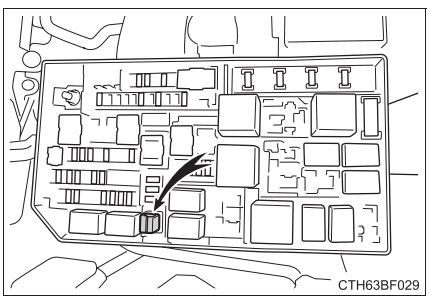

4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

Types A, B, C, D, E:
Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type F:
Contactez votre concessionnaire Toyota.

▶ Type A

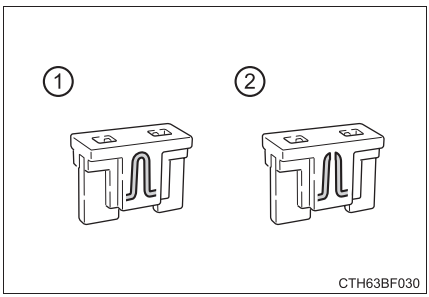

▶ Type B

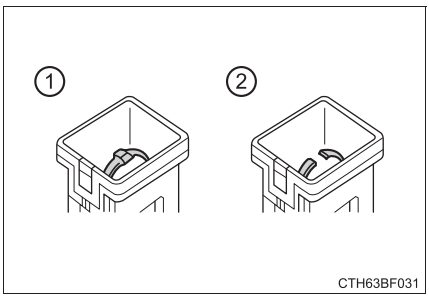

▶ Type C

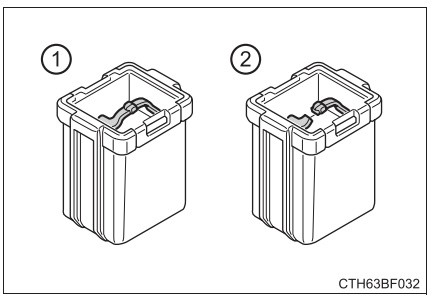

▶ Type D

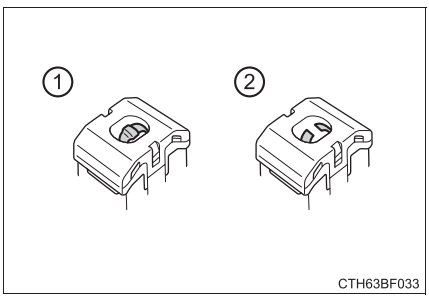

▶ Type E

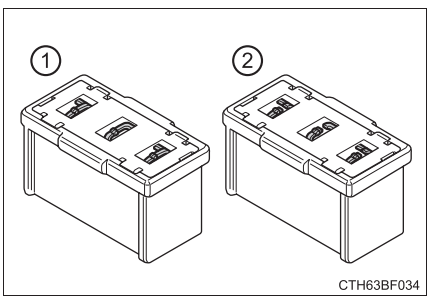

▶ Type F

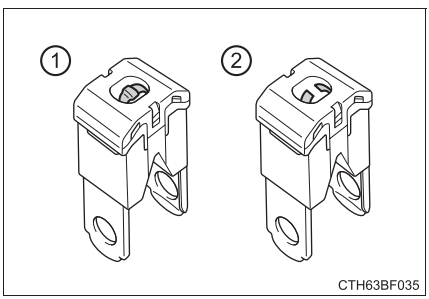

Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 436)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

ATTENTION

Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de ces consignes pourrait provoquer un endommagement du véhicule et éventuellement un incendie ou des blessures.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou un équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

NOTE

Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel à votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 530)

Emplacement des ampoules

Avant

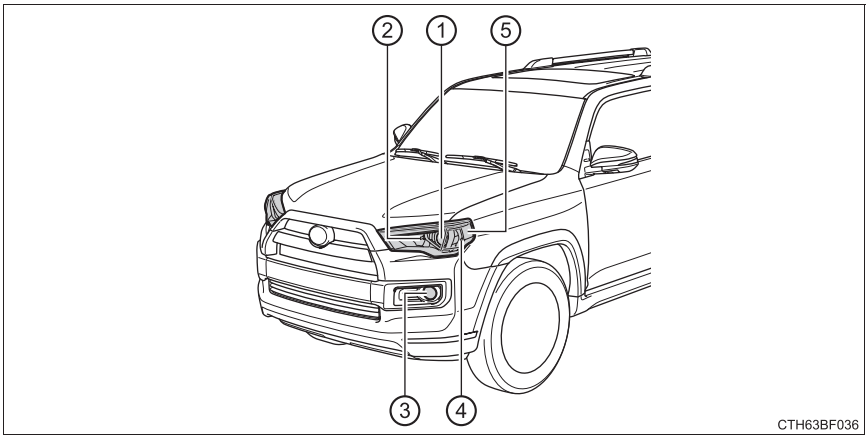

① Feu de croisement

② Feu de route/éclairage de jour

③ Feu antibrouillard

④ Clignotant/feu de stationnement avant

⑤ Feu de position latéral avant

Arrière

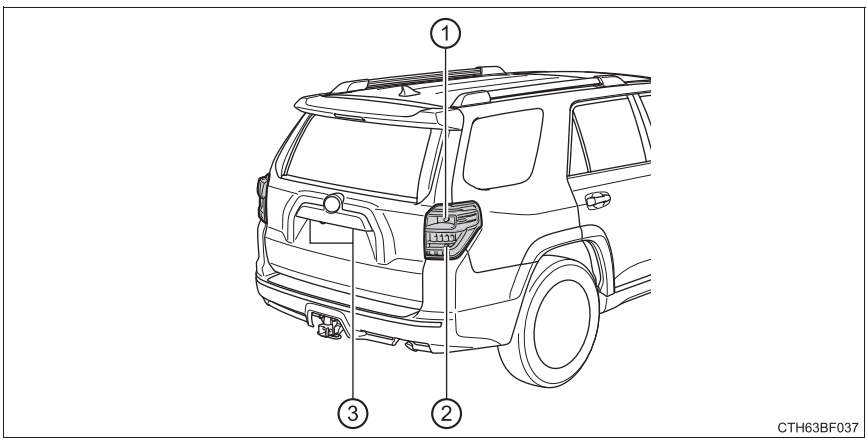

① Clignotant arrière

② Feu de recul

③ Éclairage de plaque d’immatriculation

Remplacement des ampoules

Feux de croisement

1 Tournez le cache vers la gauche et retirez-le.

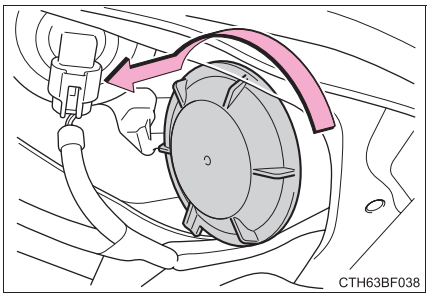

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens antihoraire.

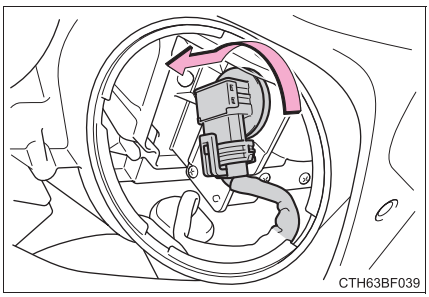

3 Tirez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

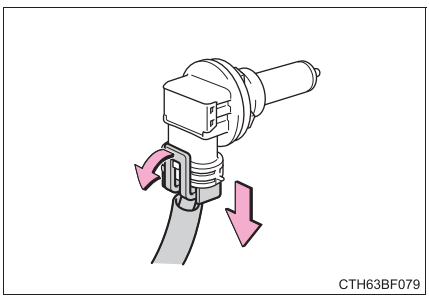

4 Remplacez l’ampoule, et installez la base de l’ampoule.

Alignez les 3 languettes de l’ampoule avec le montage et insérez.

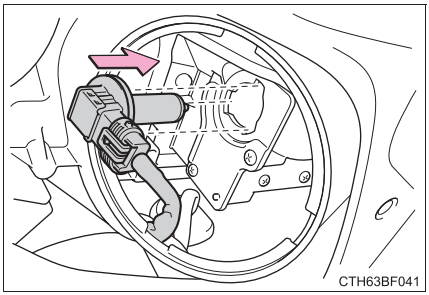

5 Tournez et serrez le culot de l’ampoule.

Secouez doucement la base de l’ampoule pour vérifier qu’elle n’est pas lâche, allumez les feux avant afin de vérifier visuellement qu’aucune lumière ne passe à travers le montage.

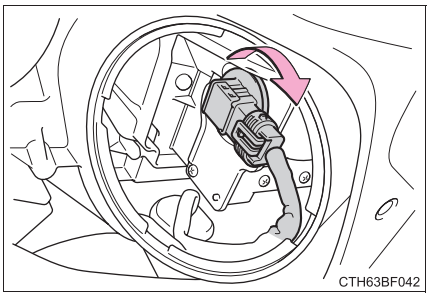

6 Installez le couvercle.

Feu de route/éclairages de jour

1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens antihoraire.

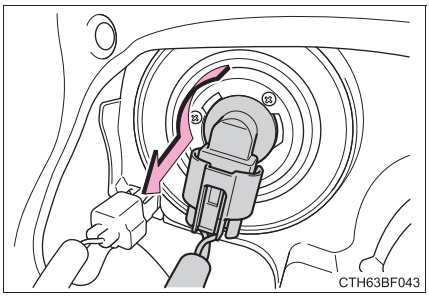

2 Tirez sur l'ampoule tout en appuyant sur l'ergot de sécurité du connecteur.

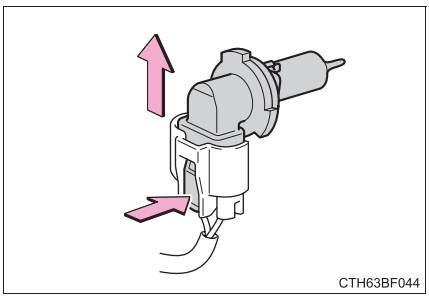

3 Remplacez l'ampoule, et installez la base de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.

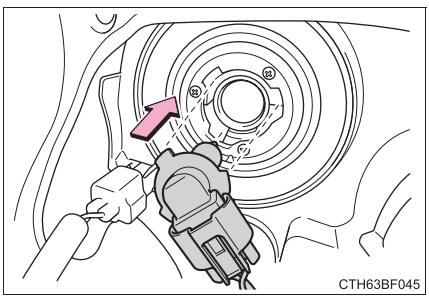

4 Tournez et serrez le culot de l'ampoule.

Secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas lâche, allumez les feux avant afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

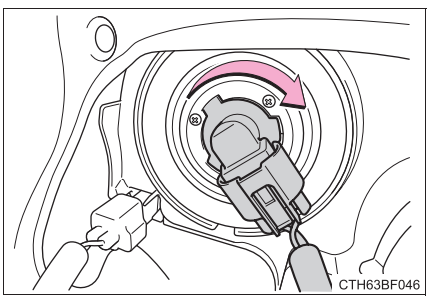

Clignotant/feu de stationnement avant

1 Tournez le volant à l'opposé du clignotant avant et du feu de stationnement dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du clignotant avant et du feu de stationnement côté droit, tournez le volant à gauche.

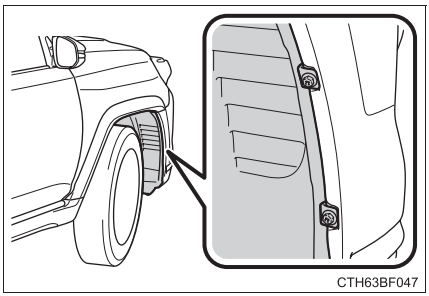
CTH63BF047

2 Retirez les vis de la doublure d'aile.

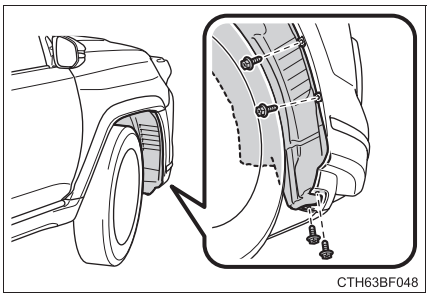
CTH63BF048

3 Démontez partiellement la doublure d'aile.

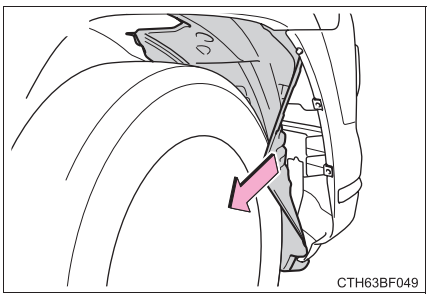
CTH63BF049

4 Tournez le culot de l’ampoule dans le sens antihoraire.

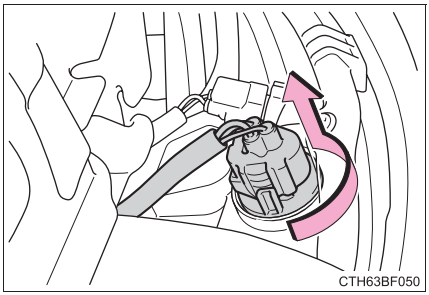

5 Retirez l’ampoule.

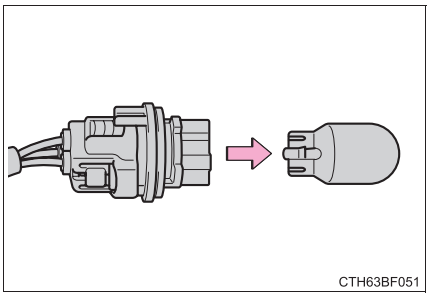

6 Lors du replacement, procédez dans l’ordre inverse des opérations indiquées.

Feux de position latéraux avant

1 Tournez le volant à l'opposé des feux de position latéraux avant dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule des feux de position latéraux avant droit, tournez le volant vers la gauche.

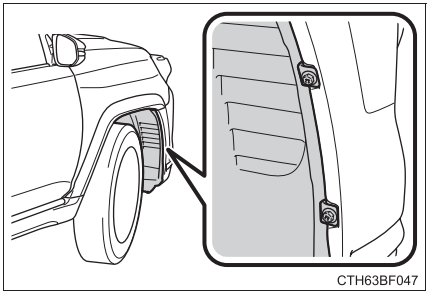
CTH63BF047

2 Retirez les vis de la doublure d'aile.

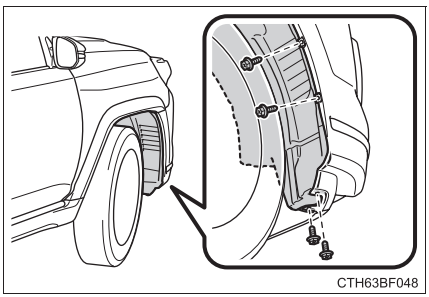
CTH63BF048

3 Démontez partiellement la doublure d'aile.

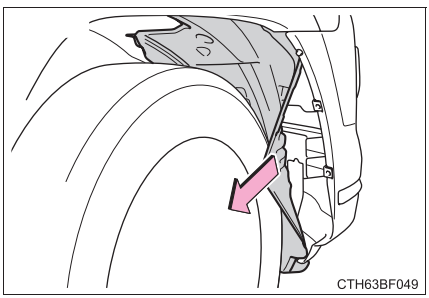
CTH63BF049

4 Tournez le culot de l’ampoule dans le sens antihoraire.

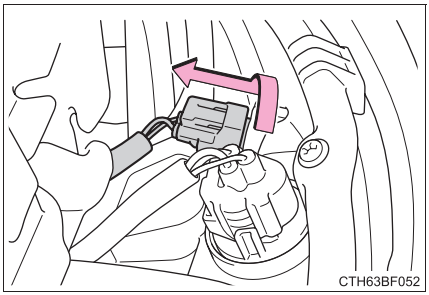

5 Retirez l’ampoule.

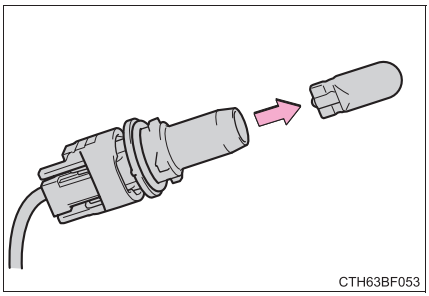

6 Lors du replacement, procédez dans l’ordre inverse des opérations indiquées.

Feu antibrouillard (côté gauche)

1 Tournez le volant à l'opposé du feu antibrouillard dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du projecteur antibrouillard gauche, tournez le volant à droite.

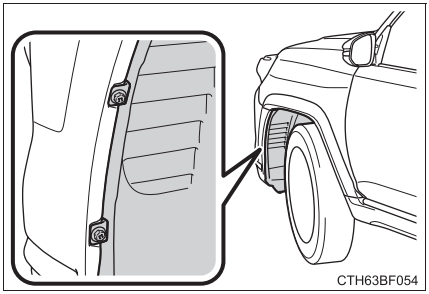

2 Retirez les vis de la doublure d'aile.

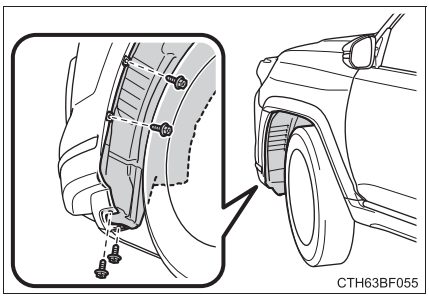

3 Démontez partiellement la doublure d'aile.

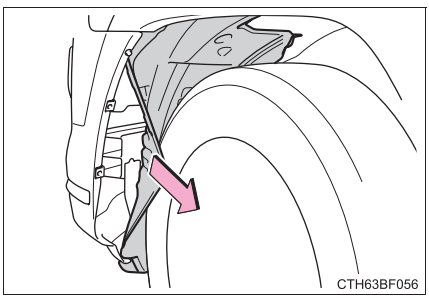

4 Débranchez le connecteur en appuyant sur le déverrouillage.

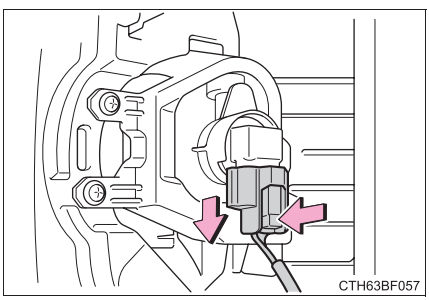

5 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens antihoraire.

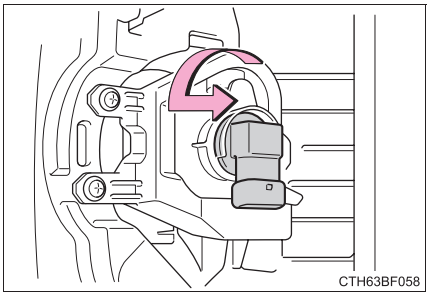

6 Installez une nouvelle ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec le montage et insérez.

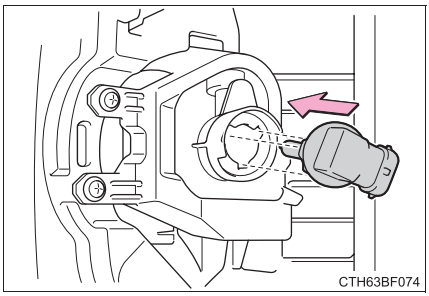

7 Tournez dans le sens horaire et serrez le culot de l'ampoule.

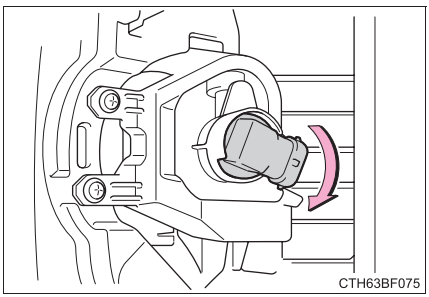

8 Installez le connecteur.

Secouez doucement le connecteur pour vérifier qu'il n'est pas lâche et allumez les feux antibrouillard avant afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers la monture.

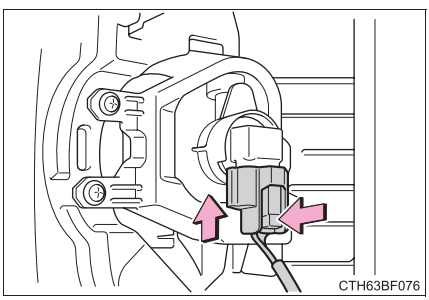

9 Lors de l'installation de la doublure d'aile, installez-la en procédant et dans le sens inverse.

Clignotants arrière

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

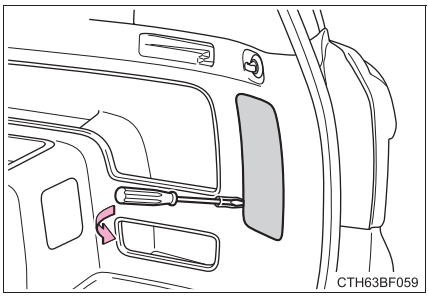

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens antihoraire.

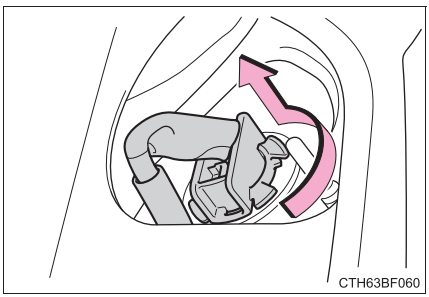

3 Retirez l'ampoule.

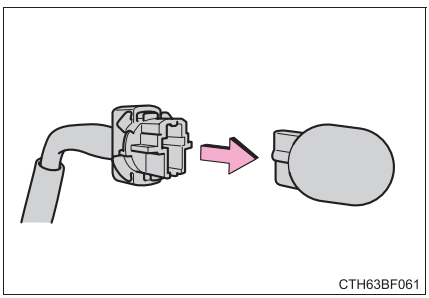

4 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

Feux de recul

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

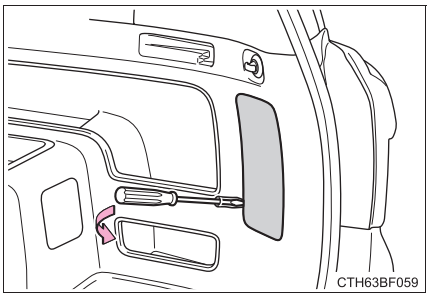

2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens antihoraire.

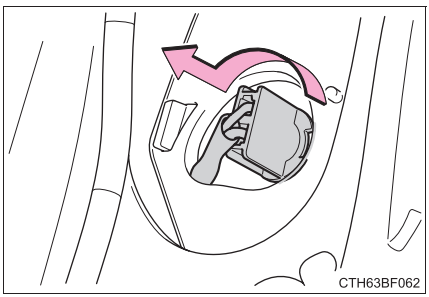

3 Retirez l'ampoule.

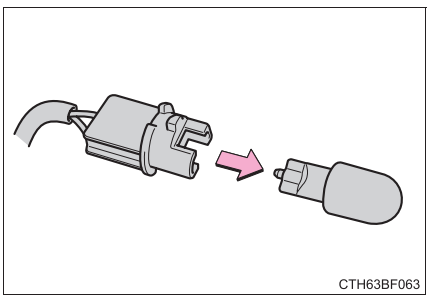

4 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

1 Retirez les vis et l'optique.

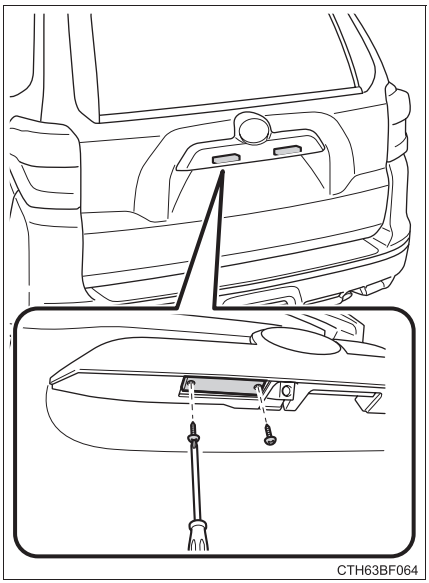
CTH63BF064

2 Retirez l'ampoule.

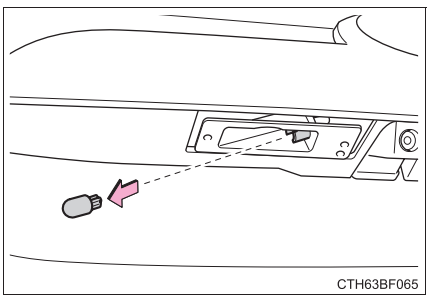
CTH63BF065

3 Lors du replacement, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Feu antibrouillard (côté droit)
- Clignotants latéraux
- Feux stop/de position
- Feux de position latéraux arrière
- Troisième feu stop
- Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

Ampoules à LED

Les clignotants latéraux, feu de position/de stop, feux de position latéraux arrière, troisième feu stop et éclairages extérieurs de sol se composent d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques n'indique pas nécessairement une anomalie. Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- De l'eau s'est accumulée à l'intérieur de la lentille.

ATTENTION

■ **Remplacement des ampoules**

- Éteignez les lumières. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les feux.
  Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est nécessaire de maintenir la partie en verre, prenez et maintenez à l'aide d'un chiffon sec pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
  De plus, si l'ampoule est rayée ou lâchée, elle pourrait éclater ou se briser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela pourrait endommager les feux avant ou causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ **Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie**

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance en watts de l'ampoule avant de l'installer afin d'éviter tout dommage par émission de chaleur excessive.

En cas de problème 7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 454

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 455

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué 457

Si vous suspectez un problème 463

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 464

Si un témoin d'avertissement s'allume ou une sonnerie d'avertissement se déclenche 465

Si un message d'avertissement ou un témoin s'affiche 477

En cas de crevaison..... 486

Si le moteur ne démarre pas..... 501

Si vous ne parvenez pas à faire fonctionner la commande d'ouverture du hayon 503

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 504

En cas de décharge de la batterie du véhicule..... 507

Lorsque le véhicule chauffe 511

Si le véhicule est bloqué ... 514

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur une route à cause d'une panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants s'allument.
Pour les arrêter, enfoncez à nouveau le commutateur.

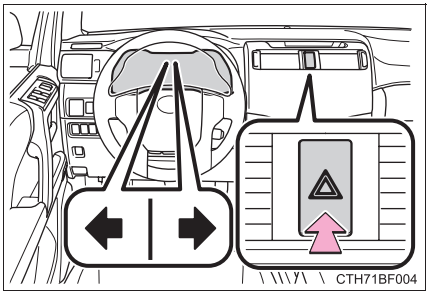

Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment avec le moteur coupé, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Placez le levier de vitesse sur N.

▶ Le levier de vitesse a été mis sur N

3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si le levier de vitesse ne peut pas être mis sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Véhicules dépourvus d'un système d'accès "mains libres": Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage sur la position "ACC".

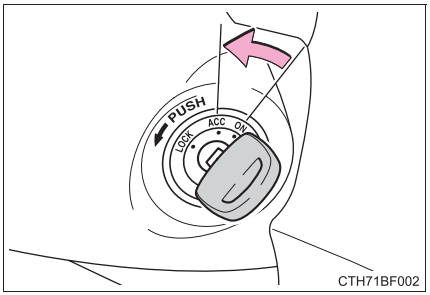

4 Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Pour arrêter le moteur, maintenez enfoncé le contacteur de démarrage pendant au moins 2 secondes, ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.

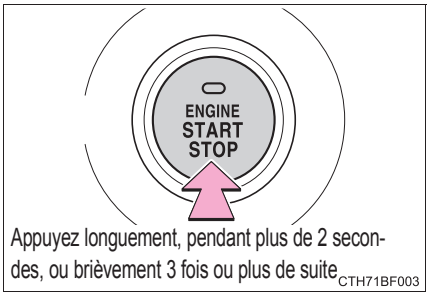

Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement 3 fois ou plus de suite

5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

ATTENTION

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres":
  Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le moteur tourne, mais le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

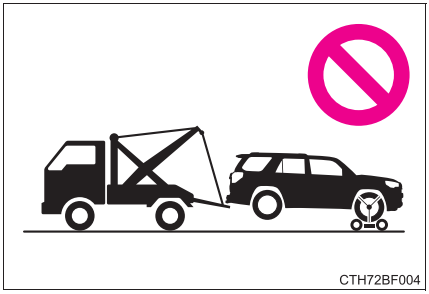

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

▶ Par l’avant

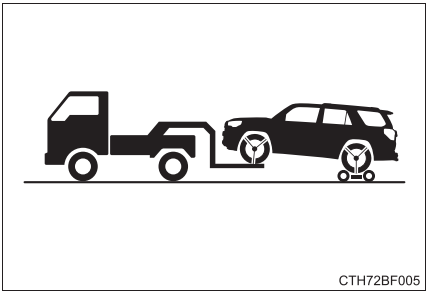

Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

▶ Par l’arrière

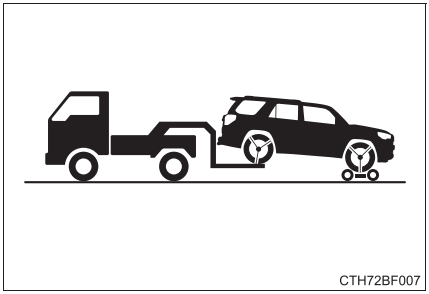

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d’une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur l’illustration.

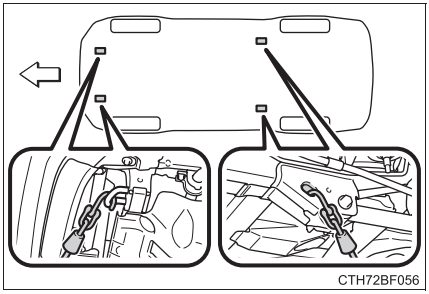

Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, les angles ombrés en noir doivent être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d’arrimage, au risque d’endommager le véhicule.

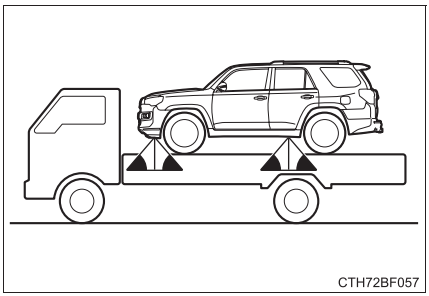

Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n’est disponible en cas d’urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l’aide de câbles ou de chaînes attachés à l’ (aux) anneau(x) de remorquage de secours. Ceci ne doit être tenté que sur des surfaces dures, sur une distance de 50 miles (80 km) maximum à une vitesse inférieure à 18 mph (30 km/h).

Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage de secours

1 Véhicules avec caches avant uniquement: Avant d'utiliser le (les) anneau(x) de remorquage de secours avant, retirez le (les) cache(s).

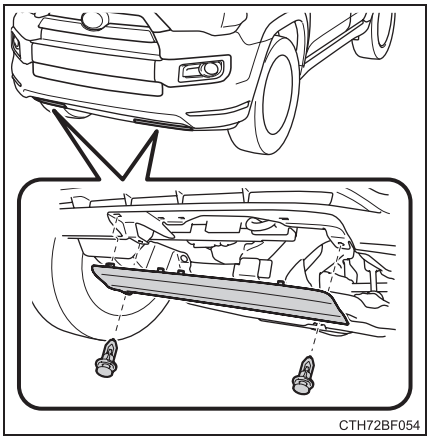

① Retrait des clips

② Installation des clips

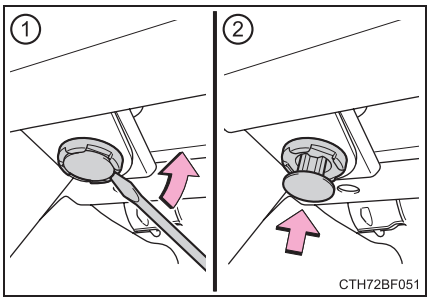

2 Attachez solidement des câbles ou des chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas endommager la carrosserie du véhicule

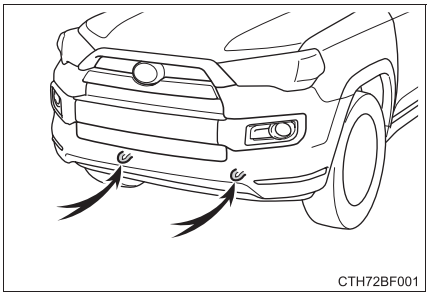

3 Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, placez le contact du moteur sur la position "ON".

Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, placez le contact du moteur en mode IGNITION ON.

4 Modèles à 4 roues motrices non permanents:

- Type A

  Placez le levier de commande de traction avant sur H2.

- Type B

  Poussez le bouton "UNLOCK" et tournez le commutateur de commande de traction avant sur H2.

  Modèles à transmission à 4 roues motrices en prise permanente: Poussez le bouton "UNLOCK" et tournez le commutateur de commande quatre roues motrices sur H4F. (Le différentiel central est déverrouillé.)

5 Placez le levier de vitesses sur N et relâchez le frein de stationnement.

Lorsque le levier de vitesses est bloqué: →P. 233

■ **Pendant le remorquage**

Lorsque le moteur ne tourne pas, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur utilisation plus difficile.

■ **Clé pour écrou de roue**

La clé pour écrou de roue est rangée dans la trousse à outils. (→P. 486)

ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Lors du remorquage du véhicule

Modèles 2WD: Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées ou un accident peut se produire suite à un changement de direction du véhicule.

Modèles 4WD: Assurez-vous de transporter le véhicule avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les pneus en contact avec le sol, la transmission et ses pièces peuvent être endommagées, le véhicule peut être éjecté du camion.

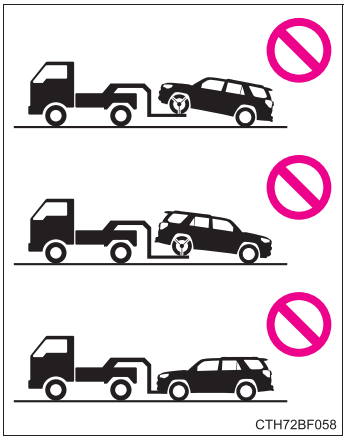

Pendant le remorquage

- Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.
- Véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres: Ne placez pas le contact du moteur sur la position "LOCK".
  Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres: Ne placez pas le contact du moteur sur arrêt.
  Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Modèles à 2 roue motrices dépourvus de système d’accès “mains libres”: Ne pas remorquer le véhicule par l’arrière avec la clé de contact retirée ou sur la position “LOCK” du contacteur de démarrage. Le verrou de direction n’est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Modèles 2WD avec système d'accès et de démarrage mains libres: Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact du moteur est sur arrêt. Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d’être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d’endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d’une dépanneuse à palan, par l’avant ou par l’arrière.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
  (la formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur indiquant en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par le pot d'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux liés aux mouvements de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou émet des claquements
- Perte de puissance notable
- Le véhicule dévie fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule dévie d'un côté lorsque vous roulez droit sur une route plane
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d’arrêt de la pompe d’alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas de collision avec déclenchement d’un coussin gonflable, le véhicule est équipé d’un dispositif d’arrêt de la pompe d’alimentation qui arrête d’alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

▶ Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”

1 Mettez le contacteur de démarrage sur “ACC” ou “LOCK”.

2 Redémarrez le moteur.

▶ Véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”

1 Mettez le contact du moteur en mode ACCESSORY ou sur arrêt.

2 Redémarrez le moteur.

NOTE

Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d’alimentation a été endommagé et nécessite d’être réparé. Ne redémarrez pas le moteur.

Si un témoin d’avertissement s’allume ou une sonnerie d’avertissement se déclenche

Gardez votre calme et prenez les mesures suivantes si un témoin d’avertissement s’allume ou clignote. Si un témoin s’allume ou clignote, puis s’éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le problème persiste, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Liste de témoins d’avertissement et sonnerie d’avertissement

Témoin d’avertissement	Témoin d’avertissement/Détails/Actions
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d’avertissement du système de freinage (sonnerie d’avertissement)*1** • Niveau insuffisant de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S’il s’éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. → **Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.**
	Témoin d’avertissement du système de chargement Signale la présence d’un dysfonctionnement dans le circuit de charge du véhicule → **Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**
	Témoin d’avertissement de pression d’huile moteur insuffisante Signale que la pression d’huile moteur est trop basse → **Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.**

Témoin d’avertissement	Témoin d’avertissement/Détails/Actions
CHECK (États-Unis) (Canada)	**Témoin indicateur de dysfonctionnement** Signale la présence d’un dysfonctionnement dans: • Le système antipollution; • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de gestion électronique de la transmission automatique → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	Témoin d’avertissement SRS Signale la présence d’un dysfonctionnement dans: • Le système de coussin gonflable SRS; • Le système de classification des occupants du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
ABS (États-Unis) (Canada)	**Témoin d’avertissement ABS** Signale la présence d’un dysfonctionnement dans: • Le système ABS; ou • Le système d’aide au freinage d’urgence → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
(Clignote)	**Témoin indicateur de régulateur de vitesse** Signale la présence d’une anomalie dans le système de régulateur de vitesse → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

Témoin d’avertissement	Témoin d’avertissement/Détails/Actions
	Témoin de perte d’adhérence Signale la présence d’un dysfonctionnement dans: • Le système VSC; • Dispositif anti-louvoiement de la caravane; • Le système TRAC; • Le système anti-patinage actif; • Le système AUTO LSD; • Le système d’aide au démarrage en côte; • Le système d’aide au démarrage en côte; ou • Le système de commande de marche lente → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
(Clignote rapidement)	**Témoin lumineux de blocage de différentiel arrière (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans le système de blocage de différentiel arrière → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
(Clignote rapidement)	**Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans le système quatre roues motrices → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
4LO (Clignote rapidement)	**Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices à vitesse réduite (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans le système quatre roues motrices → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
(Clignote rapidement)	**Témoin indicateur de verrouillage du différentiel central (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans le système quatre roues motrices → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

Témoin d’avertissement	Témoin d’avertissement/Détails/Actions
(Clignote continuellement)	**Témoin indicateur de sélection multi-terrain (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans le système de sélection multi-terrain → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	Témoin d’avertissement de direction assistée électrique Signale la présence d’une anomalie dans le système de direction assistée électrique → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
A/T P	**Témoin d'avertissement “Park” non engagé (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans le mécanisme de transmission “Park”. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
KDSS	**Témoin d’avertissement KDSS (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans KDSS → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
(Clignote)	**Témoin indicateur des marchepieds automatiques (sur modèles équipés)** Signale la présence d’une anomalie dans les marchepieds automatiques → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	Témoin d’avertissement de porte ouverte (sonnerie d’avertissement)*2 Signale qu’une porte est mal fermée → **Assurez-vous que toutes les portes sont fermées.**
	Témoin d’avertissement du niveau de carburant insuffisant Signale qu’il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 3,5 gal. (13,1 L, 2,9 Imp. gal.) ou moins → **Refaites le plein du véhicule.**

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité (sonnerie d'avertissement)*3 Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité.** **Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit être verrouillée pour que le témoin de rappel (sonnerie d'avertissement) s'éteigne.**
	Témoin indicateur de système d'accès et de démarrage "mains libres" Signale une anomalie dans le système d'accès et de démarrage "mains libres". → **P. 477**
	Témoin d'avertissement principal Un signal sonore retentit et le témoin d'alerte s'allume et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie. → **P. 477**
	Témoin d'avertissement de pression des pneus Lorsque le témoin s'allume: Pression de gonflage des pneus insuffisante, par suite de • Causes naturelles (→P. 471) • Pneu crevé (→P. 486) → **Ajustez la pression de gonflage des pneus (y compris la roue de secours) à la valeur prescrite.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.** Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute: Dysfonctionnement du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques (→P. 473) → **Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.**

*1: Sonnerie d'avertissement avec le frein de stationnement serré:
Un signal sonore s'enclenche si le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus.

*2: Sonnerie d'avertissement de porte(s) ouverte(s):
Sonnerie d'avertissement de porte ouverte se déclenche pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (alors que le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*3: Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:
Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager avant se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant qu'il ou elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore reste actif par intermittence pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'alerte surveille le boîtier électronique de coussin gonflable, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de sécurité (arrière), le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège du passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité du siège du passager avant, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les coussins gonflables, les câblages électriques correspondants et les alimentations électriques. (→P. 38)

■ Signal sonore de rappel clé (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres")

Le signal sonore indique que la clé n'a pas été retirée alors que le moteur est éteint et que la porte conducteur est ouverte.

■ Signal sonore de rappel toit ouvrant ouvert (sur modèles équipés)

Indique que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le moteur est coupé et que la porte conducteur est ouverte.

■ **Détecteur d'occupation du siège passager avant, témoin et sonnerie d'avertissement de rappel de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager avant, le détecteur d'occupation du siège passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et la sonnerie d'avertissement, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ **Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Est-ce que le réservoir de carburant est vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteindra après quelques trajets.
Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle**

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsqu'une crevaison nécessite l'utilisation de la roue de secours**

▶ Véhicules sans pneus P245/60R20

La roue de secours n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

▶ Véhicules avec pneus P245/60R20

La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est insuffisante. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne s'active pas

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale).

- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Si la pression de gonflage des pneus est de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bar) ou plus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale).

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si des jantes autres que celles de la marque Toyota sont utilisées (même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques).
- Si vous utilisez des chaînes à neige
- Véhicules avec pneus P245/60R20: Si la roue de secours est située dans une zone de mauvaise réception du signal radio
- Véhicules avec pneus P245/60R20: Si vous placez dans le compartiment à bagages un grand objet métallique susceptible de perturber la réception du signal

■ **Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute**

Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après avoir souvent clignoté pendant 1 minute alors que le contacteur de démarrage était en mode marche, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule peut être désactivé.

(Fonctions personnalisables →P. 547) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager lorsqu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

ATTENTION

■ **Lorsque le témoin d’avertissement de pression des pneus s’allume**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Le non-respect de cette consigne pourrait amener une perte de contrôle du véhicule et provoquer la mort ou des blessures graves.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d’avertissement de pression des pneus s’allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu’un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ **Si un éclatement du pneu ou une fuite d’air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s’active pas tout de suite.

■ **Entretien des pneus**

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l’étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d’une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l’étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus).

ATTENTION

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le voyant de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

ATTENTION

Le TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l’état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) pour vous assurer qu’un pneu ou une jante de remplacement n’empêche pas le système TPMS (système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement ou un témoin s'affiche

Si un avertissement s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

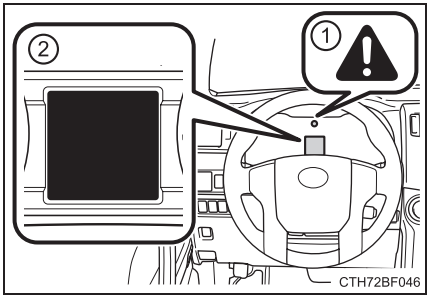

① Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel

Si un message d'avertissement ou un témoin s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, consultez votre concessionnaire Toyota.

Liste des messages d'avertissement et sonnerie d'avertissement

Message d'avertissement	Détails/Actions
CHECK STEERING LOCK SYSTEM	Signale la présence d'une anomalie dans le système de l'antivol de direction Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
CHECK TRANSMISSION SYSTEM	Signale la présence d'une anomalie dans le système de transmission automatique Un signal sonore se déclenche également. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Message d’avertissement	Détails/Actions
HIGH TRANSMISSION FLUID TEMPERATURE	Signale que la température du liquide de boîte de vitesses automatique est trop élevée Un signal sonore se déclenche également. → **Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, mettez le levier de vitesses sur P et attendez jusqu'à ce que le message disparaisse. Si le message disparaît, il est possible de démarrer votre véhicule à nouveau. Si le message ne disparaît pas, contactez votre concessionnaire Toyota.**
CHECK SONAR SYSTEM	Signale la présence d’une anomalie dans le système intuitif d’aide au stationnement L’emplacement du dysfonctionnement clignote et reste allumé. Un signal sonore se déclenche pendant quelques secondes et ce message d’avertissement disparaît après quelques secondes. Si le contact du moteur est placé sur un autre mode que le mode IGNITION ON puis mis à nouveau en mode IGNITION ON, le signal sonore se déclenche et ce message s'affiche à nouveau. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
(Clignote)	Indique qu’une ou plusieurs portes sont mal fermées Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées. → **Assurez-vous que toutes les portes sont bien fermées.**
(Clignote)	Indique que le hayon est mal fermé Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que le hayon est mal fermé. → **Fermez le hayon.**

Message d’avertissement	Détails/Actions
MOONROOF OPEN	Signale que le toit ouvrant n’est pas complètement fermé (alors que le contacteur de démarrage est en mode arrêt et que la porte conducteur est ouverte) Un signal sonore se déclenche également. → **Fermez le toit ouvrant.**
RELEASE PARKING BRAKE (Clignote)	Indique que le frein de stationnement est toujours enclenché Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que frein de stationnement est toujours enclenché. → **Relâchez le frein de stationnement.**
LOW WASHER FLUID	Signale une insuffisance de liquide de lave-glace. → **Ajoutez du liquide de lave-glace.**
CLEAN SONAR	Signale que le système intuitif d’aide au stationnement est sale ou couvert de givre L’emplacement du dysfonctionnement clignote et reste allumé. Un signal sonore se déclenche pendant quelques secondes et ce message d’avertissement disparaît après quelques secondes. Si le contact du moteur est placé sur un autre mode que le mode IGNITION ON puis mis à nouveau en mode IGNITION ON, le signal sonore se déclenche et ce message s'affiche à nouveau. → **Nettoyez le capteur.**
MAINTENANCE REQUIRED SOON (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue. S’allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message. → **Si nécessaire, effectuez l'entretien.**

Message d’avertissement	Détails/Actions
MAINTENANCE REQUIRED (États-Unis uniquement)	Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*. S’allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées.) → **Effectuez l’entretien nécessaire.** **Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l’entretien. (→P. 387)**

*: Consultez le “Programme d’entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d’entretien à respecter pour votre véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d’avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	KEY NOT DETECTED (Clignote)	La clé électronique n’est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le moteur. → **Démarrez le moteur en ayant la clé électronique avec vous.**
Une fois	3 fois	KEY NOT DETECTED (Clignote)	La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le contacteur de démarrage n’était pas sur arrêt. → **Remettez la clé électronique à l’intérieur du véhicule.**
			La porte conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé électronique n’était pas dans le véhicule, le levier de vitesse était sur P et le contacteur de démarrage n’était pas sur arrêt. → **Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt ou ramenez la clé électronique à l’intérieur du véhicule.**
Une fois	Continu (5-secondes)	KEY NOT DETECTED TURN POWER OFF (Affichage alterné) (Clignote)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le levier de vitesse était sur P. → **Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et verrouillez les portes à nouveau.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d’avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	KEY NOT DETECTED (Clignote)	Vous avez essayé de conduire en l’absence de la clé conventionnelle à l’intérieur du véhicule. → **Assurez-vous que la clé électronique se trouve à l’intérieur du véhicule.**
Continu	—	SHIFT TO P POSITION (Clignote)	Vous avez ouvert la porte conducteur alors que le levier de vitesse n’était pas sur P et que le contacteur de démarrage n’était pas mis sur arrêt. → **Placez le levier de vitesse sur P.**
Continu	Continu	SHIFT TO P POSITION KEY NOT DETECTED (Affichage alterné) (Clignote)	La porte conducteur a été ouverte et fermée alors que la clé électronique n’était pas dans le véhicule, que le levier de vitesse n’était pas sur P et que le contacteur de démarrage n’était pas sur arrêt. → **Mettez le levier de vitesse sur P.** **Remettez la clé électronique dans le véhicule.**
Une fois	Continu	KEY DETECTED IN VEHICLE (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage mains libres alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule. → **Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d’avertissement	Détails/Actions
—	Continu	KEY DETECTED IN VEHICLE (Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller l’une des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l’intérieur du véhicule. → **Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.**
Une fois	—	DEPRESS BRAKE PEDAL, TOUCH ENGINE SWITCH WITH KEY (Clignote)	• Lorsque vous avez déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle, puis appuyé sur le contacteur de démarrage, le système n’a pas pu détecter la clé électronique dans le véhicule. • Le système n’a pas détecté la clé électronique dans le véhicule même après que vous ayez appuyé deux fois de suite sur le contacteur de démarrage. → **Mettez en contact la clé électronique avec le contacteur de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein.**
Une fois	—	SHIFT TO P POSITION TO START (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le moteur avec le levier de vitesse sur une position incorrecte. → **Mettez le levier de vitesse sur P et démarrez le moteur.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d’avertissement	Détails/Actions
—	—	AUTO POWER OFF TO CONSERVE BATTERY	L’alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. → **Au prochain démarrage du moteur, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie.**
Une fois	—	KEY BATTERY LOW (⚠)	La pile de la clé électronique est presque usée. → **Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 431)**
Une fois	—	DEPRESS BRAKE PEDAL AND PUSH ENGINE SWITCH TO START (⚠) (Clignote)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur avec le contact du moteur sur arrêt, puis mis deux fois le contact du moteur en mode ACCESSORY ou IGNITION ON sans démarrer le moteur. → **Enfoncez le contacteur de démarrage tout en enfonçant la pédale de frein.** Lors d’une procédure de démarrage du moteur alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 504), le contacteur de démarrage était en contact avec la clé électronique. → **Appuyez sur le contacteur de démarrage en appuyant sur la pédale de frein dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore.**

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d’avertissement	Détails/Actions
Une fois	—	STEERING LOCK ACTIVE (Clignote)	L’antivol de direction ne s’est pas débloqué dans les 3 secondes suivant la pression du contacteur de démarrage. → **Enfoncez le contacteur de démarrage tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.**
Une fois	—	SHIFT TO P POSITION (Clignote)	Le contacteur de démarrage a été mis en mode arrêt avec le levier de vitesse sur une position autre que P ou N. → **Placez le levier de vitesse sur P.**
Une fois	—	SHIFT TO P POSITION AND PUSH ENGINE SWITCH TO TURN POWER OFF (Clignote)	Vous avez essayé de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le levier de vitesse n’était pas sur P. → **Pour arrêter le moteur, mettez d’abord le levier de vitesse sur P, puis ensuite le contacteur de démarrage sur arrêt.**

■ Sonnerie d’avertissement

Dans certains cas, il est possible que la sonnerie d’avertissement ne soit pas entendue à cause d’un environnement bruyant ou d’un autre son audio interférant avec la sonnerie.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Une roue crevée peut être remplacée par la roue de secours.

Pour plus de détails à propos des pneus: →P. 413

ATTENTION

En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager irrémédiablement le pneumatique et la jante, ce qui pourrait provoquer un accident.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

- Tournevis cruciforme

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Enclenchez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesse sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 454)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l’outillage

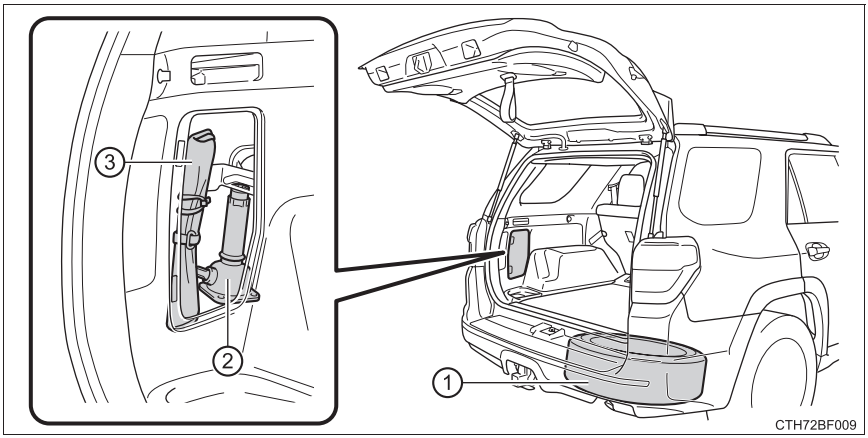

① Roue de secours

② Cric

③ Trousse à outils

ATTENTION

■ Utilisation du cric

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne pas l'utiliser sur d'autres véhicules, et ne pas utiliser d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne laissez pas le moteur en marche et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.

▶ Véhicules équipés de marchepieds automatiques

- Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre:
  - Lorsque vous levez le véhicule à l'aide d'un cric, coupez toujours le système de marchepieds automatiques.
  - Lorsque vous levez le véhicule à l'aide d'un cric, n'utilisez pas l'un des marchepieds automatiques comme point de levage. Le marchepied automatique pourrait casser, provoquant ainsi des blessures.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

■ Utilisation de la manivelle de cric

Vissez tous les boulons de la manivelle du cric à l'aide d'un tournevis cruciforme, afin d'empêcher les éléments de rallonge de se détacher inopinément.

Sortie du cric et de la trousse à outils

1 Retirez le cache.

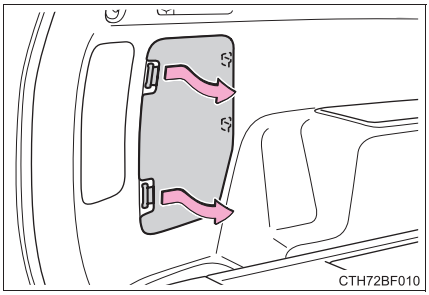

2 Décrochez et sortez la trousse à outils.

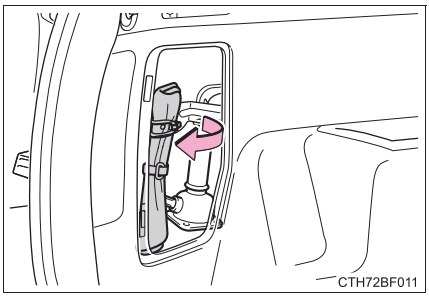

3 Sortez le cric.

① Pour desserrer

② Pour serrer

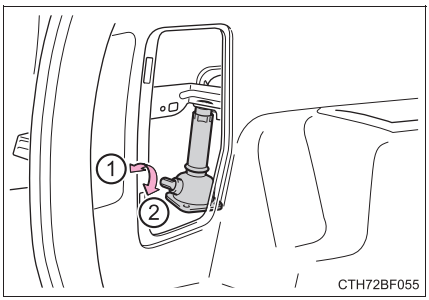

Accès à la roue de secours

1 Assemblage de la manivelle de cric.

Sortir la manivelle de cric et sa rallonge de la trousse à outils et procédez comme suit pour les assembler.

① Desserrez le boulon et la vis avec au choix la manivelle de cric ou un tournevis.

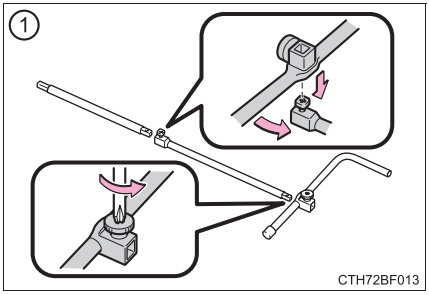

② Assemblez les rallonges de manivelle de cric et serrez le boulon.

Vérifiez que le boulon est bien serré.

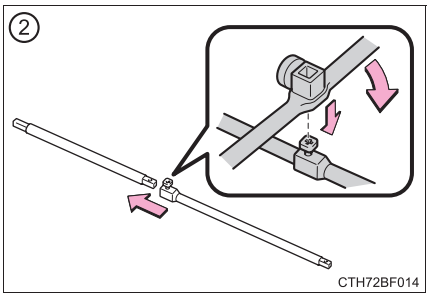

③ Assemblez la manivelle de cric et la barre de rallonge de la manivelle de cric et serrez la vis.

Vérifiez que la vis est bien serrée.

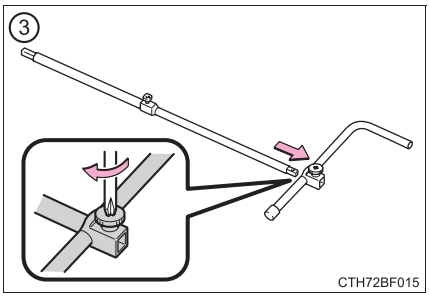

2 Insérez l’extrémité de la rallonge de poignée du cric dans la vis de réglage en hauteur et tournez-la dans le sens antihoraire.

Descendez la roue de secours complètement jusqu’au sol.

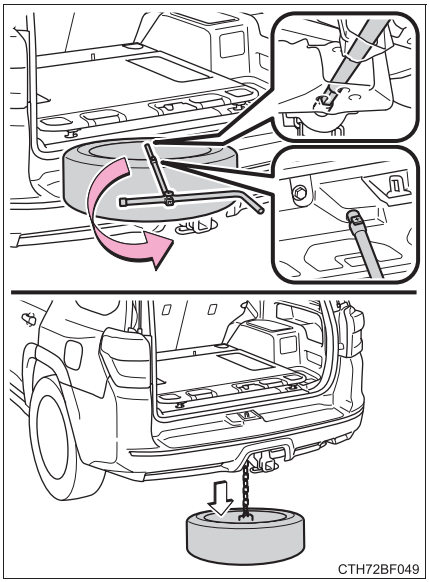

3 Sortez la roue de secours et déposez le support.

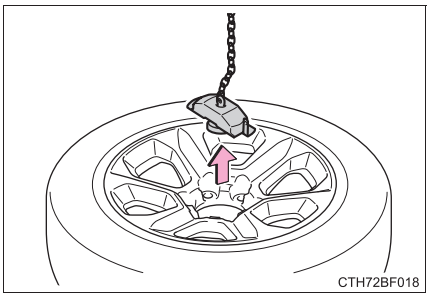

Remplacement d’une roue crevée

1 Calez les roues.

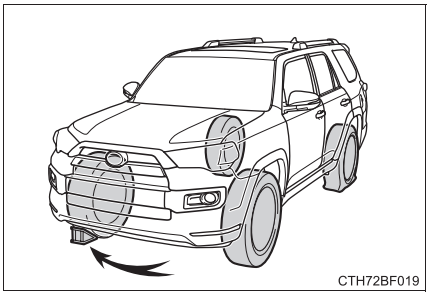

Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière le pneu arrière droit
	Côté droit	Derrière le pneu arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant le pneu avant droit
	Côté droit	Devant le pneu avant gauche

2 Retirez l’enjoliveur de roue avec l’extracteur d’enjoliveur.

Pour protéger l’enjoliveur de roue, intercalez un chiffon entre l’extracteur d’enjoliveur et l’enjoliveur de roue, comme indiqué sur la figure.

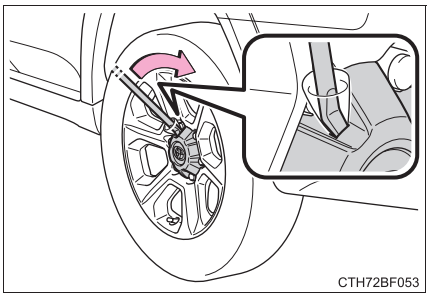

3 Desserrez légèrement les écrous de roue (d’un tour).

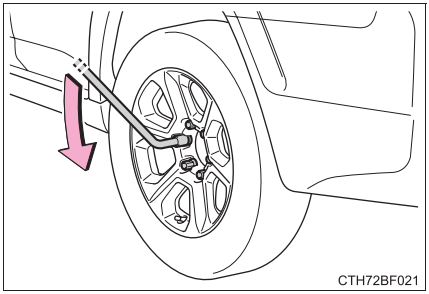

4 Assemblage de la manivelle de cric.

Sortir la manivelle de cric, sa rallonge et la barre de manivelle de la trousse à outils et procédez comme suit pour les assembler.

① Desserrez les boulons et la vis avec au choix la manivelle de cric ou un tournevis.

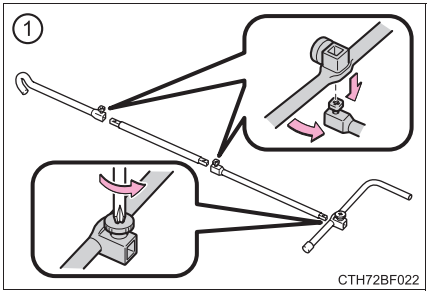

② Assemblez les barres de manivelle de cric et les barres de rallonge de la manivelle de cric et serrez les boulons.

Vérifiez que les boulons sont bien serrés.

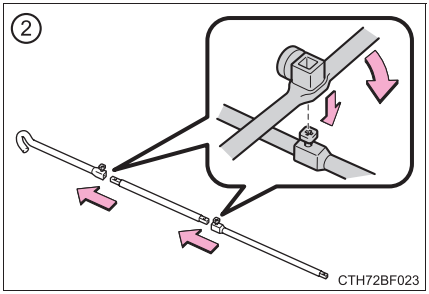

③ Assemblez la manivelle de cric et la barre de rallonge de la manivelle de cric et serrez la vis.

Vérifiez que la vis est bien serrée.

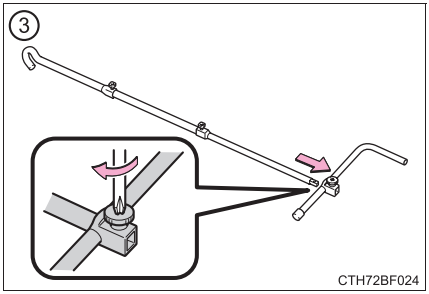

5 Positionnez le cric sur les points de levage indiqués.

Avant - Sous le rail du châssis

Arrière - Sous le logement de l’essieu arrière

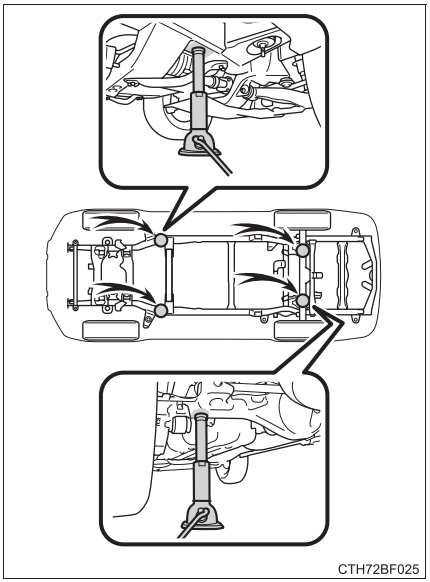
CTH72BF025

6 Levez le véhicule jusqu’à décoller à peine la roue du sol.

En positionnant le cric sous le logement de l’essieu arrière, vérifiez que la rainure sur le dessus du cric s’adapte au logement de l’essieu arrière.

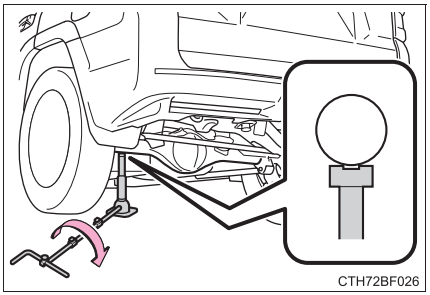
CTH72BF026

7 Enlevez tous les écrous de roue et le pneu.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d’éviter d’enrayer la surface.

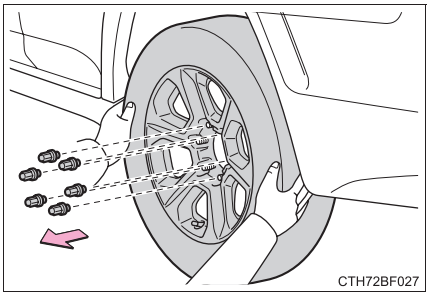
CTH72BF027

ATTENTION

■ **Remplacement d'une roue crevée**

● Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves peuvent s'ensuivre:

- Descendez la roue de secours complètement jusqu'au sol avant de l'ôter du dessous du véhicule.
- N'essayez pas de retirer l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Ne pas toucher les roues de disque ou la zone autour des freins immédiatement après l'utilisation du véhicule.
  Après l'utilisation du véhicule, les roues de disque et la zone autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous effleurez ces zones avec une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.

● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 83 ft•lbf (112 N•m, 11,4 kgf•m) pour les jantes en acier et de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m) pour les jantes en aluminium.
- Lors de la pose d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 426)

Montage de la roue de secours

1 Nettoyez les portées de la roue de toute présence de boue ou de corps étrangers.

La présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

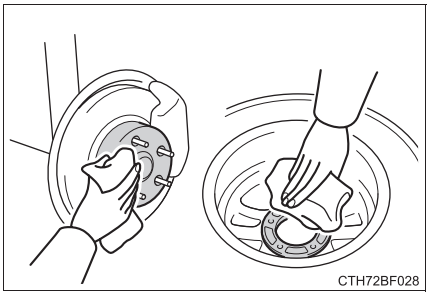
CTH72BF028

2 Montez la roue de secours et vissez légèrement chaque écrou de roue à la main à peu près jusqu'au même point.

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

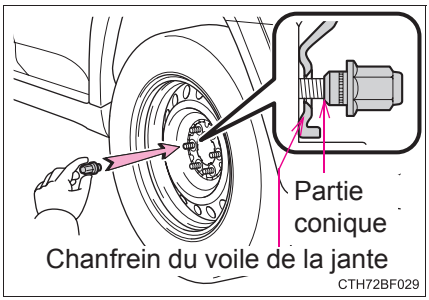

CTH72BF029

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une autre jante en aluminium, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que les rondelles entre légèrement en contact avec le voile de la jante.

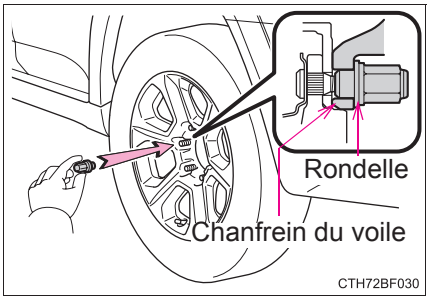

CTH72BF030

3 Reposez le véhicule au sol.

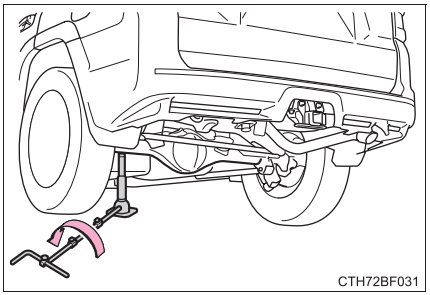

4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l’ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage

Jantes en acier:
83 ft•lbf (112 N•m, 11,4 kgf•m)
Jantes en aluminium:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

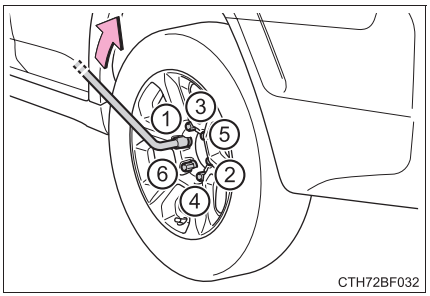

ATTENTION

Rangement du pneu à plat

Le fait de ne pas suivre les étapes indiquées dans la section relative au rangement du pneu peut entraîner des dommages au support de roue de secours et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

Rangement de la roue à plat/de secours, du cric et de l'outillage

1 Couchez la roue avec la face extérieure vers le haut, et posez le support, en insérant l'ergot dans l'orifice d'écrou de roue. Tournez la rallonge de manivelle de cric dans le sens des aiguilles d'une montre pour tendre la chaîne.

Puis, assurez-vous que l'ergot se trouve dans l'orifice d'écrou de roue et que le support de fixation est centré dans le moyeu de roue.

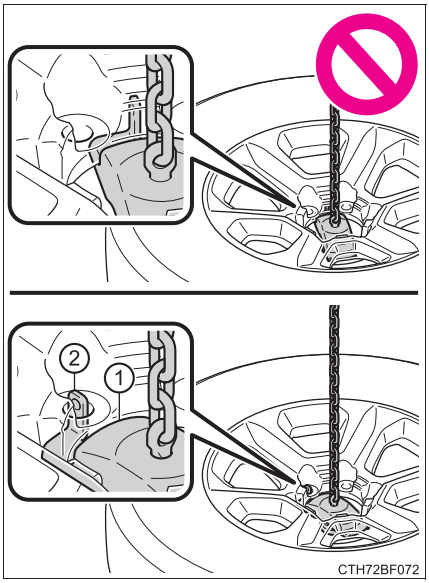

① Support de fixation

② Ergot

Véhicules sans suspension cinétique dynamique: Pendant que vous le soulevez, maintenez le pneu, en prenant garde que le pneu remonte tout droit sans attraper aucune pièce avoisinante afin d'éviter qu'elle ne soit projetée vers l'avant lors d'une collision ou d'un freinage brusque.

Véhicules avec suspension cinétique dynamique: Pendant que vous le soulevez, tirez le pneu vers l'arrière du véhicule, en prenant garde que le pneu remonte sans attraper aucune pièce avoisinante afin d'éviter qu'elle ne soit projetée vers l'avant lors d'une collision ou d'un freinage brusque.

Couple de serrage:

34,4 ft•lbf (46,6 N•m, 4,8 kgf•m)

2 Vérifiez que le pneu n'est pas desserré après serrage:

① Poussez et tirez le pneu

② Essayez de le tourner

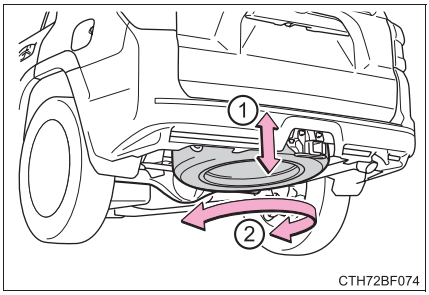

Procédez à une vérification visuelle afin de vous assurer que le pneu n'est pas suspendu sur des pièces avoisinantes.

En cas de desserrage ou de défaut de montage, répétez l'étape 1 et l'étape 2.

3 Répétez l'étape 2 chaque fois que le pneu est abaissé ou instable.

4 Rangez les outils et le cric correctement.

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 415)

■ Utilisation de la roue de secours (véhicules sans pneus P245/60R20)

La roue de secours étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours après que le témoin d'avertissement de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

NOTE

■ **Ne roulez pas avec un pneu crevé**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable.

■ **Rangement d'un pneumatique à plat**

Assurez-vous qu'aucun objet n'est pris entre le pneu et le soubassement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- Replacez les œillets pour les valves d'avertissement de pression des pneus et les transmetteurs également.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 415)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 222, 225), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut être noyé.
  Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 222, 225)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage. (→P. 77)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les feux avant sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 507)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

Le démarreur n'entraîne pas le moteur

Le système de démarrage du moteur peut dysfonctionner suite à un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P. 502)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les feux avant ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- L'un des câbles de batterie ou les deux sont peut-être débranchés.
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 507)
- Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans l'antivol de direction (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres").

  Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire pour le démarrer, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement:

1. Enclenchez le frein de stationnement.
2. Placez le levier de vitesse sur P.
3. Mettez le contact du moteur en mode ACCESSORY.
4. Enfoncez le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en enfonçant franchement la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si vous ne parvenez pas à faire fonctionner la commande d'ouverture du hayon

Si le mécanisme d'ouverture du hayon ne fonctionne pas, il peut y avoir un dysfonctionnement avec le système d'ouverture du hayon. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir ouvrir le hayon depuis l'intérieur.

1 Retirez le cache de la garniture du hayon.

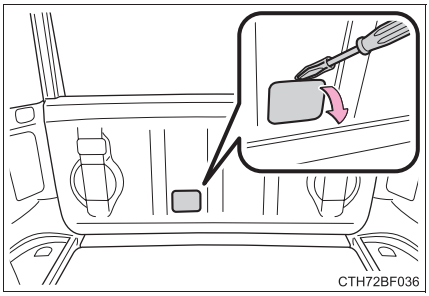

2 Déchirez le film en plastique. Retirez le cache.

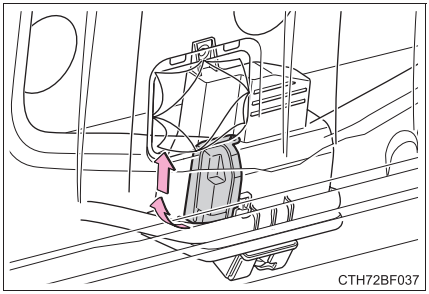

3 Tirez le levier vers le haut.

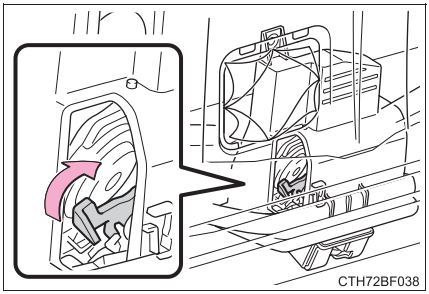

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 123) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans de tels cas, appliquez la procédure décrite ci-après pour ouvrir les portes ou pour démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes

Utilisez la clé conventionnelle (→P. 102) afin d'effectuer les opérations suivantes:

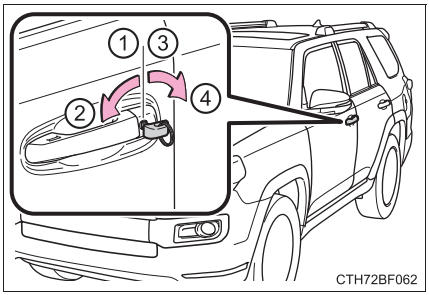

① Verrouille toutes les portes

② Ferme les vitres et le toit ouvrant (tournez et maintenez la position)* (→P. 169, 179)

③ Déverrouille toutes les portes

Tourner la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

④ Ouvre les vitres et le toit ouvrant (tournez et maintenez la position)* (→P. 169, 179)

*: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

Démarrage du moteur

1 Assurez-vous que le levier de vitesse est sur P et enfoncez la pédale de frein.

2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.

Si l'une des portes est ouverte ou fermée pendant que la clé est en contact avec le bouton, un signal sonore retentit pour indiquer que la fonction de démarrage ne détecte pas la clé.

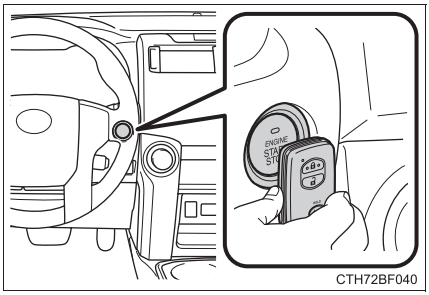

3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Au cas où le moteur refuserait quand même de démarrer, consultez votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du moteur

Mettez le levier de vitesse sur P et enfoncez le contacteur de démarrage comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 431)

Changement de mode du contacteur de démarrage

Dans les 10 secondes qui suivent le déclenchement de la sonnerie, relâchez la pédale de frein et enfoncez le commutateur d'alimentation.
Le moteur ne démarre pas et le mode change à chaque pression sur le bouton.(→P. 226)

ATTENTION

Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, de la vitre électrique du hayon ou du toit ouvrant

Actionnez le lève-vitre électrique, la vitre électrique du hayon ou le toit ouvrant après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre ou le toit ouvrant.

De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique, la vitre électrique du hayon ou le toit ouvrant.

En cas de décharge de la batterie du véhicule

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Assurez-vous d'être en possession de la clé électronique.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P. 81)

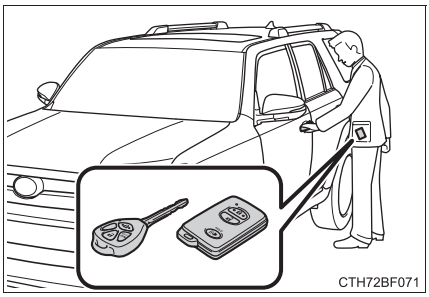

2 Ouvrez le capot (→P. 396)

3 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

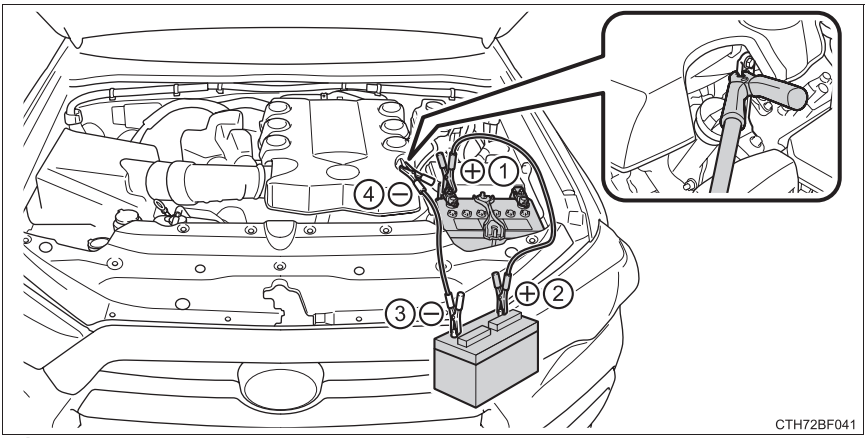

① Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez la pince à l’autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l’autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint loin de la batterie et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur la figure.

4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

5 Véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”: Contacteur de démarrage éteint, ouvrez et fermez n’importe quelle porte du véhicule.

6 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le contact du moteur en position “ON” (véhicules sans système d'accès et de démarrage mains libres) ou en mettant le contact du moteur en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres).

7 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

Pour éviter la décharge de la batterie

- Éteignez les feux avant et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à trop basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

Chargement de la batterie

L'électricité stockée dans la batterie se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule).

Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie

- Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès "mains libres" lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur risque de ne pas démarrer à la première tentative après le rechargement de la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
  Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie.
- Assurez-vous que la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie. La clé peut être enfermée à l'intérieur du véhicule lorsque l'alarme est activée. (→P. 81)

ATTENTION

Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connectée à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquet ou de flamme nue à proximité de la batterie.

Précautions à prendre avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin.
  Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie.

NOTE

Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les moto-ventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement du moteur.

Lorsque le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P. 89) entre dans la zone rouge ou une perte de puissance moteur est ressentie.
  (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et mettez sur arrêt le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, vérifiez les flexibles et les ailettes de radiateur (radiateur) et recherchez s'il y a une fuite.

① Radiateur

② Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

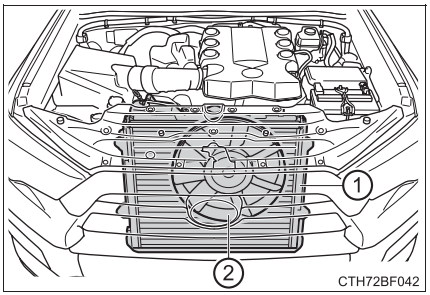

4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu’il se trouve entre les repères “F” et “L” du vase d’expansion.

① Réservoir

② Repère “F”

③ Repère “L”

④ Bouchon du radiateur

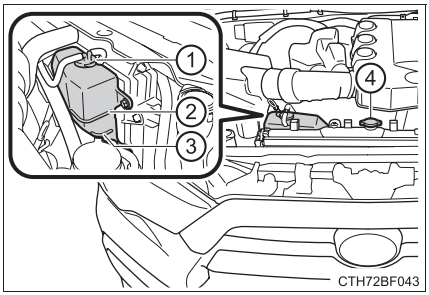

5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement moteur.
(→P. 398)

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l’eau comme mesure d’urgence.

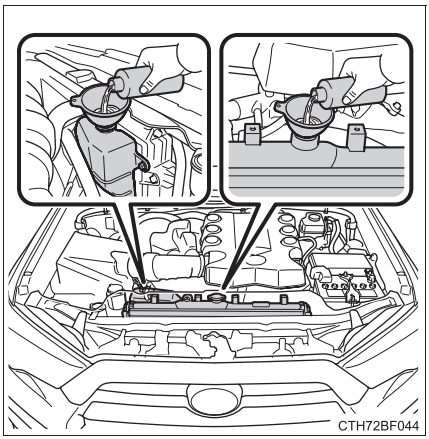

6 Démarrez le moteur pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier l'absence de fuites de liquide de refroidissement au niveau du radiateur ou des flexibles.

7 Si le ventilateur est à l’arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

ATTENTION

Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) des ventilateurs et des courroies.
- Ne pas desserrer les capuchons du radiateur et les capuchons d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds.
  Du liquide de refroidissement ou de la vapeur à haute température pourraient jaillir.

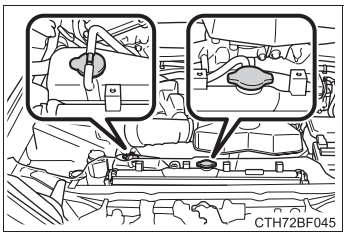

NOTE

Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur

Patientez jusqu'à ce que le moteur refroidisse avant d'ajouter du liquide de refroidissement de moteur.
Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. L'ajout trop rapide de liquide froid dans le moteur chaud peut endommager le moteur.

Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additifs de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1. Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesse sur P.
2. Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
3. Placez des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus sous les roues.
4. Redémarrez le moteur.
5. Mettez le levier de vitesse sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

   Désactivez les systèmes TRAC et VSC si leur intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 300)

ATTENTION

Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter tout risque de heurter d'autres véhicules, des obstacles ou des personnes. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesse

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesse lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous ne vous y attendiez et provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Pour éviter d’occasionner des dommages à la transmission et à d’autres composants

- Évitez de faire tourner les roues et d’enfoncer la pédale d’accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu’il doive être tracté par un autre véhicule.
- Lorsqu'un message d'avertissement relatif à la température du liquide de transmission automatique s'affiche lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué, retirez immédiatement votre pied de la pédale d'accélérateur et attendez que le message d'avertissement disparaisse. Sinon, la transmission peut être endommagée. (→P. 478)

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 518

Informations sur le carburant 531

Informations sur les pneus 534

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 547

8-3. Éléments à initialiser

Éléments à initialiser 555

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		189,8 in. (4820 mm)
Largeur totale		75,8 in. (1925 mm)
Hauteur totale *1		70,1 in. (1780 mm)
Empattement		109,8 in. (2790 mm)
Bande de roulement	Avant	63,2 in. (1605 mm)
	Arrière	63,2 in. (1605 mm)
Charge utile du véhicule (occupants + bagages)		1165 lb. (525 kg) *2 835 lb. (375 kg) *3
Poids nominal de remorque (poids de la remorque + poids du chargement)		5000 lb. (2270 kg)
Capacité de charge du compartiment à bagages		970 lb. (445 kg) *4 670 lb. (309 kg) *5

*1: Véhicule à vide

*2: Sans système de blocage de différentiel arrière

*3: Avec système de blocage de différentiel arrière

*4: Avec 5 occupants

*5: Avec 7 occupants

Identification du véhicule

Numéro d’identification du véhicule

Le numéro d’identification du véhicule (VIN) est l’identification légale de votre véhicule. C’est le numéro d’identification de base de votre Toyota. Il figure sur les documents d’immatriculation du véhicule.

Ce numéro est apposé à l’angle supérieur gauche du tableau de bord.

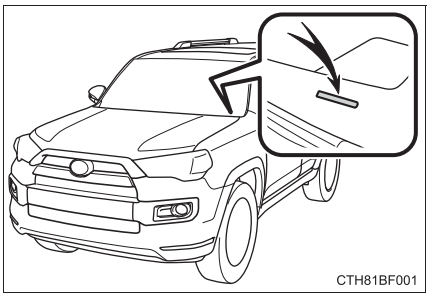

Ce numéro apparaît également sur l’étiquette d’homologation.

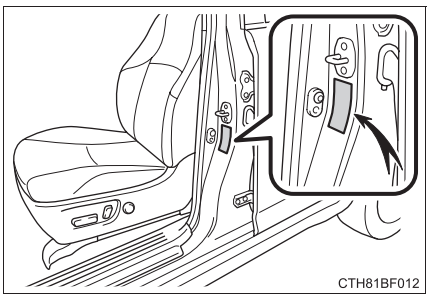

Numéro du moteur

Le numéro de moteur est apposé sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

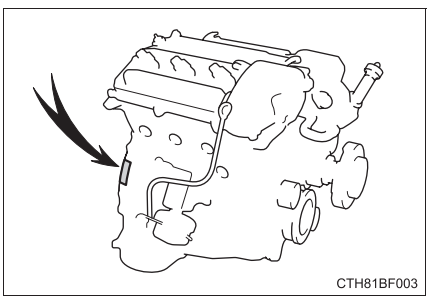

Moteur

Modèle	1GR-FE
Type	Type 6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,70 × 3,74 in. (94,0 × 95,0 mm)
Cylindrée	241,4 cu.in. (3956 cm^3)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique
Tension de la courroie de distribution	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d’octane	87 (indice d’octane recherche 91) ou plus
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	23,0 gal. (87,0 L, 19,1 Imp. gal.)

Circuit de graissage

Capacité d'huile (Référence pour vidange — et remplissage*)	
Avec filtre	6,6 qt. (6,2 L, 5,5 Imp. qt.)
Sans filtre	6,0 qt. (5,7 L, 5,0 Imp. qt.)

*: La capacité d'huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Faites chauffer puis éteignez le moteur, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

Choix de l'huile moteur

▶ Sauf pour Porto Rico

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

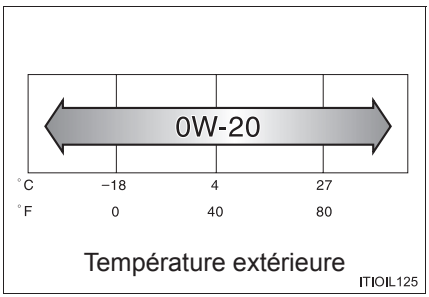

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

Viscosité de l’huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l’explication qui suit):

- La valeur 0W de l’indice 0W-20 indique l’aptitude de l’huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l’indice précédant le W est bas facilitent davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l’indice 0W-20 indique la viscosité de l’huile à chaud. Une huile dont l’indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses soutenues ou soumis à de fortes charges.

Comment lire l’étiquette des bidons d’huile:

Le symbole d’identification International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d’huile pour faciliter votre choix.

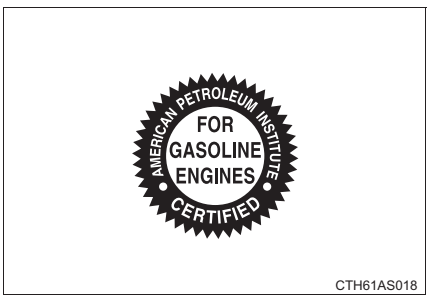

▶ Pour Porto Rico

L'huile “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée par Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile:
0W-20, 5W-20, 5W-30 et 10W-30:
Huile moteur API grade SL “Energy-Conserving”, SM “Energy-Conserving” ou SN “Resource-Conserving”; ou ILSAC multigrade

15W-40:
Huile moteur API grade SL, SM ou SN multigrade

Viscosité recommandée (SAE):

Si vous utilisez une huile moteur SAE 10W-30 ou une huile moteur d'un indice de viscosité supérieur à des températures extrêmement basses, le démarrage du moteur peut devenir difficile. Il est donc recommandé d'utiliser une huile moteur SAE 0W-20, 5W-20 ou 5W-30.

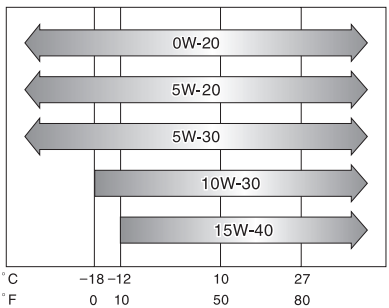

Plage de températures probable avant la prochaine vidange d'huile

ITIOIL152

Viscosité de l'huile (0W-20 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 20 de 0W-20 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire les étiquettes des bidons d'huile:

L'une ou les deux marques déposées API sont ajoutées sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devez utiliser.

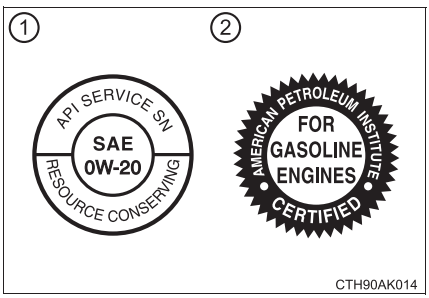

① Symbole d'entretien API

Partie supérieure: “API SERVICE SN” désigne la qualité d'huile par l'American Petroleum Institute (API).

Partie centrale: “SAE 0W-20” signifie le taux de viscosité SAE.

Partie inférieure: “Resource-Conserving” signifie que l'huile a des propriétés permettant d'économiser du carburant et de préserver l'environnement.

② Marque de certification ILSAC

La marque de certification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposée sur le devant du bidon.

Circuit de refroidissement

Capacité	11,1 qt. (10,5 L, 9,2 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO SK16HR11
Espace	0,043 in. (1,1 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu des bougies.

Circuit électrique

Batterie Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Entièrement chargée 12,2 — 12,4 V À moitié chargée 11,8 — 12,0 V Déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A max.

Transfert (modèles à 4 roues motrices)

Capacité d'huile	▶ Modèles à 4 roues motrices non permanents 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp. qt.) ▶ Modèles à 4 roues motrices permanents 1,5 qt. (1,4 L, 1,2 Imp. qt.)
Type d'huile*	"Toyota Genuine Transfer Gear Oil LF" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF» ou équivalent
Viscosité d'huile recommandée	SAE 75W

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est livré avec de l'huile "Toyota Genuine Transfer Gear oil LF" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Transfer Gear oil LF" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de boîte de transfert LF» ou bien une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Différentiel avant (modèles à 4 roues motrices)

Capacité d'huile	▶ Modèles à 4 roues motrices non permanents 1,6 qt. (1,55 L, 1,4 Imp. qt.) ▶ Modèles à 4 roues motrices permanents 1,5 qt. (1,40 L, 1,2 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité*	"Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» LT 75W-85 GL-5 ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est approvisionné en huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Différentiel arrière

Capacité d'huile	▶ Véhicules sans blocage de différentiel arrière 2,9 qt. (2,70 L, 2,4 Imp. qt.) ▶ Véhicules avec blocage de différentiel arrière 2,8 qt. (2,65 L, 2,3 Imp. qt.)
Type d'huile et viscosité*	"Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» LT 75W-85 GL-5 ou équivalent

*: Au départ d'usine, votre véhicule Toyota est approvisionné en huile "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Differential Gear Oil" «Huile Toyota d'origine pour engrenages de différentiel» ou une huile de qualité équivalente répondant aux caractéristiques ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Boîte de vitesses automatique

Capacité de liquide*	11,3 qt. (10,7 L, 9,4 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS»

*: La contenance en huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type de liquide de transmission

L’utilisation de toute autre liquide de transmission que “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d’origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission accompagné de vibrations et pour terminer, des dommages importants à la transmission de votre véhicule.

Freins

Jeu de la pédale*1	▶ Modèles 2WD 3,36 in. (86 mm) Min. ▶ Modèles 4WD 3,62 in. (92 mm) Min.
Jeu de la pédale	Moins de 0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d’usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d’usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement*2	5 — 7 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Battement minimum de la pédale lorsqu’elle est soumise à une force de 110 lbf (490 N, 50 kgf) lorsque le moteur est en marche.

*2: Course de la pédale de frein de stationnement lorsqu’ elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 30 kgf).

Lubrification du châssis

Arbres de transmission	Fixation	Graisse pour châssis au lithium, NLGI No.2
	Glissière de châssis	Graisse pour châssis à base de lithium au bisulfure de molybdène, NLGI No. 2 ou graisse pour châssis à base de lithium, NLGI No.2

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
Type de liquide d'assistance de direction	Huile pour transmissions automatiques DEXRON® II ou III

Pneus et roues

Dimension des pneus	P265/70R17 113S, P245/60R20 107H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar)
Dimension des jantes	17 × 7J, 17 × 7 1/2J, 20 × 7J
Couple de serrage des écrous de roues	Jantes en acier: 83 ft•lbf (112 N•m, 11,4 kgf•m) Jantes en aluminium: 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Phares Feux de croisement Feux de route et éclairages de jour	 — 9005	 55 60	 A B
	Clignotants avant et feux de stationnement	7444NA	28/8	E
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Feux antibrouillards	—	19	C
	Clignotants arrière	—	21	E
	Feux de recul	—	16	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
Intérieur	Éclairages individuels avant/intérieurs avant	—	5	D
	Éclairage intérieur arrière	—	8	F
	Éclairages de courtoisie	—	8	D
	Éclairages de courtoisie sur les portes	168	5	D
	Éclairage du coffre à bagages	—	8	F

A: Ampoules halogènes H11

B: Ampoules halogènes HB3

C: Ampoules halogène H16

D: Ampoules à culot poussoir (transparent)

E: Ampoules à culot poussoir (ambrées)

F: Ampoules double culot

Informations sur le carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.
Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

Qualité de l’essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d’essence utilisée occasionne des problèmes de conduite avec votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d’essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour la qualité des carburants appelée World-Wide Fuel Charter (WWFC) (Charte mondiale des carburants) qui doit s’appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d’une part la qualité de l’air en réduisant les émissions polluantes émanant du parc automobile, et d’autre part la satisfaction du client par l’amélioration des performances.

Recommandations d’utilisation d’essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l’utilisation d’essence contenant des additifs détergents afin d’éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l’essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d’additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l’encrassement des circuits d’admission, en respectant le programme de concentration minimale en additifs de l’EPA.
- Toyota recommande vivement l’utilisation d’essence ayant l’appellation Top Tier Detergent Gasoline. Pour plus d’informations sur l’essence de haute qualité avec additifs détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peuvent être utilisées normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

Non recommandation d’utilisation d’essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.
  N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).

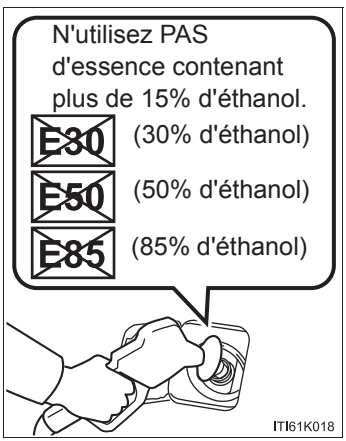

- Si vous utilisez de l’essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d’octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l’utilisation d’essences contenant du méthanol.

Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif améliorant l'octane appelées MMT (Cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'en être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé au combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

Avertissement sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut. Une autre essence-alcool peut endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cognements importants.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

Problèmes d'agrément de conduite liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

Lors du ravitaillement en carburant avec de l'essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

Informations sur les pneus

Symboles courants des pneus

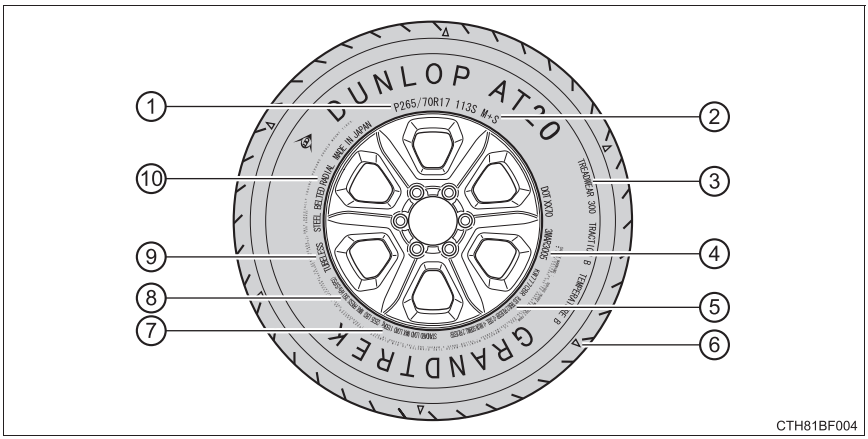

① Dimensions des pneus (→P. 536)

② Pneus d’été ou pneus toutes-saisons (→P. 417)

Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu été.

③ Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

④ DOT et numéro d’identification du pneu (TIN) (→P. 535)

⑤ Composition de la carcasse du pneu et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment la structure du pneu.

⑥ Emplacement des témoins d’usure de la bande de roulement (→P. 413)

⑦ Limite de charge à pression maximale de la pression de gonflage des pneus à froid (→P. 540)

⑧ Pression de gonflage des pneus maximale à froid (→P. 540)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑨ TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu TUBELESS est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus TUBE TYPE comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

⑩ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu a carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A

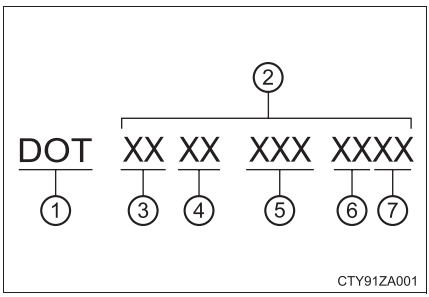

▶ Type B

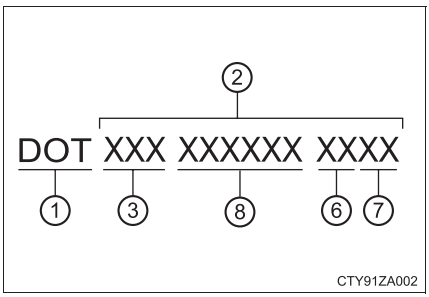

① Symbole DOT*

② Numéro d'identification du pneu (TIN)

③ Marque d'identification du fabricant du pneu

④ Code de taille du pneu

⑤ Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

⑥ Semaine de fabrication

⑦ Année de fabrication

⑧ Code du fabricant

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Dimension des pneus

Informations de dimension typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment pour les pneus.

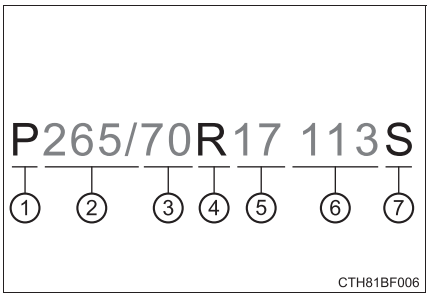

① Utilisation du pneu (P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)

② Largeur de section (en millimètres)

③ Rapport d'aspect
(rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)

④ Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)

⑤ Diamètre de la jante (en pouces)

⑥ Index de charge (2 ou 3 chiffres)

⑦ Indice de vitesse (un caractère alphabétique avec une lettre)

Dimensions du pneu

① Largeur de section

② Hauteur de pneu

③ Diamètre de la roue

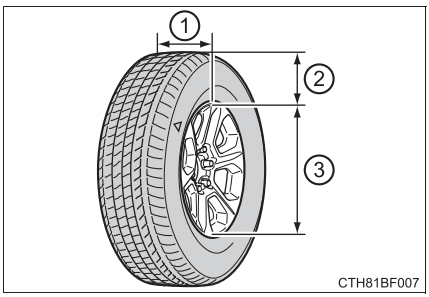

Appellations des parties du pneu

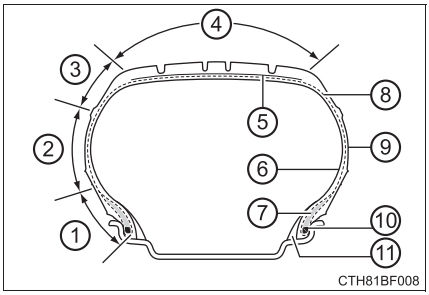

① Talon
② Flanc
③ Épaule
④ Bande de roulement
⑤ Courroie
⑥ Calandrage intérieur
⑦ Gomme de renfort
⑧ Carcasse
⑨ Segment de jante
⑩ Tringles
⑪ Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) du Département des Transports des États-Unis.
Elle renseigne les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires pour répondre aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences de Sécurité Fédérale, en plus de ces indices. Le cas échéant, vous trouverez l'indice de qualité sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Indice d'usure

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice de 150 devrait tenir une fois et demie (1,5) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.
La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d’adhérence AA, A, B, C

Les indices d’adhérence, notés AA, A, B et C dans l’ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d’asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d’adhérence médiocres.

Avertissement: l’indice d’adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d’adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l’ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l’élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d’essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L’indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme Federal Motor Vehicle Safety N° 109 (normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles N° 109).

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d’après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: l’indice de température d’un pneu suppose qu’il est correctement gonflé et non surchargé.
Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l’origine d’une surchauffe et éventuellement d’une défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression du pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la boîte de vitesses automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges chauffants, l'autoradio et le chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées est de plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard qu'elles remplacent, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, y compris les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie renforcée et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon de pneu
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	La charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) le nombres de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par deux
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mises en forme pour s'adapter à la jante

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fil formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux sculptures voisines de la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu TUBELESS et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Décollement du revêtement intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Le flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement lors de la pause
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximale	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale admissible	Pression maximale de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante de mesure	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	La distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules particuliers, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc

Termes liés aux pneus	Signification
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées allant jusqu'au talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection non comprises
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin ( ) sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée

Termes liés aux pneus	Signification
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour maintenir la roue et la jante équipées en toute sécurité pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur le siège de la deuxième rangée, 1 sur le siège de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur le siège de la deuxième rangée, 2 sur le siège de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

■ Système d'accès "mains libres"* et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 109, 119)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt
Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt
Fonction d'alerte de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Marche	Arrêt
Fonction de verrouillage automatique des portes (si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage)	Marche	Arrêt
Délai avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	30 secondes
		120 secondes

*: Sur modèles équipés

■ Système d'accès "mains libres"* (→P. 119)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Système d'accès "mains libres"	Marche	Arrêt

*: Sur modèles équipés

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 109)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt
Fonction "Panique"	Marche	Arrêt
Signal de fonctionnement (volume du signal sonore)	Niveau 7	Arrêt jusqu'au niveau 6

■ Verrouillage des portes (→P. 109, 504)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Verrouillage automatique des portes asservies à la vitesse	Arrêt	Marche
Verrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesse n'est plus sur P	Marche	Arrêt
Déverrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesse est sur P	Marche	Arrêt
Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche

■ Lève-vitres électriques (→P. 167)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Manœuvre intégrée par clé conventionnelle (fermé)	Arrêt	Marche
Manœuvre intégrée par clé conventionnelle (ouvert)	Arrêt	Marche
Manœuvre intégrée par télécommande de verrouillage centralisé (ouvert)	Arrêt	Marche
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande de verrouillage centralisé	Marche	Arrêt

■ Système de commande automatique de l'éclairage* (→P. 237)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveaux 1 à 5
Temps écoulé avant l'extinction automatique des feux avant après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt
		60 secondes
		90 secondes
Niveau d'éclairage ambiant auquel l'éclairage des instruments commence à diminuer (éclairage des compteurs, etc.)	Standard	-2 (plus sombre) à 2 (plus lumineux)
Niveau d'éclairage ambiant auquel l'éclairage des instruments commence à augmenter (éclairage des compteurs, etc.)	Standard	-2 (plus sombre) à 2 (plus lumineux)

*: Sur modèles équipés

■ Éclairage (→P. 335)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
		30 secondes
Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres": Fonctionnement après mise sur "LOCK" du contacteur de démarrage Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Fonctionnement après mise sur ARRÊT du commutateur de démarrage	Marche	Arrêt
Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt
Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique sur vous (lorsque le commutateur d'éclairage intérieur [ON/DOOR/OFF] est sur DOOR)	Marche	Arrêt
Éclairages de plancher*	Marche	Arrêt
Commande d'éclairage intérieur	Marche	Arrêt
Commande du variateur d'éclairage intérieur en conduisant	Marche	Arrêt

*: Sur modèles équipés

■ Éclairages extérieurs de sol* (→P. 335)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique sur vous	Marche	Arrêt
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé, de l'accès "mains libres" ou de la clé	Marche	Arrêt
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées avec le commutateur de verrouillage des portes	Marche	Arrêt
Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
		30 secondes
Commande d'éclairage	Marche	Arrêt

*: Sur modèles équipés

■ Toit ouvrant* (→P. 176)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Arrêt	Marche
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Ouverture et fermeture	Ouverture seulement
		Fermeture seulement
Manœuvre des composants asservie à l'utilisation de la clé conventionnelle de la porte	Coulissement seulement	Basculement seulement
Manœuvre intégrée par télécommande de verrouillage centralisé (ouverture uniquement)	Arrêt	Marche
Manœuvre intégrée à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture uniquement)	Coulissement seulement	Basculement seulement

*: Sur modèles équipés

■ Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière (→P. 249)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
L'essuie-glace fonctionne automatiquement lorsque le lave-glaces est actionné	Marche	Arrêt
Fonction anti-ruissellement	Marche	Arrêt
Intervalle de balayage de l'essuie-glace	3 secondes	2 secondes
		4 secondes
		5 secondes
Délai avant l'activation de la fonction de retrait de l'essuie-glace arrière	3 secondes	4 secondes
		5 secondes
		6 secondes

■ Vitre électrique du hayon (→P. 171)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres": fonctionnement de la fermeture asservie au verrouillage de la porte avec une clé	Marche	Arrêt
Véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres": Fonctionnement de l'ouverture asservie au déverrouillage de la porte avec une clé	Marche	Arrêt
Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Fonctionnement de la fermeture asservie au verrouillage de la porte avec la commande	Marche	Arrêt
Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Fonctionnement de l'ouverture asservie au déverrouillage de la porte avec la commande	Marche	Arrêt
Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres": Délai de maintien du commutateur enfoncé avant le début de l'ouverture/fermeture de la vitre	0,8 secondes	1 seconde
		1,2 secondes
		1,4 secondes

■ Commutateur du système intuitif d'aide au stationnement* (→P. 260)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Volume du signal sonore	Maxi.	Mini. à Maxi.

*: Sur modèles équipés

■ Mémorisation de la position de conduite* (→P. 152)

Fonction	Réglage par défaut	Paramètres personnalisés
Sélection de l'asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes	Porte du conducteur	Toutes les portes

*: Sur modèles équipés

■ Rappel de ceinture de sécurité (→P. 469)

Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés
Rappel sonore de ceinture de sécurité lié à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt

Éléments à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule, les éléments suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant que l'entretien doit être effectué	Après avoir effectué l'entretien	P. 387

Index

Que faire si...
(Résolution des
problèmes)..... 558
Index alphabétique..... 563

Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système audio/de navigation, reportez-vous au “SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE”.

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifier les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées

Vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés ou clés conventionnelles, de nouvelles clés conventionnelles authentiques peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 103)
- Si vous perdez vos clés ou clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P. 108)

Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé est-elle faible ou usée? (→P. 430)
- Véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres:
  Le contact du moteur est-il en mode IGNITION ON?
  Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact du moteur sur arrêt. (→P. 226)
- Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres":
  La clé électronique est-elle à l'intérieur du véhicule?
  Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.
- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radios. (→P. 123)

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle enclenchée?
  La porte arrière ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée. Ouvrez la porte arrière à l'extérieur, puis débloquez la sécurité enfants. (→P. 114)

Si vous suspectez un problème

Le moteur ne démarre pas (véhicules dépourvus de système d'accès "mains libres")

- Le levier de vitesse est-il sur la position P? (→P. 222)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 222)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 507)

Le moteur ne démarre pas (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en enfonçant fermement la pédale de frein? (→P. 225)
- Le levier de vitesse est-il sur la position P? (→P. 227)
- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P. 120)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 228)
- La pile de la clé électronique est-elle complètement usée ou faible?
  Dans ce cas, il est possible de démarrer le moteur par un moyen temporaire. (→P. 505)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 507)

Le levier de vitesse est bloqué sur P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Véhicules dépourvus d'un système d'accès "mains libres":
  Est-ce que le contacteur de démarrage est sur la position "ON"?
  Si vous ne parvenez pas à relâcher le levier de vitesse en appuyant sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur la position "ON".
  (→P. 233)
- Véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres":
  Le contact du moteur est-il en mode IGNITION ON?
  Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact du moteur en mode IGNITION ON.
  (→P. 233)

Le volant de direction ne peut pas être actionné après l’arrêt du moteur

- Véhicules dépourvus de système d’accès “mains libres”:
  Il est verrouillé pour empêcher le vol du véhicule si la clé est retirée du contacteur de démarrage. (→P. 223)
- Véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”:
  Elle est bloquée afin d’éviter le vol du véhicule. (→P. 228)

Les vitres ne s’ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les boutons de commande des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des vitres est-il enfoncé?
  Le lève-vitre électrique, à l’exception de celui du siège conducteur, ne peut pas être utilisé si bouton de verrouillage des vitres est enfoncé. (→P. 167)

Le contacteur de démarrage est mis automatiquement sur arrêt (véhicules équipés d’un système d’accès “mains libres”)

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé en mode ACCESSORY ou IGNITION ON (le moteur ne tourne pas) pendant un certain temps. (→P. 227)

Une sonnerie d'avertissement se déclenche pendant que vous conduisez

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
  Est-ce que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité? (→P. 469)
- Le témoin d'avertissement du système de freinage est en marche
  Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 236)
- Le témoin d'alerte d'ouverture des portes est allumé
  Toutes les portes sont-elles fermées? (→P. 109, 133)

En fonction de la situation, d'autres types de sonnerie d'avertissement pourraient également se déclencher. (→P. 465, 477)

Une alarme est activée et l'avertisseur retentit

- Est-ce qu'une personne à l'intérieur du véhicule a ouvert une porte pendant le réglage de l'alarme?
  Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P. 80)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contact du moteur en mode IGNITION ON (véhicules avec système d'accès et de démarrage mains libres) ou démarrez le moteur.

Une sonnerie d'avertissement se déclenche lorsque vous quittez le véhicule (véhicules équipés d'un système d'accès "mains libres")

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
  Lisez le message sur l'écran multifonctionnel.

Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Si un témoin d'avertissement s'allume, reportez-vous à la page P. 465.
- Si un témoin d'avertissement s'allume ou un message ou témoin d'avertissement s'affiche, reportez-vous à la section P. 465, 477.

Lorsqu’un problème s’est produit

En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez la roue crevée par la roue de secours. (→P. 486)

Si votre véhicule est enlisé

- Lancez la procédure à suivre lorsque le véhicule est embourbé dans de la boue, de la terre ou de la neige. (→P. 514)

Index alphabétique

A

A/C 318, 325
Filtre de climatisation 428
ABS (Système de freinage antiblocage) 297
Fonction 297
Témoin d'avertissement..... 466
ABS multi-terrain 297
Accès mains libres 119
Système d'accès "mains libres"..... 119
Télécommande du verrouillage centralisé 110
Accoudoir 362
Affichage
Écran multifonctionnel 89
Informations relatives au trajet 92
Message d'avertissement 477
Affichage de la température extérieure 353
Aide au démarrage en côte..... 298
Aide au freinage..... 297
Alarme 80
Alarme 80
Sonnerie d'avertissement 465
Ampoules
Puissance 530
Remplacement..... 438
Antennes (système d'accès "mains libres") 119
Antivol de direction 227
Déverrouillage de la colonne de direction..... 228
Message d'avertissement du système de verrouillage de la direction 485
Appui-têtes actifs 140
Appuis-tête..... 157
Avertisseur..... 160

B

Batterie 407
En cas de décharge de la batterie du véhicule 507
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 308
Témoin d'avertissement 465
Vérification de la batterie 407
Blocage du différentiel central 271
Bloqué
Si le véhicule est bloqué..... 514
Boîte à gants..... 339
Boîte de vitesses automatique..... 230
Mode S 231
Si le levier de vitesse est bloqué sur P 233
Bougie 525
Boussole 95
Bouton de verrouillage des vitres 167
Bruit sous le véhicule 8

C

Capacité de charge totale..... 200
Capacité de chargement..... 200
Capot 396
Capteur
Feux avant automatiques 241
Rétroviseur intérieur 163
Système intuitif d'aide au stationnement..... 260
Caractéristiques techniques 518

Carburant 252
Capacité..... 520
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 464
Informations 531
Jauge de carburant..... 89
Ravitaillement en carburant 252
Témoin d'avertissement..... 468
Type..... 252, 520
Casiers auxiliaires 342
Ceintures de sécurité 32
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..... 34
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR) 34
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)..... 34
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité..... 35
Installation du siège de sécurité enfant..... 68
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 384
Port de votre ceinture de sécurité..... 32
Prétensionneurs de ceinture de sécurité..... 33
Rallonge de ceinture de sécurité..... 34
Réglage de la ceinture de sécurité..... 33
Témoin d'avertissement SRS 466
Témoin et sonnerie de rappel 469
Chaînes..... 310
Chauffages
Rétroviseurs extérieurs 320, 328
Sièges chauffants 333
Système de climatisation 318, 325
Circuit de refroidissement
Surchauffe du moteur 511
Clé à télécommande du verrouillage centralisé..... 101
Remplacement de la pile 430
Verrouillage/ Déverrouillage 110
Clé électronique 100
Fonction d'économie de la batterie 122
Remplacement de la pile 430
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 504
Clé pour voiturier 100
Clés..... 100
Accès mains libres..... 110
Clé à télécommande du verrouillage centralisé 110
Clé conventionnelle 102
Clé électronique..... 100
Contacteur de démarrage..... 222, 225
Fonction d'économie de la batterie 122
Languette du numéro de clé..... 100
Remplacement de la pile 430
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 504
Sonnerie d'avertissement 121

Clignotants 235
Levier de clignotant..... 235
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 441, 447
Clignotants arrière..... 235
Levier de clignotant..... 235
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 447
Clignotants avant 235
Levier de clignotant..... 235
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 441
Clignotants latéraux 235
Commande de marche lente... 285
Commande d'ouverture
Capot 396
Hayon 134
Commande d'ouverture de porte de garage 364
Commandes d'éclairage du tableau de bord 90
Commutateurs
Bouton de commande électrique du hayon..... 171
Bouton de verrouillage des vitres..... 167
Bouton "DISP"..... 93
Bouton "SOS" 372
Boutons de commande de sièges chauffants 333
Boutons de commande de sièges ventilés..... 333
Boutons de commande des lève-vitres électriques..... 167
Boutons de commande d'ouverture de porte de garage 364
Boutons de mémorisation de la position de conduite..... 152
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs 165
Commande de dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 320, 328
Commande de verrouillage centralisé des portes..... 113
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de la lunette arrière 249
Commandes de toit ouvrant 176
Commutateur d'ARRÊT VSC..... 300
Commutateur de feux de détresse 454
Commutateur de régulateur de vitesse 256
Commutateur d'essuie-glaces et de lave-glace de pare-brise 245
Commutateurs de téléphonie*
Commutateurs de verrouillage des portes..... 113
Commutateurs d'éclairage.... 237
Contacteur d'allumage..... 222, 225
Contacteur de démarrage..... 222, 225
Sélecteur d'antibrouillards 243

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Commutateurs de téléphonie*
Compte-tours 89
Compteur..... 89
Commandes d'éclairage du tableau de bord 90
Compteurs 89
Écran multifonctionnel 91
Témoins 87
Témoins d'avertissement..... 85
Compteur de vitesse 89
Condensateur 403
Conduite 182
Conseils de conduite hivernale..... 308
Conseils de rodage..... 183
Position de conduite correcte 30
Précautions concernant la conduite tout-terrain 312
Procédures 182
Systèmes d'aide à la conduite..... 297
Conseils de conduite hivernale 308
Conseils de rodage 183
Console de pavillon..... 342
Contacteur d'allumage (contacteur de démarrage)..... 222, 225
Contacteur de démarrage..... 222, 225
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)..... 297
Contrôle I/M..... 392
Coussins gonflables 38
Conditions de déploiement des coussins gonflables..... 47
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 48
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux..... 48
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideaux 48
Coussins gonflables SRS..... 38
Emplacement des coussins gonflables..... 38
Modification et mise au rebut des coussins gonflables..... 46
Position de conduite correcte 30
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant 42
Précautions concernant le coussin gonflable rideau 44
Précautions concernant les coussins gonflables latéraux 42
Précautions concernant les coussins gonflables rideaux et latéraux 42
Précautions d'ordre général concernant les coussins gonflables..... 42
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 52
Témoin d'avertissement de coussin gonflable 466
Coussins gonflables de genoux 38

Coussins gonflables latéraux 39
Coussins gonflables rideaux.... 39
Cric
Cric de bord 486
Crochets
Crochets d'arrimage 345
Crochets de maintien (tapis de sol)..... 28
Crochets du filet de chargement 346
Crochets pour sac à provisions 348
Crochets d'arrimage..... 345
Crochets du filet de chargement..... 346
Crochets pour sac à provisions 348

D

Dégivrage de la lunette arrière 320, 328
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise..... 320, 328
Désembuage
Lunette arrière 320, 328
Pare-brise avant 327
Rétroviseurs extérieurs..... 320, 328
Différentiel à glissement limité..... 298
Dimension 518
Direction assistée
Liquide 406
Témoin d'avertissement..... 468
Dispositif anti-louvoiement de la remorque 298
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 464

E

Éclairages
Commande des feux avant... 237
Détail des éclairages intérieurs 335
Éclairage intérieur arrière 336
Éclairage intérieur avant..... 336
Éclairages de courtoisie 351
Éclairages du coffre à bagages 135
Éclairages individuels..... 336
Levier de clignotant 235
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 438
Sélecteur d'antibrouillards 243
Éclairages de courtoisie 351
Puissance 530
Éclairages de courtoisie sur les portes
Puissance 530
Éclairages de plaque d'immatriculation 237
Commande des feux 237
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 449
Éclairages extérieurs de sol..... 335
Éclairages individuels..... 336
Éclairages individuels avant..... 336
Éclairages intérieurs 335

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Écran multifonctionnel..... 91
Changement de l'affichage 93
Informations relatives au trajet 92
Message d'avertissement..... 477
Personnalisation des fonctions du véhicule..... 96
Surveillance de conduite..... 93
EDR (Enregistreur de bord)..... 11
Enregistrements des données du véhicule 9
Enregistreur de bord (EDR)..... 11
Entretien
Données d'entretien..... 518
Entretien à faire soi-même.... 393
Entretien général 389
Prescriptions d'entretien 386
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 387
Entretien à faire soi-même..... 393
Équipements de coffre..... 345
Essuie-glace de lunette arrière..... 249
Essuie-glaces de pare-brise..... 245, 249
Essuie-glaces intermittent..... 245

F

Feux antibrouillards 243
Commutateur..... 243
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 436
Feux avant..... 237
Commande des feux..... 237
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 438, 440, 450
Feux de détresse 454
Feux de position..... 237
Commande des feux 237
Feux de position latéraux..... 237
Commande des feux 237
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 443
Feux de position latéraux avant..... 237
Commande des feux 237
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 443
Feux de recul
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 448
Feux de stationnement 237
Commande des feux 237
Puissance 530
Remplacement des ampoules..... 441
Filtre de climatisation 428
Fonctions personnalisables..... 547
Frein
Frein de stationnement..... 236
Liquide 404
Témoin d'avertissement 465
Frein de stationnement..... 236
Fonctionnement..... 236
Sonnerie d'avertissement de frein de stationnement serré 465
Fusibles..... 433

G

Galerie de pavillon 194

H

Hayon
Hayon 109
La vitre du hayon 171
Système d'accès "mains libres"..... 119
Télécommande du verrouillage centralisé 109
Huile
Huile moteur 399
Huile moteur..... 399
Capacité..... 521
Contrôle 399
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 308

I

Identification
Moteur..... 519
Véhicule 519
Informations relatives au trajet 92
Informations sur les pneus..... 534
Glossaire..... 540
Niveau de qualité uniforme des pneus..... 538
Numéro d'identification du pneu 535
Taille 536
Initialisation
Entretien 387
Lève-vitres électriques..... 168
Toit ouvrant..... 178
Vitre électrique du hayon 174

J

Jauge de température du liquide de refroidissement moteur 89
Jauges 89

K

KDSS 298

L

La vitre du hayon..... 171
Lavage et lustrage..... 380
Lève-vitres électriques 167
Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes..... 169
Bouton de verrouillage des vitres..... 167
Fonctionnement..... 167
Protection anti-pincement..... 168
Levier
Levier de clignotant 235
Levier de déverrouillage du capot 396
Levier de vitesse..... 230
Levier d'essuie-glaces 245, 249
Levier du loquet auxiliaire..... 396
Levier de vitesse 230
Boîte de vitesses automatique 230
Si le levier de vitesse est bloqué sur P..... 233
Liquide
Boîte de vitesses automatique 528
Direction assistée 529
Frein 528
Liquide de lave-glace..... 411
Liquide de lave-glace 245
Commutateur..... 245, 249
Contrôle 411
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 308

Liquide de refroidissement moteur **402**
Capacité 525
Contrôle 402
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux 308
Lunette arrière **171**

M

Manivelle de cric **490**
Marchepieds latéraux automatiques **129**
Mémorisation de la position du siège **152**
Mémorisation de la position du siège conducteur **152**
Messages d'avertissement **477**
Miroirs de courtoisie **351**
Montre **352**
Moteur
Capot 396
Comment démarrer le moteur 222, 225
Compartiment 397
Contacteur d'allumage (contacteur de démarrage) 222, 225
Contacteur de démarrage 222, 225
Mode ACCESSORY 226
Numéro d'identification 519
Si le moteur ne démarre pas 501
Surchauffe 511

N

Nettoyage **380, 383**
Ceintures de sécurité 384
Extérieur 380
Intérieur 383
Jantes en aluminium 381
Nombre de places assises **200**
Numéro d'identification du véhicule **519**

O

Outillage **487**

P

Pare-chocs arrière à marchepied **134**
Pare-soleil **351**
Plateau de coffre coulissant ... **348**
Pneu crevé **486**
Pneus **413**
Chaînes 310
Contrôle 413
En cas de crevaison 486
Informations 534
Permutation des pneus 414
Pneus neige 311
Pression de gonflage des pneus 529
Remplacement 486
Roue de secours 486
Système d'avertissement de pression des pneus 415
Taille 529
Témoin d'avertissement 469
Pneus neige **311**
Poids
Capacité de chargement 200
Limites de charge 200
Poids 518
Poignée d'assistance **363**
Points d'ancrage LATCH **65**
Port AUX*
Port USB*
Porte-bouteilles **344**
Porte-gobelets **340**
Porte-stylo **343**

Portes
Hayon 133
Portes latérales..... 109
Rétroviseurs extérieurs..... 165
Sécurité enfants des portes arrière 114
Sonnerie d'avertissement de porte ouverte 121
Système de verrouillage et de déverrouillage automatique de porte 115
Témoin d'avertissement de porte ouverte 468
Verrouillage de porte 113, 134
Vitres de porte 167
Précautions concernant la conduite tout-terrain 312
Précautions pour le rangement..... 198
Pression de gonflage des pneus..... 421
Données d'entretien..... 529
Témoin d'avertissement..... 469
Prises d'alimentation 355, 360
Protection anti-pincement
Lève-vitres électriques..... 168
Toit ouvrant..... 177
Vitre électrique du hayon 173

R

Radiateur 403
Rangement de console 339
Rangements 338
Ravitaillement en carburant ... 252
Capacité..... 520
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 255
Types de carburant..... 520
Réglage de la luminosité
Commandes d'éclairage du tableau de bord 90
Régulateur de vitesse 256
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire 387
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque..... 202
Remorquage de secours 459
Remorquage par une caravane 221
Remorquage par une caravane 221
Remplacement
Ampoules..... 436
Fusibles 433
Pile de la clé électronique..... 430
Pneus 486
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 162
Rétroviseurs extérieurs..... 165
Rétroviseur intérieur 162
Rétroviseurs
Désembuage des rétroviseurs extérieurs 320, 328
Miroirs de courtoisie 351
Rétroviseur intérieur 162
Rétroviseurs extérieurs..... 165
Rétroviseurs extérieurs 165
Désembuage des rétroviseurs extérieurs 320, 328
Réglage et escamotage..... 165
Rétroviseurs latéraux..... 165
Réglage et escamotage..... 165

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Roue de secours..... 486
Emplacement de stockage 487
Pression de gonflage des pneus..... 529
Roues..... 425
Remplacement des jantes 425
Taille 529

S

Safety Connect 372
Sangle de retenue supérieure..... 72
Sécurité enfant..... 58
Bouton de verrouillage des lève-vitres électrique 167
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité..... 34
Lors de l'installation du siège de sécurité enfant..... 63
Précautions à prendre avec la batterie 409, 510
Précautions à prendre avec la pile de la clé électronique..... 432
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité 37
Précautions avec les sièges chauffants 333
Précautions concernant le coussin gonflable..... 42
Précautions concernant le hayon..... 136
Précautions concernant le toit ouvrant..... 180
Précautions concernant les ceintures de sécurité 62
Précautions concernant les lève-vitres électriques..... 170
Sécurité enfants des portes arrière 114
Siège de sécurité enfant 59
Sécurité enfants 114
Sélection multi-terrain 289
Siège de sécurité enfant 59
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des ceintures de sécurité 68
Installation d'un siège de sécurité enfant avec points d'ancrage LATCH 65
Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure 72
Siège bébé, définition 60
Siège bébé, installation 68
Siège rehausseur, installation 71
Sièges modulables, définition..... 60
Sièges modulables, installation 68
Sièges rehausseurs, définition..... 60
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 52
Sièges..... 139, 142
Appuis-tête 157
Installation des sièges de sécurité enfant/junior..... 63
Mémorisation de la position de conduite..... 152
Mémorisation de la position du siège..... 152
Nettoyage 383
Position correcte d'assise sur le siège..... 30
Précautions concernant le réglage 141, 151
Réglage 139, 142
Sièges chauffants 333
Sièges ventilés 333

Sièges arrière
Rabattage 144, 146, 148
Réglage 142
Sièges avant..... 139
Appuis-tête..... 157
Mémorisation de la position de conduite..... 152
Mémorisation de la position du siège..... 152
Nettoyage 383
Position de conduite correcte 30
Réglage 139
Sièges chauffants 333
Sièges ventilés..... 333
Sièges chauffants..... 333
Sièges ventilés..... 333
Sonneries d'avertissement
Porte ouverte 468
Rappel de ceinture de sécurité..... 469
Rappel de clé..... 223, 470, 481
Rappel de toit ouvrant ouvert. 470
Rétrogradage..... 234
Système de freinage..... 465
Système intuitif d'aide au stationnement..... 260
Supports d'ancrage..... 63
Surchauffe, moteur..... 511
Système à quatre roues motrices 266, 271
Système anti-patinage 275
Système antivol
Alarme 80
Système d'anti-démarrage moteur 77
Système audio*
Système d'accès "mains libres"..... 119
Démarrage du moteur 225
Emplacement des antennes 119
Fonctions d'accès..... 109
Système d'anti-démarrage 77
Système d'anti-démarrage moteur..... 77
Système d'assistance à la descente 282
Système d'avertissement de pression des pneus 415
Enregistrement des codes d'identification..... 415
Fonction..... 415
Montage des valves et émetteurs pour la surveillance de la pression de gonflage 415
Témoin d'avertissement 469
Système de classification de l'occupant du siège passager avant..... 52
Système de climatisation 318, 325
Filtre de climatisation..... 428
Système de climatisation automatique..... 325
Système de climatisation manuel 318
Système de commande automatique de l'éclairage... 237
Système de freinage antiblocage (ABS)..... 297
Fonction..... 297
Témoin d'avertissement 466

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

Système de navigation*
Système de rétrovision*
Système de verrouillage de rapport..... 232
Système de verrouillage du différentiel arrière..... 279
Système d'éclairage de courtoisie..... 337
Système d'éclairage de jour... 241
Système intuitif d'aide au stationnement..... 260
Système LSD AUTO 277

T

Tapis de sol..... 28
Témoin d'avertissement principal 477
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 469
Témoin d'éco-conduite 91
Témoin indicateur de dysfonctionnement..... 466
Témoins..... 87
Témoins d'avertissement 85
ABS..... 466
Direction assistée 468
KDSS..... 468
Niveau de carburant faible.... 468
"Park" non engagé..... 468
Porte ouverte 468
Pression des pneus 469
Pression d'huile moteur basse..... 465
Régulateur de vitesse..... 466
SRS 466
Système de freinage..... 465
Système de recharge..... 465
Témoin d'avertissement principal..... 477
Témoin de blocage de différentiel central..... 467
Témoin de la sélection multi-terrain 468
Témoin de perte d'adhérence 467
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 469
Témoin de traction quatre roues motrices..... 467
Témoin des marchepieds automatiques..... 468
Témoin indicateur de dysfonctionnement..... 466
Témoin indicateur de transmission quatre roues motrices à vitesse réduite 467
Témoin lumineux de blocage de différentiel arrière 467
Témoins de rappel d'entretien..... 84
Toit ouvrant..... 176
Asservissement du toit ouvrant au verrouillage des portes 169
Fonctionnement..... 179
Protection anti-pincement..... 177
Totalisateur kilométrique..... 89
Totalisateurs partiels 89
TRAC (Système antipatinage)..... 298
Transmission 230
Trappe à carburant..... 252
Ravitaillement en carburant..... 252

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 486
En cas de décharge de la batterie du véhicule 507
Lorsque le véhicule chauffe..... 511
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 504
Si la sonnerie d'avertissement se déclenche 465
Si le moteur ne démarre pas..... 501
Si le témoin d'avertissement s'allume 465
Si un message d'avertissement s'affiche 477
Si votre véhicule doit être remorqué 457
Si votre véhicule est bloqué..... 514
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 455
Si vous ne parvenez pas à faire fonctionner la commande d'ouverture du hayon..... 503
Si vous suspectez un problème 463

V

Ventilateurs (sièges ventilés)..... 333
Verrouillage de la colonne de direction..... 223, 227
Vitre électrique du hayon 171
Fonctionnement..... 171
Protection anti-pincement..... 173
Vitres 167
Dégivrage de la lunette arrière..... 320, 328
Lève-vitres électriques..... 167
Liquide de lave-glace..... 245, 249
Vitre électrique du hayon..... 171
Volant 160
Réglage 160
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)..... 297

*: Reportez-vous au "SYSTÈME DE NAVIGATION ET DE MULTIMÉDIA MANUEL DU PROPRIÉTAIRE".

INFORMATIONS STATION-SERVICE

Levier du loquet auxiliaire	Trappe à carburant
P. 396	P. 255

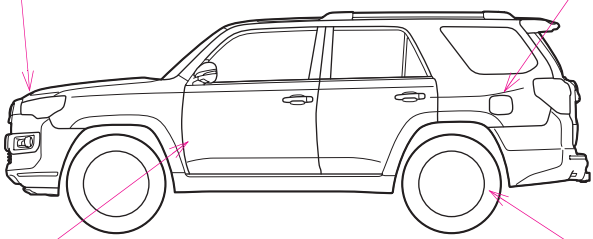

Levier de déverrouillage du capot	Pression de gonflage des pneus
P. 396	P. 529

Capacité du réservoir de carburant (Référence)	23,0 gal. (87,0 L, 19,1 Imp. gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement P. 252, 520
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 529
Capacité d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	P. 521
Type d'huile moteur	P. 521

Publication No.OM35B37D
Printed in Japan 01-1612-00 1
４ランナー（D）